LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 111 | Ensoleillé. Max.: 24. Demain: ennuagement | Montréal, samedi 14 mai 1983 | (Côte-Nord, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; Îles-de-la-Madeleine, 90 cents)

LOCATION NOMA inc. L'AutoBail
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

culture et société

La fin de Kébec Spec

Depuis vingt ans qu'il représente les grands du showbiz au Québec, Guy Latraverse a récolté maints succès. C'est toutefois la fin de son entreprise, Kébec Spec, que les subventions auraient été impuissantes à renflouer. Personne ne se réjouit de cette déconfiture dont Nathalie Petrowski dresse le *post mortem*. L'avenir semble momentanément obscurci pour le star-system; le réveil est brutal. Une maison de production de spectacles disparaît, soit, mais la chanson québécoise est-elle condamnée à vivre aux crochets de l'État ? **Page 17**

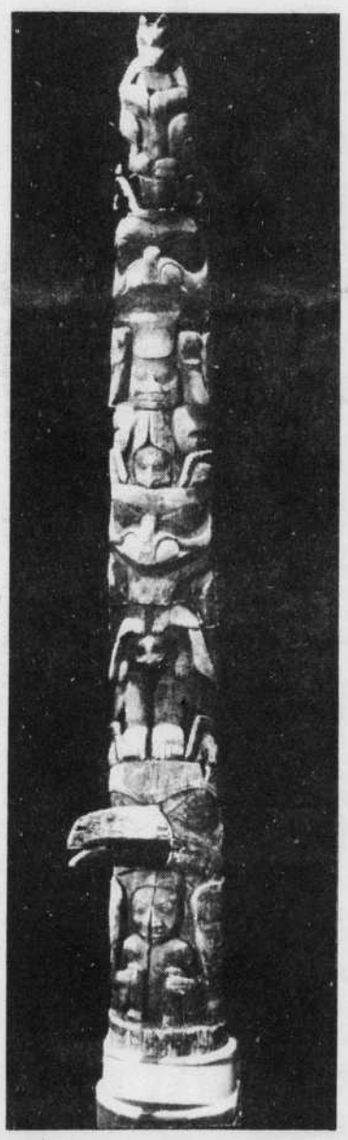

Un grand petit musée

La recette de succès d'un musée, quelle est-elle ? La tenacité des experts chargés des collections y tient pour beaucoup mais sans le public, rien à faire. Demain, tous les musées et centres d'exposition du Québec (ils sont 55) ouvrent leurs portes gratuitement pour marquer la Journée internationale des musées. Clément Trudel a revisité un grand petit musée, le McCord, où le point d'attraction est sans contredit le mât totémique de Masset (Colombie-Britannique). **Page 17**

Le MEIR se livre à un constat négatif de l'économie au Québec

Des députés fédéraux supplient Trudeau d'«en finir avec le PQ»

par Michel Vastel

OTTAWA — Les députés libéraux fédéraux veulent « en finir avec le PQ » qu'ils tiennent responsable du marasme économique actuel. Ils en donnent pour preuve le cas de Bell Helicopter, du Texas, qui refuse de s'installer au Québec à moins qu'Ottawa ne lui consente un pont d'or.

Un document « strictement confidentiel » du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) confirme qu'il « faudra au moins trois ans pour rejoindre les niveaux de production et d'emploi du début de la décennie ».

Selon le rapport, intitulé *Stratégie industrielle pour le Québec* et dont LE DEVOIR a obtenu copie, « le taux de chômage connaîtra un maximum en 1983 puis se maintiendra, pendant l'ensemble de la période de 1982 à 1988, à son niveau de 1982 (13.8 %)... Il faudrait créer plus de 10,000 emplois par an au Québec pour résorber une partie du chômageet fournir des emplois aux nouveaux venus sur le marché du travail ».

Mais les députés fédéraux du Québec affirment que « Québec nous empêche de faire quoi que ce soit ». Le député de Mégantic, M. Claude Tessier, prétend « qu'il n'est plus possible de continuer à travailler comme ça ». Quelques députés et lui ont récemment prié M. Trudeau « d'entreprendre carrément la bataille et de régler la question de l'indépendance une fois pour toutes ».

M. Marc Lalonde et quelques autres ministres du Québec tentent de calmer leurs troupes, pour ne pas se faire accuser d'ingérence, mais un ministre senior du cabinet a aussi confié au DEVOIR qu'il « serait temps que le Parti libéral (provincial) offre un plan global sérieux de relance économique ».

Plusieurs sources de l'intérieur du cabinet, du caucus libéral et des fonctionnaires ont confirmé au DEVOIR que Bell Helicopter se livre depuis plusieurs semaines à un véritable « chantage » sur le gouvernement fédéral et réclame une subvention équivalente à 100 % de la valeur de son investissement dans une usine qui créerait 500 emplois, à Bromont ou à Lachute.

Après plusieurs mois d'étude sur trois compagnies, le ministère de l'Industrie a porté son choix sur la compagnie du Texas pour construire une usine d'hélicoptères devant fournir un marché évalué à plus de $2 milliards au Canada seulement. Mais, le jour où les investisseurs américains se sont présentés à Ottawa, c'était au lendemain de la fameuse déclaration de M. René Lévesque sur l'élection référendaire, déclaration qui faisait la manchette de tous les journaux. Les hommes d'affaires américains ont alors suggéré qu'ils s'installeraient en Ontario. Mais MM. Trudeau et Lalonde ont opposé leur veto personnel au cabinet et imposé à M. Ed Lumley de négocier sur la base d'une installation au Québec ou de trouver une autre compagnie.

Les dirigeants américains ont également rencontré le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, qui leur a conseillé de négocier avec son collègue fédéral, et le président de l'Office de la langue française. Les dirigeants de Pratt & Whitney, de Longueuil, qui devrait fournir les moteurs des hélicoptères, sont également intervenus auprès de la compagnie texane pour qu'elle s'installe au Québec.

Les raisons invoquées par les investisseurs américains pour refuser de s'installer au Québec sont les politiques fiscales, les politiques linguistiques et le niveau des subventions qu'ils jugent insuffisant.

Il faut croire que la situation préoccupe tout autant les députés québécois puisque le vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Réal Rancourt, député du Parti québécois, a écrit à son député fédéral pour lui demander personnellement d'intervenir.

Faisant allusion à cette affaire, à la Chambre des communes jeudi, M. Pierre Trudeau a laissé tomber: « Ce gouvernement-là est néfaste pour l'avenir économique de la province de Québec ».

M. Ed Lumley, qui a affirmé au DEVOIR que le dossier des hélicoptères n'était pas clos, n'est cependant pas au bout de ses peines. Le document de son propre ministère sur l'état de l'économie qué-

Voir page 16: Députés

Les tuteurs seront nommés mercredi

par Angèle Dagenais

Les Montréalais avaient deux raisons d'être d'humeur resplendissante en ce vendredi 13: le métro et les autobus roulaient à nouveau.

Tandis que tous les employés de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) reprenaient leur travail hier matin, le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette annonçait que le conseil de trois tuteurs serait nommé mercredi pour prendre en main les affaires du syndicat des employés d'entretien et mécaniciens de la CTCUM (Syndicat du tranport de Montréal-CSN).

C'est dans une proportion de 73 % que 600 des 2,200 employés de ce syndicat ont voté le retour au travail dans la nuit de jeudi à vendredi pour se conformer à la loi 16 votée plus tôt par l'Assemblée nationale. Le président du syndicat déchu par la loi et congédié par la CTCUM, M. Jacques Morissette, a déjà annoncé qu'il contesterait son congédiement. Le secrétaire du syndicat, M. Gaston Châteauneuf, suspendu mercredi et congédié jeudi pour le rôle qu'il a joué avec le président du syndicat dans le débrayage et les deux jours de grève illégale est à ce jour le deuxième membre de l'exécutif à perdre son poste. Les quatre autres employés qui ont reçu leur avis de congédiement dans la nuit de jeudi sont des « directeurs » du syndicat et non des membres de l'exécutif. Ils ont été congédiés pour les actes qu'ils ont posés lors du débrayage au garage Crémazie (assauts contre leurs contremaîtres, bris d'équipement, etc.). La CTCUM a déjà laissé savoir qu'elle procéderait peut-être à d'autres congédiements après étude des dossiers.

Au bureau du syndicat hier, M. Jacques Morissette a refusé de commenter. Un téléphoniste a répondu que « c'était contraire à ses intérêts ». Toutefois, M. Morissette déclaré à l'issue de l'assemblée générale vendredi matin qu'il exigerait que toutes les suspensions et congédiements soient levés par la CTCUM et que les employés soient pleinement indemnisés.

Le président-directeur général de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, a déclaré pour sa part sur les ondes radiophoniques hier que la tutelle serait une « bonne chose » et un point tournant pour le syndicat. Elle ramènerait en effet, selon M. Hanigan, un regain d'intérêt des employés pour leur syndicat. Rappelant certaines conclusions du rapport Jutras, il a déclaré que les employés n'osaient plus faire valoir leur voix dans ce syndicat à cause de la façon dont les choses étaient conduites par les responsables. M. Hanigan qui a été décrit plusieurs fois au cours de ce conflit et de conflits antérieurs par le syndicat d'entretien comme « l'homme à abattre », a ajouté qu'il n'a pas été consulté par le gouvernement pour l'établissement de la tutelle. Il y a eu des communications entre Québec et Montréal bien entendu, mais sur des « points

Voir page 16: Tuteurs

Mme Lily Schreyer, épouse du gouverneur général du Canada, et sa fille Karmel, à droite, ont assisté hier à un spectacle des élèves de l'École de ballet John-Cranke, à Stuttgart, dans le cadre d'une visite officielle d'une semaine que la famille Schreyer effectue, depuis lundi, en République fédérale d'Allemagne. (Photolaser AP)

Ottawa renonce au projet d'un centre bancaire

par André Bouthillier

Deux députés du gouvernement Trudeau ont annoncé hier l'abandon du projet d'un centre bancaire international à Montréal.

En revanche, ils ont déclaréque la métropole obtiendra cinq des 15 nouveaux centres de recherche promis dans le dernier budget fédéral.

Dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne, MM. Bernard Loiselle et Claude-André Lachance ont déclaré que les fonctionnaires du ministère fédéral des Finances n'avaient pas réussi à déceler les avantages d'un centre bancaire international (CBI).

En gros, un CBI est un territoire désigné sur lequel des banques réalisent, en étant exemptées d'impôts, leurs opérations de change ou de financement pour le compte de non-résidents. Selon ses promoteurs, un CBI présente des retombées multiples pour le territoire choisi.

« Très peu d'emplois seraient créés par un tel centre et les avantages qu'en retirerait Montréal quant au volume d'affaires accru ne sont pas du tout certains », a cependant répliqué hier M. Loiselle.

« Nous avons expliqué cela aux principaux intéressés et les banques nous ont dit qu'elles n'estimaient pas cela essentiel à leur expansion », a-t-il dit.

L'un des principaux instigateurs de ce projet, le vice-président de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. André Vallerand, a exprimé au DEVOIR son «amère déception ». « Ce projet nous aurait permis de nous distinguer par rapport aux autres centres financiers du Canada et de nous donner une vocation bancaire privilégiée. Ottawa dit non mais l'idée était quand même suffisamment bonne pour que Québec l'accepte », a-t-il dit.

Voir page 16: Ottawa

Le Liban signera l'accord avec Israël malgré l'opposition de la Syrie

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Alors que Libanais et Israéliens mettaient la dernière main à leur projet d'accord sur le retrait des forces étrangères du Liban, la Syrie a officiellement annoncé hier qu'elle rejetait cet accord qui, selon Damas, ferait du Liban un protectorat israélien.

À son retour de Damas, le ministre libanais des Affaires étrangères, M. Élie Salem, a assuré que le rejet syrien ne ferait pas changer d'avis le gouvernement libanais.

Dans un long communiqué diffusé hier soir, la radio libanaise a réaffirmé que Beyrouth avait l'intention de signer cet accord de retrait avec Israël. La radio a cependant rappelé que le Liban refusait de signer un accord de paix séparé avec l'État hébreu et rejetait le principe d'une normalisation des relations entre les deux pays.

Le premier ministre libanais a pour sa part ajouté qu'un groupe de travail avait été constitué afin de renforcer les contacts avec la Syrie.

À Washington, les responsables américains continuent à espérer un retrait syrien.

Les autorités libanaises sont prêtes à signer l'accord sur le retrait d'Israël du Liban malgré l'opposition de la Syrie.

C'est ce qu'indiquait un long communiqué diffusé hier soir par Radio-Liban qui se réclamait de source informée.

Le projet d'accord « assure le retrait total d'Israël du Liban et étend sans conditions l'autorité légale sur l'ensemble du territoire libanais... Il met fin à

Voir page 16: Liban

«Attendez, vous ne perdez rien pour attendre» lance Lalonde, invité à mettre son siège en jeu

par Gilles Lesage

QUÉBEC — « Attendez, vous ne perdez rien pour attendre », a lancé hier le leader parlementaire de l'opposition au ministre de l'Énergie et des ressources. M. Yves Duhaime invitait à nouveau M. Fernand Lalonde d'avoir le « courage » de mettre son siège en jeu sur le rôle qu'aurait joué le premier ministre dans le règlement hors cour, consécutif au saccage de la Baie James.

Les travaux de la commission parlementaire, qui étudie l'implication de M. René Lévesque et de son bureau dans le règlement à l'amiable intervenu en mars 1979, ont pris fin abruptement vers 17 h, à la suite de deux incidents mineurs concernant le témoin, Me Yves Gauthier, conseiller au bureau du premier ministre, à Montréal. Sans lien direct avec l'affaire sous examen, le premier incident a mené le témoin au bord des larmes, ne voulant pas évoquer devant les caméras de la télé la grave maladie qui afflige sa femme. Quant au second, il est lié à l'état physique de M. Gauthier: M. Bertrand Bélanger, secrétaire au bureau de M. Lévesque, a rappelé par mémo écrit au témoin que, à la suite d'une opération, il doit satisfaire un besoin naturel de façon régulière.

Ces deux incidents résolus, M. Gauthier était disposé à continuer de répondre aux questions des libéraux. Mais les deux partis ont convenu d'ajourner à mercredi.

Quant à l'avertissement de M. Lalonde, il est survenu à brûle-pourpoint, en matinée.

En mars dernier, accusé d'avoir menti à l'Assemblée nationale en lui disant que le règlement n'avait pas été négocié à son bureau, M. René Lévesque avait invité le député Lalonde à mettre son siège en jeu. Il n'en a rien fait à ce jour.

Hier, par incidence, le leader parlementaire de l'opposition a rappelé qu'il aurait préféré une enquête publique et indépendante, au lieu d'une commission parlementaire, où les té-

Voir page 16: Lalonde

La première encyclopédie de poche sur la situation des femmes dans le monde

TERRE DES FEMMES

- 107 articles écrits par 90 femmes de 40 pays différents
- Des statistiques sur 165 pays
- 11 cartes, 87 biographies
- Plus de 1000 adresses

Volume relié, 448 pages, **14,95$**

BORÉAL EXPRESS

La course à la direction du PLQ

Un mouvement de militants s'organise pour convaincre Raymond Garneau

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Des militants libéraux de la région de Québec feront une nouvelle tentative pour convaincre Raymond Garneau de se porter candidat à la direction du Parti libéral du Québec. Ils se proposent de faire campagne ouvertement pour convaincre l'ancien ministre libéral de repenser sa décision.

Pour l'instant, ce groupe de militants, dirigé par M. Marc-Yvan Côté, n'a encore mis sur pied aucune organisation. Il se propose toutefois de lancer l'idée à tous les militants libéraux à l'occasion de la réunion, ce week-end, du Conseil général du Parti libéral. Dès la semaine prochaine, on tenterait de mettre sur pied une structure pour recueillir des appuis à Raymond Garneau.

Ce groupe de militants est constitué des membres de l'exécutif libéral de la circonscription de Charlesbourg et des organisateurs de la campagne en vue de l'élection complémentaire du 20 juin. M. Côté est le candidat libéral à cette élection. Député de Matane de 1973 à 1976, il est reconnu comme l'un des organisateurs politiques libéraux des plus influents et des plus efficaces.

« On ne peut accepter la décision de M. Garneau sans réagir. Il a dit non, c'est vrai, mais je m'en voudrais si je restais sur cette décision, si je ne faisais pas un effort additionnel pour le convaincre, lui et sa famille, de faire un retour en politique. C'est l'homme qui répond le mieux aux aspirations des militants du Parti libéral », a-t-il dit hier matin à un groupe de journalistes.

Les pressions sur Raymond Garneau pour qu'il se porte candidat à la direction du Parti libéral ont toutes été en arrière du rideau. Elles doivent devenir publiques, a-t-il dit. Il croit que les associations de comté, dans la mesure où Raymond Garneau correspond à leurs attentes, doivent faire connaître leur intérêt à l'ancien ministre des Finances.

Plusieurs députés et de nombreux militants seraient prêts à s'engager publiquement en faveur de Raymond Garneau, croit M. Côté qui signale que partout dans le parti la déception est très grande depuis qu'il a annoncé sa décision de ne pas être candidat, il y a une dizaine de jours.

Un député libéral qui n'a pas voulu être identifié, nous a confié qu'il trouvait l'initiative de M. Côté intéressante et que, personnellement, il serait des plus heureux de voir Raymond Garneau renverser sa décision. Un autre député, Michel Bissonnette, de Jeanne-Mance, a par contre, dit qu'il ne fallait pas torturer M. Garneau et respecter sa décision. M. Bissonnette indique qu'il avait favorisé sa candidature jusqu'à ce qu'il communique sa décision la semaine dernière.

Le groupe de M. Côté et d'autres militants libéraux de la région de Québec sont convaincus que M. Garneau a fermé la porte à sa candidature mais qu'elle n'est pas verrouillée. La façon de l'ouvrir serait de convaincre la famille de l'ancien ministre laquelle s'opposerait farouchement à l'idée.

Les espoirs s'alimentent d'ailleurs dans une déclaration de M. Garneau lui-même la semaine dernière alors qu'il était interrogé sur les ondes d'une station de radio de Québec. À cette occasion, il s'appliquait en soulignant qu'il n'avait pu mesurer l'ampleur réelle des appuis qu'il avait reçus au cours des derniers mois. Disant ne pas avoir les moyens de faire un sondage, il se voyait obligé pour prendre le pouls des militants de faire une tournée, de prendre congé, pendant un mois, ce qu'il ne pouvait se permettre.

Cette raison n'a pas été la plus significative. C'est avant tout pour des motifs familiaux et professionnels qu'il a refusé, a-t-il alors répété.

À l'interviewer qui lui demandait s'il accepterait de repenser sa décision si personne d'autre que lui pouvait relever le défi et s'il était alors à toutes fins utiles plébiscité, M. Garneau a commencé par dire que sa récente décision n'était pas un recul stratégique pour mieux se préparer. Selon lui il y a d'autres personnes qui peuvent relever le défi.. Toutefois, « si une telle situation se présentait où j'aurais l'obligation de servir, il faudrait être réellement désincarné pour ne pas regarder cela à son mérite ». Il a ajouté que cela demeurait très hypothétique.

M. Côté, qui croit que rien ne pourra arrêter M. Garneau s'il venait sur les rangs, entend s'armer de ces arguments pour exercer aujourd'hui et demain tout le lobby possible auprès des délégués au Conseil général. Il s'attend bien à ce que les autres candidats potentiels, Robert Bourassa, Daniel Johnson, Gérard-D. Lévesque, ou leurs représentants, ne fassent de même.

La Coupe du monde 1986

La candidature canadienne conserve de bonnes chances affirme le sénateur Perrault

OTTAWA (PC) — Le Canada conserve de bonnes chances de présenter la Coupe du monde de soccer en 1986.

Le ministre responsable du Sport amateur, le sénateur Ray Perrault, qui présidera la délégation canadienne qui se rendra à Stockholm, en reste persuadé. La semaine prochaine, il tentera de convaincre le comité exécutif de la Fédération internationale de soccer (FIFA) de confier au Canada l'organisation de la Coupe du monde en 1986.

Et bien qu'il semble que le Mexique ait une longueur d'avance sur ses deux concurrents — les Etats-Unis et le Canada — le sénateur Perrault estime que le Canada est bon deuxième alors que nous en sommes au dernier droit.« Laissez-moi vous dire que bien des courses se gagnent dans le dernier droit », affirme le ministre.

Selon lui, le Canada a répondu à toutes les objections que le comité technique de la FIFA avait soulevées et est prêt à reconvertir au gazon naturel tous les stades de compétition et à ajouter des stades pour satisfaire à la norme minimale de la FIFA, un minimum de 12 lieux de compétition.

En plus des neuf stades déjà utilisés par les équipes de la Ligue canadienne de football, des matches pourraient avoir lieu au Parc Jarry à Montréal, au Varsity Stadium de Toronto, au Clarke Satdium d'Edmonton et au Empire Stadium de Vancouver.

Le sénateur Ray Perrault

De plus, le sénateur Perrault croit qu'il sera possible de convaincre les membres du comité exécutif de la FIFA que les grandes distances que devront franchir les athlètes pour se rendre d'un site de compétition à l'autre ne constituent pas vraiment un obstacle en raison des liaisons aériennes nombreuses et faciles.

« En Espagne, il fallait 16 heures d'autobus pour se rendre de Barcelone à Madrid. Au Canada, en 16 heures, on peut se rendre en avion de Vancouver à Halifax, revenir à Vancouver pour finir à Edmonton », a soutenu le sénateur Perrault.

Le ministre s'est dit encouragé par sa rencontre, au début du mois, avec deux représentants de la FIFA dont son secrétaire général, Joseph Blatter, qui l'ont assuré que le Canada conservait encore toutes ses chances et devait se rendre à Stockholm pour plaider sa cause auprès du comité exécutif.

Le sénateur Perrault a fait remarquer que la soumission du Canada avait été considérée comme excellente du point de vue technique par le comité technique de la FIFA et qu'il ne fallait rien voir de négatif dans le fait que ce comité ait décidé de ne pas faire une tournée d'inspection au Canada.

D'autre part, le ministre a indiqué que la présentation de la Coupe du monde au Canada en 1986 pourrait rapporter quelque $270 millions pour l'économie canadienne, pour des investissements d'environ $50 millions.

Quelque 150,000 touristes étrangers viendraient au Canada ainsi que de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement.

La préparation de la candidature canadienne aura coûté quelque $150,000 aux contribuables canadiens, ce que le ministre estime être un très bon investissement pour le Canada puisque même si la FIFA décidait de confier l'organisation de la Coupe du monde à un autre pays, le Canada pourrait poser sa candidatre à nouveau en 1990 ou 1994.

Le comité exécutif de la FIFA décidera vendredi prochain, le 20 mai, du pays qui présentera la Coupe du Monde en 1986 en remplacement de la Colombie qui s'est désistée.

affaires sociales

■ *Vous connaissez un aphasique?*

Le ministère des Affaire sociales vient de lancer une brochure d'une trentaine de pages intitulée *Vous connaissez un aphasique?*. Rédigée par un groupe d'orthophonistes spécialisés en rééducation de l'aphasie à Montréal, cette brochure se définit comme un outil d'information et de sensibilisation auprès du grand public, en particulier l'entourage du malade. Plusieurs personnes se font une fausse idée de l'aphasie: elle n'est pas une maladie mentale, mais un trouble de langage. L'aphasique est quelqu'un qui, à la suite d'un traumanisme crânien, une tumeur cérébrale ou un accident cérébrovasculaire, a perdu totalement ou partiellement la capacité de communiquer. Plus le traitement débute tôt, plus il y a de chances de rééduquer l'aphasique: on obtient les meilleurs résultats entre le deuxième et le sixième mois après l'apparition de l'aphasie. Dans la seule région de Montréal, il y aurait environ 500 nouveaux cas d'aphasie par année. Les personnes intéressées à cette brochure peuvent se la procurer auprès de la Direction des communications du ministère des Affaires sociales.

■ *Le Centre de référence*

Le Centre de référence du Grand Montréal a répondu en 1982-1983 à 65,821 appels, soit une augmentation de près de 4,500 par rapport à l'an dernier. Les demandes relatives à l'assistance financière ont augmenté de 22 % tandis que les appels pour diverses formes de dépannage ont enregistré une hausse de 21 %. Environ 17 % du total des demandes reçues portaient sur des problèmes liés directement au manque de revenus. Le Centre prépare présentement l'édition 1984 du Répertoire des services communautaires du Grand Montréal dont la publication est prévue pour le début de l'automne. Il fournit, à qui en fait la demande, des renseignements sur les ressources communautaires et oriente vers l'agence appropriée toute personne qui cherche une réponse à ses besoins. Il suffit de composer le 931-2292.

■ *Les blessés ne paient plus*

Le comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CRSSSMM) à facturer la ville de Montréal pour le coût d'un transport par ambulance à l'occasion d'un incendie ou d'un sinistre sur le territoire du Montréal métropolitain, et ce rétroactivement au 1er octobre 1982. Le Centre remboursera donc le montant de toute facture déjà acquittée de transport ambulancier pour les blessés d'incendie ou de sinistre. Pour tout renseignement ou réclamation, il faut composer le 286-5509.

■ *Medic-Alert*

Plus d'un million de Canadiens font confiance à Médic-Alert. Enregistrés sur ordinateur, les dossiers médicaux confidentiels des membres de la fondation sont disponibles en cas d'urgence 24 heures sur 24. Ce service est actuellement perturbé à cause de la négligence de certains membres: ils oublient de communiquer leurs changements de noms ou d'adresse. A compter du 1er août prochain, les membres fautifs verront leur nom rayé de la liste. La Fondation invite toutes les personnes atteintes de maladies chroniques ou d'allergies susceptibles de requérir des soins spéciaux, à porter un insigne, bracelet ou médaillon Médic-Alert: cela permet d'établir rapidement un diagnostic et un programme de soins, même si la personne est inconsciente.

Renée Rowan

Des chalutiers néo-écossais à Madelipêche?

Le centre de recherche des pêches et d'océanographie sera situé à Mont-Joli

GASPÉ (PC) — Avant qu'Ottawa n'annonce hier des investissements de $ 71 millions pour le développement des pêches dans l'Est du Québec — Bas Saint—Laurent—Gaspésie, le grand responsable de la restructuration des pêches dans l'Est du Canada, M. Michael Kirby, avait évoqué la possibilité d'assurer l'exploitation de Madelipêche avec des chalutiers de la Nouvelle-Écosse si le Québec ne remettait pas à cette entreprise les bateaux qu'il lui a saisis.

C'est du moins ce que M. Kirby aurait laissé entendre lors d'une rencontre la semaine dernière à Québec avec le ministre québécois responsable des Pêches, M. Jean Garon.

L'investissement annoncé hier à Gaspé par le ministre fédéral des Pêcheries, M. Pierre de Bané, fait partie du plan de relance de $ 224.5 millions annoncé la semaine dernière pour l'Est du Québec et la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

M. de Bané a annoncé notamment la création d'un centre de recherche en pêcheries et en océanographie, au coût de $ 20 millions, à Mont-Joli. Ce centre de dimension internationale sera parmi les trois premiers au Canada.

De plus, $ 29 millions seront consacrés au développement des infrastructures et $ 13 millions à la modernisation de la flotte de pêche.

M. Garon, interrogé hier au téléphone sur la portée des projets de M. Kirby, a tenu à minimiser les propos de ce dernier en disant qu'il s'agissait plutôt d'une boutade.

Des rumeurs persistantes circulent à Québec voulant que des représentants de la Fédération des Pêcheurs unis (PUQ) séjournent actuellement en Nouvelle-Écosse à la recherche de chalutiers à louer.

Madelipêche a cessé ses opérations parce que sa maison-mère, la Fédération des PUQ, qui s'occupait de la vente de sa production, ne lui a jamais versé des recettes de $ 2,7 millions qu'elle luidevait.

Le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui détenait la première hypothèque sur les cinq bateaux de Madelipêche, a ensuite procédé à leur saisie afin, soutient M. Jean Garon, de permettre la reprise des activités de pêche aux Îles.

Le gouvernement fédéral, par le biais de son ministre des Pêches, M. Pierre de Bané, avait proposé son aide financière à Madelipêche à condition que Québec rende ses chalutiers à l'entreprise.

M. Garon a refusé de se rendre à cette condition, ne voulant pas cautionner, dit-il, l'administration actuelle de l'entreprise des Îles qu'il qualifie de « troublante ».

Il avait plutôt réclamé de M. de Bané qu'il accepte de transférer les permis de pêches des navires de Madelipêche au gouvernement québécois pour la pêche puisse reprendre.

Devant cette impasse, M. Michael Kirby, chargé par Ottawa de repenser toute l'industrie de la pêche dans l'Est du pays, avait accepté jeudi dernier de rencontrer M. Jean Garon.

C'est lors de cette rencontre que M. Kirby aurait dit à M. Garon, à la blague, selon ce dernier, qu'Ottawa pourrait très bien fournir les fonds nécessaires à la relance de Madelipêche et louer en Nouvelle-Écosse les bâteaux devant lui permettre de reprendre ses activités de pêche.

Québec resterait ainsi avec ses cinq bateaux sur les bras, sans posséder les permis requis pour leur faire prendre la mer.

M. Garon ne croit pas que le fédéral puisse poser un tel geste. On précise au sein du gouvernement que si Ottawa procédait de cette façon, ce serait interprété comme une véritable déclaration de guerre.

Les tarifs du Nid-de-Corbeau

L'opposition réclame des subventions pour les agriculteurs des Prairies

OTTAWA (PC) — En dépit de l'opposition du Québec, le gouvernement fédéral devrait accorder des subventions aux agriculteurs de l'Ouest à la faveur des changements qu'il apportera aux tarifs du Pas-du-Nid-de-Corbeau, pour le transport des céréales des Prairies.

Tel est l'avis exprimé vendredi par l'ex-ministre des Transports sous Joe Clark, M. Don Mazankowski, député de Vegreville et critique conservateur aux Communes en matière de transport des céréales.

Le seul député conservateur du Québec, M. Roch LaSalle, qui avait applaudi aux concessions annoncées par Ottawa pour satisfaire le Québec, a soutenu en entrevue qu'il savait depuis longtemps qu'il lui serait difficile d'endosser la position de son parti à ce sujet, mais il a préféré remettre à plus tard un engagement plus concret de sa part.

Selon M. Mazankowski, Ottawa devrait laisser le choix aux céréaliers d'obtenir les subventions fédérales ou de pouvoir compter sur des coûts de transports moins considérables. La semaine dernière, se rendant au tollé de protestations soulevé au Québec par son projet, le ministre Pepin indiquait que les $650 millions de subventions annuelles qu'Ottawa accordera à l'avenir pour compenser les hausses de tarifs, iront en totalité aux compagnies de chemins de fer. Dans sa version originale, le projet fédérai prévoyait que ces sommes seraient distribuées également entre les fermiers et les compagnies ferroviaires.

Au Québec, la Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire avait mené campagne pour dénoncer ces subventions qui, estimait-elle, permettrait aux éleveurs de l'Ouest d'augmenter leur production en réduisant artificiellement le prix des provendes dans les Prairies.

« Je ne sais pas sur quoi ils basent leur argument », d'expliquer M. Mazankowski, ajoutant que, selon lui, le changement des tarifs n'aura pas d'impact sur les producteurs du Québec. « Si on subventionne les producteurs, cela peut procurer un avantage aux éleveurs de l'Ouest, mais c'est justement pour cela que ce débat est engagé. Les éleveurs et le secteur de la transformation des Prairies ont été désavantagés par le tarif et cela ne ferait que rétablir l'équilibre, » a-t-il dit.

De l'avis du gouvernement, une hausse des tarifs à laquelle s'opposent farouchement les néo-démocrates, est nécessaire pour permettre des investissements de plus $9 milliards d'Ottawa et de $16.5 milliards des compagnies dans la réfection d'un réseau ferroviaire devenu désuet.

Actuellement, les fermiers ne paient que le cinquième des frais réels de transports, ce qui provoque des déficits croissants pour les compagnies ferroviaires.

MINE DE RIEN

Notes sur la violence symbolique

Jean-Pierre Desaulniers
Philippe Sohet

Ce livre porte sur l'état de violence discret, mais sensible et permanent entre les pressions d'une culture « modèle » qui stimulent l'intégration sociale et les formes de « résistance symbolique » faites d'acceptations limitées.

12$

En vente dans les librairies

Éditions coopératives Albert Saint-Martin
5089 rue Garnier, Montréal H2J 3T1

guérin
l'éditeur qui édite

Arc-en-ciel mathématiques
Collection **AECM** *pour le cours primaire*

Raymond Paquet (1er cycle)
Hilaire Deslauriers (2e cycle)

En vente dans toutes les librairies

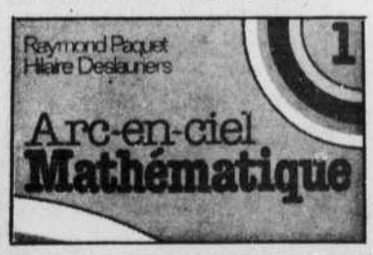

	NIVEAUX					
	1	2	3	4	5	6
• cahiers (2) de l'élève (périssables)	✓	✓				
• volume de l'élève			✓	✓	✓	✓
• guide du maître	✓	✓	✓	✓	✓	✓
• examens (5) par niveau	✓	✓	✓	✓	✓	✓
• épreuves (25) par niveau	✓	✓	✓	✓	✓	✓
• fiches 90 par niveau (environ)			✓	✓	✓	✓

Pour la première fois, une collection francophone offre un ensemble complet d'outils pour l'enseignement de mathématiques. Voyez plutôt! Cette collection est entièrement conforme au nouveau programme de mathématique du ministère de l'Éducation du Québec (M.E.Q., octobre 1980).

guérin Éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Marshall: à la province de payer

OTTAWA (PC) — Toute indemnité compensatoire payée à Donald Marshall, pour son emprisonnement de 11 ans pour un meurtre qu'il n'a pas commis, doit provenir du gouvernement provincial et non du fédéral, a déclaré vendredi le ministre de la Justice, M. Mark Macguigan.

« C'est une habitude au Canada de demander au gouvernement fédéral de compenser pour les faiblesses des gouvernements provinciaux », a dit M. MacGuigan aux journalistes.

La condamnation de M. Marshall pour le meurtre de Sandy Seale, en 1971, a été annulée cette semaine par la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse à la suite d'une demande de révision par Jean Chrétien à l'époque où il était ministre fédéral de la Justice.

Paraissez plus jeune *... naturellement!* **avec la *méthode***
Marie Soleil
esthéticienne

Au salon: LE LIFTING NATUREL de MARIE SOLEIL. Une remarquable cure anti-rides employant une technique exclusive d'application du serum au collagène afin de rehausser ses effets rajeunissants. **Résultats visibles** et durables; une fermeté "choc": oval figure et cou, tour de l'oeil, rides naissantes ou profondes. **Consultation sur rendez-vous: 271-7649.**

À domicile: Le coffret **"LIFTING NATUREL". ÉCONOMIQUE, EFFICACE.** Le nécessaire complet pour 10 traitements au collagène à domicile. Contenu: 10 ampoules de serum + 1 crème 2 oz + le mode d'emploi **"Méthode Marie Soleil".** Prix: **$74.95** seulement (65.90 + 5.93 taxe + 3.12 frais de port).

Bon de commande

Envoyez-moi votre coffret "Lifting Naturel" tel que décrit ci-dessus.
MARIE SOLEIL Esthétique, 1064 ouest, rue Laurier, Outremont, P.Q. H2V 2K8.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....CODE POSTAL.....

Ci-joint mon chèque ☐ mandat ☐ au montant de $74.95

Les cahiers spéciaux du Devoir

La ville a-t-elle besoin de ses monuments?

Un article de Jean-Claude Leblond, journaliste, à paraître dans le cahier spécial sur l'ARCHIFÊTE, le 19 mai prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant **Francine Gingras, au 844-3361.**

LE DEVOIR
211, rue Saint-Sacrement
Montréal, QC H2Y 1X1

en bref...

■ Un incendie criminel

La police de la CUM a confirmé que l'incendie survenu tôt hier matin, dans une succursale de la Banque Royale, rue Bélanger dans le nord de la métropole, était d'origine criminelle. Deux foyers d'incendie ont été allumés dans l'édifice de trois étages qui comporte des appartements aux deux derniers, l'un dans la cage de l'escalier, l'autre au sous-sol. L'agent Réal Cantin, porte-parole de la police, refuse toutefois de parler d'une bombe incendiaire. Il se serait alors agi de la quatrième bombe découverte en moins de 10 jours à Montréal.

■ Pourquoi les Canadiens?

OTTAWA (d'après CP) — Les Etats-Unis devraient payer pour une campagne fédérale d'information « biaisée » qui fait la promotion du programme d'essais de missiles Cruise, en Alberta, a réclamé hier aux Communes M. Terry Sargeant, critique néo-démocrate à la Défense. Plus tôt, M. Stan Hudecki, adjoint parlementaire du ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, avait expliqué que si les Etats-Unis s'étaient engagés à défrayer le coût des tests une fois ceux-ci approuvés, il revenait aux contribuables canadiens de payer pour une campagne destinée à contre-balancer l'attitude « biaisée » des médias.

■ Plaisanterie peu appréciée

CHICOUTIMI (d'après PC) — Des militants péquistes du comté de Roberval ont trouvé un moyen original, mais peut-être dangereux, de faire connaître leur mécontentement face à l'attitude du gouvernement du Québec lors des dernières négociations avec le secteur public et parapublic. Ils ont fait parvenir une lettre falsifiée à 6,000 membres du PQ où le premier ministre René Lévesque se disait content d'avoir pu mater les syndiqués et annonçait que son gouvernement étudiait un projet de loi lui permettant de prolonger son mandat sans déclencher d'élections. Une enquête serait en cours pour découvrir les auteurs de cette mauvaise plaisanterie.

■ Le plomb dans l'essence

OTTAWA (d'après PC) — Plus de 200 personnes et organismes ont soumis, avant la date-limite du 10 mai, des mémoires au sujet du projet d'Environnement Canada pour réduire graduellement, voire éliminer complètement, la teneur en plomb dans le carburant, responsable à elle-seule de 62 % de la pollution par plomb dans l'atmosphère. Le ministère se propose de prendre connaissance de ces mémoires, en provenance surtout de fabricants d'autos, de compagnies pétrolières et de groupes écologiques, avant de faire des recommandations.

■ Socialistes et emploi

QUÉBEC (d'après PC) — Le Mouvement socialiste, dont les quelque 1,000 membres favorisent l'indépendance politique du Québec, dénonce les politiques du gouvernement Lévesque en matière d'emploi dans la campagne qu'il mène sur la promotion de l'emploi. Le Mouvement préconise, comme un des remèdes au chômage, la réduction de la semaine de travail à 35 heures sans perte de salaire de façon à libérer plusieurs milliers d'emplois, et un fonds d'investissement financé par les impôts sur les profits et les fortunes, sous contrôle syndical et populaire.

■ Mulroney absent du débat

OTTAWA (d'après PC) — L'homme d'affaires montréalais Brian Mulroney ne participera pas à un débat télévisé réunissant tous les candidats au leadership du Parti conservateur, peu importe les circonstances, a fait savoir hier son conseiller principal, M. Michel Cogger, qui a précisé que la date du débat était mal choisie: seulement trois jours avant le début du congrès. « C'est une obstruction évidente au déroulement du congrès, a-t-il dit. Qui a besoin d'un débat télévisé, un dimanche en plus, alors qu'un débat de fond doit avoir lieu pendant trois à quatre jours? »

■ Prudence aux religieuses

CITÉ du VATICAN (d'après AFP) — Jean-Paul II a mis en garde hier les religieuses contre le « radicalisme socio-politique ». Le Pape, qui s'adressait aux supérieures générales des ordres religieux réunis en assemblée à Rome, a reconnu « parfois nécessaire » le fait que des religieuses « créent des communautés plus restreintes pour répondre aux besoins plus pressants des pauvres de certaines régions ». Mais il les a invitées à « interpréter à la lumière de l'Evangile l'option pour les pauvres et pour les victimes de l'égoïsme des hommes, sans céder au radicalisme socio-politique qui, tôt ou tard, produit des effets contraires à ceux que l'on souhaite et engendre de nouvelles formes d'oppression ».

L'affaire Air Canada aux Communes

Pat Nowlan parle de ristournes de $3,6 millions; M. McGuigan et J-L. Pepin refusent d'en parler

OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) fait-elle enquête actuellement à Air Canada pour déterminer si le président du conseil d'administration de cette société d'État, M. René Amyot, a « frauduleusement conspiré » avec trois hommes d'affaires de Montréal dans le but de toucher « des ristournes secrètes de $3.6 millions » à la suite du déménagement du siège social de la compagnie ?

C'est ce qu'a voulu savoir hier aux Communes le critique conservateur en matière de transports, M. Pat Nowlan, qui a demandé en vain au ministre des Transports, M. Jean Luc Pepin, de confirmer ses appréhensions.

En revenant à la charge avec une nouvelle série de questions sur Air Canada, M. Nowlan a laissé entendre que les trois personnes impliquées dans cette affaire étaient un promoteur immobilier, M. Isaac Gelber, M. Bernard St-Jacques, tous deux de Montréal, et Me Pierre Jolicoeur, un avocat de Québec.

Une fois encore, M. Nowlan a fui les journalistes à sa sortie des Communes pour éviter d'avoir à répéter devant eux les allégations qu'il venait de formuler aux Communes sous la protection de l'immunité parlementaire, donc à l'abri de toute poursuite en diffamation.

Le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, n'a pas comenté ces nouveaux propos de M. Nowlan, et il a précisé qu'il ne le ferait pas tant que l'enquête de la GRC ne serait pas terminée. « Ce n'est pas la tradition au pays et j'espère que ce ne le sera jamais », a-t-il expliqué, en mettant M. Nowlan en demeure de tenir compte de son rôle de député avant de porter de telles accusations.

« De toute évidence, ces questions sont posées pour des raisons politiques », a soutenu le ministre de la Justice à sa sortie de la Chambre. On ne peut prévoir quand se terminera l'enquête de la GRC, a-t-il ajouté.

En Chambre, M. Nowlan a expliqué que « devant la nonchalance incroyable du premier ministre, qui permet à son ami de rester en poste pendant l'enquête », il avait cru bon de revenir à la charge. « Le gouvernement semble plus préoccupé de la réputation de ses amis politiques que de celle d'Air Canada », a soutenu M. Nowlan aux Communes.

Mardi prochain, le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, reprendra devant la commission parlementaire sur les transports le témoignage qu'il avait commencé la semaine dernière, lors de la dernière séance de cette commission.

À cette occasion, MM. Taylor et Amyot s'étaient ouvertement contredits sur le processus par lequel Air Canada avait choisi Place Beaver Hall comme nouveau siège social au coût de $ 31.7 millions. M. Amyot, qui aurait préféré un autre édifice, celui proposé par First Quebec, avait soutenu qu'il n'avait pas été consulté sur le choix du nouveau siège social et que les dirigeants d'Air Canada avaient porté leur choix sur des bureaux moins avantageux en dépit d'une étude qui favorisait First Quebec.

Pour M. Taylor, l'auteur de l'étude, la firme A. E. LePage, avait finalement porté son choix sur Place Beaver Hall dans la version finale de son étude après qu'Air Canada eut mis l'accent sur le critère de la sécurité de l'investissement. Quant au promoteur Gelber, il a soutenu par le passé qu'Air Canada avait payé $ 10 millions de trop en favorisant le projet de Place Beaver Hall de la société Trizec.

C'est en septembre qu'Air Canada amménagera ses bureaux dans 10 étages de Place Beaver Hall, qui sera rebaptisée à cette occasion Place Air Canada. Le coût du contrat de location se chiffre par $ 31.7 millions.

Le mois dernier, des agents de la GRC avaient effectué des perquisitions aux bureaux et à la résidence de M. Amyot. À cette occasion, le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, avait expliqué que ces perquisitions avaient pour but de faire la lumière sur des rumeurs de malversation qui étaient nées du choix des nouveaux bureaux de la société de la Couronne.

Jusqu'à maintenant, la GRC, le gouvernement et M. Amyot n'ont pas soufflé mot des détails de cette enquête. M. Amyot occupe à temps partiel le poste de président du conseil d'administration d'Air Canada, poste pour lequel il touche de $ 80,000 à $ 90,000 d'émoluments par année.

Hier, M. Nowlan a voulu savoir pourquoi le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, avait appelé M. Amyot avant les perquisitions pour l'informer de l'enquête en cours. M. MacGuigan n'a pas répondu à sa question, pas plus que M. Pepin.

A la Commission d'enquête sur des accidents de travail

Expro se propose de faire reprendre certains témoignages

VALLEYFIELD (PC) — Après avoir été un spectateur plutôt passif aux trois premières semaines d'audiences publiques, la compagnie Expro de Saint-Timothée a décidé hier de passer à la contre-offensive.

A la septième journée des travaux de la commission d'enquête sur la santé et la sécurité des établissements des Produits chimiques Expro, Me Michel Décary, avocat de l'entreprise, a indiqué que des témoins seraient appelés au cours des prochains jours à venir rectifier certaines affirmations faites cette semaine aux audiences publiques présidées par le juge René Beaudry.

Cette nouvelle attitude de la compagnie, qui tranche avec la ligne de conduite adoptée précédemment, s'explique par les témoignages antérieurs qu'Expro juge à sens unique et généralement favorables à la CSN.

Ne se jugeant pas responsable des événements antérieurs à la prise de possession du 19 mars 1982, Expro avait décidé de n'intervenir dans les travaux de la commission qu'au moment de l'examen des incidents survenus depuis qu'elle est propriétaire de l'entreprise.

Ainsi, les affirmations de certains témoins sur le peu d'améliorations apportées depuis aux installations qui, dans le passé, ont été le théâtre de graves accidents, ont fait réagir dès cette semaine les avocats d'Expro, qui se sont mis à exiger plus de rigueur dans l'interrogatoire des témoins.

Hier après-midi, Me Décary a précisé que des témoins viendront ultérieurement expliquer les mesures actuelles de sécurité et certaines pratiques de sécurité dans le transport de chaudières d'éther, la méthode d'évaluation des tests de vapeur, les mises à terre de certaines installations et les cours de formation aux employés.

Permise par le juge Beaudry, cette intervention patronale a irrité le défendeur syndical, M. Claude Mainville, qui a proposé à Me Décary de se rendre dans le box des témoins s'il voulait faire des déclarations publiques.

Après avoir rejeté les arguments syndicaux, le jue Beaudry a affirmé que la mise au point du représentant de l'entreprise était pertinente au débat.

Pendant toute la journée d'hier, Me Décary et M. Mainville ont argué sur la procédure et la pertinence des questions aux témoins, ce qui a amené le juge Beaudry à leur demander de garder le « calme ».

Faisant directement allusion à la présence de l'avocat montréalais, qui était remplacé depuis deux semaines par deux collègues, M. Mainville a fait remarquer: « Ça allait bien avant aujourd'hui, M. Beaudry, il n'y avait pas d'avocasserie ».

En matinée, un témoin, M. Paul Boyer, avait relaté qu'il avait dû subir une baisse de salaire à la suite d'une rétrogradation survenue après une absence de sept mois résultant de brûlures subies lors de l'explosion du 26 août 1980.

« Je n'ai pas perdu d'avantages sociaux mais j'ai eu une baisse de salaire parce qu'avant l'accident, j'étais chef enrobeur et qu'à mon retour, j'ai été nommé concierge, à un salaire moindre », a déclaré le seul survivant de l'explosion. La déflagration, qui a fait deux morts et deux blessés, est survenue au moment où l'entreprise appartenait à la Corporation des produits chimiques de Valleyfield (CPCV).

Le témoin a soutenu qu'il n'y avait pas de secours d'urgence au moment de l'accident qui s'est produit peu après minuit. « Il n'y avait personne de compétent pour s'occuper des tragédies pendant notre quart de travail », a-t-il dit.

Toutefois, la compagnie a précisé, pendant une pause, que des mesures avaient été prises depuis pour assurer en tout temps des soins d'urgence aux victimes d'accidents de travail.

Plusieurs artistes participent au marathon du sourire

Une centaine d'artistes ont déjà promis leur participation au Marathon du sourire qui se poursuivra demain, entre 10 et 22 heures, au Complexe Desjardins.

Ce spectacle de 12 heures, organisé par le Comité provincial des malades, a pour but, d'une part, de recueillir des fonds pour permettre au Comité de poursuivre son travail et, d'autre part, d'informer le public des besoins des 60,000 personnes handicapées, malades ou âgées qui vivent à longueur d'année dans 600 établissements de santé à travers le Québec.

Le président du Comité, M. Claude Brunet, sera sur place toute la durée du marathon pour remercier ceux et celles qui continuent à l'aider dans ses démarches pour la défense des droits des malades. Il invitera également la population à signer une requête auprès du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson.

Cette requête vise deux choses: empêcher la fermeture, pour les mois d'été, de près de 1,800 lits dans les hôpitaux généraux et obtenir l'ouverture d'environ 800 lits en centres de soins prolongés, ce qui dégagerait autant de lits dans les hôpitaux généraux. Chaque lit ainsi libéré permettrait de soigner, au cours d'une année, plus de 35 cas de courte durée, mentionne la requête.

Normes trop exigeantes pour les agriculteurs

QUEBEC (PC) — Le règlement sur l'environnement est trop sévère et va provoquer la fermeture de plus de la moitié des exploitations agricoles, a soutenu hier devant une commission parlementaire le député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu.

Le député participait à l'Assemblée nationale à la période du vendredi dite « question avec débat », qui portait hier sur la protection de l'environnement en milieu agricole.

M. Mathieu a affirmé que le règlement du ministère de l'Environnement avait un impact économique important parce qu'il imposait aux éleveurs des normes tellement sévères que ceux-ci considéraient qu'il leur faudrait investir de $25,000 à $50,000 pour s'y conformer.

Le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette a nié énergiquement cette affirmation. Sur les 38,000 éleveurs de toutes sortes au Québec, 18,000 sont soumis au règlement et 13,000 ne s'y conforment pas, a-t-il précisé.

Le problème c'est d'éviter que les fumiers de porc et de bovin entrent en contact avec les cours d'eau. Le règlement exige des producteurs de plus de 50 animaux qu'ils se dotent de fosses d'entreposage, faites de béton parfaitement étanche, et donc dispendieuses, afin que le purin n'aille pas contaminer les sources d'eau phréatiques sous la terre.

Les agriculteurs voudraient que le règlement soit adouci et qu'il permette, comme en Ontario, l'emploi d'un béton de moins grande étanchéité. Comme ce béton est moins dispendieux, les éleveurs d'Ontario sont en position de faire concurrence à ceux du Québec.

M. Ouellette a admis ce fait mais a révélé qu'en Ontario on commence à s'inquiéter et à se poser de sérieuses questions sur les risques de contamination des sources d'eau souterraines. Des hauts fonctionnaires ontariens sont en communication avec ceux du Québec à ce sujet, a révélé le ministre.

Si le gouvernement reconnait que, en matière de dépollution, il doit aider les municipalités, s'il reconnait qu'il doit aider la grande entreprise et les usines de papier, il devrait aussi aider les agriculteurs, a soutenu M. Mathieu, soulignant que les programmes d'aide aux municipalités comportaient des subventions variant de 75 à 90 % des coûts.

Le député a accusé le gouvernement de faire de la politique avec cette question.

Blitz de financement
Dimanche 15 mai

Parti Québécois

La voie de la lucidité et du réalisme passe par l'indépendance.

René Lévesque

Un parti qui nous rassemble

pour un pays qui nous ressemble

Participez à la campagne de financement ! Devenez membre du Parti québécois !
Contactez votre association de comté ou appelez, à Montréal, 270-5400 ou, sans frais, 1-800-361-9812

Des repères pour comprendre

les problèmes économiques et sociaux du monde contemporain

Une nouvelle collection de poche
Chaque titre
128 pages, 5,95$

Olivier Pastré — L'informatisation et l'emploi
Michel Durand — La Bourse
Jean-Pierre Angelier — Le nucléaire
Jacques Fontanel — L'économie des armes

repères

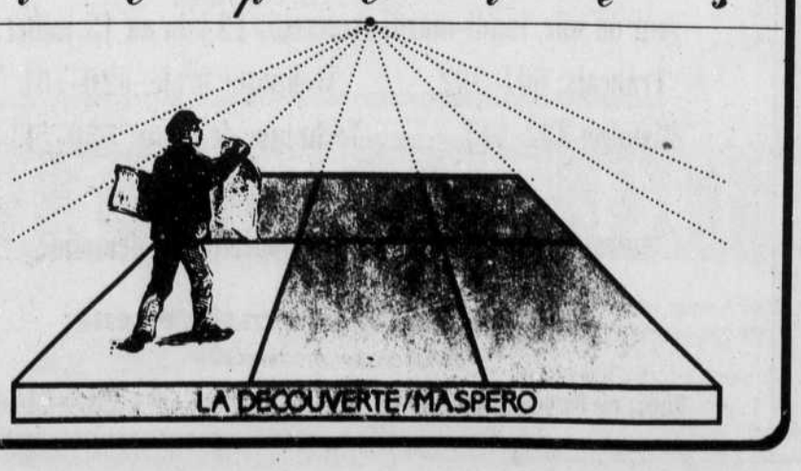

Salvador: Reagan en voie de convaincre le Congrès

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan semble réussir peu à peu à convaincre le Congrès de la nécessité de renforcer l'aide militaire et économique au Salvador pour faire échec à ce que la Maison-Blanche appelle « la subversion communiste dans le jardin des États-Unis ».

Toutefois, les responsables américains soulignent qu'il n'est pas question que les États-Unis s'engagent plus avant militairement au Salvador. Ainsi le gouvernement américain devant les craintes d'un nouveau Vietnam exprimées par plusieurs parlementaires s'est engagé à respecter la limite des 55 conseillers militaires américains envoyés sur le terrain au Salvador pour l'entraînement des troupes de ce pays.

Alors qu'il y a quelques mois le président américain se heurtait à une intransigeance absolue de la Chambre des représentants à majorité démocrate pour un accroissement de l'aide militaire au Salvador, les derniers votes des commissions du Congrès chargées des attributions budgétaires ont reflété un large consensus des deux partis, républicain et démocrate, en faveur des exigences de la Maison-Blanche.

Ainsi pour l'année en cours, le Congrès a déja approuvé $56 millions (US) et la commission des Affaires étrangères du Sénat a approuvé, par un compromis des deux partis cette semaine, l'octroi de $20 millions pour l'entraînement des troupes salvadoriennes aux États-Unis. L'adoption de ce montant ne devrait poser ainsi aucun problème à la Chambre.

Le président Reagan réclame au total pour cette année $136 millions, mais à la Maison-Blanche on estime que le montant de $76 millions constituera un compromis « raisonnable ».

Le gouvernement américain a en outre obtenu le vote par le Congrès de l'aide économique réclamée pour le Salvador, soit $140 millions.

Le succès relatif du président Reagan dans son action pour soutenir le régime salvadorien est cependant fonction de certaines conditions. En particulier l'aide militaire votée par le Congrès est directement liée pour la première fois à l'ouverture de négociations entre le gouvernement salvadorien et tous les partis d'opposition.

Dans le compromis élaboré par les deux partis et les conseillers de la Maison-Blanche, la Chambre des représentants à majorité démocrate obtient pratiquement le droit de veto sur l'octroi de l'aide au Salvador au cas où le gouvernement américain ne serait pas en mesure de donner des preuves que les négociations pour un règlement politique de la crise dans ce pays progressent.

Cependant, il semble qu'il existe un réel malentendu entre le gouvernement américain et le Congrès sur la signification de telles négociations, que la Maison-Blanche d'ailleurs appelle par euphémisme « dialogue ».

Pour le président Reagan, en effet la guérilla ne pourra en aucune manière partager le pouvoir avec le régime « démocratiquement » élu tandis qu'un grand nombre de congressistes estiment qu'il convient de tenter d'associer les rebelles à la vie politique au Salvador.

En attendant la lutte sur le terrain paraît se durcir et donner lieu par contrecoup à une propagande accrue des deux côtés, estime-t-on à Washington.

Le département d'Etat a notamment confirmé vendredi qu'au moins 16 civils et militaires salvadoriens avaient été tués à la suite d'une attaque de la guérilla contre le village de Cinquera, dans le département de Cabanas.

L'Église réclame l'ouverture d'un dialogue entre toutes les parties

La junte chilienne est de plus en plus isolée

SANTIAGO (AFP) — Près de dix ans après le coup d'État militaire de septembre 1973, la junte du général Pinochet est confrontée à un mouvement massif de contestation, aux développements imprévisibles, estiment les observateurs à Santiago.

L'Église a ainsi fait entendre sa voix, hier, dans le concert de protestations qui monte dans le pays, pour réclamer l'ouverture d'un « dialogue d'urgence, avec la participation de tous », pour faire face à « la crise sociale que traverse le pays ».

Au surlendemain des manifestations de rue ouvrières et estudiantines, qui ont fait deux morts, le nouvel archevêque de Santiago, Mgr Juan Francisco Fresno, a estimé que le Chili risque de « faire face à une situation de tension extrême, qu'aucune personne de raison ne peut souhaiter ».

L'archevêque a condamné les violences sporadiques, de même que « les excès » commis par les forces de l'ordre dans les manifestations de mercredi, à l'occasion de la « journée de protestation civile » lancée par les syndicats, interdits ou tolérés par le régime du général Augusto Pinochet.

De son côté, le gouvernement a affirmé qu'il allait traduire devant les tribunaux ordinaires les instigateurs de la journée. Le pouvoir semble ainsi écarter des mesures d'expulsion à l'égard de responsables syndicaux, ce qui fut sa politique en cas de troubles. Les syndicats avaient menacé de répliquer par une grève dans les mines de cuivre (qui fournissent la moitié des recettes d'exportation du pays) en cas d'expulsions.

La Confédération des travailleurs du Cuivre (CTC), qui était à l'origine de l'initiative, a affirmé que le succès de cette journée avait largement dépassé ses espérances.

La CTC réclame aussi l'ouverture d'un dialogue, de même que des partis du centre et de droite (interdits. comme toute formation politique, depuis 1977). Les formations de gauche pour leur part demandent la formation d'une Assemblée constituante, qui puisse préparer le retour du pouvoir aux civils.

La presse souligne le « sombre panorama » qui s'ouvre pour le pouvoir, dont elle souligne l'isolement croissant. Pour *El Mercurio*, le régime militaire doit faire face au défi le plus sérieux de son histoire, dix ans après le sanglant coup d'État qui renversa le président Salvador Allende.

La journée de « protestation civile » organisée mercredi s'est traduite à Santiago et dans plusieurs villes chiliennes par des manifestations d'une ampleur sans précédent sous le régime militaire.

« Maintenant le gouvernement ne pourra plus dire que les critiques ne viennent que de quelques groupuscules. C'est un mouvement massif, qui exprime le mécontentement collectif du pays », a déclaré M. Patricio Aylwin, dirigeant de la Démocratie-chrétienne.

Les affrontements violents qui se sont déroulés jusqu'à jeudi à l'aube dans la capitale, et qui se sont soldés par la mort de deux jeunes gens, tués par des tirs de la police, ont été accompagnés, dans tout le pays, par des manifestations de « désobéissance civile »: travail ralenti, grève des achats, extinction synchronisée des lumières dans les appartements, grève scolaire, concert de klaxons et de casseroles, notamment dans le quartier résidentiel à l'est de Santiago.

« Ces phénomènes, ouvertement subversifs, et les troubles auxquels ont participé des délinquants et des éléments extrémistes (...) dénotent une action préparatoire concertée », a indiqué un communiqué gouvernemental, selon lequel certains manifestants armés ont tiré contre les forces de l'ordre « avec l'intention de tuer ».

Le gouvernement a suspendu jeudi toutes les autorisations de port d'armes accordées à des particuliers, exception faite du personnel diplomatique et consulaire et des membres du gouvernement. Les affrontements, rappelle-t-on, ont fait, outre les deux morts, 11 blessés parmi les forces de l'ordre et se sont soldés par l'arrestation de quelque 550 personnes, dont 350 dans la capitale, notamment un prêtre et 34 séminaristes.

L'évêque auxiliaire de Santiago a toutefois salué jeudi la « magnanimité du gouvernement » après la révocation de deux policiers responsables de la mort d'un des manifestants. « Si on sanctionne systématiquement les forces de l'ordre quand elles provoquent des désordres, cela constituerait un nouveau progrès », a relevé Mgr Jorge Hourton.

Le ministre de l'Intérieur, le général Enrique Montero, a annoncé que les dirigeants syndicaux « devront répondre (de leurs actes) devant les tribunaux ». « Ils ont montré leur incapacité morale à sortir du chemin de la violence et de la subversion », a ajouté le ministre, qui a toutefois estimé que certaines propositions de l'opposition devront « à l'évidence » être prises en compte par le gouvernement.

L'influent quotidien *El Mercurio*, dans un éditorial, estime pour sa part que, face « au défi le plus sérieux » enregistré par la junte, celle-ci « doit regagner la confiance de ses partisans » par une plus grande ouverture politique. « La base politique du régime a changé, ajoute le journal, et le gouvernement semble le méconnaître ».

Le *Mercurio*, doyen de la presse d'Amérique latine, attribue notamment la vague de mécontentement au taux élevé de chômage, à la hausse du coût de la vie et à certains aspects de la répression qu'il juge particulièrement anormaux.

Les dirigeants syndicaux ont annoncé d'autres mouvements « encore plus intenses », en l'absence de démocratisation.

Des observateurs sont envoyés au Costa Rica

PANAMA (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères des pays du groupe de Contadora, réunis à Panama pour examiner la situation à la frontière sud du Nicaragua, ont décidé hier d'envoyer au Costa Rica une commission d'enquête composée de deux représentants de chaque pays du groupe (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama).

Le Costa Rica a accepté officiellement l'envoi de ces huit observateurs sur sa frontière avec le Nicaragua, afin qu'ils puissent y « constater et évaluer les faits ». Le ministre costaricien des Affaires étrangères, M. Ekhart Peters, a cependant précisé que cet accord ne signifiait pas que son pays renoncerait à sa demande de l'envoi d'une « force de paix » à sa frontière. Cette requête, a-t-il ajouté, n'est que suspendue dans l'attente du rapport des observateurs.

Les quatre ministres ont également décidé de convoquer les ministres des Affaires étrangères des pays d'Amérique centrale pour une réunion de trois jours à Panama à partir du 28 mai prochain.

Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, M. Jose Alberto Zambrano, aurait proposé l'envoi d'une « force de paix » à la frontière entre le Costa Rica et le Nicaragua, mesure qui répondait à la requête du Costa Rica devant l'Organisation des États américains (OEA).

Ses homologues mexicain, équatorien et colombien, rappelant l'objectif initial que s'est fixé en janvier dernier le groupe de Contadora — remplir une mission diplomatique destinée à rechercher une solution aux conflits par la voie politique — lui ont préféré une action diplomatique.

Aux termes du communiqué officiel publié à l'issue de cette réunion, les observateurs dépêchés au Costa Rica seront chargés d'examiner les faits, leurs circonstances et de proposer des recommandations.

Par ailleurs, l'expulsion par le Costa Rica de trois dirigeants de l'opposition armée au régime sandiniste du Nicaragua constitue un effort du gouvernement costaricien pour renforcer son image de pays neutre face à la guerre civile au Nicaragua, estiment les observateurs à San Jose.

Les expulsions, annoncées jeudi par le conseil de sécurité nationale du Costa Rica, frappent des dirigeants des deux principales organisations anti-sandinistes nicaraguayennes, les Forces armées révolutionnaires du Nicaragua (FARN), dirigées par Fernando Chamorro, et l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), d'Alfonso Robelo et Eden Pastora.

L'un des expulsés est justement le fils de M. Fernando Chamorro, du même nom que son père, qui est accusé d'avoir projeté et mené des opérations militaires contre le gouvernement de Managua.

Un autre expulsé est Cesar Aviles, membre de l'ARDE, qui, la semaine dernière, avait introduit en territoire costaricien un militaire nicaraguayen capturé par les forces de l'ARDE dans la zone frontalière.

maisons d'enseignement
Compétence: Francine Gingras 844-3361

St. Michael's
Université catholique, coéducationnelle.
l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts
COURS D'ANGLAIS
Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.
Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.
Écrivez à:
INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

McGill
Éducation permanente
Anglais, langue seconde
Programme intensif spécial d'anglais
du 16 juin au 19 août 1983
du lundi au vendredi de 9h à 15h
225 heures
Coût: 825 $
Conditions d'admission examen de classement les 6, 7, 8 juin 1983.
On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription.
Prochaine session: 26 septembre au 28 novembre.
Pour de plus amples renseignements:
Département de langues, 392-8301
Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214
adresse postale: 3461, rue McTavish
Montréal, Qué., H3A 1Y1.

QUÉBEC 83
20 JUIN
ÉLECTIONS PARTIELLES
Charlesbourg/Saguenay/Saint-Jacques
avis aux membres de la fonction publique

Tout membre du personnel de la fonction publique ou tout dirigeant d'organisme qui se livre à un travail de partisan, à l'occasion d'une élection, viole les dispositions de l'article 102 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c.F-3.1).

«102. Il est interdit à un membre du personnel de la fonction publique ou à un dirigeant d'organisme de se livrer à un travail de partisan au cours d'une élection fédérale ou provinciale. Celui qui contrevient au présent article doit être destitué.»

Cependant, l'article 103 stipule:

«103. Malgré l'article 102, rien n'empêche un membre du personnel de la fonction publique ou un dirigeant d'organisme d'assister à une réunion politique ou de verser, conformément à la loi, une contribution à un parti politique, à une association de comté ou à un candidat à une élection provinciale ou fédérale ou d'être membre d'un parti politique.»

Le fait d'agir comme membre du personnel électoral, à savoir: Directeur du scrutin, Secrétaire du scrutin, assistant du secrétaire du scrutin, scrutateur, secrétaire du bureau de vote ou préposé à l'information et au maintien de l'ordre, ainsi que le fait d'agir à titre de recenseur, de réviseur ou de secrétaire d'une commission de révision n'est pas considéré comme un travail partisan. Toutefois, le fait d'être représentant d'un candidat dans un bureau de vote constitue un travail partisan.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.

parce qu'un vote, ça compte
tenue d'un scrutin
financement des partis politiques
carte électorale
Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

L'Été de vos rêves...en voilier
d 20 heures de cours pratiques, matin, après-midi, soir et weekend.
d 3 mois de voile illimité, 6 heures ininterrompus à chaque jour.
d L'usage de quillard de 22 pieds d'une valeur de $20,000.
d Entretien et assurances inclus.
d À seulement 20 minutes du Centre Ville de Montréal.
ÉCOLE DE VOILE
Stefan Marshall
22 Avenue Coolbreeze
Pointe Claire, Québec. H9S 5G4
697-3267

COLLÉGIAL COURS D'APPOINT
CONSERVATOIRE LASSALLE
Permis no: 749569
ÉTÉ 1983
jour ou soir, lundi-mardi-mercredi: 13 juin au 13 juillet
Français: 601-902
Technique Orale: 620-101
Histoire: 332-111
Technique de Scène: 620-111
Philosophie: 340-101
autres numéros d'annuaire disponibles sur demande.
INSCRIPTION: Dès maintenant
pour renseignements:
3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
288-4140

Pologne: le fossé se creuse entre l'Église et l'État

VARSOVIE (AFP) — Les rapports entre l'Église et l'État en Pologne sont en train de prendre une tournure critique, à moins de cinq semaines de la visite du pape Jean-Paul II dans sa patrie d'origine, constatent les observateurs occidentaux à Varsovie.

Jeudi soir, en effet, en quittant le Vatican au terme d'un séjour d'une semaine, le secrétaire de la conférence épiscopale polonaise, Mgr Bronislaw Dabrowski, a qualifié de « provocateur » un commentaire diffusé la veille par Radio-Varsovie, et qui reprochait au pape une « attitude équivoque » sur la question du désarmement et des euromissiles.

Un tel commentaire, a déclaré Mgr Dabrowski, qui s'est dit « offusqué » par le langage de la radio, est « en contraste flagrant avec le climat qui devrait accompagner le prochain pélerinage de Jean-Paul II » (en Pologne). « Nous connaissons tous, a-t-il ajouté, la pensée du pape sur les problèmes de la paix et du désarmement ».

Cet échange de propos aigres doux, estiment les observateurs, ne fait que traduire un malaise diplomatique entre Varsovie et le Vatican, dont un des symptômes a été le silence officiel observé sur la lettre adressée par le pape au président du conseil d'État polonais pour accepter son invitation à venir en Pologne et sur la réponse qui lui a été faite.

La semaine dernière, le ministre des Cultes, M. Adam Lopatka, avait fait état de la lettre du pape, en indiquant qu'elle comportait une demande d'amnistie pour les prisonniers politiques. Il avait ajouté que le président du conseil d'État adresserait une réponse au pape à ce sujet et que, si les deux parties étaient d'accord, leurs lettres seraient rendues publiques.

Or, si la réponse de Varsovie a bien été adressée au Vatican — on en a eu la confirmation hier —, elle est restée confidentielle, de même d'ailleurs que la lettre du pape. De source proche de l'épiscopat, on indique que c'est Jean-Paul II qui s'est opposé à leur publication.

Ce différend fait suite à une série d'incidents révélateurs d'une sérieuse détérioration des rapports Église-État en Pologne. Le plus grave a été l'attaque d'un couvent à Varsovie par des miliciens en civil, sous prétexte de poursuivre un groupe de « hooligans ».

Mais il y a eu aussi la condamnation à deux mois de prison d'un prêtre accusé d'avoir organisé une collecte en faveur des prisonniers politiques, des commentaires désobligeants au sujet de la répartition de l'aide occidentale par l'épiscopat, la publicité faite autour de la création d'un syndicat des employés laïcs de l'Église qui reproche à leur employeur de ne pas respecter le code du travail, etc...

Dimanche, pour la première fois, le cardinal primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, était sorti de sa réserve habituelle pour affirmer solennellement que l'Église allait continuer à aider les victimes de la répression, et il avait lancé: « Nous ne voulons pas que l'on jette des grenades assourdissantes dans nos temples ».

La situation a d'ailleurs paru suffisamment sérieuse à Mgr Glemp pour qu'il décide de se rendre à son tour au Vatican lundi. Cette visite, indique-t-on dans les milieux proches de l'épiscopat, est le signe qu'il y a des « problèmes ». Le cardinal avait en effet déclaré il y a une quinzaine de jours qu'il n'y aurait pas lieu de se rendre à Rome avant la venue du pape, à moins qu'il n'y ait des difficultés à aplanir.

Arafat fait face à une scission du Fatah

BEYROUTH (AFP) — Le chef de la résistance palestinienne, M. Yasser Arafat, a regagné précipitamment, hier matin, Damas pour faire face aux dissensions qui viennent d'être suscitées au sein du mouvement palestinien Fatah par des éléments prosoviétiques et pro-syriens.

Ces dissensions, dont l'importance réelle n'est pas encore établie, ont conduit à la création d'une direction dissidente du Fatah, selon des sources palestiniennes opposées à M. Arafat. Elles interviennent alors que le chef de la résistance palestinienne doit déjà faire face aux accusations libyennes, selon lesquelles le Fatah a tente de faire assassiner le colonel Mouammar Kadhafi, et aux menaces du groupe dissident d'Abou Nidal qui a revendiqué le récent assassinat d'Issam Sartaoui, conseiller de M. Arafat.

Des incidents entre Palestiniens ont éclaté au cours des derniers jours dans la plaine centrale libanaise de la Bekaa, autour de la ville de Baalbek, selon des indications recueillies à Damas auprès des sources palestiniennes du Fatah hostiles à M. Arafat. Jusqu'à présent, personne n'a fait état de victimes.

De sources palestiniennes proches de Yasser Arafat, on a démenti hier que des incidents aient eu lieu dans la Bekaa. On reconnaît cependant qu'une certaine « tension » règne dans cette région.

L'agence libyenne Jana a affirmé qu'il s'agit « d'une révolution » au sein du Fatah, alors que les sources palestiniennes de l'opposition à Damas font état de « scission ».

Les mêmes sources précisent à Damas que la direction « dissidente » du Fatah, qui a été constituée, comprend six personnes: Abou Saleh (pro-soviétique), qui a été récemment exclu du comité central du Fatah pour activité dissidente, le colonel Abou Moussa (pro-syrien) et le colonel Abou Amgad, membres du conseil révolutionnaire du Fatah, Abou Kadri, membre du comité central du Fatah, et deux autres responsables, le colonel Abou Khaled al Amli et Mehdi Bsisso.

Les dissidents ont indiqué que la « scission » s'est produite lorsque M. Arafat a voulu transférer de la Bekaa vers la Tunisie une cinquantaine de cadres du Fatah qui s'opposaient à sa politique. « Les cadres touchés par cette mesure ont refusé de l'exécuter. Des éléments dissidents ont alors encerclé les forces fidèles à la ligne de M. Arafat, dans la Bekaa », ont-ils indiqué.

Ces dissensions, indique-t-on de sources palestiniennes, proviennent des éléments radicaux du Fatah qui contestent la ligne politique de M.Arafat depuis l'évacuation de Beyrouth, à la fin de l'été dernier.

Il est reproché au chef de l'OLP d'avoir abandonné les camps palestiniens de Beyrouth sans défense, de continuer à explorer les possibilités de solution négociée du problème palestinien, et de vouloir reprendre les discussions avec la Jordanie dans le contexte du plan de paix du président Reagan.

Ces difficultés inter-palestiniennes, estime-t-on, ont dû commencer à se concrétiser la semaine dernière, lors du séjour à Damas de M. Arafat. On a en effet observé que de très nombreuses réunions des responsables militaires ont été tenues et que M.Abou Jihad, commandant-en-chef adjoint des forces palestiniennes et numéro deux du Fatah, s'est rendu dans la Bekaa où sont stationnés plusieurs milliers de fedayine.

Des efforts ont alors été entrepris pour éviter l'affrontement, selon des sources palestiniennes de l'opposition. Ainsi Abou Jihad, Farouk Kaddoumi (Fatah), membre du CEOLP, et Abou Maher, représentant du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) au sein du CEOLP, ont tenu plusieurs réunions à Damas pour trouver une solution.

Le retour de M.Arafat à Damas montre que le chef de l'OLP a l'intention de s'efforcer de reprendre la situation rapidement en mains, estime-t-on.

Les prises de position du responsable palestinien Abou Saleh « font partie des campagnes suspectes menées contre le peuple palestinien et le mouvement Fatah », a-t-on indiqué hier après-midi à Damas de sources palestiniennes proches de M. Arafat.

Des mouvements de dissidence ont déjà éclaté, au cours des dix dernières années, au sein du Fatah, notamment dans la Bekaa. M. Yasser Arafat, fondateur et chef historique du Fatah, principal mouvement de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a cependant toujours réussi à reprendre la situation en mains.

La période de tension que traverse actuellement le Proche-Orient rend cependant la situation du chef de l'OLP particulièrement délicate. Le projet d'accord libano-israélien, les récentes discussions jordano-palestiniennes et la lutte d'influence de plus en plus vive entre les États-Unis et l'Union soviétique et leurs alliés au Proche-Orient, sont propices à l'apparition de conflits entre les « durs » et les partisans de la négociation, estime-t-on.

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, fait face à de profondes dissensions au sein du Fatah, la principale tendance de l'organisation palestinienne. (Photolaser AP

Varsovie réplique à la critique de Moscou

VARSOVIE (AFP) — Pour la première fois depuis plus d'un quart de siècle, un hebdomadaire polonais, *Polityka*, organe du comite central, et un magazine soviétique, *Temps nouveaux*, se sont livrés sur la place publique à une polémique idéologique.

Temps nouveaux, qui, dans la hiérarchie des journaux soviétiques se situe, selon les spécialistes polonais, au quatrième rang, avait accusé *Polityka* d'avoir ouvert ses colonnes à des écrits « hostiles à l'idéologie prolétarienne et communiste ».

Au delà de *Polityka*, cette attaque visait son ancien rédacteur en chef, l'actuel vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski, et le premier ministre lui-même, le général Wojciech Jaruzelski, dont M. Rakowski est considéré comme le bras droit.

La réponse de *Polityka* aux attaques de *Temps nouveaux* est parue hier, avec 24 heures de retard sur la date habituelle de mise en vente de l'hebdomadaire polonais. Elle consiste en une série d'articles qui constituent une réaffirmation solennelle de la ligne du général Jaruzelski, formulée sur le ton de la force tranquille, plutôt que sur celui de la justification embarrassée.

Ce retard de publication n'a pas pu être expliqué de source officielle, sinon par la nécessité de peaufiner un article où *Polityka* met en regard les citations déformées qui lui sont attribuées par *Temps nouveaux*, et des extraits des textes qui ont été effectivement publiés dans l'hebdomadaire polonais.

Il ressort de cette confrontation de citations que, si un journaliste de *Polityka*, parmi les plus en vue, a bien parlé du « pluralisme idéologique et politique » comme d'une réalité nouvelle de la Pologne d'après août 1980, il avait ajouté, ce que tait *Temps nouveaux*: « sur la base des conditions réalistes du système socialiste ».

Autre exemple: un autre journaliste auquel *Temps nouveaux* reproche d'avoir implicitement préconisé la révision des accords de Yalta avait en réalité écrit qu'une telle idée, qu'il qualifiait de « naïve », n'avait pu germer que « dans l'esprit des gens de Solidarité ».

Le point central de la réponse polonaise à *Temps nouveaux* est un article du porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, dans lequel celui-ci explique que si « la tension politique s'est accrue (en Pologne) en mai 1983 », c'est « la preuve que la ligne que l'on associe au nom du général (Wojciech) Jaruzelski est en train de gagner ».

Cette ligne, M. Urban la résume comme celle du juste milieu entre ceux qui attendaient de « l'entrée en scène de l'armée » qu'elle se limite à « l'élimination des plus acharnés » parmi les membres de l'opposition, pour permettre la relance de l'idée d'un « compromis » entre le pouvoir, l'Église et Solidarité, et ceux qui comptaient sur l'état de siège pour « ajuster la réalité à leurs formules doctrinaires simplistes ».

Cette démonstrations, notent les observateurs, a l'avantage de laisser penser que ce sont les mêmes forces qui se cachent derrière les attaques de *Temps nouveaux* et derrière ces partisans de « formules doctrinaires simplistes ». Autrement dit, il n'y aurait de choix pour les Polonais qu'entre l'équipe du général Jaruzelski et un groupe de « durs » soutenus par Moscou.

G-B: le Labour est de plus en plus divisé et distancé

LONDRES (AFP) — Un conflit qui pourrait être néfaste pour le Parti travailliste a éclaté jeudi soir entre son exécutif national et une section locale londonienne alors que le labour est déjà très largement distancé par les conservateurs dans tous les sondages d'opinion.

La section travailliste de Brent-East veut se débarrasser de M. Reg Freeson, son député depuis 1974, ancien ministre du Logement, et investir à sa place M. Ken Livingstone, le leader de la municipalité du Grand Londres, un ténor de la gauche du parti.

Mercredi, l'exécutif national (NEC) du parti avait tranché en faveur de M. Freeson, en s'attribuant des pouvoirs d'urgence en raison de la proximité des élections du 9 juin. Mais, jeudi soir, la section de Brent-East a décidé de passer outre: elle prévoit d'adopter M. Livingstone comme candidat mercredi prochain, et de poursuivre le NEC en justice.

Ce conflit constitue un nouvel épisode de la guerre que se livrent les modérés et l'aile gauche du parti depuis plusieurs années. La gauche avait imposé au congrès de 1980 un processus de resélection des candidats aux Communes par la base locale. Elle a déjà réussi ainsi à évincer plusieurs modérés.

Mais le dernier conflit grave de ce genre s'était soldé par un désastre pour le Labour, à l'élection partielle du 25 février à Bremondsey, une autre circonscription de Londres. Deux candidats travaillistes en guerre l'un contre l'autre s'étaient présentés, faisant perdre au Labour ce siège qu'il détenait depuis 60 ans.

Hier matin, M. Freeson a entamé sa campagne dans les rues de Brent-East, alors que la section travailliste locale lui enjoignait de n'en rien faire et prenait les conseils d'un avocat sur ses chances de gagner un procès contre le NEC.

Ces nouvelles divisions au sein du Labour surviennent alors que les trois derniers sondages publiés hier donnent aux Tories une avance de 12 à 21 points sur les travaillistes. Ces sondages créditent les conservateurs de 46 à 52 % des intentions de vote, le Labour de 31 à 34 % et l'alliance libéraux-sociaux démocrates de 17 à 19 %.

Le moins généreux de ces sondages pour Mme Thatcher, publié par le quotidien libéral *The Guardian* suffirait à lui assurer le 9 juin une majorité absolue de quelque 120 voix, un record depuis 1945.

Mme Thatcher a ouvert hier sa campagne en affirmant que sous sa conduite la Grande-Bretagne avait « retrouvé sa dignité et sa confiance en soi en l'espace de quatre courtes années ». « Nous avons regagné l'estime et l'admiration des autres nations », a-t-elle déclaré dans un discours devant le congrès annuel du Parti conservateur écossais à Perth.

« Nous sommes considérés aujourd'hui comme un peuple intègre, résolu et animé de la volonté de réussir », a ajouté Mme Thatcher. Dans ce contexte, la « dame de fer » a rappelé le « courage, l'habileté et le professionalisme » des troupes britanniques pendant le conflit des Malouines du printemps dernier.

Critiquant le manifeste électoral de l'opposition travailliste, Mme Thatcher a qualifié celui-ci « de programme le plus extrémiste et le plus néfaste jamais proposé à l'électorat britannique ». Elle a appellé les Britanniques à « banir de notre pays les sombres nuages du socialisme marxiste ».

Mme Thatcher a par ailleurs critiqué sévèrement la politique de défense préconisée par les travaillistes qui prônent un désarmement nucléaire unilatéral. Le désarmement unilatéral « ne passe pas et ne doit pas passer », a déclaré Mme Thatcher qui a réaffirmé son soutien à l'OTAN.

Mme Thatcher a également mis en garde l'électorat contre toute tentation de voter pour l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates, affirmant que ceci serait le meilleur moyen de porter au pouvoir un gouvernement travailliste.

Contestant les deux nouveaux rédacteurs en chef

Les journalistes du Stern occupent les locaux du magazine

HAMBOURG (AFP) — Les journalistes de l'hebdomadaire *Stern* ont décidé hier soir en assemblée générale l'occupation immédiate de leurs locaux pour désigner d'autres rédacteurs en chef que ceux nommés dans la journée par la direction de l'hebdomadaire de Hambourg.

Les journalistes entendent ainsi se doter d'une direction de la rédaction provisoire pour gérer les affaires courantes.

La direction de l'hebdomadaire libéral de gauche avait annoncé la nomination de deux nouveaux rédacteurs en chef d'opinion conservatrice pour remplacer les responsables démissionnaires après la publication par le magazine d'extraits de faux journaux intimes de Hitler.

Le comité directeur des éditions Gruner-Jahr de Hambourg, propriétaire de *Stern*, a décidé que les rédacteurs en chef Peter Koch et Felix Schmidt seraient remplacés par MM. Peter Scholl-Latour (59 ans) et Johannes Gross (51 ans), respectivement correspondant de la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande à Paris et rédacteur en chef du mensuel économique *Kapital*.

Ces nominations se sont heurtées à un refus de 162 journalistes de *Stern* sur les 164 présents à l'assemblée générale. Selon un communiqué de la rédaction, les travaux des deux journalistes montrent qu'ils « accordent priorité aux principes conservateurs ».

L'assemblée générale juge « incompatible » cette attitude avec la ligne de l'hebdomadaire et espère que MM. Scholl-Latour et Gross n'accepteront pas l'offre qui leur est faite contre l'opinion des journalistes.

La direction de *Stern* a également décidé de nommer MM. Scholl-Latour et Gross co-directeurs du magazine avec M. Henri Nannen, qui occupait seul cette fonction, et de les faire entrer au conseil d'administration des éditions Gruner-Jahr. Les journalistes de Stern estiment encore que ce cumul de responsabilités représente un danger pour la liberté de la presse.

Par ailleurs, la direction de Stern a confié à la justice les 60 faux des journaux d'Hitler achetés neuf millions de marks afin que « dans cette affaire, rien ne soit dissimulé et rien ne soit tu ».

L'armée israélienne sera plus souple en Cisjordanie

JÉRUSALEM (Reuter) — Le général Moshe Lévy, nouveau commandant en chef de Tsahal, a donné de nouvelles instructions sur le maintien de l'ordre dans les territoires occupés qui vont dans le sens d'un assouplissement de la politique prônée par son prédécesseur Rafael Eitan, ont révélé hier des officiers israéliens.

Ce changement fait suite à la condamnation en février de quatre soldats reconnus coupables de mauvais traitements sur de jeunes Palestiniens, l'an passé à Hébron. Ils ont été condamnés à des peines de deux à six mois de prison.

Pour leur défense, les quatre avaient dit qu'ils ne faisaient que suivre les ordres donnés par le commandement de l'armée. Au cours du procès, leurs avocats avaient produit deux documents publiés par le cabinet du général Eitan donnant instuction aux soldats de harceler la population de Cisjordanie pour réprimer les troubles anti-israéliens.

Les officiers ont indiqué que les nouveaux ordres amendaient certaines des dispositions précédentes et en annulaient d'autres. Ils n'ont cependant donné aucun détail.

M. Zeev Shiff, chroniqueur militaire du quotidien *Haaretz*, a souligné hier qu'il était tout à fait inhabituel qu'un nouveau commandant en chef de l'armée modifie si rapidement la politique de son prédécesseur, le général Lévy ayant pris ses fonctions il y a un mois. Selon le journaliste, il aurait agi sur les recommandations du procureur général militaire qui, dans un rapport confidentiel, a jugé illégaux certains ordres du général Eitan.

SEUL (E)?
"La vie à deux"
pour une amitié de longue durée
288-4727 445-0352

GRÈCE 15 jrs 1400 $22 jrs 1900$
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

Un nouveau livre de
Paul Zumthor
INTRODUCTION À LA POÉSIE ORALE
308 pages — 25.95$
L'auteur s'interroge ici sur la nature de la poésie orale. C'est le seul ouvrage existant en français sur l'ensemble de cette question, de ses formes primitives (épopées chantées) jusqu'à ses manifestations modernes (le blues...). Qu'est-ce qui fait que la poésie orale est plus proche du théâtre que de la poésie écrite?
du même auteur:
• *Langue, texte, énigme (1975)*
• *Le masque et la lumière (1977)*
• *Essai de poétique médiéval (1972)*
en vente chez votre libraire
Paul Zumthor
Introduction
à la poésie orale
collection Poétique
aux Éditions du Seuil, Paris
Seuil

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Certificat en andragogie
(programme d'études de 1er cycle - 30 crédits)
Programme
Il est conçu pour les praticiens qui interviennent directement auprès de l'apprenant adulte dans une relation d'aide éducative; ces praticiens peuvent travailler tant dans le système scolaire du Québec que dans les groupes populaires et les organismes publics ou privés qui s'occupent d'éducation des adultes.
Scolarité
Elle peut se faire à temps partiel ou à plein temps. La scolarité minimale est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.
Admission
Pour être admis le candidat doit:
- faire la preuve d'une préparation suffisante pour entreprendre les études choisies
- témoigner d'une expérience de travail à plein temps d'au moins une année, ou l'équivalent, auprès d'adultes en situation d'apprentissage
- être âgé d'au moins 23 ans
Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes:
Trimestre d'automne 1er juin*
Trimestre d'hiver 15 novembre*
Trimestre d'été 15 mars*
Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au
Secrétariat de la Section d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation
Pavillon Marie-Victorin
90, av. Vincent d'Indy, local E-521
Téléphone: 343-7245
Adresse postale: C.P. 6203, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3T3
*Passé ce délai les demandes qui nous parviendront seront considérées en fonction des places encore éventuellement disponibles.

"LES FILLES DU ROY"
Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?
Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)
Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte
415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535
RESTAURANT LES FILLES DU ROY

À SURVEILLER

Dimanche 15 mai

Marathon du Sourire 1983 au Complexe Desjardins. Ce spectacle de 12 heures a pour but une collecte de fonds et la sensibilistion de la population aux besoins de 60,000 personnes handicapées, malades et âgées. 842-3991

■

À 19 h au Centre communautaire Saint-Louis à Boucherville, spectacle de chants, danse, musique et monologues par la troupe « Hublot » de l'École secondaire Saint-Paul de Varennes.

■

L'Association des femmes célibataire tient son assemblée mensuelle au 1212, rue Panet, à 14 h. Entrée libre. 387-2453

■

Concert des étudiants de l'École de musique du Cégep de Saint-Laurent à 14 h 30 au Musée d'art de Saint-Laurent, 615, boul. Sainte-Croix. Oeuvres de Bach, Beethoven, Debussy et Mendelssohn. 747-7367

■

Colloque de l'organisme rattaché à Centraide « Les Grands Frères et Grandes Soeurs » à l'École Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé, de 9 h à 17 h. 842-9715

■

À la messe de 11 h, à l'oratoire St-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal interpréteront la messe *Ecce Quam Bonum* de Hassler et à l'offertoire, le motet *O Rex Gloriae* de Byrd. 733-8211

■

Sixième Jog-O-Thon annuel « Courons en coeur ». Le parcours de 10 km a comme point de départ et d'arrivée l'aréna Samuel-Moscovitch, 6985, Chemin Mackle, et le départ a lieu à 9 h. 288-8141

■

Théâtre pour enfants au café-théâtre Quartier Latin, 4303, rue Saint-Denis. *Les Trois petits cochons* et *La Fleur enchantée*, spectacles de marionnettes y seront présentés. Pour réservations: 843-4384.

■

Danses et chansons folkloriques polonaises seront présentées au Parc Lafontaine de 14 h 30 à 17 h 30.

■

« Retrouvailles » des anciens paroissiens à l'occasion du 75e anniversaire de la paroisse St-Jean-Berchmans. Il y aura messe solennelle concélébrée par Mgr Paul Grégoire et brunch servi au sous-sol de l'église. 728-7714

■

Concert du choeur de l'église St. Andrew & St. Paul avec orchestre sous la direction de Wayne Riddell à 20 h, angle des rues Sherbrooke et Bishop. Oeuvres de Haydn: *Te deum* et *Harmonie*,messe en si b majeur.

■

À la messe de 11 h à l'église Notre-Dame, la chorale mixte interprétera la messe en Si mineur de Ré Casimiri et à l'offertoire, *O Rex Gloriae* de L. Marenzio.

■

Concert de l'Ensemble Divertimento, sous la direction de M. Guy Jeannotte, à la bibliothèque Marie-Uguay, 6052, boul. Monk, à 20 h. Oeuvres de Vivaldi. Les solistes: Lise Lanctôt, soprano, Louise-Marie Archambault, contralto, Denis Hamel, hautboïste et Louise Lussier, virginal. 872-2044

■

Récital de chants dédié à la Vierge Marie, par le père Benoît Paradis, capucin, à la paroisse St-François d'Assise, 31, avenue Fairmont à Ottawa. Le regroupement se fera à la Chapelle de la Réparation, 3650, de la Rousselière, Pointe-aux-Trembles, à 13 h.

■

Gala marquant le « Siyum Sefer Torah », à 13 h à l'Académie Beth Rivkah, 5001, rue Vézina.

■

Petit concert à la Maison des jeunes, 20, rue Pierre-Boucher à Boucherville à 14 h. Jean Lesage, claveciniste, interprétera des oeuvres de Bach, Mozart, Gibbons et Forqueray.

■

Soirée d'information avec projection de diapositives sur l'éveil de l'esprit par l'éveil du corps, à 20 h au 10,553, André-Jobin, Ahuntsic, en compagnie de M. Jean-Denis Saint-Cyr.

■

Concert de la Classe de violon Raymond Dessaints, à 15 h, au Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke.

Lundi 16 mai

À l'École Vincent-d'Indy, 628, chemin de la Côte Sainte-Catherine, concert de M. Pierre Tremblay, saxophoniste, à 20 h 30.

■

Soirée-échange sur la folie des hommes à 20 h, à l'UQAM, salle AM 050, pavillon Hubert-Aquin, 400 est, rue Ste-Catherine. 270-6315

■

5e symposium du Centre de recherche en sciences neurologiques à l'UdeM, sous le titre « Innervation monoaminergique du cortex cérébral ». 343-6366

■

Récital de clarinette, fin de baccalauréat par Yvan Belleau, à 20 h, salle 1020 du Pavillon Marguerite-d'Youville.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Repentigny, Club Lions, École Notre-Dame des Champs, 129, rue Notre-Dame, de 14 h 30 à 20 h 30; à Verdun, salle du conseil de l'hôtel de ville, 4555, avenue Verdun, de 14 h 30 à 20 h 30; à Vimont, Cité de la Santé, 1755, boul. René-Laennec, de 10 h à 16 h; et à Montréal, Bureau de poste de Notre-Dame-de-Grâce, 5751 ouest, rue Sherbrooke de 10 h à 17 h.

Mardi 17 mai

3e colloque de Droit administratif comparé sur les « Choix énergétiques » à l'Université Laval, pavillon de Koninck. (418) 656-7377

■

Colloque organisé par l'Association des écrivains pigistes du Canada au Faculty Club de l'Université McGill, 3450, McTavish, à 19 h 30. Entrée: $5.

■

À l'occasion de la Semaine des gens de la poste 1983, le bureau de poste Place-d'Armes, 155, St-Jacques, organise des visites. 283-2512

■

Rencontre inter-diocésaine du Mouvement des femmes chrétiennes au Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, de 10 h à 16 h. Entrée: $3. Apporter un goûter. 931-7311

■

Vente de charité des Dames bénévoles de l'Association de Montréal pour les déficients mentaux, de 18 h à 21 h, à l'église St-Georges, 555 est, rue Jean-Talon.

■

Dernier spectacle de la saison des Grands Explorateurs: *Du Sinaï à la mer morte*. Ce ciné-spectacle sera présenté à la salle Désilets du Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin. 325-0150, poste 265.

■

Conférence de l'Association gnostique intitulée « L'utilisation transcendantale des énergies sexuelles, au 7527, rue Christophe- Colomb, à 19 h 30. Entrée libre.

■

Conférence de M. Pierre J. Jeanniot, vice-président général d'Air Canada, dans le cadre des déjeuners-causeries hebdomadaires de la Chambre de commerce de Montréal, hôtel Régence Hyatt, salon Régence, à midi. 874-8892

■

Exposition Images de Maisonneuve organisée en collaboration avec l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve à la bibliothèque Maisonneuve, 4120 est, rue Ontario, jusqu'au 4 juin.

■

Jean-Claude Marsan, architecte, parlera dans le cadre du programme des Belles soirées et matinées de Montréal et de ses quartiers lors d'une série de trois rencontres dont la première a lieu ce mardi à 19 h 30 au 3200, rue Jean-Brillant. 343-6090

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à St-Pie de Bagot, Les Chevaliers de Colomb, École du Sacré-Coeur, de 15 h à 20 h 30; à Gaz Métropolitain, 1717, rue du Havre à Montréal, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; et à St-Léonard, pavillon St-Léonard, 8255, boul. Lacordaire, de 14 h 30 à 20 h 30.

Mercredi 18 mai

Cours pour les gens séparés intitulés « Choc de la séparation » de 19 h à 21 h 30 au Centre de relaxation Rive-Sud de Boucherville, 210, Montarville, suite 3003 à Boucherville. 655-3545

■

Causerie sur la « Gérontologie-psychologie » par Mme Catherine Simard intitulée « Reconnaissance de soi », devant la Fondation culturelle Troisième âge Jean-de-Brébeuf, au pavillon Lalemant du Collège, 5625, rue Decelles. 342-1624

■

Conférence de Mme Louise Lambert-Lagacé, diététiste, sur « Les problèmes dans l'alimentation du jeune enfant, à la bibliothèque municipale de Beaconsfield, à 9 h 15. 697-9040

■

Concert en trois langues donné par le Choeur de Paul, chorale mixte de 80 voix, en l'église Saint-Gilbert, 5420, rue Angevin, à 20 h. 725-3649

■

Rencontre d'information sur l'alimentation du bébé de 6 mois à 1 an, de 13 h 30 à 15 h 30, au CLSC Longueuil-Ouest. 651-9830, poste 319.

■

Répétition publique de Linda Rabin de 11 h 30 à midi 30, au 5110, avenue du parc. Il faut confirmer sa présence au 273-2213.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Lachine, Bureau de poste, 2150, boul. St-Joseph, de 10 h à 16 h; et à Montréal, église Notre-Dame du Perpétuel-Secours, sous-sol, 5959, boul. Monk, de 14 h 30 àa 20 h 30.

Jeudi 19 mai

Exposition « Art et bâtiment » à la Galerie de l'UQAM jusqu'au 5 juin, tous les jours de la semaine de midi à 18 h. Rendez-vous 1400, rue Berri.

■

John Littleton donne un concert en la cathédrale St-Antoine de Longueuil, angle des rues St-Charles et Chemin Chambly, à 20 h.

■

Vente de livre de 17 h à 21 h à la bibliothèque municipale Place Désormeaux de Longueuil, 2877, chemin de Chambly. 670-2130

■

15e festival du jeune théâtre jusqu'au 24 mai dans le Vieux-Québec. 288-3722

■

Spectacle de Pointépiénu au théâtre Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM ce jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30 ainsi qu'une matinée pour enfant le samedi 21 à 15 h. 487-5622

■

Festival annuel des Harmonies du Québec jusqu'au 22 mai inclusivement à l'Université de Sherbrooke. 374-4700, poste 243

■

« L'Assurance-maladie a cent ans », Colloque Jean-Yves-Rivard à l'Université de Montréal, pavillon 3200 Jean-Brillant.

■

Dîner-bénéfice au profit des louvetaux de la 15e meute de St-Viateur à l'hôtel de l'Institut, 3535, rue St-Denis, à 20 h. 274-9451

■

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal en concert à 20 h en l'église Queen Mary United, 13, Fincheley Road à Hampstead. Ils présenteront des pièces de Palestrina, Poulenc, Vittoria, Verdi. Entrée: $5, $3 pour étudiants et âge d'or. 733-8211, poste 256

■

Colloque du Centre de linguistique de l'entreprise sur « Les micro-ordinateurs parleront-ils français », à l'hôtel Le Quatre Saisons, 1050 ouest, rue Sherbrooke.

■

Rencontre avec M. L. Ron Hubbard, sur « le secret de l'efficacité », à 20 h au 1705 St-Denis. 849-9441.

Collectes de sang de la Croix-Rouge au sous-sol de l'église St-Esprit, 2851 rue Masson, de 14 h 30 à 20 h 30.

Vendredi 20 mai

Le Salon de l'Automobile sport de Verdun se tient ces 20, 21 et 22 mai, à l'Auditorium et l'Annexe de Verdun. 767-5736

■

La 40e convention provinciale de la Légion canadienne a lieu à Gaspé à la polyvalente C.E.-Pouliot.

Samedi 21 mai

Grande « nuit blanche » de la vigile de la Pentecôte à l'Oratoire Saint-Joseph, de 22 h à 6 h (le 22): chant de Vêpres et de Laudes, sacrement du pardon, célébration de la lumière, messe de la Pentecôte, vers 3 h. 871-1639 (de 9 h 30 à 17 h).

■

Organisée par un comité bénévole du Centre principal d'acheminement du Montréal métropolitain dans le cadre de la « semaine des gens de la poste », la course « La conquête » aura lieu à la piste d'athlétisme du parc Marcel-Laurin situé entre l'école polyvalente Emile-Legault et l'aréna municipale de Saint-Laurent, 2345, boul. Thimens. 337-0331

■

Souper dansant en l'honneur du 75e anniversaire de la paroisse Sainte-Madeleine d'Outremeont au Collège Stanislas, 780, rue Dollard à Outremeont à 19 h. pour billets: 272-6933

■

À 20 h, soirée performance musique au pavillon Mont-Royal de l'Université de Montréal, 265 ouest, Mont-Royal.

■

Parc Canada offre cette année encore des visites guidées à heures fixes, à pied et à bicyclette, le long du canal de Lachine, les samedis et dimanches et jours fériés, et ce à compter de ce samedi. 283-6054

■

Premier congrès des écoles complémentaires espagnoles du Canada à l'hôtel Maritime Travelodge, 1155, rue Guy. 526-3379

Le Spruce Goose sort aujourd'hui de sa cachette

LONG BEACH, Calif. (AFP) — Le plus grand avion du monde, le légendaire Spruce Goose, construit pendant la dernière guerre, sortira aujourd'hui de la cachette où pendant 36 ans son constructeur, le fantasque Howard Hughes, l'a fait jalousement entretenir.

Spruce Goose (oie de sapin), constitue en effet la pièce maîtresse du musée de l'aviation qui sera inauguré ce week-end dans le port de Long Beach, à Los Angeles, près du bassin abritant le paquebot Queen Mary.

Le nouveau musée, consacré essentiellement aux avions imaginés par Howard Hughes, apportera de nombreux témoignages sur l'audace des projets de cet ingénieur milliardaire, mais, à lui seul, Spruce Goose constitue une saisissante apparition: sur un bassin réfléchissant, flotte un hydravion de bois en excellent état, de 98 m d'envergure (plus qu'un terrain de football), contenant 750 places: l'avion n'a volé qu'une seule fois, sur 1,600 m.

Spruce Goose, commandé en 1942 pour aider au transport des troupes, ne fut achevé qu'après la fin de la guerre. Après cet unique vol, le 2 novembre 1947, Hughes fit remiser l'appareil dans un hangar secret, et ordonna qu'une équipe le maintint en permanence prêt à tenter un nouvel essai.

Jusqu'à sa mort en 1976, le milliardaire, obsédé par le projet et ses possibilités mécaniques, dépensa un million de dollars par an en frais d'entretien. Mais jamais il ne remonta dans la carlingue de 66 m de long.

Spruce Goose avait pourtant coûté à son inventeur, en plus des sept millions de dollars qu'il y avait investi, une grande partie de sa réputation de constructeur génial.

Ses pairs riaient de son extravagance, et se moquaient des 200 tonnes que pesait le monstre de bois. L'Etat fédéral, qui avait contribué pour $18 millions au projet afin d'explorer les possibilités de productions militaires à partir de matériaux non stratégiques, finit par s'émouvoir, et le Sénat fit comparaître Howard Hughes devant une commission d'enquête. Hughes jura alors que si son avion ne volait pas, il quitterait le pays.

Quelques semaines plus tard, devant une foule de journalistes et de curieux, Hughes s'installa, seul, dans l'immense cockpit et poussa à fond les huit moteurs Pratt et Whitney R-4360, les plus gros moteurs à hélice jamais construits. Après une course infinie dans la baie de Long Beach, l'avion s'éleva enfin, jusqu'à 21 m au-dessus de l'eau, pendant une minute.

Cathédrale oubliée d'un moine du capitalisme, l'appareil avait ainsi été légué par Hughes à la ville de Long Beach, mais l'on découvrit plusieurs années après que l'avion appartenait en fait au gouvernement américain, qui le louait à Hughes depuis 1949.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-232 Radio MF C.I.E.L. (1981) Inc. Longueuil (Qué) 821396900: à la suite d'une audience publique tenue à Hull (Qué) le 14 décembre 1982, le CRTC annonce qu'il renouvelle la licence de radiodiffusion de CIEL-FM Longueuil, du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1987, aux conditions de licence stipulées dans la licence qui sera délivrée.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la «Gazette du Canada» que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Montréal (514) 283-6607.

Décision CRTC 83-233 Télédiffusion Sainte-Adèle Inc. Sainte-Adèle, Mont-Rolland, Saint-Sauveur-des-Monts, Piedmont et la région (Qué) 822760500. Conformément à l'avis public CRTC 1983-26 du 15 février 1983, le CRTC annonce qu'il refuse la demande de modification de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert les collectivités susmentionnées, présentées en vue de majorer le tarif d'abonnement mensuel maximum de 7 $ à 7,42 $, suivi d'une autre majoration à 7,79 $ à compter du 1er novembre 1983. Compte tenu du rendement et des prévisions financiers de la titulaire ainsi que des critères énoncés initialement dans l'avis public du 18 septembre 1974 aux fins de l'étude de demandes de majorations tarifaires, le Conseil a conclu que de telles majorations ne sont pas justifiées.

Canada

QUÉBEC 83

20 JUIN

ÉLECTIONS PARTIELLES

Charlesbourg/Saguenay/Saint-Jacques

Vous voulez voter? C'est le recensement dans Saint-Jacques

du 16 mai au 19 mai

En vertu d'une loi spéciale adoptée en juin 1982, qui annulait le recensement prévu pour l'automne 1982, vous devez maintenant être recensé pour pouvoir voter aux élections partielles de votre circonscription de Saint-Jacques.

Le recensement de porte à porte vous permet d'être recensé chez vous sans avoir à vous déplacer pour inscrire votre nom.

Soyez là! On va passer du lundi 16 mai au jeudi 19 mai.

Conditions pour être inscrit sur la liste électorale

Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le 20 juin 1983:

1. a 18 ans accomplis,
2. est de citoyenneté canadienne,
3. a son domicile au Québec depuis 1 an,
4. et n'est frappée d'aucune incapacité légale.

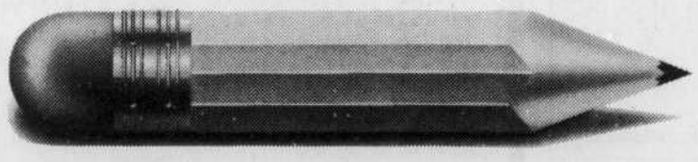

Inscription sur la liste électorale

L'inscription d'un électeur sur la liste électorale doit se faire dans la section de vote où il est domicilié le 4 mai 1983.

On vous demandera d'**épeler** vos nom et prénom et de nous dire votre adresse, votre profession et votre âge.
Les recenseurs, bien identifiés, pourront vous questionner sur vos qualités d'électeur. Vous n'avez qu'à répondre verbalement.

Votre Directeur du scrutin vous fera parvenir la liste électorale de votre section de vote.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin

financement des partis politiques

carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

L'intégration des infirmières aux CLSC modifiera la pratique

par Renée Rowan

« L'intégration, ça peux-tu être le fun? » Cette question demeurée sans réponse précise a été au coeur des échanges entre les membres du Regroupement des infirmières en santé communautaire de Montréal réunis cette semaine à l'occasion de la journée internationale de l'infirmière.

La question se rapportait de façon particulière au transfert du personnel infirmier des départements de santé communautaire (DSC) vers les centres locaux de services communautaires (CLSC) qui ont seuls, maintenant, la responsabilité de dispenser ces services. Ce transfert touche environ 370 infirmières dans la région de Montréal.

L'intégration entraînera des changements majeurs dans la pratique infirmière, note le Regroupement. Les infirmières, dans les CLSC, font de plus en plus face à des problèmes de nature sociale et économique: chômage, pauvreté, familles monoparentales en difficulté, violence chez les jeunes, sentiment d'insécurité et d'inutilité chez les personnes âgées. Ces problèmes se transforment rapidement en problèmes de santé parce qu'il existe peu de mesures sociales et préventives pour les contrer.

La situation, affirme le Regroupement, demande une refonte des programmes traditionnels de soins à domicile, de santé maternelle infantile et de santé scolaire. Il souhaite, en outre, le développement de nouvelles approches à l'intérieur des programmes de santé mentale, de la santé des jeunes, de la planification familiale, du maintien à domicile. Pour plusieurs membres du Regroupement, cela pourrait se faire dans un cadre de travail en équipe multidisciplinaire, « cadre dans lequel, jusqu'à maintenant, peu d'infirmières se sentent confortables ».

A l'occasion de la journée internationale de l'infirmière, la direction des soins infirmiers de l'hôpital Notre-Dame a dévoilé, hier, une plaque commémorative en hommage aux 3,069 infirmières diplômées de l'école des infirmières de cette institution.

Les jeunes assistés sociaux: les mal-aimés d'une bureaucratie tatillonne

par André Tardif

Guy (nom fictif) vient d'avoir 19 ans. Depuis l'automne dernier, il est bénéficiaire de l'Aide sociale. À l'instar de milliers de jeunes comme lui, il n'a pas réussi à dénicher un travail. Mais voilà que comme « cadeau » de fête, il apprend qu'il est pénalisé de $50 par mois: il ne lui reste que $96 pour survivre.

Car Guy est pratiquement seul dans la vie. Depuis l'âge d'un an, il est balloté de famille d'accueil en foyer de groupe. De ses parents séparés et de ses 12 frères et soeurs, il n'a pratiquement aucune nouvelle, surtout depuis qu'il a quitté sa petite ville natale pour « tenter sa chance » dans la grand-ville.

Il venait d'avoir 18 ans et d'abandonner son cours de métier, avant la fin de son secondaire IV. Après avoir « goûté » aux fruits de la ville durant quelques mois, il les a jugés trop amers et trouvé des amis pour l'héberger à la « campagne ». En lieu de pension qu'il ne peut pratiquement payer, il rend plusieurs petits services. Pour lui, c'est plus valorisant que le métier de danseur à go-go, qu'il a exercé durant deux mois pour « manger », ou encore vendre des drogues.

Si la simple mention du mot « travail » lui répugne au plus haut point, ce n'est pas qu'il a peur de travailler mais bien parce qu'il associe ce mot à des exigences pour lui déconcertantes. Plus jeune, il a exercé plusieurs métiers sur le tas, plus souvent qu'autrement sans être payé. Aujourd'hui, il rêve d'un emploi qui lui permettrait ensuite de voyager, comme plusieurs jeunes de son âge, de s'acheter une motocyclette peut-être, ou mieux, un cheval. Car il a déjà eu le sien, et rien ne lui plairait plus que de s'occuper d'une écurie. Il s'y connaît également bien dans la culture en serre et dans la menuiserie.

Guy n'est pas fait pour la ville, il en a fait la découverte. Mais voilà, à la campagne, c'est le chômage chronique. Il n'y a même pas d'emploi à temps partiel. Et pour compliquer les choses, il est à la merci de son « pouce » quand vient le temps de faire la tournée des employeurs, juste au cas où on aurait quelque chose à lui offrir.

Car au ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, grand dispensateur des prestations d'aide sociale, on exige qu'il fasse « sa » tournée mensuelle: 15 quémandages d'emploi inexistant, avec formule à remplir et signer pour chaque visite. En somme, de la paperasse, et encore de la paperasse!

Le professionnel court n'avait pas préparé Guy à toutes ces formules qu'on lui envoie. Il néglige d'en remplir une qu'il ne comprend pas et son allocation lui est retirée. Après explications avec son agent d'aide sociale, il fait ses 15 visites statutaires auprès d'employeurs possibles, et l'aide lui est partiellement restituée. Quelques jours plus tard, il apprend qu'on le pénalise de $50. La raison?

« Vous n'avez pas prouvé à notre satisfaction que vous avez cherché de l'emploi depuis 3 mois. Le document que vous avez complété et retourné... ne démontre pas une démarche sérieuse pour vous trouver un emploi », lui annonce le chef de son bureau de l'Aide sociale, sur une lettre mi-personnelle, mi-circulaire, non signée et tout juste initialée par un agent.

La lettre, qu'accompagnent des formulaires où on apprend notamment à Guy comment correspondre avec son bureau de façon plus efficace, lui révèle, en tout petit caractère, qu'il peut, dans les 60 jours, se prévaloir de son droit de révision. Pour ce faire, il doit demander un nouveau « papier » à son agent, le remplir en ayant bien soin de mentionner « tout changement » survenu dans sa situation, et le lui retourner pour que l'agent l'achemine au bureau régional.

De guerre lasse, Guy s'est adressé à des amis, bénéficiaires comme lui, qui l'ont aidé à se retrouver dans toute cette bureaucratie. La demande de révision est en cours, lui a-t-on dit, et en attendant, il n'aspire qu'à se trouver une « p'tite job le fun » pouvant lui permettre de se tirer de ce bourbier inextricable.

Combien sont-ils au Québec dans ce même dilemne, parmi plus de 650,000 bénéficiaires d'aide sociale? Jusqu'à quel point les plus démunis, les mal-aimés, font-ils les frais d'un excès de paperasse?

Mme Françoise Murciano, agent d'aide sociale au bureau de Joliette, avoue devoir imposer des pénalités à plusieurs bénéficiaires, des jeunes surtout, tout simplement parce qu'ils n'ont pas rempli les questionnaires et autres documents selon les exigences. Elle souhaite une paperasse plus simple et plus souple qui, en somme, faciliterait la tâche à tout le monde.

M. Michel Gendron, coordonateur à l'Association de défense des droits sociaux du grand Montréal, dit que les pénalités ne représentent qu'un problème parmi tant d'autres pour les bénéficiaires mais qu'il est de grande actualité. Son organisme n'a pas encore réussi à compiler de statistiques sur le sujet mais il est d'avis qu'ayant à composer avec un règlement souvent flou, les fonctionnaires ont la tentation de trancher de façon arbitraire.

communautés culturelles

■ Congrès juif canadien

C'est sous le thème de la « Condition juive dans un monde changeant » que se tient jusqu'à dimanche la vingtième assemblée plénière du Congrès juif canadien à Montréal. Porte-parole du judaïsme canadien depuis 1919, le Congrès juif adopte à tous les trois ans les résolutions et politiques débattues en forum public au préalable. Les travaux de cette année portent sur un très grand nombre de sujets: condition juive en URSS, en Éthiopie, dans les pays arabes; terrorisme; criminels de guerre nazis au Canada; désarmement; commémoration de l'Holocauste; la femme dans le judaïsme; etc. Le ministre de l'Intérieur et des Affaires religieuses d'Israël, M. Yosef Burg, prononcera une allocution samedi à 21 h 30 sur les relations d'Israël et de la Diaspora; il traitera de la situation actuelle au Moyen-Orient, de la pensée d'Israël sur la crise et d'initiatives nouvelles en vue d'amener la paix dans cette région du monde. Le nouveau conseil de direction du Congrès juif canadien est composé de M. Bernard Finestone, président, Morton Bessner, président du comité exécutif, David Bensoussan, Arlazar Eliashiv, Miriam Garvis, Moe Seidman, vice-présidents, Rosa Finestone, trésorière, Goldie Hershon, secrétaire et Sid Cutler, avocat-conseil honoraire.

■ Vivres et médicaments pour la Pologne

Le Comité d'aide à la Pologne affilié au Congrès canadien polonais (Québec) tient du 14 au 30 mai une campagne de levée de fonds dont l'objectif est $100,000 pour l'achat de produits de première nécessité introuvables dans ce pays. Le comité se propose d'envoyer en Pologne des vivres destinés surtout aux enfants (lait en poudre, protéines concentrées, viande en conserve), des médicaments, du matériel chirurgical, des vêtements et des chaussures dont la distribution sera assurée par la Commission de bienfaisance de l'Episcopat polonais. Trois manifestations publiques de danses et de chants sont prévues dans le cadre de cette campagne: au Parc Lafontaine, le 15 mai de 14 h 30 à 17 h; au Lac des Castors le 22 mai ainsi que le 29 mai aux mêmes heures. Ceux qui désirent faire parvenir des dons sont priés de contacter Mme Maria Domaradzki (254-8341 poste 404 ou 254-1765) ou Mme Wanda Szczawinska (733-9108) ou s'adresser directement à la Caisse populaire polonaise, 65 est Sherbrooke, suite 103, Montréal, H2X 1C4.

■ Beyrouth, la Paix et le Canada

L'Association des diplômés américains d'origine arabe (chapitre québécois) tient samedi 14 mai à l'hôtel Mont-Royal une conférence sur les conséquences de la guerre du Liban 1982. Deux panels, l'un sur les massacres de Sabra et Chatila et leurs séquelles, l'autre sur le Canada et la recherche de la paix, réuniront cinq professeurs canadiens et américains (Tom Naylor et Paul Noble de McGill, George Bisharat de Harvard, Norton Mezvinsky du Connecticut State University, Michael Mandel de York University), un représentant de la Ligue des Etats arabes, Yassar Askari et le député Libéral de Rosemont aux Communes, M. Claude-André Lachance qui traitera de la « Nécessité d'une politique canadienne pondérée envers les Palestiniens ». Le président de cette nouvelle branche québécoise de l'Association des diplômés d'origine arabe qui recevait l'automne dernier le congrès annuel nord-américain à Montréal est M. Al Yassini, professeur de science politique à l'Université Concordia. -Angèle Dagenais

EMPLOYEURS! VOICI MON C.V.

Ai TRAVAILLÉ comme hôtesse, agent de vente pour compagnie aérienne, investigatrice du marché, responsable dans un camp d'été. Ai ORGANISÉ voyages, sorties culturelles, spectacles de théâtre amateur. Ai ENSEIGNÉ à des groupes d'âges variés: histoire, français, anglais, parole publique, rédaction administrative, rédaction de rapports, conduite de réunions. Ai CONÇU manuels de formation.

ÉTUDES: lettres, exp. dramatique, élocution, maîtrise en éducation (spéc. communication orale — en dyade, en groupe, avec le public), relations publiques.

Je vous offre mes services comme formateur (exp. orale et écrite)/animatrice/relationniste/rédacteur/recherchiste en sciences humaines.

Vous pouvez me rejoindre en écrivant à:

DOSSIER 1123
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

ENCAN

De meubles Victoriens, Canadiens et autres style
À LA SALLE D'ENCAN,
247 rue Granby, à Bromont

DIMANCHE, 22 mai 1983,
à 11.00 h
(sortie 74 de l'autoroute des Cantons de l'Est)

Seront vendus: superbe mobilier de salle à manger «Jacobin», 12 morceaux avec sculpture, piano à queue «Baby Grand», belle horloge grand-père environ 6 pi ½ de hauteur; autre piano droit 4 pi ½ de hauteur; cabinet vitré avec vitres coulées dans le plomb extraordinaire; table ovale avec 6 chaises à roses «victorien»; bahut Jacobin sculpté; mobilier de salon Louis XVI, autre Victorien; harmonium en chêne, d'église; bibliothèque; armoires; coffre et table et chaise, tous en pin et autres; table ronde et chaises «press back»; lave-main; horloges; cruches; tourne-disque à rouleau avec cornet; beau mobilier de chambre à coucher Victorien avec dessus en marbre et bureaux assortis; lampes Tiffany. Beaucoup de belle vaisselle de collection et autres chandeliers en cuivre, très beau poêle à bois avec tuile.

Pour informations, adressez-vous avec confiance à

Jean-Guy Gélineau, enc. lic.
247 rue Granby, Bromont
Tél: 534-2414

C.C. ROCHES du LAC

LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION

Sur rendez-vous :
(514) 527-7336

Decor Royale Ltd./Ltée

Square Décarie (niveau inférieur, entrée rue Vezina) (Boul. Décarie au sud de Jean-Talon) **735-3621**

Dimanche, c'est la journée destinée pour la réorganisation de vos espaces de rangement.

Ouvert le dimanche, 15 mai.
10:30 a.m. — 4:30 p.m.

Nous planifions vos espaces de rangement.

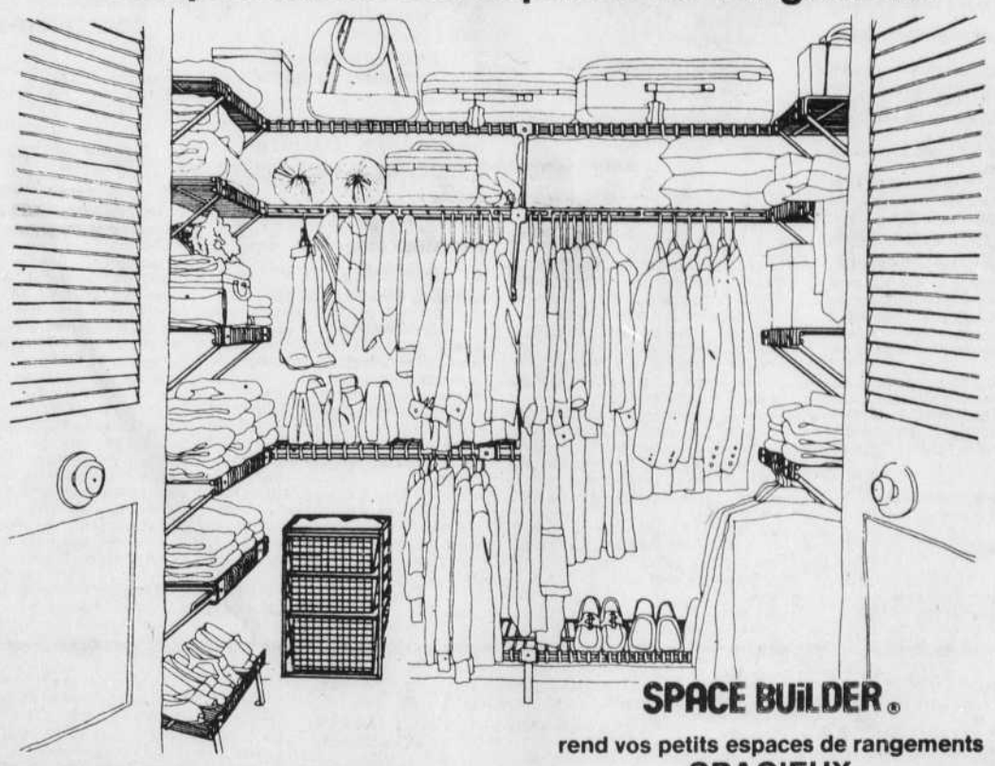

SPACE BUILDER®

rend vos petits espaces de rangements SPACIEUX et vos espaces spacieux encore plus!

Confiez à nos experts la possibilité de solutionner vos problèmes de rangements.

Heures:

Lundi-Mercredi	9:30 a.m. - 5:00 p.m.
Jeudi	9:30 a.m. - 9:00 p.m.
Vendredi	9:30 a.m. - 3:00 p.m.
Samedi	Fermé

LA RELANCE

Créer des emplois

Les moyens:

L'entreprise est la base de notre vie économique: **NOUS L'AIDERONS.**

L'habitation accroît l'activité économique: **NOUS CONSTRUIRONS.**

La réalisation de grands projets industriels dynamise notre économie: **NOUS LES STIMULERONS.**

La mise en oeuvre immédiate d'importants travaux publics accélère la reprise: **NOUS INVESTIRONS.**

Les industries de pointe et les nouvelles technologies assurent le succès des prochaines années: **NOUS APPRENDRONS.**

Les ventes à l'étranger augmentent nos profits: **NOUS EXPORTERONS.**

La relance, nous la réussirons.

«On a tout à gagner»

(Le discours sur le budget, 10 mai 1983)

Québec

Chrysler réduit ses activités à son entrepôt montréalais

par André Bouthillier

La compagnie Chrysler Canada déménagera vendredi environ la moitié des activités de son entrepôt de pièces de Pointe-Claire, près de Montréal, à Mississauga, en banlieue de Toronto. Ce transfert entraînera la mise à pied d'une quinzaine d'employés.

C'est ce que vient de faire savoir le président du syndicat local des Travailleurs unis de l'automobile, M. Richard Levac, qui a qualifié cette décision d'« insensée ».

« Non seulement Chrysler ne possède aucune usine d'assemblage au Québec, mais elle y réduit sa seule installation d'importance. Pourtant, elle détient 18 % du marché québécois de la voiture », de faire remarquer M. Levac, qui exige que la compagnie s'engage à faire correspondre ses ventes au Québec avec un niveau équivalent de production.

Invité hier à commenter ce transfert, le directeur de l'entrepôt, M. Jules Lacasse, a cependant refusé de répondre aux questions du DEVOIR.

Selon le président du syndicat, la compagnie a invoqué des raisons économiques pour effectuer ce transfert. Au cours des 18 derniers mois, a-t-il précisé, l'entrepôt a licencié 37 personnes et en licenciera 15 autres vendredi matin. Il en restera alors 41 en poste.

La rationalisation des activités de Chrysler a pour objectif de déménager à Mississauga 23,000 des 60,000 pièces normalement distribuées à partir de l'entrepôt de Pointe-Claire vers les 132 concessionnaires Chrysler en sol québécois.

L'Institut des pâtes et papiers de Pointe-Claire sera agrandi

par Claude Turcotte

Dans le cadre d'un plan décennal de $250 millions pour accroître le développement technologique dans l'industrie des pâtes et papiers, l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers agrandira ses installations de Pointe-Claire et construira un nouvel immeuble en Colombie-Britannique pour mener ses activités se rapportant plus spécifiquement à l'Ouest.

C'est le gouvernement fédéral qui paiera les travaux de construction, qui seront de $2 millions à Pointe-Claire, et de $15 millions à Vancouver, a annoncé hier à Montréal au cours d'une conférence de presse le député de Laprairie, M. Pierre Deniger, au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, M. Ed Lumley. A la suite de ces aménagements, l'Institut fournira un emploi permanent à 175 scientifiques et techniciens.

Le plan de 10 ans sera mis en oeuvre grâce à un investissement de $61 millions de l'industrie elle-même. Pour sa part, l'Institut a déjà mis $189 millions dans ce plan, qui a trois objectifs généraux, soit l'amélioration des programmes de recherche, l'approfondissement des programmes de formation et l'ouverture de nouveaux champs d'expérimentation en matière de recherche et de développement.

Par exemple, à Pointe-Claire, en banlieue de Montréal, on s'intéressera plus particulièrement à la fabrication de papier à rythme élevé, à la mise au point de détecteurs pour les travaux surveillés par ordinateur et aux applications possibles de la biotechnologie.

D'une manière générale, l'industrie compte sur l'Institut pour effectuer des travaux de recherche qu'aucune compagnie ne serait capable d'entreprendre seule. L'Institut doit donc mettre l'accent sur des recherches fondamentales portant sur divers aspects.

M. Raymond Pinard, vice-président de l'Institut et vice-président exécutif chez Domtar, a souligné hier que les projets de recherches ont récemment mis l'accent sur la réduction des coûts et l'amélioration de la qualité et de la productivité, l'économie d'énergie, le développement des produits et la protection de l'environnement.

L'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers est en fait un organisme de recherche et d'étude sans but lucratif, constitué en société sans capital-actions. Son conseil d'administration est formé de 18 membres, dont 13 sont nommés par l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, trois par l'Université McGill et deux par le gouvernement fédéral.

Une trentaine d'étudiants de McGill font des travaux de recherches et préparent des thèses en collaboration avec l'Institut. Les coûts des programmes de recherches sont absorbés en grande partie par les compagnies membres de l'Institut, qui représentent presque tous les fabricants de pâtes et papiers du Canada.

Toutefois, dans ce champ de recherches comme dans l'industrie des pâtes et papiers elle-même, la présence des francophones demeure encore extrêmement modeste, comme on le constate en voyant la liste des dirigeants, du personnel scientifique et des chargés de projets. L'Institut a été fondé en 1925.

AVIS PUBLICS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Autobus Appalaches Inc.
Autobus de Coaticook Inc.
Autobus de l'Anse St-Jean Ltée
Autobus de l'Estrie Inc.
Autobus des Bois-Francs Ltée
Autobus Deshaies Ltée
Autobus Dostie Inc.
Autobus Drummondville Ltée
Autobus Dupont Ltée
Autobus Fortin & Poulin Inc.
Autobus Gaudreault Inc.
Autobus Germain (1980) Inc.
Autobus Gilbert Enr.
Autobus H. Lavoie & Fils Inc.
Autobus Inter-Cité Ltée
Autobus Laterrière Inc.
Autobus Léo Auger Inc.
Autobus Maheux Ltée
Autobus Pontiac Ltée
Autobus R. Pouliot Inc.
Autobus Tremblay & Tremblay Inc.
Autobus Victoriaville Ltée
Autobus Viens Inc.
Autocar Connaisseur Inc.
Autocar Portneuf Inc.
Autocars Fournier Inc.
Autocars Jasmin Inc.
Autocars Thetford Inc.
Brandon Transport Inc.
Bruno Hélie Inc.
Chibougamau Transport Ltée
Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal C.T.C.U.M.)
Paul Tremblay Transport Ltée
T.E.S.I. Saguenay (1974) Ltée
Transport Fontaine Ltée
Transport Sécuritaire St-Prosper Inc.
Voyageur Colonial Ltée
Voyageur Inc.
Demanderesses
-et-
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC,
Mise en cause,

Les demanderesses s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisées à apporter des modifications du tarif interligne de colis numéro 301, comme suit:

— majoration de 9.5% du tarif général;
— modification des règlements suivants:

Règlement 3: La pesanteur de tout colis ne devra pas excéder 75 livres au lieu de 80 livres. Ajouter aussi qu'un colis ne devra pas excéder 7 pieds de longueur.
Règlement 6: Remplacer 80 livres par 75 livres.
Règlement 11: Remplacer $0.06 et $0.08 la livre pour le transport de journaux par $0.08 et $0.10 la livre; remplacer le prix minimum de $1.00 par $2.00.
Règlement 12: Le tarif de deux (2) fois le taux régulier pour les pièces d'automobiles ne s'appliquera que dans le cas où elles excéderont 2' X 2' X 4' au lieu de s'appliquer automatiquement pour certaines de ces pièces.

Toute personne peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, est Boul. Charest, Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.

Guy Poliquin,
Procureur des demanderesses
580, Grande-Allée est
Suite 140
Québec (Québec)
G1R 2K3
83-04-35
1ère publication: 13 mai 1983
2ième publication: 14 mai 1983

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi des Pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977, c.p. 16) que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage consenti par SAMETAL INC., en faveur de FIDUCIE PRÊT ET REVENU, reçu devant Me Jacques Dorais, notaire, le 3 février 1983 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3328053 est devenu exécutoire.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
ès-qualité de fiduciaire
pour les détenteurs d'obligations de
SAMETAL INC.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
SUJET: Dora Stefaniuk

Avis est par les présentes donné que Dora Stefaniuk, ménagère, domiciliée et résidant au 11,881 Michel Sarrazin, app. B-1, Cartierville, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dorothy Stevens.

SAINT-LAURENT, 10 mai 1983
Descôteaux, Jarry & Hébert
Procureurs de la requérante.

Avis est donné que M. André Bourdon, résidant et domicilié au 12, rue Rolland à Valleyfield, P.Q. détenteur du permis M-510014 région 06 s'adressera à la commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Albert Brault & Fils Inc. résidant et domicilié au 1409 chemin St-Louis à Beauharnois, P.Q. conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution: 13 mai 1983
2ième parution: 14 mai 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-005409-839
COMITÉ PARITAIRE DU VÊTEMENT POUR DAMES,
partie demanderesse
-vs-
105122 CANADA INC. et GESTION 3000 A.D. INC.,
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse 105122 CANADA INC., d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119a C.P.C. a été laissée à son intention à la Direction Générale des Greffes au no 1 est, Notre-Dame à Montréal district de Montréal.

Faute par la défenderesse, 105122 CANADA INC., de comparaître dans le délai susdit, la Cour statuera sur la demande et prononcera jugement par défaut contre la dite défenderesse, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 11 mai 1983
JOHANNE TELLIER, prot.adj.
MES DUBUC & MATTÉ
5115 de Gaspé, suite 210
Monréal, Qc
H2T 3B7

LES IMMEUBLES JEFRAN INC.

AVIS est par les présentes donné que LES IMMEUBLES JEFRAN INC. fera une demande pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

MONTRÉAL, 10 mai 1983
JACK B. BOBROVE, C.r.
Procureur pour la Corporation

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS

Avis est, par la présente, donné que Gregory Jay Goldberg, domicilié au 5032, avenue Victoria, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gregory Jay Respitz.

Aucune personne ne verra son nom changé, suite au changement du nom de Gregory Jay Goldberg.

Ce 5 mai 1983.
KAUFMAN, RESPITZ,
Procureurs du requérant.

AUTOBUS VIENS INC.
590 Yamaska Ouest
Farnham, Qc J2N 1H2
Permis Qué. # M-100 008.

Le (la) requérant(e) s'adresse à la Commissin des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner le service suivant: Transport saisonnier — catégorie ÉCONOMIQUE. Transport des Employés du Canadien Pacifique Ltée, Farnham, Brigham Adamsville, Bromont, Foster, Magog et Sherbrooke au chantier situé dans un rayon d'au plus 15 milles pour effectués les réparations à la voie ferré. Le transport se fera du lundi au vendredi et ce jusqu'au 30 septembre 1983. La présente requête est déposée en vertu des articles 28 et 25 des règles de pratiques et de régie interne de la C.T.Q. Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la 2ième publication.

1ère publication 13 mai 1983
2ième publication 14 mai 1983

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

COUR SUPÉRIEURE
"En matière de faillite"

NO: 550-11-000757-824
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LISE LABELLE
CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC,
Requérante
-vs-
LISE LABELLE,
Intimée
-et-
GINSBERG, GINGRAS & ASS. INC.,
Mise-en-cause
ORDONNANCE DE LA COUR

Il est ordonné à LISE LABELLE de comparaître d'ici soixante (60) jours à compter de la date de la publication de la présente ordonnance, dans le journal "LE DEVOIR".

NOUS vous informons qu'une copie de l'avis de soixante (60) jours a été laissée au greffe de cette Cour du district de Hull, soit au 17, rue Laurier, Hull, Québec, à votre intention.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

À Hull, ce 29e jour d'avril 1983
MICHEL MARTIN,
Régistraire-adjoint

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE SAINT-LAURENT

PRENEZ AVIS que la Ville de Saint-Laurent s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec lors de la présente session ou d'une prochaine session, dans le but d'obtenir le pouvoir d'exproprier pour fin de revendre à une institution industrielle, le lot numéro P-239 du Cadastre oficiel de la Paroisse de Saint-Laurent.

Montréal, le 11 mai 1983
CHAPADOS, CHEVALIER, GAUL & VALLÉE
procureurs de Ville Saint-Laurent
par: Irving Gaul

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001786-830.
APOSTOLOS MAROULIS
Défendeur
-vs-
HELEN VASILIOU
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, HELEN VASILIOU, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.

Une copie de la déclaration a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au palais de Justice de Montréal, au 1 est, Notre Dame, à Montréal, district de Montréal.

Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 9 mai 1983.
Marcelle Aubry,
protonotaire adjoint
Me Gilles Normandin,
507 Place d'Armes, 19e étage
Montréal, P.Q.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-006838-831
L'IMPÉRIALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE,
Créancière
-vs-
ANDRÉ LEVY,
Débiteur
PAR ORDRE DE LA COUR

Sur ordonnance de Richard Baril, Pronotaire-adjoint, en date du 9 mai 1983:

Avis est donné au débiteur, André Levy, selon jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans la présente cause, en date du 9 mai 1983, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au bureau de Protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant:

Lots 4-276 et 4-277-2, 4-278 et 4-277-1 Village Incorporé de Côte St-Louis, portant les numéros civiques 6222 et 6230, rue Chambord, Montréal.

Selon cet avis,si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la publication de l'avis, vu défaut décrit dans ledit ais ci-haut mentionné, L'IMPÉRIALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, deviendra propriétaire de la propriété ci-haut décrite.

Cité et district de Montréal, ce 9 mai 1983.
Richard Baril, P.-A.
LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ
Procureurs de la Créancière

Voir aussi en pages 28 et 29

LOIR SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
LÉON CHAPADOS

Avis est par les présentes donné que M. Léon Chapados, surveillant établissement détention, 1825, rue Ste-Rose, app. no. 522, Montréal, P.Q., a fait cession de ses biens le 4ième jour de mai 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour de mai 1983, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, C.G.A.
BUREAU:
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-010477-839
BELL CANADA, Corporation légalement constituée en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, ayant son siège social au 1050, Beaver Hall Hill, à Montréal, district de Montréal,
demanderesse
-c.-
RICHARD GRAVEL, gentilhomme, résidant et domicilié au 1394, rue Piette, à Joliette, district de Joliette, et maintenant d'adresse inconnue,
défendeur
ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur, Richard Gravel, de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter de l'insertion des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention.

MONTRÉAL, le 2 mai 1983.
(s) Joanne Tellier
Greffier adjoint, C.P.M.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-030290-832
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
-vs-
COLETTE BÉLANGER et CHANTALE BÉLANGER,
Partie défenderesse conjointe et solidaires
PAR ORDRE DE LA COUR

À: CHANTALE BÉLANGER, défenderesse

Vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, ce 12 mai 1983
RICHARD BARIL
Protonotaire adjoint
Mes De Grandpré, Deschênes & Ass.
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, P.Q.
Tél: 878-4311

VILLE DE MONTRÉAL
AVIS PUBLIC
ORDONNANCE NO 9

Règlement 4996 sur le bruit, article 19

AVIS est par les présentes donné que le Comité exécutif, à sa séance tenue le 28 avril 1983, a édicté l'ordonnance suivante:

"Ordonnance sur le bruit lors de foires commerciales".

Copie de cette ordonnance peut être obtenue au bureau du greffier, chambre 120, Hôtel de Ville.
Hôtel de Ville
Montréal, le 16 mai 1983
Jean-Jacques Régnier
Greffier adjoint de la Ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)

NO: 500-04-001770-834
FRANCINE LÉVESQUE,
Requérante
-vs-
ANDRÉ CLICHE,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est avisé par les présentes qu'une copie d'une requête pour garde d'enfant en vertu des articles 813.3 et 813.8 C.P.C. a été déposée à son intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal. Ladite requête est présentable pour audition au Palais de Justice de Montréal 10 est, St-Antoine, à Montréal, le 27 juin 1983, en salle 2.02 à 9:15 heures de l'avant-midi.

MONTRÉAL, le 9 mai 1983
(S) RICHARD BARIL
Protonotaire-adjoint
Mes POIRIER, CARRIÈRE & PINARD
Procureurs de la requérante
4444, rue De Laroche
Montréal (Québec)
H2J 3J1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"En Faillite"

NO: 11-001867-833
Q.: 043092
DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:
Electronique C.D. Inc., 12932 Notre-Dame Est, Pointe aux Trembles, (Qué.) H1A 1R9
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que Electronique C.D. Inc. a fait une cession le 6 mai 1983 que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26 mai 1983 à 11:00 heures a.m. au bureau du Séquestre Officiel, 1410 Stanley, 9e étage, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

Daté de Vallyefield,ce 9 mai 1983
Bureau de:
J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC.
261 rue Victoria, #310,
Valleyfield, Québec,
Tél.: 373-5698 455-4342

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

LAPIERRE, Marguerite. — À Montréal, le 12 mai 1983 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Marguerite Bélanger épouse de Joseph Lapierre, autrefois de Lachine. Outre son époux, elle laisse ses enfants, Claire, François (Monique Deveault), Jean, Guy (Monique Tremblay), ses soeurs, Soeur Marie-Thérèse D'Alençon P.F.M. (Rose-Alma), Aline et Cécile, grand-mère de Benoit, Sophie, Dominique, Sébastien et Gabriel. Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 16 mai. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Ltée, 790 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10 h 00. Et de là au cimetière St-Laurent lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: sam., dim. de 14h à 17h et 19h à 22h.

IN MEMORIAM
À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à
la Fondation du Québec des maladies du coeur
1455, rue Peel, Montreal
288-8141

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).

E.D.L.

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-018896-818

COUVERTURES ET ISOLATION WEST ISLAND INC., demanderesse, contre EDMOND ISSON, 274, chemin Castle à Beaconsfield, QC, défendeur et Mme FRANCE MARCHESSAULT, 274 Castle Road, Beaconsfield, et le RÉGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

Un emplacement ayant front sur le chemin Castle en la cité de Beaconsfield, connu comme étant le lot numéro quatre cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire vingt-cinq (25-488) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, mesurant quatre-vingt-trois pieds (83 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse dessus érigée portant l'adresse 274, chemin Castle.

Sujet à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada créée aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1279640.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec tous les droits, membres et appartenances y attachant, le tout sans exception ni réserve.

La mise à prix est fixée à 22 336,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT ET UNIÈME (21e) jour de JUIN 1983, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 755-05-000020-832

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE corporation bancaire, légalement constituée et ayant son siège social à Toronto, 170, rue Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu, district d'Iberville, demanderesse, contre GEORGES MONETTE, résidant et domicilié au 389, boul. Édouard VII, St-Philippe de Laprairie, district de Montréal, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« 1°. Un immeuble connu et désigné comme étant le lot originaire numéro cent quarante sept (lot 147) du cadastre officiel de la paroisse de St-Philippe de Laprairie.

Avec bâtisses y érigées comprenant bâtiment, maison d'habitation sise au 389 du boulevard Édouard VII, une grange, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve, mais sujet à une servitude en faveur de la Southern Canada Power Company Limited aux termes d'un acte enregistré à Laprairie sous le 580.20. »

2°. Un immeuble situé à Laprairie comté de Laprairie, du côté sud-est du boulevard Ste-Elizabeth, comprenant :

Un terrain, de figure rectangulaire, étant une partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-six (P.286) du cadastre officiel du village de Laprairie, division d'enregistrement de Laprairie, mesurant quarante neuf pieds (49') de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur soixante-dix pieds (70') de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, contenant en superficie trois mille quatre cent trente pieds carrés (3 430 p.c.), le tout, mesure anglaise, plus ou moins, et bornée comme suit : en front, vers le nord-ouest par le boulevard Ste-Elizabeth (sans désignation cadastrale); en arrière, vers le sud-est, par une autre partie dudit lot numéro 286; d'un côté, vers le nord-est par le lot 269-1; et de l'autre côté vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 286.

Avec maison y érigée au numéro 325 du boulevard Ste-Elizabeth, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve.

Cet immeuble est montré et décrit sur un plan préparé par M. Gilles Lebel, A.G., en date du 24 février 1978, sous le numéro 1507 de son index général. »

La mise à prix est fixée à 21 067,50 $, quant au 389, boulevard Edouard VII, St-Philippe de Laprairie. La mise à prix est fixée à 12 368,17 $, quant au 325, boul. Ste-Elizabeth, à Laprairie.

Ces montants représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, Laprairie, Québec, le SEIZIÈME (16e) jour de JUIN 1983, à QUINZE heures.

VENDITIONE EXPONAS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 760-05-000095-76

DAME MARIE-ANNA BOYER LANIEL, 23, 4è Avenue sud, Roxboro, demanderesse et DAME MADELEINE BOYER LEGAULT, 31 St-Charles, Ville Mercier, demanderesses, contre MAURICE BOYER, domicilié au 3460, boulevard des Sources, Dollard des Ormeaux, défendeur et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le chemin des Sources, en la Ville de Dollard-des-Ormeaux, connu et désigné comme étant la subdivision numéro un du lot originaire numéro deux cent soixante dix (270-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Geneviève, mesurant cent vingt-cinq pieds (125') au nord-est et au sud-ouest par une profondeur de deux cent un pieds et sept dixième de pied (201.7') dans ses lignes sud-est et nord-ouest et contenant une superficie de vingt-cinq mille deux cent six pieds carrés et sept dixièmes de pied carré (25,206.7 p.c.) mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 3460, 3460-A, 3460-B et 3460-C, boulevard des Sources, en la ville de Dollard-des-Ormeaux.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixé à 54 026 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SEIZIÈME (16e) jour de JUIN 1983, à DIX heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-12-115796-827

DAME LINDA WEINS, résidant et domiciliée au 165 Butternut Crescent, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, demanderesse, contre JACQUES ZAGURY, résidant et domicilié au 5756 Mapleridge, Côte St-Luc, district de Montréal, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« L'immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quarante et un de la subdivision officielle deux-cent quatre-vingt-quatre (284-141) du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 165 Butternut Crescent. »

La mise à prix est fixée à 29 601.$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Local 7.81, le DIX-SEPTIÈME (17e) jour de JUIN 1983, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-003925-813

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre ANTONIO MAMAZZA, résidant et domicilié au 5810, rue Maurice Duplessis, à Montréal-Nord, district de Montréal, défendeur, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front rue Charleroi, à Montréal-Nord, connu et désigné comme étant les lots numéros quatre cent onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-huit (28-411), et du lot numéro quatre cent neuf de la subdivision officielle du même lot originaire numéro vingt-huit (28-409) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet; mesurant ensemble vingt-huit pieds (28') de largeur, sur une profondeur de quatre-vingt-deux pieds (82'), mesure anglaise et plus ou moins.

Avec la maison dessus érigée, portant les numéros civiques 5311, 5313, 5315 et 5317 de la rue Charleroi, à Montréal-Nord.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et en particulier sujet à des servitudes telles que créées dans des actes enregistrés sous les numéros 1724772 et 1729129.

La présente vente comprend toutes les fixtures électriques les accessoires de plomberie et le système de chauffage instalé dans ladite maison. »

La mise à prix est fixée à 22 200 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Local 7.81, le DIX-SEPTIÈME (17e) jour de JUIN 1983, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-004922-827

CAISSE POPULAIRE DE ST-BRUNO, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1649 rue Montarville, dans la cité de St-Bruno-de-Montarville, district de Montréal, demanderesse, contre ANDRÉ ROY et MICHELLE HUNZCKER, tous deux domiciliés et résidant au 31 ouest Caillé, dans la cité de St-Bruno-de-Montarville, district de Montréal, défendeurs et le RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Caillé, à Saint-Bruno de Montarville, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quarante et un de la subdivision du lot originaire numéro cent trente-six (136-Ptie 41) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno; bornée vers le sud-est par le lot 136-38 (rue Caillé), vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 136-41, vers le nord-ouest par le lot 136-48, vers le nord-est par le lot 136-42 et mesurant trente-six pieds et soixante-neuf centièmes de pied (36.69') de largeur vers le sud-est et le nord-ouest par cent sept pieds et sixièmes de pied (107.6') de profondeur vers le sud-ouest et le nord-est, et contient en superficie trois mille neuf cent quarante-sept pieds carrés et neuf dixièmes de pied carré (3,947.9 pi²).

Avec une bâtisse y érigée portant le numéro 31 ouest, rue Caillé, à Saint-Bruno de Montarville, dont le mur sud-ouest est mitoyen.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment avec et sujet à une servitude créée en faveur de Bell Téléphone du Canada et enregistré à Chambly sous le numéro 166,892. »

La mise à prix est fixée à 6 457,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Québec, le VINGTIÈME (20e) jour de JUIN 1983, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-020115-828

COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST, corporation dûment constituée ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, et une place d'affaires au 1, place Ville Marie, Montréal, Québec, demanderese, contre MICHEL BÉLANGER, domicilié et résidant au 720, rue Montpellier, appartement 208, en la ville de St-Laurent, province de Québec, et DAME NICOLE C

La guerre des prix dans l'alimentation coûte cher à l'entreprise

Steinberg enregistre un déficit trimestriel de $2 millions

par Claude Turcotte

Steinberg Inc. a encouru une perte nette de $2.1 millions au trimestre se terminant le 9 avril, soit environ un mois après le début de la guerre de marketing que cette firme a déclenchée dans le commerce au détail des produits alimentaires.

Dans un communiqué émis hier en fin d'après-midi, Steinberg fait même la déclaration suivante: « Les ventes et marges d'exploitation décevantes qu'ont connu nos supermarchés du Québec, de même que les coûts élevés (dont les frais du lancement) du programme de rabais de 5 %, constituent les principales causes des pertes enregistrées au troisième trimestre ».

Cette perte nette consolidée de $2.1 millions, ou de 66 cents par action de classe « A », fait contraste avec le bénéfice net consolidé de $7.3 millions, ou 87 cents par action, enregistré au cours du trimestre correspondant l'an passé.

Le 22 avril dernier, le Service des études économiques et financières de Lévesque, Beaubien Inc., dans une lettre à ses clients, prévoyait que les bénéfices de Steinberg pour le trimestre finissant en avril tomberaient à zéro. En fait, il y a eu un déficit de plus de $2 millions.

Dans son communiqué d'hier, Steinberg mentionne, en plus de la guerre des prix, d'autres causes à son déficit. Il y a notamment le retrait de l'équipement automatisé d'un entrepôt de produits d'épicerie à Montréal et la fermeture de deux entrepôts d'alimentation dans la région d'Ottawa, qui ont donné lieu à des radiations avant impôts de $2.6 millions.

« Même si elle a connu une croissance satisfaisante de ses ventes, notre division ontarienne de supermarchés a continué d'enregistrer des pertes d'exploitation », dit Steinberg, en expliquant cela par la concurrence qui prévaut et par une grève dans les entrepôts.

D'autres entreprises appartenant à Steinberg, comme Valdi et Farines Phénix, ont amélioré leurs résultats; Miracle Mart a diminué sa perte d'exploitation et la boulangerie des Aliments Steinberg a connu encore une fois des résultats décevants. Cette boulangerie a du reste fait l'objet d'une annonce de fermeture récemment. Le bénéfice net du groupe immobilier Ivanhoe a baissé de 14.5 % dans ce trimestre.

Mais il y a aussi de bonnes nouvelles, comme celle de Smitty's Super Valu, qui a continué son de s'affimer sur le marché américain avec un accroissement de 19.6 % de ses revenus, qui ont été de $6 millions avant frais d'intérêts intercompagnies et impôts sur le revenu.

Enfin, la quote part de Steinberg dans le bénéfice d'autres compagnies s'est améliorée, principalement à cause de la participation dans Sucre Atlantic Ltée. Steinberg a vendu en outre sa participation dans la compagnie Distribution aux consommateurs Ltée, ce qui s'est traduit par un gain avant impôts de $530,000.

Steinberg termine son communiqué d'hier a dressant la liste de ses commerces, en précisant avoir ouvert deux magasins Valdi et fermé deux entrepôts d'alimentation pendant le trimestre. Au 9 avril, Steinberg exploitait au Canada 217 supermarchés d'alimentation, six entrepôts d'alimentation, 83 magasins Valdi, 32 grands magasins et 193 restaurants et casse-croûte. Vingt-six magasins dépanneurs franchisés La Maisonnée étaient exploités par des commerçants indépendants. En Arizona, Steinberg exploite 13 hypermarchés (alimentation et marchandises générales) et sept supermarchés.

Association des Hôpitaux du Québec

M. André Brousseau

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 5 mai 1983, Monsieur André Brousseau a été réélu Président de l'Association des hôpitaux du Québec pour un deuxième mandat.

Monsieur Brousseau occupe présentement le poste de secrétaire général de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il exerce depuis 1978 la présidence du conseil d'administration du centre hospitalier Ste-Marie de Trois-Rivières.

Ont également été élus membres du conseil d'administration de l'AHQ les personnes suivantes: Dr Gérard Roy, 1er vice-président, Me Michel Décary, 2e vice-président, M. Robert Beaulieu, trésorier; comme administrateurs: Mme Roselyne Perron, M. Florian Brissette, Mme Marie-Josèphe Farizy-Chaussé, Mme Marie-Anne Michaud, Dr Camil D. Quintal, M. Gaston Bernier, M. Henri Larouche, M. Bernard Piché, M. Nelson J. Michaud, M. Paul-Aimé Jacques, M. Pierre Marsan, M. André Saint-Denis, M. Paul Bergeron, M. Pierre Larouche, M. Armand Fagnant, M. Jacques Tremblay, M. Jean-Pierre Chicoine, Dr Alan M. Mann, M. Paul Gaudreault, M. Normand Simoneau, M. Mathieu Vaillancourt, M. R. Robert Carrier, M. Florent Hébert. M. Marc Leclerc est président sortant.

Une propriété vous attend...

Une invitation
De Terrasse Trafalgar
Maisons de Ville

Aux cadres et aux professionnels à la recherche d'une maison très bien située, d'une qualité de construction remarquable; confortable, prestigieuse, fonctionnelle et avec un potentiel de plus-value assuré.

Stratégiquement située dans un des quartiers les plus chics de Montréal.

Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements ou pour des visites de nos maisons modèles.

4030 Chemin McDougall (coin The Boulevard)
Tél.: 935-0804, ouvert de 1-6 heures PM
(ou sur rendez-vous)

2159 est, rue Ste-Catherine
Montréal, P.Q. H2K 2H9 - 524-1106

la Cordée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1983

À tous les sociétaires,

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de « Coopérative La Corvée » qui se tiendra au siège social, 2159 est, rue Ste-Catherine à Montréal, mercredi le 25 mai 1983 à 20 heures.

Tous les sociétaires qui le désirent, pourront se procurer l'ordre du jour de l'assemblée au siège social de la coopérative, ou encore sur simple demande téléphonique (524-1106).

Bien à vous,
Maurice Charron,
secrétaire.

Selon la firme montréalaise Devencore

La construction de tours à bureaux entre dans une période de déclin

par André Bouthillier

Une augmentation sensible du taux d'inoccupation des espaces à bureaux empêchera une nouvelle explosion de développement immobilier du centre-ville de Montréal avant la fin de la décennie.

C'est du moins ce que conclut une analyse datée du 28 avril et réalisée par la Société immobilière Devencore Limitée de Montréal.

De la fin décembre à la fin avril, précise le document, le taux d'inoccupation des édifices à bureaux commerciaux a bondi de 8.8 % à 13.7 %, sur un inventaire de 27.9 millions de pieds carrés. Ce taux comprend 46 édifices de catégories « A », c'est-à-dire dont le coût de location annuel se situe entre $12 et $15 le pied carré, et 64 édifices de catégorie « B », offrant un taux de $5 à $10 le pied carré.

C'est la première fois que Devencore observe un taux d'inoccupation aussi élevé depuis qu'elle étudie le marché immobilier montréalais. En chiffres réels, le total des espaces disponibles est passé de 2.4 millions de pieds carrés à 3.8 millions de pieds carrés. D'ici à 1984, il montera à 5.3 millions, avec la fin des travaux de construction encore en cours dans le centre-ville (Tour la Banque Nationale, Place Beaver Hall...) et à 6.8 millions de pieds carrés, lorsque Bell Canada et le gouvernement fédéral auront libéré leurs bureaux éparpillés à travers la ville pour déménager respectivement à la Tour Bell Canada et au Complexe Guy-Favreau.

Devencore attribue la contraction des espaces occupés au climat économique défavorable de 1982. Cette récession a entraîné une baisse de la demande et a ainsi rendu impossible l'absorption complète par le marché des millions de pieds carrés (exactement 6.2 millions...) rendus disponibles par l'explosion de nouveaux édifices de haute qualité, au début de 1981. « Pour de nombreux locataires (entreprises), ce climat s'est traduit par une réduction de leur personnel et par des coupures dans les frais d'exploitation », écrivent les auteurs de l'étude.

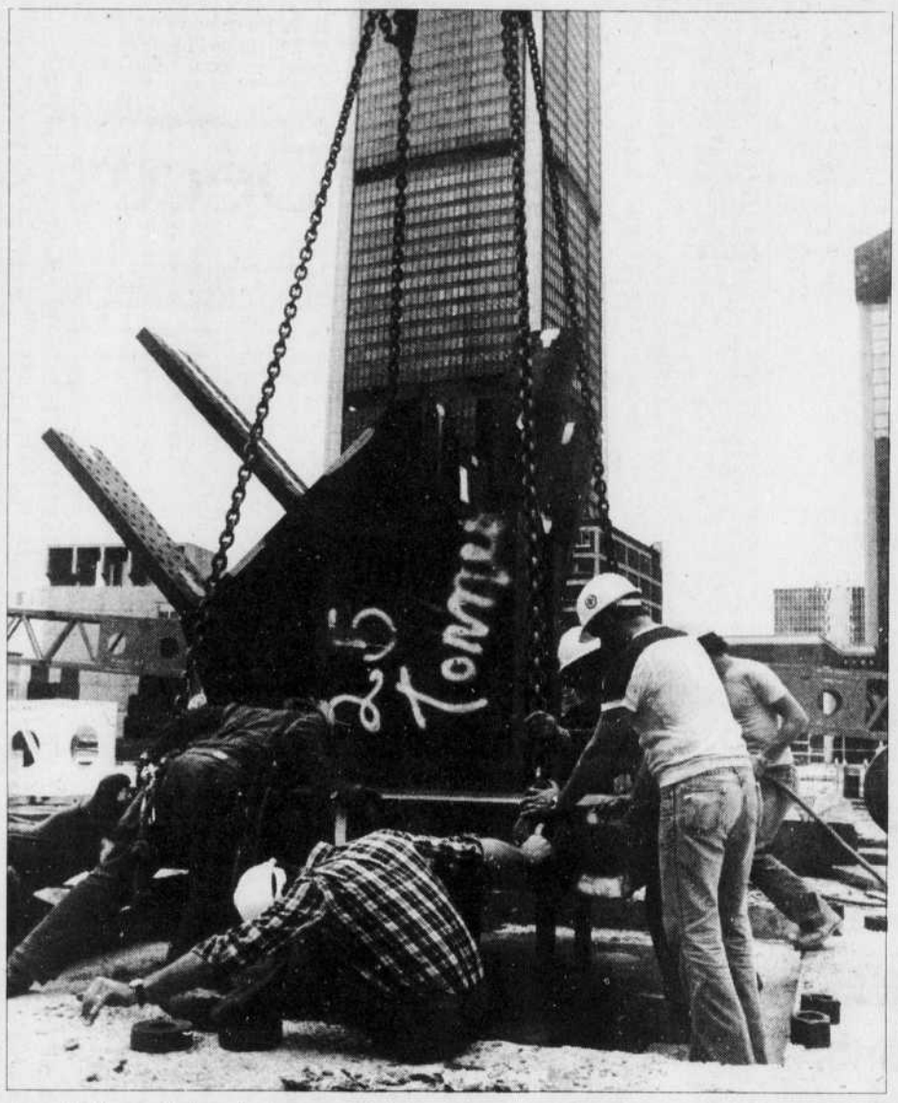

Avec la fin prochaine des travaux à la Tour de la Banque Nationale et à la Place Beaver Hall, le taux d'inoccupation des espaces à bureaux dans le centre-ville de Montréal fera un autre bond, prévoit la Société immobilière Devencore, qui s'attend à un déclin de la construction des édifices à bureaux jusqu'à la fin de la décennie.

Ceux-ci estiment qu'à court terme, la tendance actuelle vers une diminution d'espaces occupés se poursuivra, tant que l'économie nationale ne montrera pas de signes de reprise. Mais, avec un inventaire à court terme de plus de cinq millions de pieds carrés d'espaces disponibles, ajoutent-ils plus loin, « il serait présomptueux de croire que le marché retournera à une position de sous-offre avant la fin des années 80 ». On évalue en effet la capacité annuelle d'absorption de nouveaux développements à environ 700,000 pieds carrés.

La réapparition des grues dans le ciel du centre-ville de Montréal n'est donc pas pour demain matin, si l'on se fie à l'étude de Devencore.

Les entreprises des Laurentides n'ont que 25 % des contrats de l'aréoport

par Guy Deshaies

On attendait un aéroport de grande importance, style plaque tournante du trafic aérien international au nord-est de l'Amérique, on a eu un éléphant plus ou moins blanc qui acceuille aujourd'hui moins de passagers que l'année de sa prometteuse ouverture en 76.

L'aéroport de Mirabel, sous utilisé et déficitaire, tel que décrit récemment dans un rapport de M. Matossian, de la firme montréalais ERA, génère tout de même des revenus de $800 millions par année sous forme de taxes, salaires, dépenses des passagers, frais de douane sur le cargo, ainsi que de contrats de services et de sous-traitance de toutes sortes.

L'étude Matossian, commandée par Transport Canada, n'apprend rien de neuf et fait le portrait actuel de la situation. On y souligne pourtant, au chapitre des éléments positifs, le rôle « stimulant » de Mirabel sur l'économie de la région.

Or, sur les $40 millions de contrats de fourniture de biens et de services, tant du gouvernement que du secteur privé, la part qui revient aux entreprises de la région n'est guère plus élevée que 25 %, compte tenu du fait qu'au début de l'année, pour la première fois depuis l'ouverture de l'aéroport, le contrat de $3 millions pour le déneigement était octroyé à une entreprise de la région.

Le ministère fédéral des Transports et celui des Approvisionnements et services achètent des services et des biens par voie de soumission pour un montant annuel d'un peu plus que $11 millions. Le secteur privé, compagnies aériennes, commerçants, transitaires, courtiers, cuisines de l'air et autres, accordent des contrats de fourniture et de services pour un montant de $29 millions.

M. Claude Ducharme, directeur général du Conseil régional de développement des Laurentides (CRDL), admet que les gens d'affaires de la région, qui s'étend de la rivières des Mille-Iles jusqu'à Mont-Laurier, ont peu répondu à ce nouveau marché.

« Mirabel a toujours été présenté comme éléphant blanc mais aussi comme lieu de haute technologie, dit-il, et cela a rebuté plus d'un petit entrepreneur se croyant incapable de fournir des services ou des biens dans ce domaine ». Il se passe cependant que le netoyage des tapis, l'entretien des plantes, le lavage des vitres, la fourniture d'équipement de bureaux, l'entretien ménager des appareils, la fourniture de certaines denrées, les services de serrurerie, l'entretien des bâtiments, n'ont rien de différent parce qu'il s'agit d'un aéroport.

Mais outre ce fâcheux complexe créé par une certaine image de Mirabel, il s'est trouvé que beaucoup de fournisseurs déjà connus et présents à Dorval ont suivi leurs clients à Mirabel. Il arrive aussi que les économies d'échelle et les intégrations de services, surtout dans les grandes compagnies, comme les cuisines de l'air CARA et CP, ne favorisent pas les achats sur place et le recours à plusieurs petits fournisseurs.

Quoiqu'il en soit, pour la première fois, le 2 mai dernier, le CRDL, par un Salon des occasions d'affaires à Mirabel, a mis en présence les donneurs et les preneurs de contrats. Plus de 110 entreprises de la région étaient représentées et, pour la première fois, il y a eu rencontre entre les intéressés.

A l'occasion d'une cérémonie officielle, l'Université du Québec à Montréal remettait la médaille de l'UQAM à onze hommes d'affaires qui participent, à titre de coprésidents, à la présente campagne de financement de la Fondation de l'UQAM, dont l'objectif est de 8 500 000 $. Dans l'ordre habituel: M. G. Drummond Birks, président et chef de la direction de Henry Birks et fils Ltée. M. Rodrigue J. Bilodeau, président du Conseil et chef de la direction de Honeywell Ltée. Me Jean-François Giroux, qui représentait son père M. Roland Giroux, président honoraire de Consolidated Bathurst. M. Jacques Beauchamp, vice-président exécutif et associé, Les boissons gazeuses Guy H. Mainville Inc. M. Claude-Pichette, recteur de l'Université du Québec à Montréal. M. André Marcil, président retraité de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal. M. Guy Bernier, président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'ouest du Québec. Me E Jacques Courtois, associé de Stikeman, Elliott, Tamaki, Mercier et Robb. M. Jacques J. Giasson, président du Conseil et chef de la direction de Groulx-Robertson et Deane. M. Pierre Jeanniot, vice-président général d'Air Canada et président de la Fondation de l'UQAM.

N'apparaissent pas sur la photo:
M. Lorne C. Webster, président du Conseil et chef de la direction du groupe Prenor. M. Alex D. Hamilton, président retraité de Domtar Inc. M. Melvyn A. Dobrin, président du Conseil et chef de la direction de Steinberg Inc.

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

TRUST GÉNÉRAL

11 3/4 % (5 ans)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 $

9 3/4 % (15 mois)
Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1 000 $

• Taux sujets à confirmation

Communiquez avec l'un de nos conseillers financiers.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University:
1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie:
Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont:
1, Vincent d'Indy, 739-3265

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

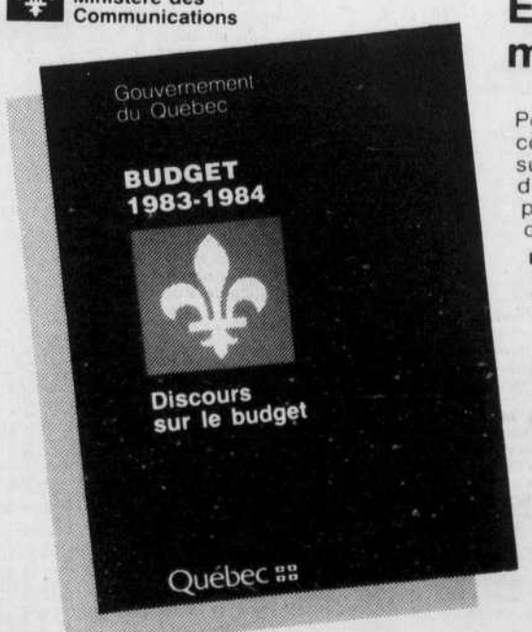

En VENTE maintenant!

Pour une information complète et détaillée sur le BUDGET 1983-1984 du gouvernement du Québec, procurez-vous le texte intégral du Discours sur le budget.

Budget 1983-1984
Discours sur le budget
(EOQ 19514-9) 3,50 $

Également offert:

Renseignements supplémentaires
BUDGET 1983-1984
(EOQ 19518-0) 3,50 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec

8540

Québec

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Husky gagne $1

La Bourse de Toronto a connu hier une journée assez mouvementée, alors que les titres ont en grand nombre réalisé des progrès. L'indice composé des 300 a ajouté 11.73 points à 2,443.90, s'approchant du record de 2,457.70 atteint mardi. Le volume des transactions a été de 10.3 millions d'actions, au regard de 11.2 millions jeudi.

Parmi les industrielles très actives, il y a eu: Goldale Investment A, progressant de 65 cents à $4.65; Husky Oil, de 1 à $12 3-8; Daon Developments, de 13 cents à $2.69; Labatt A, de 1-2 à $43 et Bow Valley Industries, de 1-2 à $23 1-8. Mais Massey-Ferguson a cédé 1-2 à $6 5-8; Spar Aerospace, 1-4 à $37 5-8; Canadian Tire, 1 3-4 à $60 3-4; Philips Cables, 1 1-2 à $21 et Markel Financial, 3-4 à $7 1-4.

Parmi les mines, Cullaton Lake a avancé de 25 cents à $4; Campbell Red Lake, de 1-4 à $37 3-8 et Lac Minerals, de 3-8 à $27 7-8. Mais Brenda Mines a reculé de 1-8 à $16 1-8 et Dome Mines, de 1-8 à $25 5-8.

Du côté des pétroles, Asamera Inc. a gagné 1 à $33 3-4; Ranger Oil, 3-4 à $12 1-8 et Sulpetro B, 15 cents à $4.65. Mais Canada Northwest a régressé de 7-8 à $27 3-8 et Westmin Resources, de 3-8 à $17.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	10200	$11	11	11	+ ½
AMCA Int	7130	$26½	26⅜	26½	
Abti Prce	2574	$23⅛	22⅞	23⅛	+ ⅛
Abitbi 10	246	$50⅛	50⅛	50⅛	+ ⅛
Acklands	200	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Aero E o	6500	50	44	44	— 7
Agassiz o	6400	209	195	209	+ 9
Agassiz w	₂200	82	80	80	
Agnico E	7750	$19⅛	19⅛	19¼	
Agra Ind A	5865	$13	13	13	
Aguebel o	270	$12½	12½	12½	+ ½
Albany o	5800	126	125	125	
Alt Energy	34525	$17⅛	17⅜	17¾	
Alt Enr A	2425	$32½	32¼	32¼	— ⅛
Alta Nat	100	$27¾	27¾	27¾	
Alcan	39924	$40¼	39¾	39⅞	
Alcan w	16950	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Algoma St	340	$30¼	30⅛	30¼	
AStel p	100	$23½	23½	23½	
Altex o	4500	62	62	62	
Alum A	62250	$27	26½	26¾	
Am Eagle o	10665	172	160	170	+ 12
Am Leduc	1000	37½	37½	37½	
Amdrs WA	15350	$27¾	27¼	27¼	
Ang CT 265	250	527	26½	26½	— ½
Ang dGld o	2800	125	120	125	
Ang UDev o	1000	130	130	130	+ 5
Arbor A	300	$11	10½	11	+ 1
Arbor B f	250	$10½	10½	10½	+ ½
Argosy o	3000	43	43	43	— 2
Argus B pr	200	$28	28	28	+ 1
Argus C pr	635	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Argyll o	31300	350	330	350	
Asamera	81181	$33¾	32¾	33¾	+ 1
Asbestos	900	$13	11¾	12¼	— ¾
Asoc Porc o	400	460	460	460	—15
Atco I f	2200	$9¼	8⅞	9¼	+ ¼
Atco 11	800	59	9	9	
Atco 11½	3270	$33	32¼	32¼	— ½
Atlantis o	44581	85	71	77	+ 6
Atlas Yk o	6000	36	34½	35	— 1
Augmitto o	6900	185	175	175	—10
BC Sugar A	1300	$18¼	18¼	18¼	
BP Ref B	2518	$13¾	13¼	13¼	
BP Res	7516	$24½	24	24	— ¼
Bachelor o	2650	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Banister C	3300	$8⅞	8¾	8⅞	
Bank BC	1104	$21½	20¼	21½	+ 1½
Bank Mtl	35759	$31½	31¼	31½	+ ⅛
Bk Mtl 285	8175	$35⅞	35¼	35⅜	— ¼
Bk Mtl w	8670	$10¾	10½	10½	— ¼
Bank N S	22414	$43⅞	43½	43¾	— ¼
Bankeno o	12284	320	275	320	+ 65
Bankeno u	4000	410	350	410	+ 60
Bankeno w	2500	51	41	51	+ 11
Barbcon A	1000	55	5	5	
Barrick	92997	185	180	183	+ 2
Barymin o	9550	15	14	15	— 1
Basic Res o	19050	46	42	42	— 3
Baton A f	100	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅛
Batn B	100100	$15	14¼	15	
Beauty C o	5533	310	295	310	+ 15
Bell Ent	68972	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
Bell C pr	420	$26⅛	26½	26½	— ⅜
Bell 1.80	30300	$21½	21	21½	+ ½
Bell 2.05	1377	$28	27¾	27¾	— ¼
Bell 2.70	9325	$32	31⅞	31⅞	
Black Phot	1550	$17¼	16¾	17¼	+ ½
Blake Res o	5100	35	35	35	
Bluesky	4301	395	390	395	+ 15
Bluesky pr	500	460	445	460	+ 35
Bombdr A	₂50	$14¼	14¼	14¼	
Bonza O	1100	425	410	425	+ 5
Bow Valy	94310	$23¼	22¾	23½	+ ½
Bow Vly 7	15600	$8⅝	8¾	8¾	+ ⅛
Bow Vly 205	4135	$32	31¾	31¾	
Bow Vly R	9300	$7⅞	7¼	7⅞	+ ⅛
Bralor Res	9350	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Bralor 8.75	7600	$22⅝	22⅛	22¼	— ¼
Bramalea	2950	$14	13¾	14	+ ½
Brscade p	6760	$39⅛	38⅞	39	— ⅛
Brascan A	15277	$31¾	31⅜	31⅜	
Brscn 1981	2980	$27¾	27¾	27¾	
Brkwater o	16725	$14⅛	13¾	13⅞	— ⅛
Brenda M	25100	$16⅛	16	16¼	+ ¼
Brinco	3200	360	350	350	
Brinco p	3085	470	465	465	— 5
BCFP	28947	$12¼	12⅛	12¼	
BC Res	78650	365	345	345	—15
BC Res p	8000	$50⅜	50½	50½	— ¼
BC Phone	9700	$20¾	20½	20⅝	— ⅛
BCPh 4¾ p	₂50	$49⅛	47¼	47¼	
BCPh 1956	₂50	$47¼	47¼	47¼	
BCPh 4.84	400	$13½	13½	13½	+ 5
BCPh 5¾ p	₂95	$57¾	57¾	57¾	
BCPh 6.80	100	$18½	18½	18½	
BCP 7.04 p	900	$19½	19½	19½	
BCP 10.16 p	500	$27	27	27	
BCP 2.32 p	₂30	$39⅞	39¾	39⅞	
Cabre o	13400	240	235	239	+ 1
Cad Frv	14427	$9⅝	9½	9⅝	
Cad Frv A	17500	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Cad Frv w	26675	475	450	460	—10
Calvrt DA f	7700	250	240	250	+ 10
Camchib	9500	$8¼	7⅞	8⅛	+ ⅛
Cmchib w	8450	200	160	200	+ 35
Camel O G	4556	291	290	291	+ 5
Camflo	4965	15	14½	15	+ ½
Camp RL	35813	$38	37¼	37⅜	+ ¼
Camp Res	21687	$15	14½	14⅝	
Campeau f	3750	$15⅜	15½	15⅜	— ¼
Camreco o	2900	114	114	114	+ 1
CCem ex p	1722	$17	16⅜	16¾	+ ⅛
C Cem 6½	700	$14	14	14	
CCem 2 p	8500	$19	18	19	+ 1⅛
CDC f	3906	$9¾	9⅜	9½	
CDC pr B	2075	$105⅞	104¼	105⅞	+ 1
CDC 1980	10830	$16¾	16½	16⅝	— ⅛
C Nor West	37602	$28	26¾	27⅜	— ⅞
CanP Ent	48224	$25	24⅝	25	+ ¼
Can Trust	1416	$44	41¾	43	+ 1¼
C Trust 11	650	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
CTr w	650	$22	21	21	
CTrust w A	21000	$20½	19¾	20½	+ ¼
C Tung	200	$18¾	18¾	18¾	
CC Man Y	300	$19	19	19	+ ½
CGE	166	$56	56	56	+ 1
CG Invest	200	$29½	29½	29½	
CI Bk Com	13138	$38	37¾	37⅞	
CIBC 250 p	2310	$27⅝	27⅜	27⅜	
CIBC 2.05 p	5160	$29¾	29½	29¾	
CIBC 35625	15800	$32¾	32⅜	32¾	+ ¼
CIBC w	3900	$14½	13¾	14⅛	+ ⅜
C Lncort o	3250	26	25	26	+ 3½
C Manoir	500	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
C Marconi	9800	$7⅛	70½	70¾	+ ½
CNat R	11150	217	211	216	— 2
C Ocdental	47269	$19⅜	17⅞	18⅛	+ ½
CP Ltd	26989	$46⅜	46⅜	46¾	+ ¼
CPL A p	₂72	$8⅝	8¾	8¾	
C Reserve	1900	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Cdn Tire	570	$61¼	60¾	60¾	—1¾
CTire A f	5572	$62½	60¾	60¾	—1¾
CUtil A f	9211	$15¾	15¼	15¼	— ¼
C Util B	1000	$15½	15½	15½	— ⅜
C Util 9.24	1300	$25	25	25	— ¼
CUtil 2nd D	1000	$28	27¾	28	+ ⅛
CUtil 2nd F	3700	$31⅜	31½	31¾	+ ¼
CUtil 2nd G	1800	$32¾	32⅜	32⅝	+ ⅜
CUtil 2nd H	9400	$23¾	23¾	23¾	
Canbra	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Canrov o	1000	41½	41½	41½	+ 3½
Canron A	2100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Canuc o	5000	70	65	70	
Canusa	63205	330	320	325	+ 5
Cnwst Fin p	80100	$26⅞	26⅜	26⅜	— ⅛
Cara	1130	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Cara A f	330	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Carl OK	24250	$16⅜	16¼	16⅜	
Carl A p	400	$24	23½	24	— ½
Carl B p	100	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ¼
Carma 8¾	150	400	400	400	— 5
Carma A	19516	195	190	190	+ 5
Carma cvp	900	385	370	370	—15
Carolin o	1100	$20	19¾	19¾	
Cassidy L	2800	325	325	325	+ 5
Celanese	2657	$10	9¾	9¾	— ⅛
Celanes 1 p	250	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Celan 175 p	₂50	$17¼	17¼	17¼	
Centri Tr	6850	$13¾	13	13¼	— ¼
Chnclr	1100	150	145	150	+ 5
Cherokee	3300	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Cheroke w	1000	50	40	50	+15
Chieftan	136	$22½	22½	22½	— ⅛
Chieftan B	450	$54	54	54	— ½
Chieftain C	850	$50⅜	50½	50½	— ¼
Chrysler	3998	$33½	31½	33½	+ 2⅛
CHUM B f	500	$18	18	18	
Cimaron o	2500	295	295	295	+ 5
Cineplex o	500	270	270	270	+ 5
Clbor A	400	200	200	200	
Coastal f	100	$13½	13½	13½	+ ¾
Coastl A f	100	$8⅞	8⅜	8⅜	
Coho A f	1100	465	455	455	— 5
Colonial o	3200	210	200	200	—18
Cmplx	1100	130	130	130	+ 5
Cominco	16263	$56⅞	56⅜	56½	
Cominco A	200	$25	25	25	
Cominco D	1200	$29⅞	29¾	29¾	+ ¼
Cmrcl OG o	1300	232	227	232	+ 2
Cmplg	7500	$9⅜	9	9⅜	+ ⅛
Comterm	1625	$11¾	11¼	11⅜	
Coniagas o	9000	400	375	400	
Con Bath A	2030	$23½	23¼	23⅜	+ ¼
Con Bath B	505	$23	23	23	+ ⅛
C Bath 575	1300	$56⅛	56	56⅛	+ ⅜
Con Bath p	₂20	$15¼	15¼	15¼	
Con Fardy	840	241	240	241	+ 1
C Copper o	2500	48	46	48	+ 1
C Durham	9100	133	125	125	— 7
Cons Pipe	500	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Con Prof o	10960	205	196	200	— 5
C Rambler	1000	$6½	6½	6½	
C Rexpar o	500	34	34	34	— 1
Con Distrb	1450	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Cons Gas	6800	$20	19¾	20	+ ⅜
Con Gas A	115	$64	64	64	— 1
C Gas 13½	42250	$32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅛
C Gas w	114100	440	410	440	+ 30
Con Glass	10300	$20½	20	20½	+ ½
CTL Bank	18981	$13½	13⅛	13½	+ ⅜
CTL Bk 5¾	200	$20⅜	20⅜	20⅜	
Conventrs	5700	$5⅞	5¾	5⅞	
Conwest A	11500	$9¾	9⅛	9¾	+ ⅜
Conwst B f	11106	$9½	9¼	9½	+ ¼
Conwst 12	6175	$32½	32½	32½	
Cooper C	5910	$14½	14	14½	+ ½
Corby vt	₂50	$34½	34½	34½	
Corby B f	500	$34½	34½	34½	
C Falcon C	8900	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
Corrida o	3600	105	100	100	— 9
Coseka R	12800	435	415	430	+ 10
Coseka 7 p	1500	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Costain Ltd	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Courvan o	8550	100	95	100	— 5
Craigmt	1100	175	175	175	+ 5
Crain RL f	1700	$17¼	17¼	17¼	
Crestbrk	100	$29½	29½	29½	+ 1½
Culatn	163055	400	370	400	+ 25
Culaton 10	12000	460	450	455	
Cuvier o	3000	48	45	46	
Czar Res	41050	230	230	230	
DRG A f	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Daon D	148510	275	255	269	+ 13
Daon 8¾ p	1700	280	279	280	
Daon 9½ p	1200	300	290	290	—15
Datline	200	$10	10	10	
Dejour o	7000	49	48	48	— 2
D Eldona o	1100	60	60	60	+ 2
Delhi Pac o	1500	38	37	37	—2½
Denison	6995	$40⅜	40¼	40¼	
Develcon	1800	$23¼	23½	23⅜	
Dicknsn A f	11600	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
Dicknsn B	4500	$6⅛	6⅛	6⅜	— ⅛
Digtech	9900	69	65	69	+ 4
Digtech w	4000	15	13	15	+ 2
Discovry	2400	270	265	266	+ 1
Dofasco A	4880	$48	46¾	47⅝	+ ⅜
Dfs 235	100	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Dofasco wt	9160	$11	10⅛	11	+ ⅛
Doman I	12386	$9⅞	9¼	9⅞	+ ½
Dome Cda	65352	$5⅝	5⅝	5¾	+ ⅛
Dme Cda wt	85990	15	12	12	— 4
Dome Mine	21949	$26	25½	25⅝	— ⅛
D Pete	317983	$6⅛	5⅝	6	+ ⅛
DPete A p	3114	$15¼	15⅛	15⅛	
DPete B p	1820	$15	15	15	— ¼
D Pet w	245297	14	13	13	— 1
D Explor o	11900	110	105	110	+ 2
D Scotish p	₂50	$21¾	21¾	21¾	
Dom Store	1200	$18⅜	18½	18⅜	
Domtar	4984	$27	26⅜	27	+ ⅜
Domtar pr	210	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Dr Mc C A	300	$8	8	8	
Drm Pete o	71463	49	47½	49½	— ½
Dunde	14500	21	21	21	
Du Pont A	1000	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Dylex Ltd	100	$28	28	28	— ⅜
Dylex A f	400	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Dynamar	16811	173	160	164	—10
Dynm r	548743	9	7½	8½	— ½
Dynex A	5000	115	115	115	— 5
E-L Fin	2100	$17½	17½	17½	
Eaglet o	700	370	365	365	
East Sul	2027	56	54¾	6	+ ¼
Echo Bay	89900	$12¼	12	12¼	+ ¼
Echo B 300	1925	$26⅜	26⅜	26¾	
Echo 1986 w	3730	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Echo 1987 w	2730	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅛
Echo 1988 w	1630	$5⅝	5⅝	5⅞	+ ⅛
Echo 1989 w	1030	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Ego Res o	1200	55	55	55	— 3
Elcthom X	861	$7	6¾	7	— ⅛
Elcthm Y f	1373	$7	6¾	6¾	— ¼
Elks	19500	325	275	325	+ 45
Emco	120	$15¼	15¼	15¼	
Empire A f	100	$14	14	14	
Energy R o	250	126	126	126	+ 1
Epitek	20600	182	178	182	+ 2
Equity Svr	16310	$17½	17¼	17⅜	+ ⅛
Extnd	5400	$14⅜	14½	14½	
Ext A f	1245	$14⅜	14½	14½	
FCA Intl	1200	$17½	17½	17½	+ ⅜
Fibrdg	7756	$71¼	70	71¼	+ 1
Flcnbrdg w	3750	$26¼	25¾	26¼	+ ½
Fathm Ocn	2200	490	485	490	+ 5
Fed Ind A	91917	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Fed Pion	₂30	$68	68	68	
Fidelty Tr p	1500	$13	12¾	13	+ ¼
Finning A	205	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Finning B f	1680	$12	12	12	— ½
Firon	5500	160	155	160	
F Calgary o	13000	120	114	116	+ 1
F Calgry p	800	$7⅛	7⅛	7⅛	
F City Fin	6500	$21⅛	21	21⅛	
F Cty Tr A	400	$10	10	10	+ ¼
F Cty Tr C	200	$7¼	7¼	7¼	
F Cty Tr D	1400	$8⅜	8¾	8⅜	+ ⅛
F Mar	500	280	280	280	
Foodex p	400	190	190	190	
Ford Cnda	650	$56¼	56	56¼	+ 1¼
F Seo A pr	900	$7⅝	7½	7½	
Fraser	375	$17¼	17¼	17¼	— ¼
GB Auto o	2160	$13	12⅜	12⅜	— ⅛
G M Res	600	285	285	285	
Gandalt	3025	$17⅜	17⅜	17½	— ⅛
Gane	2850	54	54	54	+ 4
Gaz Metr	2700	$7¼	7⅛	7¼	
Gendis A	7467	$22⅞	22¾	22⅞	
Gendis w	1390	$14¾	14⅜	14¾	
GMC	1933	$85	83⅞	85	+ 1½
Genstar L	14108	$30⅛	29½	29¾	— ⅜
Gnstar 2.35	6900	$34⅜	34	34⅜	+ ½
Geocrude	16082	239	232	235	
Giant Yk	2415	$26¼	25¾	25¾	— ¼
Gibraltar	1300	$12¾	12⅜	12⅜	
Gdl A f	332700	465	400	465	+ 65
Goldlund o	12200	174	171	171	— 3
Gowgnda o	29000	194	180	194	+ 13
Gratt G	1500	$19	19	19	
Gratton A f	7700	$19	19	19	
Gratt G p	650	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Grandma	1500	300	300	300	— 5
Granduc	2100	170	165	170	+ 10
C Lncort o	3250	26	25	26	+ 3½
C Manoir	500	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
C Marconi	9800	$7⅛	70½	70¾	+ ½
CNat R	11150	217	211	216	— 2
C Ocdental	47269	$19⅜	17⅞	18⅛	+ ½
CP Ltd	26989	$46⅜	46⅜	46¾	+ ¼
CPL A p	₂72	$8⅝	8¾	8¾	
C Reserve	1900	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Cdn Tire	570	$61¼	60¾	60¾	—1¾
CTire A f	5572	$62½	60¾	60¾	—1¾
CUtil A f	9211	$15¾	15¼	15¼	— ¼
C Util B	1000	$15½	15½	15½	— ⅜
C Util 9.24	1300	$25	25	25	— ¼
CUtil 2nd D	1000	$28	27¾	28	+ ⅛
CUtil 2nd F	3700	$31⅜	31½	31¾	+ ¼
CUtil 2nd G	1800	$32¾	32⅜	32⅝	+ ⅜
CUtil 2nd H	9400	$23¾	23¾	23¾	
Canbra	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Canrov o	1000	41½	41½	41½	+ 3½
Canron A	2100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Canuc o	5000	70	65	70	
Canusa	63205	330	320	325	+ 5
Cnwst Fin p	80100	$26⅞	26⅜	26⅜	— ⅛
Cara	1130	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Cara A f	330	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Carl OK	24250	$16⅜	16¼	16⅜	
Carl A p	400	$24	23½	24	— ½
Carl B p	100	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ¼
Carma 8¾	150	400	400	400	— 5
Carma A	19516	195	190	190	+ 5
Carma cvp	900	385	370	370	—15
Carolin o	1100	$20	19¾	19¾	
Cassidy L	2800	325	325	325	+ 5
Celanese	2657	$10	9¾	9¾	— ⅛
Celanes 1 p	₂50	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Celan 175 p	₂50	$17¼	17¼	17¼	
Centri Tr	6850	$13¾	13	13¼	— ¼
Chnclr	1100	150	145	150	+ 5
Cherokee	3300	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Cheroke w	1000	50	40	50	+15
Chieftan	136	$22½	22½	22½	— ⅛
Chieftan B	450	$54	54	54	— ½
Chieftain C	850	$50⅜	50½	50½	— ¼
Chrysler	3998	$33½	31½	33½	+ 2⅛
CHUM B f	500	$18	18	18	
Cimaron o	2500	295	295	295	+ 5
Cineplex o	500	270	270	270	+ 5
Clbor A	400	200	200	200	
Coastal f	100	$13½	13½	13½	+ ¾
Coastl A f	100	$8⅞	8⅜	8⅜	
Coho A f	1100	465	455	455	— 5
Colonial o	3200	210	200	200	—18
Cmplx	1100	130	130	130	+ 5
Cominco	16263	$56⅞	56⅜	56½	
Cominco A	200	$25	25	25	
Cominco D	1200	$29⅞	29¾	29¾	+ ¼
Cmrcl OG o	1300	232	227	232	+ 2
Cmplg	7500	$9⅜	9	9⅜	+ ⅛
Comterm	1625	$11¾	11¼	11⅜	
Coniagas o	9000	400	375	400	
Con Bath A	2030	$23½	23¼	23⅜	+ ¼
Con Bath B	505	$23	23	23	+ ⅛
C Bath 575	1300	$56⅛	56	56⅛	+ ⅜
Con Bath p	₂20	$15¼	15¼	15¼	
Con Fardy	840	241	240	241	+ 1
C Copper o	2500	48	46	48	+ 1
C Durham	9100	133	125	125	— 7
Cons Pipe	500	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Con Prof o	10960	205	196	200	— 5
C Rambler	1000	$6½	6½	6½	
C Rexpar o	500	34	34	34	— 1
Con Distrb	1450	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Cons Gas	6800	$20	19¾	20	+ ⅜
Con Gas A	115	$64	64	64	— 1
C Gas 13½	42250	$32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅛
C Gas w	114100	440	410	440	+ 30
Con Glass	10300	$20½	20	20½	+ ½
CTL Bank	18981	$13½	13⅛	13½	+ ⅜
CTL Bk 5¾	200	$20⅜	20⅜	20⅜	
Conventrs	5700	$5⅞	5¾	5⅞	
Conwest A	11500	$9¾	9⅛	9¾	+ ⅜
Conwst B f	11106	$9½	9¼	9½	+ ¼
Conwst 12	6175	$32½	32½	32½	
Cooper C	5910	$14½	14	14½	+ ½
Corby vt	₂50	$34½	34½	34½	
Corby B f	500	$34½	34½	34½	
C Falcon C	8900	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
Corrida o	3600	105	100	100	— 9
Coseka R	12800	435	415	430	+ 10
Coseka 7 p	1500	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Costain Ltd	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Courvan o	8550	100	95	100	— 5
Craigmt	1100	175	175	175	+ 5
Crain RL f	1700	$17¼	17¼	17¼	
Crestbrk	100	$29½	29½	29½	+ 1½
Culatn	163055	400	370	400	+ 25
Culaton 10	12000	460	450	455	
Cuvier o	3000	48	45	46	
Czar Res	41050	230	230	230	
DRG A f	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Daon D	148510	275	255	269	+ 13
Daon 8¾ p	1700	280	279	280	
Daon 9½ p	1200	300	290	290	—15
Datline	200	$10	10	10	
Dejour o	7000	49	48	48	— 2
D Eldona o	1100	60	60	60	+ 2
Delhi Pac o	1500	38	37	37	—2½
Denison	6995	$40⅜	40¼	40¼	
Develcon	1800	$23¼	23½	23⅜	
Dicknsn A f	11600	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
Dicknsn B	4500	$6⅛	6⅛	6⅜	— ⅛
Digtech	9900	69	65	69	+ 4
Digtech w	4000	15	13	15	+ 2
Discovry	2400	270	265	266	+ 1
Dofasco A	4880	$48	46¾	47⅝	+ ⅜
Dfs 235	100	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Dofasco wt	9160	$11	10⅛	11	+ ⅛
Doman I	12386	$9⅞	9¼	9⅞	+ ½
Dome Cda	65352	$5⅝	5⅝	5¾	+ ⅛
Dme Cda wt

L'innovation est bien vivante chez Alfred Dallaire

■ *L'entreprise a su s'adapter aux exigences nouvelles du marché des services funéraires*

par
Guy Deshaies

INÉLUCTABLE, la mort est, si l'on peut dire, une nécessité de la vie et elle signifie en conséquence au Québec, avec 42,000 décès, un marché annuel stable de $100 millions en frais funéraires.

Les coûts directs de funérailles s'élèvent à $63 millions, tandis que $33.6 millions sont dépensés en fleurs, réceptions, monuments, cimetière, service religieux, etc.

Mais si la stabilité de ce marché repose sur un volume qui ne fluctue presque pas, les entreprises, en revanche, s'en partagent des parts de plus en plus inégales selon leur capacité d'adaptation aux exigences nouvelles.

En clair, les habitudes de vie des consommateurs, au cours des dernières années, ont sensiblement modifié le marché des services funéraires.

Les abandons d'affaires, les fusions et les petites maisons périclitantes ont été légion car, sous peine d'aller vite rejoindre leurs clients dans les régions ténébreuses de l'au-delà, les entreprises funéraires ont dû apprendre le mot innovation, qui doit être aussi présent et essentiel dans cette industrie qu'il l'est ailleurs.

M. Paul-Émile Légaré, 57 ans, président et unique actionnaire de la maison Alfred Dallaire, dont le chiffre d'affaires est passé de $30,000 avec 50 funérailles par année en 1952, à $6 millions au cours du dernier exercice avec plus de 4,000 funérailles, est un innovateur dans le domaine du repos éternel. Il vient d'annoncer un investissement de $3 millions à Longueuil, dans un terrain d'une superficie de 30 acres aux frontières de Boucherville, où sera aménagé un jardin funéraire avec plan d'eau, crématorium, colombarium, air de repos avec concerts en plein air, etc. En somme, un parc de receuillement ouvert tant aux morts qu'aux vivants.

Au lendemain de cette annonce, il recevait des demandes de renseignements de New York, de la Floride, de Los Angeles et d'une ville du South Dakota.

Mais l'innovation n'est pas d'hier chez Dallaire, qui exploite maintenant 21 salons funéraires, dont un en Floride et un crématorium à Laval. D'abord, M. Légaré a été un pionnier dans le pré-arrangement de funérailles. Il y a une dizaine d'années en effet, il a mis au point un contrat de service au préalable qui permettait à un vivant de préparer sa mort avec garantie d'indexation du montant déposé en fiducie. Le code civil québécois est peu loquace sur ce genre d'arrangement contractuel et on s'attend à ce que la loi de la protection du consommateur prévoit bientôt le pré-arrangement.

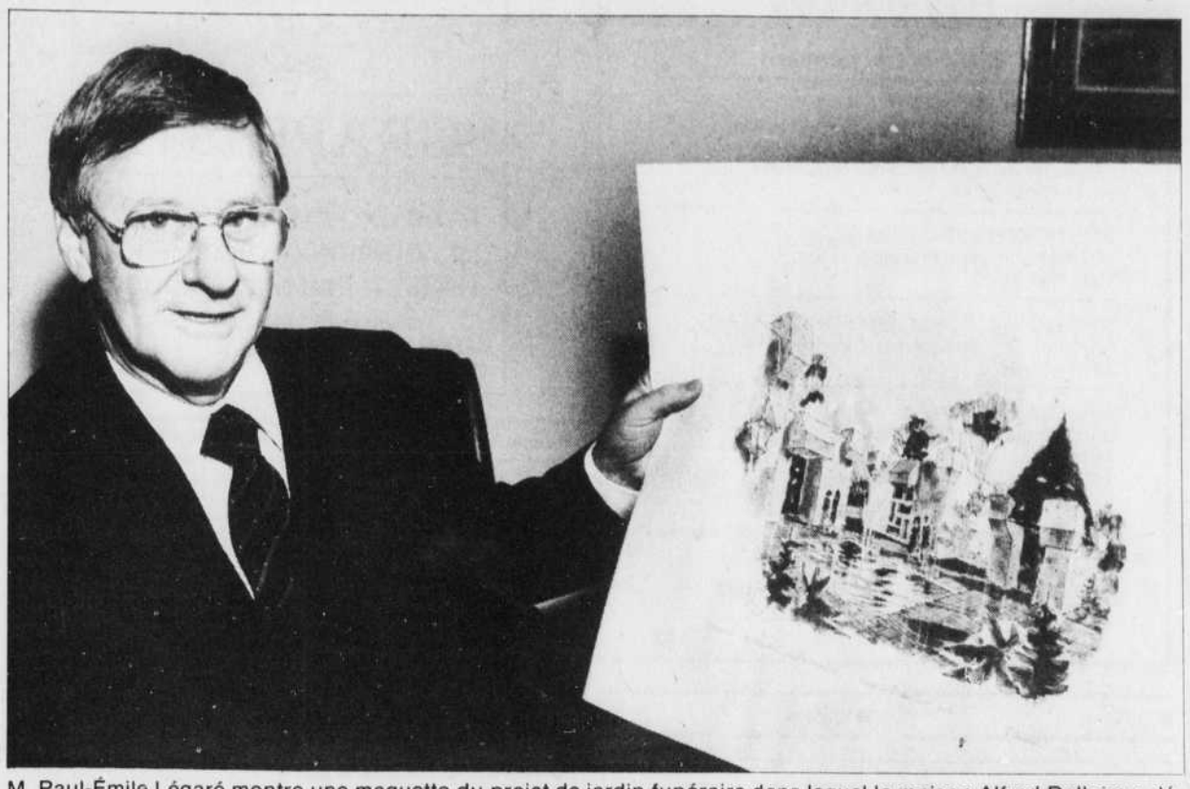

M. Paul-Émile Légaré montre une maquette du projet de jardin funéraire dans lequel la maison Alfred Dallaire a décidé d'investir $3 millions. Situé à Longueuil, en bordure du fleuve, ce parc de recueillement aidera l'entreprise à consolider sa part de 25 % du marché montréalais des services funéraires.

N'empêche qu'il y a 15 ans, selon M. Légaré, un entrepreneur funéraire négociait exclusivement avec la famille de celui ou celle qui venait de lâcher la rampe. Famille éplorée, agissant sous le coup de l'émotion, choisissant un cerceuil les yeux pratiquement fermés, s'abandonnant à des dépenses parfois excessives qui devaient d'ailleurs déboucher il y a quelques années sur des actions de groupes de consommateurs, sur la création de coopératives, etc.

Aujourd'hui, 50 % de la clientèle est constituée des futurs de cujus. Ils achètent leurs funérailles au coût moyen de $1,500, ce qui est légèrement inférieur en dollars d'aujourd'hui que la moyenne de $600 en 1960. Mais le cerceuil en métal ou en chêne, les longues Cadillac, les amoncellements de fleurs, les enterrements classiques dans les terrains familiaux sont aujourd'hui moins courus.

Aujourd'hui, le mort en puissance choisit sa dernière destination terrestre; il opte pour sa forme finale: engrais ou contenu de cendrier. Car la crémation, presque pas pratiquée chez les catholiques surtout il y a à peine 15 ans, est devenue populaire: environ 50 % de la clientèle. À tel point que la maison Matthews, de Toronto, qui avait pour ainsi dire le monopole de l'urne funéraire a perdu la presque totalité de son marché québécois aux mains de la Fonderie d'art et d'artisanat du Québec, la maison H.S. Eckells et le céramiste Jean Sainte-Marie.

M. Légaré, pionnier des avances de fonds sur les assurances pour les services funéraires et des contrats de pré-arrangement, a su innover dans bien d'autres domaines. Il a, par exemple, fait dessiner par un architecte une sorte de catafalque que le mort éventuel peut louer ou acheter. Le cerceuil, extrêmement modeste, est une boîte en bois pressé mais il est placé sur une base en ciment et recouvert du catafalque. S'il s'agit d'un enterrement, on retire le catafalque avant d'enterrer et il peut servir de nouveau. Si c'est une crémation, on retire le catafalque avant de brûler la bière pressée et son contenu.

L'idée d'un jardin funéraire avec activités musicales et autres est un prolongement des services offerts traditionnellement par les entrepreneurs en pompes funèbres et il est le fruit d'un concept nouveau que M. Légaré voudrait multiplier en Amérique. Les projets sont nombreux, la concurrence est toujours vive. Contrats de pré-arrangements funéraires avec indexation des montants déposés en fiducie, ventes d'urnes, exploitation de crématorium et de colombarium (lieu où sont déposées les urnes), location de catafalques mortuaires et, maintenant, jardins funéraires. Telles ont été et telles sont les clés innovatrices qui ont permis à la maison Alfred Dallaire d'accaparer presque 25 % du marché montréalais avec ses 17,400 décès annuels.

Parti d'un petit salon de quartier racheté à son beau-père, Alfred Dallaire, en 1952, Paul-Emile Légaré dirige une des plus importantes entreprises funéraires du Québec et lorgne les Etats-Unis pour son concept de jardins comme le sera le « Cimetière près du fleuve » à Longueuil. Outre l'innovation, il y a désormais l'expansion du marché: à un client vivant, cet entrepreneur offre désormais le service funéraire de son choix, la disposition de sa dépouille et le lieu de son ultime repos.

La proportion d'hommes travaillant à temps partiel a augmenté depuis un an au Canada

par
Rodolphe Morissette

Depuis un an, les emplois à temps partiel ont crû de 7 % au Canada. Cependant, ce sont de plus en plus les hommes qui y goûtent, puisque les emplois à temps partiel occupés par eux ont augmenté de 14 % au cours de la même période.

Les derniers chiffres publiés par Statistique Canada, et qui valent pour mars dernier, montrent en effet que 378,000 emplois à temps complet ont été perdus sur 12 mois au Canada (-4 %), mais qu'on compte 106,000 emplois à temps partiel de plus (+ 7 %). Les hommes ont perdu 5 % des emplois à temps complet sur la même période et les femmes, 2 %.

En revanche, les emplois à temps partiel ont augmenté de 106,000 entre mars 1982 et mars 1983, mais, contrairement aux années précédentes, ces emplois ont profité aux hommes d'abord. Si le nombre de femmes ayant des emplois à temps partiel a crû de 4.5 %, celui des hommes a bondi de 14 %.

Au Québec, comme au Canada, les emplois à temps partiel continuent de proliférer à un rythme fulgurant en comparaison des emplois à temps complet. En 1975, la proportion de la population active qui travaillait à temps partiel était de 7.5 % au Québec; en mars dernier, elle atteignait presque 14 %. Dans l'ensemble du Canada, la même proportion passait de 11.4 % à 16.5 % au cours de la même période.

En termes absolus, le nombre d'emplois à temps plein croissait de 7.6 % au Canada entre avril 1975 et mars dernier, tandis que les emplois à temps partiel affichaient une croissance de 64.6 %. Au Québec, le nombre des emplois à temps plein, à 2.1 millions en mars dernier, se trouve légèrement inférieur à ceux qu'on comptait en 1975; pendant ce temps, les emplois à temps partiel évoluaient de 176,000 à 340,000, une hausse de 93 %.

En regard des hommes, la faut de trouver un emploi à temps plein. Ce sont des femmes à 71 % et des jeunes de 15 à 24 ans à 37 %. Suivent les jeunes, qui expliquent qu'ils poursuivent des études (29 %).

Les temps partiel qui ne veulent pas travailler à temps plein comptent pour proportion des emplois à temps plein occupés par des femmes a augmenté légèrement, de 35.7 % à 36.5 % sur 12 mois. Parallèlement, les femmes occupaient 72.5 % des emplois à temps partiel l'an dernier, un taux qui a diminué lentement, mais constamment, jusqu'à 70.7 % en mars dernier.

Parmi les gens mariés qui occupaient en mars dernier un emploi à temps partiel, 84 % étaient des femmes. Quant à l'âge, le travail à temps partiel se concentre chez les 15 à 24 ans (43 %), puis les 25 à 44 ans (33.6 %). Au plan des secteurs d'activité, les temps partiel se retrouvent d'abord dans les industries de services, dans les services sociaux, culturels, commerciaux et personnels et dans le commerce.

Pourquoi les gens travaillent-ils à temps partiel? Pour l'ensemble du Canada (en mars dernier), le groupe le plus important (31 % ou 530,000 travailleurs) est formé de ceux qui ont un emploi à temps partiel parce qu'ils poursuivent leurs études. A 95 %, ce groupe est constitué de jeunes âgés de 15 à 24 ans et il comprend autant d'hommes que de femmes.

Le deuxième groupe le plus important compte les gens qui le font parce qu'ils ne veulent pas travailler à temps plein. Ils sont 499,000 sur 1.7 million, ou 29.6 %, et il s'agit de femmes à 88 %.

Viennent en troisième lieu ceux et celles qui le font parce qu'un emploi à temps complet reste introuvable. Voici 427,000 personnes, ou le quart des employés à temps partiel au Canada. Le groupe comprend 71 % de femmes.

Enfin, 149,000 personnes, ou 9 % des travailleurs à temps partiel, toutes des femmes, à 2,000 près, ont choisi le temps partiel à cause de leurs « responsabilités familiales ».

Au Québec, le tableau apparaît légèrement différent. La plus importante proportion des 340,000 employés à temps partiel en mars dernier (34.4 %) l'étaient par dé- 22 % et représentent 75,000 personnes, dont 85 % de femmes. Quant à la fraction des personnes qui ont choisi le temps partiel en raison de leurs obligations familiales (toutes des femmes), elle se compare, à 9.4 %, à celle qui vaut pour l'ensemble du pays.

Il est intéressant de compléter ces données par celles de Statistique Canada qui touchent les chômeurs en quête d'emploi. Dans l'ensemble du Canada, on comptait en mars dernier 1.6 million de chômeurs ayant vraiment cherché un emploi. La majorité des 952,000 hommes (plus de 92 %) cherchaient un emploi à temps complet, tandis que 75,000 d'entre eux souhaitaient travailler à temps partiel.

Chez les femmes, en revanche, 75 % des 601,000 à la recherche d'un emploi désiraient un travail à temps plein. Et des 120,000 personnes en quête d'un emploi à temps partiel, 104,000 disaient chercher un emploi à temps partiel en permanence. Encore ici, le Québec est singulier: seulement 12.6 % des chômeuses qui cherchent un emploi (contre 25% pour l'ensemble du pays) visent le temps partiel.

La conjoncture du travail à temps partiel paraît avoir nettement changé depuis trois ans. En mars 1980, 14 % des hommes chômeurs en quête d'emploi au Canada visaient le temps partiel; cette proportion a baissé à moins de 8 % en mars. Chez les femmes, plus de 34 % des chômeuses à la recherche d'un emploi en mars 1980 voulaient travailler à temps partiel. Or, elles ne sont plus que 25 %.

Ce sont là, manifestement, des effets de la crise économique.

Augmentation des réserves

OTTAWA (PC) — A la fin du mois d'avril, les réserves du pays en devises internationales s'établisssaient à $4.477 milliards US, ce qui constitue une augmentation de $225.3 millions US par rapport à la fin de mars, vient de faire savoir le ministère des Finances du Canada.

Les réserves servent à stabiliser la valeur du dollar sur le marché des changes. Le gouvernement utilise des devises étangères pour acheter des dollars canadiens quand la valeur de notre devise faiblit. Il fait le contraire quand il s'agit d'empêcher que la valeur du dollar monte trop.

Le dollar canadien a subi des secousses pré-budgétairses, le mois dernier, et il a oscillé autour du niveau de 80 cents US au cours de la première moitié d'avril. Mais la nécessité d'une intervention massive a été écartée par un budget favorable aux entreprises présenté par M. Marc Lalonde.

Dès le lendemain de la présentation du budget, le dollar s'est en effet raffermi graduellement pour se maintenir depuis au-dessus du niveau de 81.5 cents. Il a clôturé hier à 81.70 cents US, en hausse de 27 centièmes.

Le Canada n'a pas vendu d'or durant le mois d'avril, bien que le gouvernement ait autorisé la vente d'un million d'onces d'or à même ses réserves de 20 millions d'onces en lingots d'or.

NOMINATION

M. Pierre Shooner

M. Bertrand Tremblay, président du conseil d'administration, et Me Paul Dolan, LL. B, président des Coopérants, annoncent la nomination de M. Pierre Shooner, au poste de vice-président exécutif.

À ce titre, M. Shooner est chef de la direction et responsable de la planification des opérations de la Société dans les domaines de l'assurance-vie et l'assurance générale (incendies, accidents et risques divers).

M. Shooner est bien connu pour ses nombreuses réalisations dans le milieu des affaires, le secteur gouvernemental et le domaine culturel.

Rappelons que Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie, figurent parmi les plus importantes entreprises d'assurances au Québec avec un actif de quelque 410 millions $, des revenus de primes de l'ordre de 132 millions $ et 5 milliards $ d'assurance en vigueur. Deux filiales complètent le groupe: Les Coopérants, compagnie d'assurance générale, et COGENA (1980) INC., entreprise spécialisée en informatique, microfiches et gestion documentaire.

Coopérants

au jour le jour

■ *Reprise confirmée*

La production industrielle a augmenté de 2.1 % aux Etats-Unis en avril, confirmant ainsi la reprise économique en cours. Il s'agit d'une cinquième amélioration mensuelle consécutive. Elle s'est surtout manifestée dans les industries de biens durables. La dernière progression de cette ampleur remonte à août 1975. D'autre part, les inventaires détenus par les fabricants, grossistes et détaillants américains ont baissé de 1.1 % en mars, soit la plus forte réduction des stocks aux Etats-Unis depuis 1967.

■ *C-Channel gratuit*

Acculée à la faillite, la compagnie de télé payante C-Channel diffusera gratuitement 80 heures de programmation en fin de semaine sur le câble. Hier, le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications a donné le feu vert à ce « plan d'urgence », afin d'aider C-Channel, qui présente des émissions culturelles, à promouvoir ses services. Accessible à tous les abonnés du câble, la programmation gratuite a commencé hier à 13h30 et se terminera à une heure lundi matin. Pour éviter la faillite, C-Channel doit doubler le nombre de ses abonnés de 25,000 à 50,000 d'ici à la fin du mois.

■ *CDC: de pis en pis*

La Corporation de développement du Canada (CDC), une société contrôlée à 48.2 % par le gouvernement fédéral, a subi un lourd déficit de $33.8 millions au premier trimestre par rapport à une perte de $24.9 millions durant la même période l'an dernier. Les ventes ont progressé de $903.6 millions à $967.9 millions, notamment en raison de l'acquisition du fabricant de photocopieurs Savin. Au Québec, la CDC n'a qu'une filiale, soit AES Data. Ce fabricant de traitements de texte demeure cependant rentable.

■ *Ingersoll-Rand ferme*

Ingersoll-Rand, un fabricant de machinerie de Sherbrooke, fermera ses portes durant sept semaines cet été en raison d'une baisse sensible des commandes de pompes industrielles et de compresseurs. Environ 300 travailleurs devront prolonger leur congé estival de quelques semaines. L'an dernier, une compagnie japonaise avait été préférée à Ingersoll par la Communauté urbaine de Montréal pour la fabrication de filtres-presses destinés à la nouvelle usine d'épuration de la métropole. Ce contrat aurait permis la création de 300 emplois dans la région de Sherbrooke.

■ *En raccourci*

Le 24e gala du **Publicité-Club** de Montréal inaugurera le Palais des congrès, le 16 juin... Le député libéral d'Outremont, M. Pierre Fortier, croit que l'électricité coûte cher au Québec à cause des salaires trop élevés des 18,000 employés d'**Hydro-Québec**... L'agence de publicité Jean Léveillé et Associés, de Montréal, vient de fusionner la firme **Robert Thibault** et Associés Communications, de Québec... La moyenne des gages et des **salaires** hebdomadaires dans l'industrie canadienne a fléchi de 0.2 % à $404.50 en février... Le Groupe de génie-conseil **SNC**, de Montréal, a réalisé un profit de $661,000 au premier trimestre, comparativement à $1 million durant la même période l'an dernier... La fiducie **Guardian Trust**, de la rue St-Jacques, a inscrit un profit trimestriel de $561,000, en hausse de $556,000... La Fondation B'nai Brith du Canada rendra hommage au président de Bombardier, M. **Laurent Beaudoin**, le 27 juin à l'hôtel Reine Elisabeth... Le Salon de l'industrie et du Commerce de la Chambre de commerce de **Laval** se tient au Carrefour Laval jusqu'à samedi prochain... Les bénéfices du fabricant de micro-ordinateurs **Apple** se sont accrus de 67 % au premier semestre de son exercice financier en cours, passant de $265 millions à $442 millions par rapport à la même période l'an dernier.

André Bouthillier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1983 DE

L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC

Me JEAN-MARIE BOUCHARD,
inspecteur général des institutions financières depuis le 1er avril 1983,
sera le conférencier invité à
l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ASSUREURS-VIE DU QUÉBEC
qui regroupe 6 400 assureurs-vie.

Me BOUCHARD s'adressera aux assureurs-vie au cours du **DÉJEÛNER DU PRÉSIDENT,** qui aura lieu le 26 mai 1983 de 12:00 hr à 14:00 hr au salon Régent de l'Hôtel **PARC REGENT,** 3625 Avenue du Parc à Montréal.

RÉSERVATIONS jusqu'à vendredi 20 mai au no **288-4454**

Membres: $25.00 ***Non-membres: $35.00***

CARTES D'AFFAIRES

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal **729-5226**

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Iles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

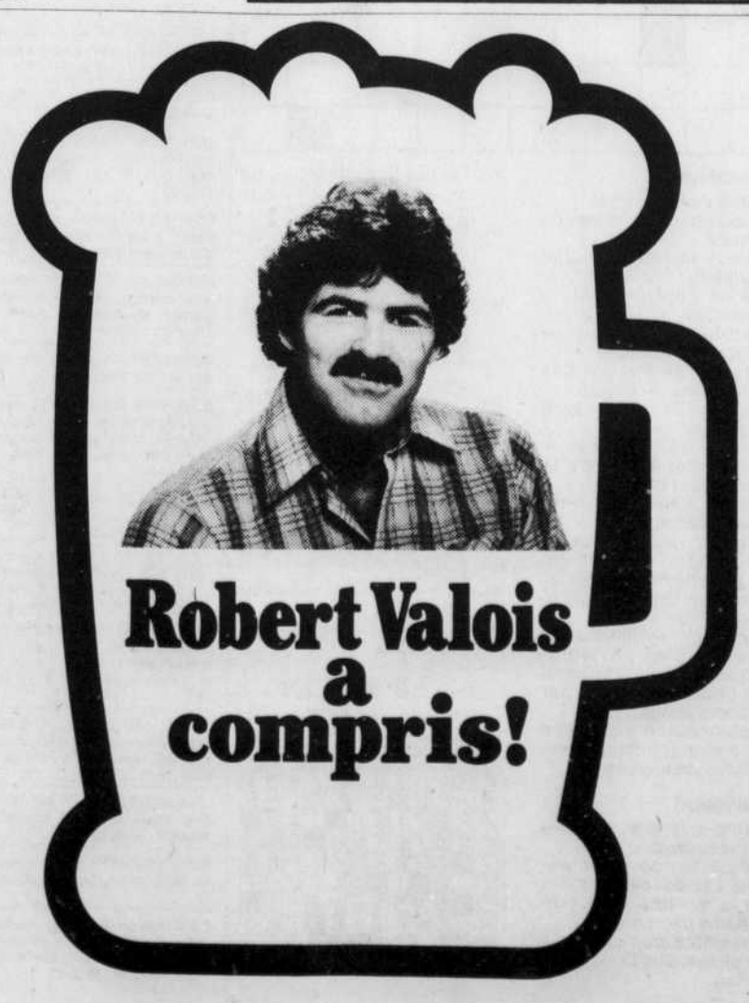

Annonces classées 286-1200

■ Autos-motos

■ Autos / Motos

À VENDRE OU À ÉCHANGER L'AUTO DE L'ANNÉE

AUDI QUATRO 1983 auto phénoménale, 4 roues motrices, 3 différentiels, la merveille de l'année.
7,000 km seulement, dois vendre et accepterais échange (cause départ pour l'Europe).
Valeur 45,000$
Contacter M. Laurin
1-514-621-9064 16-5-83

■ À partager

C.D.N. Lacombe, 5½ près U. de M., tranquille, ensoleillé, confortable, partagerais avec personne mature non-fumeur(euse) avec (ou sans) enfants. Laissez message dans boîte aux lettres, 3175 Lacombe # 2. 16-05-83

■ Ameublements à vendre

MEUBLES ET ACCESSOIRES DÉCORATIFS de style contemporain: Causeuse, lampes, sculpture, etc. Doit déménager. Entre 6 à 9 h. 274-3417. 16-05-83

ENSEMBLE salle à manger chêne, 12 pièces (6 chaises — 2 fauteuils), 100 ans, $7000. 733-0309. 16-05-83

ENSEMBLE salle à dîner, table Travertin 72" X 36", 6 chaises "Parson" marine. $1300. 937-7708, 935-2613. 16-05-83

BUFFET en chêne frisé, début du siècle, pattes de lion, miroir biseauté. $450. 389-9032. 16-05-83

UNE TABLE RÉFECTOIRE 8 tiroirs et 8 chaises, $1 500, aussi en véritable cuir noir, sofa 3 places, 2 fauteuils et 1 pouf, $1 750. 842-7687. 16-05-83

■ Antiquités

ATTENTION

Encan d'antiquités à tous les dimanches à 13 h au: 155 boul. de l'Industrie, St-Mathieu de Beloeil, Sortie 112, Trans-Canadienne.
Pour informations:
Langlois & Frères Inc.
464-2755
16-5-83

ANTIQUITÉS À VENDRE

Table (secrétaire) en pin mesurant 4'4" x 2'4" x 2'7" de hauteur, avec 2 tiroirs. Fauteuil assorti. Demander Bertrand: jour: 844-3361 poste 243, soir: 525-5676.
15-5-83

NOUS avons deux meubles antiques pour collectionneur, répertoriés dans le Palardie. Un vaisselier, une armoire à panneaux soulevés, à vendre. 279-0231. 17-05-83

ART DECO, meubles importés de France, faits main, bahuts, guéridons (table) en palissandre, console en verre brut, fauteuils acajou, etc... (418) 527-2066. 16-05-83

■ Antiquités

COLLECTIONNEURS

Armoires des 18e et 19e siècles avec couleur d'origine, tables de réfectoire, commodes, chaises, lave-mains, coffres, buffet bas, berçantes, moules, girouettes, table d'esprit Louis XIII, pupitres, fauteuils, buffet ouvert, etc...
LUCIE VARY
1013, MARIE-VICTORIN VERCHÈRES.
Sur rendez-vous:
583-6373
16-05-83

ANTIQUITÉS À VENDRE

Meubles — antiquités, objets d'art, portes anciennes en pin, tapis, bijoux, etc...
AUSSI À VOIR
Autres meubles, appareils ménagers, vaisselle, T.V. Toshiba, vêtements, etc...
— 8 pièces à vider samedi et dimanche 14 et 15 mai de 10 à 19h —
3025, Sherbrooke ouest, #111, coin Atwater. 16-5-83

■ Antiquités

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 15 mai à 13h. Vente aux enchères de plus de 300 items dont: Chippendale en chêne, armoire de cheminée en pin, curio en acajou, banc-paterre en chêne, chaises press-back, armoire en pin panneaux soulevés couleur d'origine 1860, commode bombée en chêne, fauteuil victorien, lit de brasse double et un vaste assortiment de vaisselle et petits objets. Sous la direction de La Belle Époque Antique à La Barre 500, 2019 Boul. Taschereau, Longueuil. 1-224-5346. 16-05-83

MARION ANTIQUE: décapage de meubles et boiseries, finition et traitement du bois, travail personnalisé, estimation gratuite. 255-4349, après 5h: 642-8278. 16-5-83

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

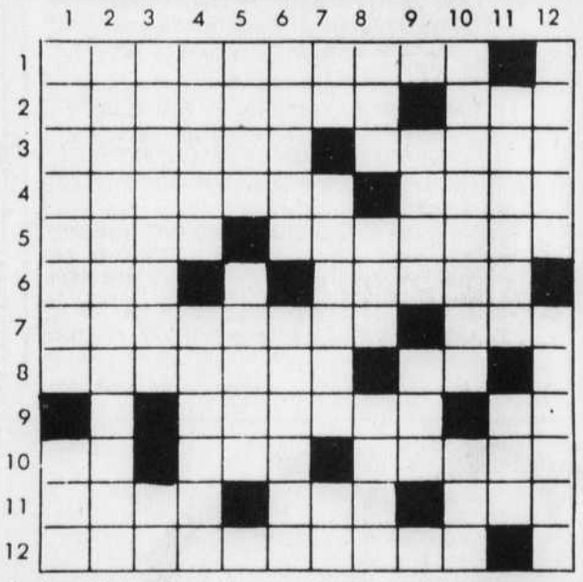

Horizontalement

1—Sert à chauffer un lit.
2—Poussons à. — Rivière de France.
3—Astronome et physicien irlandais (1826-1911). — Partie antérieure d'un projectile.
4—Enduire de bitume. — Produit de la vache.
5—Oiseau de l'ordre des échassiers. — Exigée.
6—Fleur. — Selon mon goût (À ma ...).
7—Relatif aux lombes. — Unité monétaire de la Norvège et de la Suède.
8—Qui ne brûle plus. — Pronom indéfini.
9—Situation de fait, position, par rapport à la société. — Colombie-Britannique.
10—Province Québec. — Pareil. — Noir.
11—Entendre. — Ville du Pérou. — État physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement.
12—Transmission à distance d'un signal porteur d'un résultat de mesure.

Verticalement

1—Petite querelle. — Montant des enjeux.
2—Se dit des corps empêchant le développement ou la multiplication de certains microbes.
3—Ensemble des opinions du philosophe Duns Scot. — Lui.
4—Cavité dans certains os de la tête. — Couleur d'un brun noirâtre.
5—En outre, de plus. — Cercle qui constitue la périphérie d'une roue de véhicule.
6—Faire périr par asphyxie dans un liquide. — À la forme d'une botte.
7—Pronom indéfini. — Repentir. — Caesium.
8—Préfixe égalitaire. — Pronom relatif. — Mammifère aux mouvements lents.
9—Paille de seigle, deblé dont on couvre les toits. — Enlève.
10—Développement de l'épi dans les céréales. — Volonté.
11—Informer. — Qui n'est pas cuit.
12—Action de rechercher. — Importune.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	G	A	R	A	■	P	R	I	E	R	E
2	F	E	M	O	R	A	L	E	■	T	E	R
3	F	R	U	S	T	R	A	T	I	O	N	S
4	R	A	R	E	■	P	I	S	C	I	N	E
5	A	R	E	T	I	E	R	■	I	L	E	■
6	C	D	■	T	O	T	E	M	■	E	■	N
7	T	■	C	E	D	E	■	A	L	M	E	E
8	I	L	E	■	I	■	C	L	I	E	N	T
9	O	■	S	A	S	S	E	M	E	N	T	■
10	N	O	S	E	M	O	S	E	■	T	O	C
11	■	B	E	R	E	T	■	N	O	■	L	U
12	P	I	R	E	■	S	P	E	C	I	A	L

■ Chambres et pensions

■ Chambres et pensions

Résidences
Pour retraités et semi-retraités
Chambre et pension

Un milieu de vie
Un ensemble de services permettant le maintien d'autonomie
Capacité de 200 résidents chacune
À prix abordable

RÉSIDENCE RICHELIEU (ANJOU)
6020, rue Joseph Renaud, Anjou
Tél.: 352-4670

RÉSIDENCE RICHELIEU (DORCHESTER)
65, boul. Dorchester est, Montréal
Tél.: 861-8431

MANOIR MONTRÉAL
3500, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord
Tél.: 322-0208

OUVERT AUX VISITEURS
Du lundi au vendredi de 9:00 heures à 16:00 heures

Groupe Champlain
16-05-83

■ Divers

■ Divers

JOBINE INC.

DES GENS, UN ORDINATEUR, DES JOBS.

QUELQUE CHOSE À FAIRE FAIRE?
Un particulier ferait l'affaire?
Peinture, animation, tenue de livre, cours, traduction, ménage, gardienne enfant/animal, calligraphie, design, réparation, photographe, dactylo, déménagement, etc. etc.
522-0913

VOUS DESIREZ TRAVAILLER?
Des jobs de courte durée vous intéressent?
INSCRIVEZ-VOUS! 2$ PAR MOIS
Inscription minimum de 6 mois/12$, ou 20$ pour l'année.
16-5-83

■ Appartements / Logements

RUE LAVAL

Près Carré St-Louis, superbe 4 pièces, victorien, foyer, $435. 1er juillet.
849-9669 **845-9166**
16-05-83

C.D.N. près Université, bas de duplex 6½ de luxe, 2 salles de bain, chauffé, garage, jardin, possibilité 4 pièces supplémentaires, $775. 931-2397. 16-05-83

CH. CÔTE-STE-CATHERINE, haut duplex 7½, chauffé, balcon, juillet. 739-8379, 738-0848. 14-06-83

À AHUNTSIC, Domaine St-Sulpice, 5½, 1er juillet, $375. 389-1806. 16-05-83

OUTREMONT près Laurier, haut duplex 7½, chauffé, $800. 272-7886. 18-05-83

BOUL. ST-JOSEPH OUEST, 3½, chauffé, côté cour, $280. 1er juillet. 274-9177. 16-05-83

OUTREMONT, dans triplex, 7½ à louer, libre en juillet, rénové. Choix rez-de-chaussée ou 3e. Chauffage individuel. 270-5369. 16-05-83

OUTREMONT, luxueux condo, très ensoleillé, tapis m/m, 2 chambres, salon, boudoir, 2 s.b., $1 600. entre 10 et 12 AM: 733-6647. 16-05-83

OUTREMONT, de l'Épée, 6½ - 7½, côté ensoleillé, non chauffé, $520. Téléphonez entre 10-12h AMN, 733-6647. 16-05-83

EDOUARD-MONTPETIT, près Louis-Colin, grand 4½ ensoleillé, idéal pour prof., $450. Téléphonez entre 10-12 AM, 733-6647. 16-05-83

DOMAINE RENAUD, Laval, haut duplex, grand 5½, moderne, 1982. Proximité des centres commerciaux, écoles, parcs; autobus 60 au métro. Demande références. $526. R. Racine. (514) 687-0942. 16-05-83

C.D.N., luxueux haut duplex, 7½, chauffé, appareils, garage, loyer raisonnable. 739-9902. 16-05-83

EDOUARD MONTPETIT, près McKenna, 2 grands studios dont 1 partiellement meublé. $245. 733-9753. 16-05-83

EDOUARD MONTPETIT, grand 4½, face université, 1er juillet ou maintenant, $385/mois. 731-4116 ou 277-4900. 24-05-83

6092 HUTCHISON, très grand 7½, entièrement rénové, non chauffé, libre immédiatement, $600. Jour: 738-5483, soir: 323-6253. 16-05-83

OUTREMONT, condominium neuf, "Le Sanctuaire", vue panoramique, grand, luxueux, 2 c.c., 2 s.b., 15 juin, $1 150. 738-0528. 16-05-83

OUTREMONT, grand 6½, 2 s.b., chauffé, dans immeuble de classe, cuisinière, réfrigérateur. $695. Libre 1er juillet, 272-5961. JNO

OUTREMONT, 6½ rénové, r-de-ch, face parc et piscine, contre métro, non chauffé, occupation immédiate, $475. 271-7071. 16-05-83

OUTREMONT, salon double à louer 1er juin au 1er septembre. $180. 277-7784. 16-05-83

BAS DUPLEX 5½, s/s fini, garage, métro Snowdon. 738-5012. 16-05-83

OUTREMONT, bas de triplex, tout rénové, grand 5½, murs de brique, clair, stationnement, libre 15 juin. $550/mois. 523-7718. 16-05-83

CÔTE STE-CATHERINE, près Université, bas duplex + s/s fini, foyer, chauffage, garage, stationnement. $800. 739-3450. 16-05-83

OUTREMONT, 4½, moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage, eau chaude. 766-0470, 272-0351. 16-05-83

OUTREMONT, 7½, non chauffé, libre 1er juillet. 274-1850. 16-05-83

BOULEVARD GOUIN OUEST, bord de l'eau, Nouveau-Bordeaux, luxueux haut de duplex, grand 6½, chauffage électrique non compris. Libre 1er juillet. $600/mois. 337-7168. 16-05-83

CENTRE-VILLE, grands 5½ entièrement rénovés, 2 s.b., terrasse paysagère, tranquille. 937-0196. 16-05-83

FACE PARC LAFONTAINE 3920, 5½, chauffé, r-de-ch, 2 c.c., libre immédiatement, références. $475. 522-6801, 525-6125. 16-05-83

PARC LAFONTAINE, 912 Sherbrooke, 4½, boiseries, rénové, 2 c.c., r-de-ch, idéal pour bureau/consultant. $600. Libre immédiatement. Références. 522-9985, 525-6125. 16-05-83

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, 4965. Grand 3½, cuisinière, réfrigérateur fournis, chauffage, eau chaude. Face au Parc. 738-8321. 16-05-83

APPARTEMENT À VENDRE OU À LOUER dans triplex limite d'Outremont. 273-1874, 388-6479. 17-05-83

BOUL. ST-JOSEPH EST, logement chauffé, 4½, $375, 1er mai, 1er juillet. 282-0855. 19-05-83

C.D.N., bas duplex et s/s, 7½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, jardin, près métro, université, hôpital. Rue Kent. Libre 1er juillet, $575-/mois. 739-0373. 16-05-83

■ Appartements / Logements

AHUNTSIC, Grande-Allée, 4½, 1er étage, très clair, $425, chauffage électrique non compris, références. 387-0743. 17-05-83

MÉTRO PLACE DES ARTS, immense 8½ pièces sur 2 étages, tapis partout, stationnement, $800, 1er juillet. Grand 3½ pièces, planchers bois-franc, $400, juin-juillet. 842-0938. 16-05-83

N.D.G., Grovehill Place, haut duplex, 8 pièces, chauffé, balcon, solarium, ensoleillé, près métro Villa-Maria. 482-4178. 16-05-83

ROSEMONT, face parc Molson, rez-de-chaussée, 8 pièces, 4 chambres fermées, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle inclus. $450 + chauffage + électricité. 598-9442, 729-1442. 16-05-83

GRAND 5 pièces, Sanguinet - Ontario. $390. Tél.: 842-7405. 16-05-83

APPARTEMENT luxueux, 4½, centre-ville, libre 1er juin. 288-6500. 16-05-83

AHUNTSIC, 4½, r-de-ch, $350. 3½, s/s, $275. Rénovés, chauffés, tranquilles. 10305, Waverly, coin Fleury. 522-2233. 20-05-83

MÉTRO BEAUBIEN, béton, neuf, tranquille, insonorisé, 3½, $330. 4½, $360. 6745, Châteaubriand. 522-2233. 20-05-83

À SOUS-LOUER, 6½ meublé sur boul. St-Joseph, face métro Laurier, garage, 1er juin-31 août. Prix à discuter. 849-8498, 691-1753. 16-05-83

AU COEUR DE MONTRÉAL, avenue de l'Esplanade près du parc, grand 7½, rénové à neuf, chauffage électrique, entrées laveuse-sécheuse, stationnement, taxe d'eau payée, 684-2032, 273-0194. 16-05-83

OUTREMONT, bas de duplex, 8 + garage + s. de lavage, moquette, 1½ s.b., $825. 737-3236, 733-8331. 11-06-83

JEAN-TALON ET BORDEAUX, logement chauffé, 3½ pièces, eau chaude fournie, ménage refait à neuf. Prix: $225/mois. 374-4662. 16-06-83

ST-HUBERT près Sherbrooke, 7½, haut triplex, très ensoleillé, stationnement, petit jardin, balcons avant-arrière, libre 1er juillet, $625, références. 844-7153 (soir - W.E.). 16-05-83

OUTREMONT, Ch. C. Ste-Catherine, 6 pièces, chauffé, 2e, vue sur parc et montagne. $800. 276-7975. 16-05-83

PLATEAU MONT-ROYAL, ultra spacieux, 7 pièces, vivoir 50 X 30', espace exceptionnel. Jardin. Faut voir. Libre 1er juillet. 484-6989 après 18h. 16-05-83

N.D.G., grand 6½, s/s fini, garage, jardin, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, libre 1er juillet, $790. 844-8349 avant 7.45 h, ou après 17h. 16-05-83

1ère AVENUE près de Rosemont, 4½, non chauffé, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse. $230. Laissez message: 721-2733. 16-05-83

C.D.N., grand 3½, près université, hôpitaux. Chauffé, eau chaude, taxes incluses. Possibilité de garage. 733-5114. 20-05-83

CÔTE STE-CATHERINE près université, haut duplex pierres, spacieux, 7½, 2 s.b., entrées indépendantes, foyer, garage, chauffé. $800. 731-1012. 21-05-83

À SOUS-LOUER 1 an, équipé, meublé. 6 pièces sur 2 étages, complètement rénové, 2 s.b., patio et cour ensoleillée, poêle-foyer, chauffage électrique, près UQAM (Duluth - Drolet) et du métro, juillet 83 à août 84, $700, non chauffé. 843-3452. 16-05-83

OUTREMONT, élégant 5½, semi-meublé, $680, tout compris. 270-9450, 271-3213. 14-5-83

NOUVEAU-ROSEMONT, grand 5½, luxueux, haut duplex, chauffage électrique, $450. Adultes seulement. 256-1527 16-5-83

BOUL. ST-JOSEPH OUEST, 4½, luxueux, tapis, tranquille, clair, cuisinière, réfrigérateur, 2 s.b., galerie, stationnement, tout payé, $625, 1er juillet. Peut être louer comme 1½, 3½. M. Beauchemin. 287-7576 16-5-83

PRÈS U. de M., haut duplex, vaste 9½ rénové, libre 1er juillet, $860. 342-1484 19-5-83

PAPINEAU ET RACHEL, 3½, équipé avec vaisselle, micro-ondes, $375, références. 522-4678. J.N.O.

ÉDOUARD-MONTPETIT près Decelles, 3½ libre immédiatement. 1½, 3½, 5½ 1er juillet. Tous avec chauffage, eau chaude, poêle, réfrigérateur et services. 748-9213. 16-5-83

LE PENFIELD, appartement neuf, 5ème étage, grande terrasse ensoleillée, 2 chambres à coucher, luxueuse cuisine, piscine et sauna, garage, $1300 par mois. Propriétaire, bur.: 288-5372, rés.: 768-6536. 16-5-83

OUTREMONT, secteur Université, grand haut de duplex, 8½, garage, chauffé, $800 libre 1er juillet. 735-3108. 25-5-83

N.D.G., sur Victoria (adjacent Westmount), 7½, rénové, bas duplex, entièrement détaché, très lumineux, grand jardin, complètement équipé. Contacter: 844-7264 soir et fin de semaine. 30-5-83

VIEUX-MONTRÉAL: magnifique studio, 625 p.c., dans édifice entièrement rénové, foyer, poutres plafond, vue sur le fleuve, $475. Soir semaine: 735-3433. 16-5-83

■ Offres d'emplois

■ Offres d'emploi

GRAPHISTE

avec expérience dans le domaine de la création d'étiquettes et catalogues.

LITHOGRAPHIE MONTRÉAL **334-9120**

■ Appartements / Logements

PENTHOUSE meublé, 6½, face U. de M., pour 1 an seulement, distingué, spacieux, éclairé, grand patio, plusieurs extras. Garage. Raisonnable. Références. 739-7143. 18-5-83

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 07-06-83

FACE U. de M., 3½, grand, distingué, éclairé, patio. Garage disponible. 735-1740. 18-5-83

HAUT DE DUPLEX près U. de M., 8½, foyer, cuisine moderne, garage. Chauffage électrique. $ 775. 488-1166. 17-05-83

HAUT DE DUPLEX DÉTACHÉ, spacieux, chauffé, 2 s.b., 7 pièces, garage, Outremont. $ 900. 274-1486. 16-05-83

■ Articles à vendre

AUBAINE, cause départ LAVEUSE à tapis, CIREUSE ELECTROLUX avec accessoires, état neuf, prix raisonnable. 670-1180 après 20h. 16-05-83

MAGNÉTOPHONE UHER 4400 report stéréo, état neuf, équipement compris. $1 195. 656-5166, 326-3691. 16-05-83

AUBAINE. ESCOMPTE DE 30 % sur stores horizontaux et verticaux de Draco. Stores Plus: 342-4863. 26-6-83

CUISINIÈRE À GAZ 24", comme neuve. Particulier. 272-3778. 16-05-83

■ Autos / Motos

RABBIT décapotable 1980, 62 000 km, comme neuve. $8 500. 464-5950, 467-1668. 24-5-83

■ Bateaux à vendre

VOILIER "Sprinta Sport" 23 pieds, 4 lits, bien équipé, 5 voiles, moteur hors-bord + remorque Selox. Soir et fin-de-semaine, 458-7471. 16-05-83

■ Bureaux à louer

ÉDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c. Idéal pour médecins, avocats, comptables, etc... Situé au 500 rue St-Georges 5-6 à St-Jérôme. Libre 1er juin, informations (418) 527-2638. 16-05-83

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c. près métro, 825 est, Sherbrooke, stationnement. 667-4336, 276-5203. 26-05-83

BOULEVARD ST-JOSEPH, bureau 915 p.c., demi sous/sol, près métro. 272-5279. 17-05-83

■ Chalets à louer

LAURENTIDES, Brébeuf, juin à octobre, 3 c.c., foyer, près de rivière avec plage, $150-/semaine, $500/mois. Après 19h30 semaine: (613) 234-5989. 19-05-83

LUXUEUX chalets à louer, Brébeuf, face de la plage, confort de ville, option d'achat si désiré. 744-6085. 16-05-83

CANTONS DE L'EST, 20 milles avant Lac Mégantic, maison de ferme, 6 chambres à coucher, 100 acres, jardin, tout meublé, 1er juin au 1er septembre $900. 488-5285. 16-05-83

STE-ADÈLE au pied du Sommet Bleu, beau condominium, piscine chauffé, 3 mois. 737-7498. 16-05-83

■ Chalets à vendre

BRÉBEUF, immense terrain en montagne, 2 maison meublées, face de la plage, à vendre en tout ou en partie. 744-6085. 16-05-83

STE-ADÈLE, VENTE PRIVÉE, visite libre dimanche 15 mai de 2 à 4h, 1311, ch. Chantecler; près d'un lac et tous sports, 3 c.c., tout meublé, foyer. 761-6344. 16-05-83

CHERTSEY: grand chalet toutes saisons, toutes commodités, méticuleusement propre. Grand terrain boisé. Prix à discuter. 581-4300. 16-5-83

■ Commerces à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

ST-MARC — Restaurant licencié (snack bar & salle à manger). Attention voulez-vous être votre propre patron, je peux vous offrir un bon restaurant licencié avec le bâtiment, bon chiffre d'affaires, secteur de choix MARIETTE CLEARY 463-3731 — 1-787-2139

LONGUEUIL — $1,000,000. et plus de chiffre d'affaires vous attend, j'ai à vous offrir une boucherie dans un secteur très achalandé, cause de retraite MARIETTE CLEARY 463-3731 — 1-787-2139
COURTIER 16-5-83

■ Copropriétés à vendre / à acheter

DÉSIRE ACHETER co-propriété sise au 856-858 McEachran, Outremont. Avis aux intéressés. 274-1779. 16-05-83

■ Copropriétés à vendre

CENTRE-VILLE
Prince-Arthur ouest (près université)
Rez-de-chaussée et entresol, 2370 p.c., possibilité de bureau adjacent à résidence pour professionnel; incluant garage, toit-terrasse, planchers bois-franc, foyer. Seulement $79 000.
282-1625
16-05-83

OUTREMONT, 732 A. Bloomfield, 276-7808, 2e étage d'un triplex, 5 pièces, rénové, copropriété indivisé. 16-05-83

OUTREMONT, copropriété indivise, appartement de 6 pièces, très ensoleillé, rue Bernard section Boulevard, grandes pièces. Libre 1er juillet. $70 000. 273-1812. 16-05-83

OUTREMONT, copropriété, 2e étage, entièrement rénové, tapis m/m, occupation pour fin juin. $51 000. 276-7011. 16-05-83

OUTREMONT, 433 ouest St-Joseph coin Querbes, 3½ pièces, dernier étage, cuisine rénové, occupation immédiate. $55 000. 866-3737, 271-6674. 16-05-83

■ Copropriétés à vendre

LE 405 PRINCE ARTHUR, immeuble pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 2½ copropriété, 25 000$, comptant 7 500$, charges mensuelles approximatives comprenant hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien $290. Possibilité terrasse S. lavage au s/sol. grands "lockers". Sans agent. 849-0709. 16-5-83

NAPOLÉON (centre-ville), logement 4½ sur 2 étages, environ 900 p.c. rénovations exclusives et personnalisées, cour intérieurs $ 40 000, 849-4004, 844-1863, 842-3656. 16-05-83

OUTREMONT DUCHARME — DAVAAR, 6½, 2e étage, libre juillet, $42 000. 273-0302. 18-05-83

N.D.G., haut de duplex à vendre, 6½, près métro, 3 c.c., salle à manger, balcon, solarium. 486-9748, 486-5954. 16-05-83

■ Cours

L'UNIVERSITÉ SUR INFO-CASSETTES, Cours, conférences, interviews exclusives, donnés par des communicateurs et des universitaires de réputation internationale. Catalogue sur demande pour recevoir une cassette démonstratrice gratuite envoyez $2 (manutention), remboursable avec votre 1er achat. Info-Cassettes, 800 Berri, Montréal, H2Y 3E7, 842-4389 16-5-83

COURS DE VIOLON pour tous niveaux d'apprentissage, professeur qualifié. 526-3284 19-5-83

■ Demande d'emploi

FEMME 40 ans recherche emploi à temps plein dans le secteur des arts. Expérience du marché de l'art, formation en arts plastiques, connaissance de la dactylo, facilité à transiger avec le public, bilingue, possède une voiture.
Écrire à: Dossier R692
C.P. 158, Succ. Delorimier
Montréal (Québec)
H2H 2N6 16-05-83

OUTRE-MER, jeune couple possédant DEC en informatique désire travailler outre-mer. Michel: 376-8890 16-5-83

■ Déménagements

CONSEILLER en petits et gros déménagements; Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: apareil électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374 J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local et longue distance. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695, 253-3275. J.N.O.

■ Divers

Faites réparer vos horloges à sonnerie
Travail très soigné et garanti. Longue expérience.
671-1530 16-5-83

ÉQUIPEMENT DE CHAMBRE NOIRE, un agrandisseur, une minuterie, bassins et cures, et divers accessoires. Le tout pour $250. 331-2967. 16-05-83

COLLECTIONNEURS DE B.D. Pilote mensuel 1 à 100 et numéros spéciaux à suivre 1 à 59 et numéros spéciaux à vendre. 389-7218, ou 525-6161. 16-05-83

■ Entretien / Réparations

DÉCAPAGE meubles et boiseries. Demandez Raymond 273-1139. 1-6-83

MENUISERIE GÉNÉRALE, bois et peinture, spécialité: balcons en bois, garantie à vie. 388-7237, 471-4901. 19-5-83

■ Fermes à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

ST-RÉMI — ½ heure de Montréal superbe 48 arpents, 306 pour produits maraichers, bungalow, garage, écurie 1977, prix demandé $135,000. À NÉGOCIER AVEC CÉLINE DEROME 463-3731 — 465-7987.
16-05-83
COURTIER

HEMMINGFORD
(Havelock)
75 arpents, bâtiments, ruisseau, maison 1900, parfaitement rénovée, déclins de bois, foyer pierre, Jenn-air, **481-1356, 1-826-3963.**
16-5-83

FERME À ST-ADELPHE, Mauricie, 84 arpents, $45 000. 845-9569. 7-06-83

■ Hébergements

MAISON STE-URSULE. La petite auberge différente au coeur du Vieux Québec, $20 et plus. (418) 694-9794. 26-05-83

■ Instruments de musique

À VENDRE: piano à queue 5', Heintzman, noir, très bon état. $6000. (Soir) 486-1936, (jour) 873-2471. 16-05-83

■ Propriétés à vendre

Maison datant du régime français

Construite en 1726 par Jean Baptiste Maheu, maître charpentier, sur les bords de la rivière l'Assomption, en la partie de Repentigny zonée agricole, comprenant des arbres d'essence différente, un terrain de 155' de façade par 220' de profondeur.
Très rare et exquise maison dite de pièces sur pièces, à poteaux en coin, tenons et coulisses, enduite à la chaux à l'extérieur, entièrement restaurée selon les règles de l'Art, avec patience et amour, durant 5 ans.
Maison aux pièces apparentes à l'intérieur, ainsi que la charpente du toit, les planchers et les murs en madriers de pin de belle largeur, vaste salon avec foyer de pierre, chambre des maîtres aussi avec foyer, cuisine et salle à manger rénovées avec des matériaux issus de la maison, électricité, plomberie, chauffage neufs, etc...
Aussi grande remise de 20 x 40, également restaurée, pourvue de nombreuses fenêtres à vantaux, pouvant servir de garage et d'atelier d'art, de théâtre, de tout...
Le tout devant être vendu et sacrifié par le propriétaire pour la somme de $129 000.
Et si vivre dans une maison ANTIQUE vous intéresse:
appeler le soir: (514) 1-562-9670 16-5-83

■ Instruments de musique

VIOLON À VENDRE, Thomas Perry, fabriqué à Dublin en 1780, état originel. 526-3284 19-5-83

PIANO NEUF À VENDRE, $2000. 430-1482. 20-05-83

■ Livres

BIBLIOPHILE, LA GRANDE OCCASION:
1 exemplaire de l'édition Mornay (1928, numéroté) de **"Le Grand Silence Blanc"**, illustré par Clarence Gagnon. Intact, mais la reliure cartonnée de l'époque est défaite. Pour cette raison, laissé à bon prix. Cet exemplaire a une histoire fascinante, et s'accompagne d'une prime imprévue.
(514) 849-5183
16-05-83

■ Local commercial à louer

AVENUE DU PARC près St-Joseph, aux limites d'Outremont, 1000 p.c., grande vitrine, bien situé, $750/mois. 274-2078, 279-3752. 16-05-83

■ Local à louer

LOCAUX POUR PROFESSIONNELS à louer (psychologues, médecins, avocats, etc...), secteur en plein développement, est du métro Honoré Beaugrand, 8535 - 8537 Sherbrooke est. Demander Raymond Mailhot. 483-4755, 873-4681. 16-05-83

■ Maisons de retraite

RÉSIDENCE DE LUXE pour personnes âgées ou convalescentes, excellente nourriture, surveillance 24h, tous les services inclus. 7085, Louis Hémon. 722-4211. 20-05-83

■ Maisons à louer

OUTREMONT, McNider, maison unifamiliale, 4 c.c., 2 s.b., s. à manger, salon double, garage, $1000/mois incluant taxes municipales et scolaires, non-chauffé. 871-3838, de 9h à 18h. 24-05-83

AHUNTSIC, maison de ville, luxueuse et neuve, disponible 1er juillet $800/mois. 1-742-0131, frais virés acceptés. 16-05-83

LAVAL, cottage semi-détaché, 3 c.c., grand terrain clôturé (4500 p.c.), $500/mois, libre 1er juillet, Jour: 273-5391, soir: 668-1527. 16-05-83

OUTREMONT "EN HAUT", luxueuses maisons de ville de 3 étages. Prix $1200/mois, comprenant chauffge, taxe d'eau, déneigement, entretien des gazons et garage intérieur. 340-9646. 01-06-83

■ Maisons de campagne à louer

MANSONVILLE, Cantons de l'Est, à 85 milles de Montréal, 3 chambres, tout confort, lac artificiel privé, vue panoramique, endroit isolé, petit paradis, 20 juin au 7 août, $1400. 272-0968, 1-292-5232. 16-05-83

■ Oeuvres / Objets d'art

ATTENTION COLLECTIONNEURS
À vendre, collection chevaux incluant une très belle série de 8 petits chevaux chinois en ivoire représentant les 7 vies du cheval et prototype. Très belle valeur, certificat d'évaluation, prix à discuter. Appeler Bertrand, jour: 844-3361, poste 243; soir: 525-5676. 16-5-83

TABLEAUX de Richard, L'Archevêque, Lecor, et Rousseau. 341-1144. 16-05-83

MICHEL PERRIN, peinture « La cabane à sucre », 24x20", particulier. 670-1180 après 20h. 16-05-83

ASHANTI, Agni, Bambara, Baoulé, Mossi, Senoufo, autres. Ceux intéressés: 659-5636. Particulier. 16-05-83

■ Offres d'emploi

PHOTOCOMPOSITION, recherchons claviste sur Comp/Edite, 5 ans d'expérience. 842-8291. 16-05-83

DU à une expansion récente de notre manufacture de bonneterie à proximité de la capitale nationale, nous recherchons présentement: UN MÉCANICIEN de machine à assembler. Bilinguisme un atout. Expérience sur machine à cylindre unique essentiel. Travail sur les quarts. APPRENTI TEINTURIER - superviseur idéal pour diplômé récent en textile, bonne connaissance de base en chimie, expérience non essentielle, bilingue de préférence. LES deux positions offrent d'excellentes chances d'avancement. Envoyez C.V. à: C.P. 1606, Succ. B., Hull, (Québec) J8X 3Y5, a/s de R. Wallace, (plant manager). 21-05-83

RESTAURANT FRANÇAIS À EDMONTON, ALBERTA recherche cuisinier avec minimum 5 années d'expérience en cuisine Française. Envoyez C.V. à: La Bohème Restaurant, 6427, 112e avenue Edmonton, T5W 0N9 16-5-83

■ Professionnels

LE DOYEN
TRADUCTIONS SPÉCIALISÉES
Français, Anglais, Allemand, Espagnol, rédacteurs, correcteurs, interprètes, service d'imprimerie. Ramassage et livraison à domicile, 7 jours par semaine à toute heure. 255-9064. J.N.O.

■ Propriétés à vendre

CARRÉ ST-LOUIS — RÉDUIT! $239 000. superbe, rénové esthétiquement et professionnellement. Townhouse de 3 étages avec revenu, air climatisé, puits de lumière du 1er au 3e étage. Système d'alarme et beaucoup plus. Ursula Clabon. 934-1818, 733-6745. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 16-05-83

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

VISITE LIBRE samedi & dimanche 2-5h. Centre, 3523 St-Urbain: Co-prop. belle rénovation. **I. Viaud 341-4391.**

VISITE LIBRE dimanche 2-4 NDG, 4185 Northcliffe: Près métro, cottage 4 chambres, jardin, $99,000. **M. Proulx 489-5847.**

CDN: Triplex 3x6½, jardin, idéal pour co-propriété. **Alice Pelletier 739-5160.**

OUTREMONT: Cottage sur Querbes, 4 chambres, sous-sol fini, boiseries. **C. Vézina 279-9787.**

OUTREMONT: Choix intéressant de duplex, co-propriété, prix variés. **L. Valois 733-6681.**

OUTREMONT: Cottage 4 chambres sous-sol fini, garage, jardin, $149,000. **Alice Pelletier 739-5160.**

OUTREMONT: Triplex 3x7½, magnifiques boiseries & plancher de chêne, 2 garages, $140,000. **E. Brodeur 342-3548.**

OUTREMONT: Choix de cottages avenues McCulloch, Ducharme, **Antonine Maillet, Durocher. J. Drouault 733-9753.**

OUTREMONT (Querbes): Co-propriété RDC 6½, boiseries, sous-sol, libre 1er juin, $41,000. **P. Pétrucci 342-1039.**

OUTREMONT: McCulloch, 9 pièces plein soleil, cuisine rénovée, vue superbe, $188,000. **Michèle Asselin 279-9803.** 16-05-83

TRANS ROYAL INC.

LAURENTIDES
ST-SAUVEUR: Pour acheteurs avisés. Bungalow pierre et aluminium. Site résidentiel. Condition absolument impeccable. Terrain plat. Distance de marche du centre village. Garage. Terrain paysagé. Lucile Lavigne: 435-3443, 1-227-3737
OUVERT POUR INSPECTION: 22 St-Joseph, St-Sauveur. Dimanche le 15 mai de 2 à 4 p.m. Bungalow cèdre 4 c.c. foyer. Condition

L'affaire « Billy Smith »: Sather avoue son erreur...

Les Oilers reconnaissent l'excellence des Islanders

☐ Les Islanders à deux gains d'une 4e conquête d'affilée

par Bernard Cyr

UNIONDALE (PC) - Glen Sather, le pilote des Oilers d'Edmonton, a tenté de réussir un bon coup mais il réalise aujourd'hui qu'il a commis une erreur imputable à son inexpérience.

Etudiant en psychologie à l'université, Sather pensait motiver les siens en mettant sur la sellette le gardien des Islanders, Billy Smith, mais les Oilers accusent un déficit de 2-0 à la veille du troisième match de la série finale de la Ligue nationale de hockey, ce soir.

« Ils (les Islanders) forment une grande équipe et il est difficile de « déconcentrer » les détenteurs de la coupe Stanley. On ne peut les battre qu'en travaillant et en exécutant de la bonne façon ».

« C'est la maturité qui fait de nous une équipe championne, disait pour sa part l'instructeur des Islanders, Al Arbour, en complément à l'analyse de son rival. Nous comptons plusieurs joueurs qui travaillent avec acharnement et qui exécutent très bien les bases du jeu. Nous pratiquons une mise en échec serrée, ce qui fait bien souvent perdre patience à nos adversaires ».

Les Oilers se butent en effet à des adversaires plus matures, une expérience précieuse dans l'avenir. Les Islanders ont également dû faire leurs classes et mûrir, physiquement et mentalement, avant de devenir les rois de la LNH.

« C'est un processus d'apprentissage pour nous et personne n'en sortira perdant, a admis Sather. Que nous gagnions ou que nous perdions cette année a plus ou moins d'importance. Nous apprenons ».

A regarder dans les cahiers de notes des jeunes Oilers, il faut admettre que Sather a raison.

« Toutes les fois que je lève la tête, il me semble que j'ai à me battre contre 10 adversaires, dit le défenseur Charlie Huddy. Ils font les choses simplement et ne commettent jamais d'erreurs ».

« Les Islanders gagnent parce qu'ils forment un tout, enchaîne l'ailier Mark Messier. Ils ne jouent pas à deux ou à trois. Ce sont les cinq joueurs qui attaquent et se défendent. Nous ne devons pas être surpris de les voir jouer de la sorte. Après tout, ils sont champions depuis trois ans ».

« La tenue d'un gardien de but est la clé du succès d'une équipe en séries, a quant à lui déclaré Andy Moog après le deuxième match de la série. Ce soir, j'ai laissé tomber mes coéquipiers. Les deuxième et troisième buts m'ont particulièrement fait mal. Ca faisait longtemps que je n'avais pas eu le sentiment de jouer un mauvais match. J'espère ne plus l'avoir ».

Les Oilers sont dans l'ensemble très jeunes, mais ils comptent aussi dans leurs rangs des vétérans, comme le capitaine Lee Fogolin, qui ont pour mission de leur inculquer le désir de vaincre et le dépassement de soi.

« Si on pensait qu'on ne pourrait pas gagner à New York, vaudrait mieux rester ici, a-t-il dit avant de quitter Edmonton. Nous croyons tous être en mesure de gagner deux matches là-bas. Nous prendrons les périodes une à la fois, nous corrigerons nos erreurs au fur et à mesure et nous quitterons New York avec deux gains ».

Echos...Billy Smith a déclaré, au sujet du coup de bâton qu'il a servi à Wayne Gretzky en fin de match jeudi: « La seule raison pour laquelle j'ai écopé d'une pénalité est qu'il s'est plaint auprès de l'arbitre. J'ai essayé de frapper son bâton et j'ai touché ses culottes. Je lui ai dit que si ses culottes étaient trop minces, je lui en acheterais une nouvelle paire »...Dans un texte du « Edmonton Journal » hier, on rappelait une citation intéressante du défenseur Brian Engblom, des Capitals de Washington, à la suite de l'élimination des siens aux mains des Islanders.« Les Islanders sont comme des requins. Lorsqu'ils sentent que vous êtes abattus, ils sont pris d'une faim insatiable. Ils vous mangent tout rond »...Le troisième match de la série sera présenté ce soir à 20 heures, au Nassau Coliseum de Long Island...Rappelons qu'en 66 ans d'histoire, seulement trois équipes ont réussi à gagner la coupe Stanley après avoir perdu les deux premiers matches: les Maple Leafs de Toronto de 1942, le Canadien de 1966 et celui de 1971.

Le capitaine des Islanders totalise 93 passes

Denis Potvin rejoindra bientôt Jean Béliveau

UNIONDALE (PC) — Denis Potvin remettait lentement ses habits de ville, après le match de jeudi soir entre les Islanders et les Oilers, lorsqu'on lui a annoncé qu'en récoltant une mention d'assistance sur le but de Michael Bossy, le troisième des Islanders en première période, il venait de dépasser Gordie Howe à ce chapitre, en séries d'après-saison.

Avec 93 passes à son actif, Potvin occupe seul le deuxième rang, à quatre mentions de Jean Béliveau, une autre légende du hockey professionnel.

« C'est un honneur de se retrouver en compagnie de si grands noms, a déclaré Potvin en souriant à belles dents. Jean Béliveau, vous savez, était mon idole de jeunesse. Quand je m'arrête pour y penser, je me rends compte que je réalise quelque chose d'extraordinaire. J'aimerais parvenir à dépasser Béliveau dès cette année, mais rien ne presse, parce que je pense être là pour encore quelques saisons.

« Après ma carrière, poursuivait Potvin, j'occuperai sans doute la tête du groupe. J'aurai ainsi la chance d'être considéré comme un des meilleurs defenseurs des séries. Je suis très fier de ce que j'ai accompli ».

Potvin est une des grandes sources d'inspiration de cette équipe en quête d'une quatrième coupe en quatre ans, un exploit réalisé uniquement par le Canadien de Montréal dans l'histoire. On le sent lorsqu'il analyse les Islanders.

« Cette équipe a beaucoup de caractère, parce que nous venons de réussir un exploit que tout le monde croyait presque irréalisable, dit-il, soit de gagner deux matches sur la glace de nos adversaires. Certains soirs, il y a des gars dans cette équipe qui ne sont pas heureux de leur utilisation ou de leur contribution, mais on fait preuve d'abnégation et personne ne se plaint. On travaille tous pour une même cause et depuis trois ans déjà, tout le monde en bénéficie.

« Nous formons réellement un tout. En défensive, nous jouons à six et quatre ou cinq joueurs participent à l'attaque. C'est comme ça, je pense, que doit se jouer le hockey ».

Les Phillies de nouveau battus

Après Bowa, Keith Moreland

CHICAGO (AP) — Keith Moreland a frappé un circuit de deux points, épiçant une quatrième manche de cinq points, et les Cubs de Chicago ont remporté une deuxième victoire consécutive contre les Phillies de Philadelphie, l'emportant facilement 10-2, hier après-midi.

Le lanceur gagnant Steve Trout, (2-5), a amorcé la pousssée des Cubs en quatrième manche en frappant un simple, son premier coup sûr dans les majeures, après un retrait, contre le perdant Larry Christenson (1-3). Larry Bowa a ensuite obtenu un but sur balles, après deux retraits, poussant Trout au deuxième but. Bill Buckner a suivi avec un simple d'un point, et Bowa a ensuite marqué grâce à un mauvais lancer.

Leon Durham a poursuivi l'atttaque en réussissant un simple, poussant Buckner au marbre, et Moreland, qui avait obtenu un simple de deux points en première, a accueilli le releveur Porfi Altamirano en canonnant son quatrième circuit.

Noah stoppe Wilander

HAMBOURG (Reuter,AP) — Le Français Yannick Noah a mis fin hier à une série de 44 victoires consécutives sur terre battue du Suédois Mats Wilander en se qualifiant pour les demi-finales des Internationaux d'Allemagne de l'Ouest, à Hambourg.

Noah a pris sa revanche du dernier tournoi de Lisbonne en disposant du jeune Suédois en deux sets, 6-4 et 6-4. Cette victoire est de bonne augure pour le Français à 10 jours desInternationaux de France, l'épreuve reine de la saison de terre battue où Wilander, vainqueur à Paris en 1982, paraissait intouchable.

En demi-finale, Noah affrontera le surprenant Américain Eric Fromm, vainqueur hier du tombeur de Lendl, le Hongrois Balasz Taroczy, par 6-4 et 6-1.

Hier, l'Américain Jimmy Connors a annoncé qu'il ne participera aux Internationaux de France, à Roland-Garros, préférant « se reposer un peu, tout en continuant à s'entraîner ». La participation probable de John McEnroe a cependant été confirmée, même s'il souffre toujours un peu de l'épaule.

Creamer défend Lafontaine

PORTLAND, Oregon (PC) — L'instructeur du Junior de Verdun, Pierre Creamer, a pris la défense de Pat Lafontaine, hier, après l'élimination du Junior qui s'est incliné 7-5, contre Oshawa, en demi-finale du tournoi de la coupe Memorial, tard jeudi soir.

Lafontaine n'a pas joué à la hauteur de sa réputation, ne marquant que trois buts et récoltant deux assistances au cours du tournoi. Mercredi, il a pourtant été proclamé le joueur par excellence au pays, ayant totalisé 103 buts et 235 points, en saison régulière.

« Mentalement, Pat était déjà fatigué lorsque nous sommes arrivés à Portland. Il s'est ensuite prêté à plusieurs entrevues au cours de la semaine et il aura subi une pression considérable pendant le tournoi. L'an prochain — s'il n'est pas réclamé au repêchage —, il sera plus aguerri », a dit Creamer.

Le Junior a pris l'avance 4-1 contre Oshawa, jeudi soir, mais les joueurs de Creamer se sont effondrés, en deuxième période. Le capitaine de l'équipe, Jean-Maucice Cool, a été choisi la troisième étoile de la rencontre.

Malgré cette contre-performance au tournoi de la coupe Memorial, Lafontaine, 18 ans, devrait être réclamé dès le début de la séance de repêchage des joueurs amateurs qui aura lieu le 8 juin, à Montréal.

Le Manic doit regagner ses galons sur le terrain

par Francis Millien

S'il n'a fallu qu'une saison au Manic de Montréal pour se gagner le coeur des Montréalais, il aura fallu beaucoup moins de temps pour refroidir l'ardeur des plus chauds partisans de l'équipe.

La direction du Manic, en sabordant à court terme l'identité de l'équipe au profit de la sélection canadienne, ne s'attendait certes pas à une réplique aussi sèche des partisans de la première heure, ceux avec lesquels elle vivait une « si belle histoire d'amour ».

Le « lynchage » de Mehdi Cerbah, les départs de Thompson Usiyan et Fran O'Brien, une température d'automne au mois de mai et finalement, la grève du transport en commun, auront même ajouté de la poudre sur le feu au moment où l'équipe tentait de mettre du baume dans le coeur de ses fervents partisans.

Le résultat est aussi clair que de l'eau de roche: il n'y avait que 5,280 personnes pour voir les Roughnecks de Tulsa au Stade olympique, mercredi. Plus, cette équipe s'est présentée sur le terrain sans Thompson Usiyan, blessé, un « autre coup dur » des Roughnecks envers l'équipe montréalaise.

Il ne reste donc plus au Manic qu'à regagner ses épaulettes en présentant un spectacle enlevant et des victoires. Un « Waterloo » de 6-0 face au Cosmos de NY peut être rapidement oublié, surtout que cette déroute s'est déroulée dans la métropole américaine alors qu'au Stade olympique, cette défaite aurait sans doute signifié la fin du magnifique conte de fée entre l'équipe et ses partisans.

Le poids de la survie de l'équipe repose maintenant sur les épaules des joueurs. A ce titre, Jean-François Larios devrait être un « gros plus » dans le onze montréalais, s'il joue le rôle de véritable chef d'orchestre et de général à l'attaque. Fin stratège, l'international français sera sans doute de taille à relever le défi, et s'il n'entre pas tout de suite dans la mêlée, il n'en sera que mieux préparé!

A ses côtés, ses partenaires ne sont cependant que des parents pauvres et Dragan Vujovic, qui a prouvé mercredi dernier toute l'étendue de son talent, profitera sans doute de l'apport inestimable de Larios pour faire encore mieux.

Allan Willey, le deuxième meilleur compteur à vie dans la LNAS, omni-présent au coeur de l'action, ne peut également que se réjouir. Un support lui a trop souvent fait défaut. Son sens du but devrait ainsi lui permettre de marquer aussi souvent qu'il voudrait.

Au milieu du terrain, le capitaine Tony Towers, qui est certainement dans sa meilleure forme physique depuis son arrivée au Manic, donnera sur le plan défensif ce que Larios fournira dans la préparation des attaques.

Les Carmine Marcantonio, Brian Quinn et Gerry Gray continueront également à travailler ardemment, ne serait-ce que pour se tailler un poste de partant au sein de l'équipe.

En arrière, il suffira à la brigade défensive du Manic, composée de John McGrane, Frantz Mathieu, Brian Decaire et Dwight Lodeweges, de rééditer les bons matchs du début de la saison, même celui de New York, et de limiter l'adversaire à un minimum de tirs dangereux vers le gardien Mike Hewitt. Celui-ci n'a pas encore justifié les espoirs placés en lui et il reste le seul point d'interrogation de cet alignement fort respectable.

Le Manic totalise maintenant 20 points, grâce à deux victoires, au deuxième rang de sa division derrière le Cosmos, 28 points, et devant le Blizzard de Toronto, 18 points. Le Sting de Chicago, qui vient de terminer sa saison intérieure, devrait entrer dans le feu de l'action sous peu.

Demain, le Manic recevra l'équipe américaine, au Stade olympique. Il s'agira d'une rencontre à saveur spéciale, non seulement parce que Team America représente pour la future équipe Canada un compétiteur bien particulier, avec une teinte de nationalisme de l'Oncle Sam, mais aussi parce que les amateurs de soccer auront l'occasion de revoir les Andrew Parkinson, Hayden Knight et Sonny Askew, trois anciens porte-couleurs du Manic.

Cet attrait additionnel, une température plus clémente et le métro qui roule normalement, pourraient permettre à l'équipe de sortir du creux de la vague.

La profondeur de l'amour qui unit deux êtres se mesure souvent dans l'adversité. Si le Manic et ses partisans traversent cette crise ensemble, ils en sortiront grandis et plus unis que jamais. Et on pourra alors commencer à rêver au Soccer Bowl.

HOCKEY

Coupe Stanley
(Finale 4 de 7)
Mardi
Islanders NY 2, Edmonton 0
Jeudi
Islanders NY 6, Edmonton 3
Samedi
Edmonton à Islanders NY
Mardi
Edmonton à Islanders NY
Jeudi
Islanders NY à Edmonton, si nécessaire
Samedi,21 mai
Edmonton à Islanders NY, si nécessaire
Mardi, 24 mai
Islanders à Edmonton, si nécessaire

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	12	24	36
Middleton, Bos	11	22	33
Pederson, Bos	14	18	32
Bourne, Isl	7	19	26
Bossy, Isl	16	7	23
Bourque, Bos	8	15	23
Messier, Edm	14	6	20
Anderson, Edm	10	10	20
Kurri, Edm	6	14	20
B.Sutter, Isl	9	10	19
D.Sutter,Isl	8	11	19
Potvin, Isl	8	10	18
Savard, Chi	8	9	17
Trottier, Isl	7	10	17
Tonelli, Isl	6	11	17
Wilson, Chi	4	11	15
Krushelnyski,Bos	8	6	14
Linseman, Edm	6	8	14
Coffey, Edm	7	6	13
Lysiak, Chi	6	7	13
Kallur, Isl	2	11	13
Lindstrom,Edm	2	11	13

Coupe Memorial
Samedi
Oshawa 8, Lethbridge 2
Portland 7, Verdun 6
Dimanche
Verdun 4, Lethbridge 3
Portland 10, Oshawa 5
Lundi
Lethbridge 9, Portland 3
Mardi
Oshawa 5, Verdun 1
Jeudi
Oshawa 7, Verdun 5
Samedi
Oshawa c. Portland, 14 h00

COUPE STANLEY
Série "O"

	pj	g	p	bp	bc	pts
ISLANDERS NY	2	2	0	8	3	4
EDMONTON	2	0	2	3	8	0

BASEBALL

Ligue Nationale
Jeudi
St.Louis 4, Montréal 0
Chicago 6, Philadelphie 3
Los Angeles 4, San Diego 3
Pittsburgh 6, New York 2
San Francisco 4, Cincinnati 2
Houston 4, Atlanta **3**
Hier
Montréal à St.Louis
Chicago 10, Philadelphie 2
Pittsburgh 2, New York 1
San Francisco 8, Cincinnati 5
Houston 5, Atlanta 2
Los Angeles à San Diego
Aujourd'hui
Montréal, Rogers (5-1) à St.Louis, Lapoint (2-0), 13 h 20
Philadelphie,Bystrom (0-0) à Chicago, Jenkins (1-3), 14 h 20
Los Angeles, Reuss (4-1) à San Diego, Show (4-1), 16 h 05
New York, Allen (0-4) à Pittsburgh, McWilliams (3-2), 19 h 30
San Francisco, Laskey (3-4) à Cincinnati, Pastore (2-4), 19 h 05
Atlanta, Camp (3-3) à Houston, Ruhle, (0-1), 20 h 40

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Hendrick,StL	89	32	.360
Kennedy, SD	115	41	.357
Dawson, Mtl	**106**	**37**	**.349**
Schmidt, Phi	89	30	.337
Bonilla, SD	134	45	.336
Hubbard,Atl	97	32	.328
Bench, Cin	116	38	.328
Perez,Phi	95	31	.326
Cruz, Hou	126	41	.325

Circuits: Murphy, Atlanta, 9; Guerrero, Los Angeles, 8.
Points produits: Murphy, Atlanta, 29; Kennedy, SD, 28
Lanceurs: Perez, Atlanta, 5-0, 1.000, 1.43; Stewart, Los Angeles, 3-0, 1.000, 1.52; Behanna, Atlanta, 3-0, 1,000, 1.66; Monge, Philadelphie, 3-0, 1,000, 4.63; **Rogers, Montréal, 5-1, .833, 2.66.**

Ligue Américaine
Jeudi
Oakland 11, Detroit 4
Toronto 6, Cleveland 3
Boston 5, Milwaukee 3
Hier
Cleveland 5, Toronto 1
New York 3, Chicago 1
Boston à Milwaukee(remis)
Baltimore 8, Texas 1
Minnesota en Californie
Seattle à Oakland
Detroit à Kansas City
Aujourd'hui
Chicago, Burns (0-1) à New York, Shirley (1-2), 13 h 20
Toronto, Leal (2-3) à Cleveland, Blyleven (3-3), 14 h 05
Seattle, Young (3-3) à Oakland, Langford (0-3), 16 h 30
Boston, Hurst (3-1) à Milwaukee, Porter (0-1), 20 h 30
Detroit, Rucker (1-0) à Kansas City, Splittorff (1-1), 20 h 35
Baltimore, McGregor (3-2) au Texas, Smithson (3-1), 20 h 35
Minnesota, Viola (0-2) en Californie, Forsch (3-1), 22 h 00

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Blackwell	14	3	2	0	.214
Carter	75	17	13	5	.227
Cromartie	73	23	3	0	.315
Dawson	106	37	23	5	.349
Flynn	78	18	5	0	.231
Francona	29	6	2	0	.207
Little	86	22	10	0	.256
Mills	8	2	0	0	.250
Oliver	105	30	12	2	.286
Raines	108	28	13	0	.259
Ramos	7	2	0	0	.286
Speier	33	7	3	0	.212
Wallach	98	24	8	3	.245
White	9	0	0	0	.000
Wohlford	18	6	1	1	.333

Buts volés: Raines, 9; Dawson, 3; Cromartie, 3; Little, 2.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burris	0-2	16.1	5	13	2.76
Fryman	0-0	0.1	0	0	0.00
Grapenthin	0-1	4.0	4	3	9.00
Gullickson	3-4	46.2	21	28	4.05
Lea	2-1	34.2	14	22	3.64
Lerch	0-0	16.0	4	8	2.25
Reardon	1-0	11.1	4	6	3.18
Rogers	5-1	57.2	17	34	2.66
Sanderson	3-2	31.2	16	22	4.56
Schatzeder	1-0	10.0	2	6	1.80
Smith	0-1	12.2	5	7	3.57

Parties sauvées: Smith, 3; Reardon, 2

LIGUE NATIONALE
Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	16	12	.571	—
MONTRÉAL	**15**	**12**	**.556**	½
ST-LOUIS	14	12	.538	1
PITTSBURGH	12	15	.444	3½
CHICAGO	11	19	.367	6
NEW YORK	9	20	.310	7½
Section Ouest				
LOS ANGELES	22	8	.733	—
ATLANTA	20	11	.645	2½
SAN FRANCISCO	15	16	.484	7½
HOUSTON	16	19	.457	8½
CINCINNATI	15	18	.455	8½
SAN DIEGO	14	17	.453	8½

LIGUE AMÉRICAINE
Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	18	12	.600	—
BOSTON	17	12	.586	½
TORONTO	16	13	.552	1½
CLEVELAND	17	14	.548	1½
MILWAUKEE	15	13	.536	2
NEW YORK	14	16	.467	4
DETROIT	12	15	.444	4½
Section Ouest				
CALIFORNIE	18	12	.600	—
TEXAS	16	14	.533	2
OAKLAND	15	15	.500	3
KANSAS CITY	13	13	.500	3
CHICAGO	12	16	.429	5
MINNESOTA	12	19	.387	6½
SEATTLE	11	22	.333	8½

Annonces classées 286-1200

■ **Propriétés à vendre**

Trust Royal Services immobiliers

OUTREMONT: Le Tournesol. Joli appartement ensoleillé, une C.à C., avec vue saisissante du Mont Royal, située au coeur d'Outremont. Près de tout. Mme L. Mercier 735-2681, 279-9404.
CENTRE NORD: Proche Parc Lafontaine, cottage rénové, 3 étages, possibilité transformer en duplex, Grande cour, Idéal pour professionnel, Pierre Séguy, 274-9491, 388-2558, 16-05-83

COURTIER

LA MAISON TRESTLER
Bord de l'eau. Authentique maison canadienne en pierre. 18ième siècle. Restaurée en 1977. Prix d'Honneur Héritage Canada. 22 pièces. Terrain 44,500 p.c. Occupation immédiate. Prix demandé: $600,000. Informations: **Monique Thibault, 684-9306 — 697-3391.**
Montréal Trust, courtier
16-05-83

■ **Propriétés à vendre**

ST-LAMBERT: Ancienne maison, grand terrain boisé, bien situé, faut voir. Pierre-Paul Joubert, 651-5300.MONTRÉAL TRUST COURTIER. 16-05-83

MÉTRO MONT-ROYAL et Laurier, duplex 1x5, 1x6, TRIPLEX haut 7½, bas 2x3½, complètement rénové, prix à discuter. 522-4360. 16-05-83

CENTRE. Maison toute rénovée formant 3 cottages, 1 libre juillet, 2 loués, grande cour, stationnement, très belle opportunité. Jean-François Olijnyk. 353-8770, 354-4959. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 16-05-83

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, en flanc de montagne, 4 magnifiques cottages, finition de grand soin, grandes pièces, 3 c.c., 2½ s.b., cour privée, stationnement double intérieur. Prix pré-construction: $175 000. Prêts pour 1er juillet 1983, 842-1046, 849-1072, 632-8402. 16-05-83

CANTONS DE L'EST, Richmond, grande maison entièrement rénovée, 9 pièces, 4 c.c., grenier-mezzanine, chauffage électrique et bois, garage. 25 acres, prairie, boisé avec étang, verger, grand jardin, vue extraordinaire. Prix à discuter. 252-8584 ou 1-819-826-6203. 16-05-83

BORD DE L'EAU. Beau condo. Vue superbe, 3 c.c. Prix réduit, aussi duplex ou triplex. G. Martineau 382-8000, 387-7854. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 16-05-83

OUTREMONT, idéal pour professionnel, duplex pierre, 2x7½, s/s pour bureau. Y. Leblanc. 735-2281, 733-8713. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 16-05-83

N.D.G. OUEST, duplex 6½-7½, à vendre ou louer, face au parc, foyer, boiseries, etc. 484-1928, 486-5255. 16-05-83

■ **Propriétés à vendre**

OUTREMONT avenue McDougall, cottage détaché pierre-brique, 7 pièces très ensoleillées, garage intérieur, magnifique jardin. SIM G. Tremblay, 845-3525, 934-1818. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 16-05-83

MAGNIFIQUE MAISON DE PIERRE située sur le bord du Richelieu, piscine intérieure, sauna, accomodation pour bateau et hydravion, 25 minutes de Montréal. FAUT VOIR. 658-8770. 24-05-83

N.D.G., luxueux duplex détaché 8x7x2½, fournaise, électricité, plomberie, cuisines, s.b., neufs. Vente rapide $126 000 ferme. 482-7510. 16-05-83

WESTMOUNT. 59 Chesterfield. Visite samedi, dimanche, 1h à 5h. Nord de Sherbrooke, townhouse victorien entièrement rénové. Spacieux. Dos au parc. 4 c.c., chambre principale avec suite 25 pieds. Très grande cuisine céramique. Grands puits de lumière. Rue calme à 2 minutes des magasins, autobus et métro. Taxes $2800. $169,000. 484-7088. 16-05-83

ANCIENNE ÉCOLE DE RANG, St-Louis, comté Richelieu, grande maison de campagne meublée, à une heure de Montréal, avec terrain 12 arpents. $42 500. 1-788-2397, 277-6394. 16-05-83

■ **Propriétés à vendre**

LAC DELAGE, 20 minutes centre-ville Québec, 8 pièces, 2 foyers, terrain paysagé, activités sportives et de plein air à l'année. 848-3695, 848-2774, soir. 16-05-83

167 ACRES, 40 déboisés, séduisante maison 1971, 5 chambres à coucher, foyer, rivière, île, équipement de ferme, entrepôt 28' x 52', 50 minutes de Montréal. Lise Santerre, (514) 248-7177 ou 263-7711. TRUST ROYAL, courtier. 16-05-83

HAMPSTEAD, bungalow 6 pièces, 2 s.b., s/s fini, foyer, garage, terrain de 98 000 p.c. Succession à liquider. Vente privée. 486-1504. 16-05-83

■ **Propriétés à revenu à vendre**

CHAMBLY, bâtisse à revenu style Ranch, 1 X 4½, 1 X 3½, grand terrain clôturé, appartements disponibles à l'acheteur. $66 000, pas d'agent S.V.P., Tél.: 658-7796, 287-9103 (bur). 16-05-83

Société/Loisirs

RENDEZ-VOUS...
...est une agence de rencontre professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 8:30 PM
17-5-83

LOCATION de voiliers avec ou sans skipper, Lac Champlain et fleuve. Tarifs hors saison, 659-1245. 16-05-83

■ **Terrains à vendre**

RÉGION STE-ADÈLE, grand terrain boisé avec ruisseau ou en flanc de montagne. Minimum 165 X 500, $4332 et +. 820-5863, 332-0841. 02-06-83

SUCO
éducation à la solidarité

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Un panier de crabes

LE marasme dans lequel baigne actuellement l'industrie de la pêche au Québec n'est pas attribuable au fait que ce secteur soit coopératif ou francophone. Les quatre principales firmes des Maritimes ne sont pas dans une situation plus enviable que celle de Pêcheurs-Unis du Québec (PUQ). Par exemple, une entreprise contrôlée par le gouvernement fédéral et la Corporation de développement du Canada (CDC), Fishery Products Ltd, a perdu en 1982 la coquette somme de $22.5 millions après avoir affiché un déficit de $9 millions l'année précédente. Premier exportateur mondial de poissons, le Canada voit présentement son industrie de la pêche s'effondrer: les grandes firmes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve sont acculées à la faillite. Pêcheurs-Unis a coulé dans la tempête.

Mais ce qu'il y a d'original dans cette crise au Québec, c'est que des hommes politiques trouvent le temps de se chamailler sur les moyens de renflouer ce secteur moribond qui fournit du travail à 2000 personnes. Le risque est gros que l'épave reste au fond.

Profondément déçus de la piètre performance de l'équipe de gestionnaires de Pêcheurs-Unis, un certain nombre de pêcheurs, avec l'aide de plusieurs intervenants dans ce dossier, ont proposé le 17 mars dernier un plan de restructuration du secteur coopératif des pêches. Il fallait trouver une solution de remplacement devant les résultats pitoyables des fonctionnaires du siège social de Montréal.

Compte tenu de l'échec de l'option « centralisation », on propose maintenant trois ou quatre coopératives régionales autonomes. La formule est séduisante: elle permettrait un meilleur contrôle et une participation plus directe des pêcheurs aux activités de cueillette, de transformation et de commercialisation du poisson. Cette façon de voir va en sens contraire de l'esprit du rapport du Groupe d'étude des pêches de l'Atlantique (rapport Kirby) qui prône au contraire, pour les Maritimes, le regroupement des forces. Cette dernière vision convient davantage à une structure de type capitaliste où un actionnaire surveille de près ce qui se passe au siège social.

Tout en étant favorable à ce retour du pouvoir vers la base, il faut demeurer réaliste et se demander comment ces coopératives régionales (dont deux ont reçu des débarquements inférieurs à deux millions de livres en 1981) pourront relever les défis des méthodes de pêche, de la gestion des usines, de la qualité des produits, de la vente du poisson à l'étranger et au Québec, de la capitalisation des entreprises et des rapports avec le personnel syndiqué? Au chapitre du financement, les prélèvements proposés seront-ils suffisants pour assoir le bilan des entreprises? Soixante ans après sa fondation, la Coopérative Fédérée n'a toujours pas trouvé de solution à la fragilité de son avoir propre.

Pressé par le court terme, M. Pierre de Bané, ministre fédéral des Pêches et Océans, veut ranimer, pour un certain temps du moins, la carcasse de Pêcheurs-Unis. L'intention est généreuse. Mais ne serait-il pas plus sage de laisser la nature financière faire son oeuvre? Les faillites sont un mécanisme de notre système économique qui élimine les firmes les moins performantes et permet surtout aux entrepreneurs de repartir à neuf sans un boulet de dettes. Évidemment, les financiers seront malheureux mais les taux d'intérêt sont justement très élevés pour parer à ce genre de risques.

Les pêcheurs québécois peuvent réussir en dépit du fait qu'ils oeuvrent surtout dans le secteur le plus difficile: les poissons de fond congelés. La première tâche des pêcheurs sera de livrer, à travers des usines modernes, des produits sans trop d'arêtes et qui sentent le poisson frais...

Québec devrait laisser les coopérateurs s'organiser entre eux mais exiger, en retour de l'aide de l'État, des rapports d'étape sur la productivité. Si cette industrie accepte les fonds publics, elle devra se soumettre aux normes de la transparence et ne plus jouer à la cachette avec les médias et les contribuables comme le faisait la direction de Pêcheurs-Unis pour camoufler son incompétence.

Mais on ne règlera pas pour autant le problème de la commercialisation. Avec M. Garon, tout le monde souhaite que les Québécois dévorent les produits de la mer. Mais il ne faut pas trop rêver en matière de changements de goût d'une population. C'est une affaire à long terme. A moins que le Parti québécois ne rétablisse l'interdiction de la viande le vendredi! Il faudra donc continuer d'exporter. Les pêcheurs québécois doivent-ils chercher à tout prix l'intégration complète de toutes les activités, de la mer au poêlon... Qui voudra prendre 49 % de ce « consortium de commercialisation »? N'y aura-t-il pas lieu d'étudier les possibilités d'ententes avec des firmes privés ou encore le super Office de commercialisation des pêches de l'Atlantique?

A long terme, il faut souhaiter le développement d'un secteur privé concurrentiel aux coopératives. Par ailleurs, il n'est pas possible de maintenir 64 usines de transformation dans 56 villages au Québec. Une rationalisation s'impose pour permettre aux produits québécois d'atteindre les marchés étrangers de façon concurrentielle.

A la vision atlantiste du rapport Kirby, le gouvernement québécois et les pêcheurs gaspésiens, madelinots et nord-côtiers proposent un scénario coopératif. M. de Bané doit reconnaître au Québec le droit à une formule orignale d'autant plus que les pêcheurs québécois risquent d'être noyés dans la querelle entre St.John's et Halifax.

Une fois de plus, des fonds publics devront renflouer une industrie qui s'est cantonnée dans la médiocrité d'une production livrée à des acheteurs soucieux plus du prix que de la qualité. Or, les exigences futures du marché vont vers l'excellence des produits. Il faut donner une nouvelle chance aux pêcheurs gasspésiens de remettrre sur pied cette industrie. Mais les contribuables devront dorénavant suivre ce dossier de près pour ne pas être les seuls poissons de l'affaire.

— MICHEL NADEAU

Le jardin de roses

QUÉBEC ne peut certes pas promettre un jardin de roses au conseil de tutelle qui se verra confier la charge de restaurer la vie syndicale chez les employés de l'entretien de la CTCUM. Les tuteurs s'attaquent à forte partie.

Leur tâche serait plus aisée si la CSN leur assurait sa coopération, à défaut d'avoir pris les devants dans cette affaire. Il faudra être attentif à ce qui viendra de ce côté.

Le succès de l'opération repose sur l'aptitude des tuteurs de susciter dans les garages de la CTCUM un nouvel intérêt pour la chose syndicale. Car il faut garder en perspective le fait que plus des trois quarts de ces travailleurs en sont venus, pour des raisons que le rapport Jutras n'a pas réussi à élucider complètement, à se désintéresser totalement de la marche de l'organisme chargé de la protection de leurs intérêts professionnels. Rien de valable, à moyen terme, ne pourra être fait dans cette voie, si la tutelle ne parvient pas à susciter un nouveau leadership au sein de cette formation.

Il a été beaucoup question, ces dernières heures, du rapport Jutras et de ce que l'on a appelé l'inaction du gouvernement à la suite de cette enquête. Des distinctions s'imposent.

Le constat du commissaire-enquêteur, il faut le rappeler, avait été fort mal accueilli au ministère. Certains espéraient que cette enquête, en dépit de ses limites évidentes, confirmerait un préjugé fortement ancré, à savoir que les relations de travail « pourries » à la CTCUM étaient le fait d'un employeur rétrograde et répressif. Un Robert Dean ne tarissait pas sur ce thème. Or le rapport Jutras venait démontrer le contraire.

L'équipe syndicale dirigée par Jacques Morissette — le rapport sur ce point est explicite — ne croyait qu'à l'action directe, et court-circuitait systématiquement les procédures régulières. Tout en continuant de jouir des droits que la loi garantie à un syndicat accrédité, les leaders n'avait foi qu'en l'usage de la force. Cette attitude était manifeste en matière de griefs. Le syndicat laissait les plaintes s'accumuler, sans se préoccuper d'en arriver à un règlement par les voies normales; il déclenchait ensuite, lorsque la pression était suffisante, des opérations « spontanées » du type de celle dont les Montréalais viennent de faire les frais.

Il y a toujours eu des syndicalistes pour penser que c'est un tort que le Code du travail interdise la grève ou le lock-out pendant la durée d'une convention collective, et qu'un syndicat ne devrait jamais être privé de son droit « fondamental » et « inaliénable » de recourir en tout temps à des arrêts concertés de travail pour appuyer ses revendications. Le législateur en a décidé autrement, et c'est ce que les radicaux du syndicat de l'entretien n'ont jamais accepté. La loi, quand ça les arrange, et la jungle, lorsque c'est plus expédient.

La première tâche des tuteurs sera donc de rétablir la procédure de griefs au sein du syndicat. C'est par ce biais qu'ils pourront mériter la crédibilité indispensable à la réussite leur mandat. Les travailleurs de l'entretien devront se sentir mieux défendus dans leurs droits que sous le régime qui a prévalu jusqu'ici. Est-il nécessaire d'ajouter que la direction de la CTCUM devra, de son côté, hâter la mise en place des réformes déjà annoncées en vue d'améliorer le climat au sein de l'entreprise. Il sera intéressant, à ce chapitre, de scruter les rapports que périodiquement les tuteurs ne manqueront pas livrer.

Quant aux autres recommandations du rapport Jutras, elles devront être versées au dossier de cette « consultation élargie » que le ministère continue de promettre pour cet automne touchant les relations de travail au Québec.

Une illusion demeure, et elle est tenace. C'est celle de croire qu'il existe des mécanismes capable de ramener et de maintenir la paix sociale; qu'il suffit de les trouver et de les mettre en application. Il y a vingt ans déjà qu'on joue avec la plomberie, sans que les résultats soient à la hauteur de ce qu'on en attend. La vérité, c'est qu'à la base, il y a un problème de société, que tout repose sur un consensus qui n'arrive pas à se dégager. Et la plomberie n'y peut rien fondamentalement.

— JEAN FRANCOEUR

Carnets intimes

DEVI NEZQUI

Devant l'impossibilité où il s'est trouvé de faire confirmer par une source fiable les informations qui suivent, l'auteur a préféré, selon un usage qui remonte à Guttenberg, se réfugier dans l'anonymat.

BILLET [redacted]

JE SUIS entré en possession ce que j'estime, à bon droit, être une des plus sensationnelles primeurs du dernier quart de siècle: rien moins que les « carnets intimes » de Robert Bourassa du temps où il était premier ministre du Québec.

Il faudrait publier tous ces textes, mais l'espace manque ici, on le comprendra. En outre, il faut prendre en compte le scepticisme certain qui accueillerait pareilles révélations, surtout depuis l'affaire des carnets d'Adolf Hitler.

J'aimerais pouvoir dire que ma découverte est le résultat d'une longue et patiente enquête. Ce serait mentir. Seul le hasard est en cause. J'ai trouvé les carnets de Robert Bourassa dans une enveloppe brune, devinez où ? C'est très cela: sous le siège d'un autobus entre Montréal et Berthier. Ma voisine a éternué, elle a échappé quelque chose, son dentier, je crois, je me suis penché pour le lui remettre, et c'est là que j'ai aperçu l'enveloppe.

Encore fallait-il expliquer sa présence à cet endroit précis, sept ans après les événements.

Je me suis arrêté à plusieurs hypothèses. Voici la plus vraisemblable. Quand M. Bourassa, après sa défaite du 15 novembre a dû quitter le bunker à Québec, il perdait en même temps son hélicoptère sur le toit et sa limousine escortée. Démissionnant quatre jours plus tard comme chef de l'opposition, plus de limousine non plus. Voilà pourquoi, ce fameux soir du 19 novembre, après sa conférence de presse, l'ancien premier ministre s'est rendu à pied jusqu'au terminus de la rue Charest, son enveloppe sous le bras, et il a pris place dans la file d'attente du prochain autobus à destination de Montréal.

M. Bourassa jouissait d'un avantage. Il pouvait voyager incognito, car il a toujours eu le physique de l'emploi (je veux dire qu'il a tout à fait les apparences de l'usager moyen des transports en commun).

Cette enveloppe brune, contenant ses notes intimes, il l'aura tout bonnement oubliée dans l'autobus Voyageur. Le véhicule a été par la suite vendu à Métropolitain Provincial, puis exproprié par la CTCUM. Compte tenu du taux de productivité des employés d'entretien de la Commission, l'autobus n'a pas été balayé depuis, ce qui explique que l'enveloppe y soit restée sous la banquette. Voilà un premier problème résolu.

Mais le plus difficile restait à faire. Les carnets ne sont pas signés. Comment les attribuer sans l'ombre d'un doute à l'ancien chef libéral ? Je les ai soumis à un graphologue qui m'a tracé le portrait-robot de leur auteur.

Un jeune homme talentueux, dit le rapport de l'expert, mais totalement dépourvu d'ambition. Pas du tout le genre à briguer une fonction publique sans un appel explicite et pressant de ses concitoyens.

Il fera une brillante carrière d'économiste, dit encore le graphologue, car il croit que deux fois la baie James font cinq. D'un tempérament très réservé, il a horreur des familiarités. Ce n'est pas lui qui tutoyerait un journaliste dès le premier abord, à moins, bien sûr, qu'il ait déjà gardé les cochons avec... (mon graphologue est maître dans son art, mais sa grammaire est approximative).

Tout, donc, pointait dans la même direction. Plus de doute possible, ce ne pouvait être que Robert Bourassa.

Quant au contenu de ces documents, il jette un éclairage fascinant sur cette période capitale de l'histoire du Québec. Encore que tout n'y est pas parfaitement limpide. Qui est ce Paul et ce Po-Paul, deux personnages qu'il ne faut pas confondre, semble-t-il. Le premier serait un éminent financier, le second un organisateur de première force. Et ce Dédé, dont M. Bourassa dit qu'il est très parlable ?

Mais le clou, bien entendu, ce sont les derniers feuillets intitulés « Les vraies raisons de ma démission ». Je les ai portés à ma rédactrice en chef pour publication intégrale. La malheureuse a renversé (intentionnellement ?) sa tasse de café dessus. Une perte totale. Certes j'ai gardé l'essentiel en mémoire. Mais qui me croira si je ne peux produire la preuve de mes dires !

lise bissonnette

Les mânes de Diefenbaker

PRÉCÉDÉ d'une attachée de presse bilingue et d'une sorte de lieutenant québécois francophone, aux premières minutes de son passage au DEVOIR pour la cérémonie de la question, John Crosbie, habituellement bonhomme, avait l'air d'un supplicié. Il rougissait pour un rien, s'expliquait de façon à peine audible, laissait des phrases inachevées. L'ancien ministre des Finances du gouvernement Clark, qui peut en quelques mots ridiculiser mortellement un adversaire, était si intimidé qu'il laissa à M. Dubé, le lieutenant, le soin de nous réclamer un souvenir que collectionne joliment Mme Crosbie, une copie du DEVOIR du jour autographiée par tous les journalistes présents. Avis aux politiciens roués: la timidité, l'effarouchement, ne sont pas des recettes efficaces pour les seules jeunes filles à marier. Nous étions les hôtes et, malheureux de le voir malheureux, nous nous sommes montrés doux, avenants, et d'une curiosité tout à fait acceptable. Rien n'y fit. 90 minutes plus tard, il sortit avec le soulagement visible du protestant un instant égaré dans la zone catholique de Belfast. Je crus en obtenir la clé, furtivement, trente secondes avant son départ: « Merci, me dit-il, d'avoir bien voulu poser vos questions en anglais. »

C'était là, inquiet, culpabilisé, gêné, le même John Crosbie qui, relancé inlassablement d'un bout à l'autre du Canada sur les dangers de son unilinguisme, fait des réponses de matamore. Vaut mieux, réplique-t-il habituellement, gouverner le pays en une langue honnête qu'en deux langues fourchues, comme celles de Pierre Trudeau. Dans la mesure où deux langues honnêtes vaudraient encore mieux qu'une seule, fourchue ou pas, sa boutade ne le mène pas loin. Il ajoute alors, parfois, que le Canada est coûteusement équipé de traducteurs, pour des gens comme lui.

Malgré ses deux langues, honnêtes ou pas, Pierre Trudeau n'est pas loin de penser la même chose. Il ne ferait pas du bilinguisme « un absolu » pour un premier ministre canadien, a-t-il déclaré à *La Presse* la semaine dernière, avant de nous affliger de la menace de garder le poste bilingue, grâce à sa présence persistante, encore « un bout de temps ». Et on aura entendu le candidat jamais déclaré, Bill Davis, tergiverser longuement autour de cette question, posée forcément en anglais par Denise Bombardier, pour finir par conclure contre l'idée de faire du bilinguisme un préalable, encore que ce partisan de l'extrême-centre juge que cela vaudrait mieux « pour les communications ». Jean-Paul II, qui a l'air de maîtriser des dizaines de langues, n'aurait pas dit mieux.

En somme, au bout de près d'une quinzaine d'années de régime officiel bilingue, la faune politique de tous bords, qui ne prendrait même pas la peine de regarder le *curriculum vitae* d'un candidat unilingue francophone au leadership d'un parti fédéral, et même d'un parti provincial au Québec, trouve qu'un anglophone unilingue n'a qu'un handicap léger. (La comparaison est nulle et non avenue. Un francophone unilingue en politique fédérale, ça n'existe pas. J'en ai connu un seul au sein des grands partis, Jacques Lavoie, par accident député conservateur de Saint-Jacques, qui fut le paria du PC avant de passer se faire manger chez les libéraux, qui se moquèrent à leur tour de lui en double, en français et en anglais, pour faire ensuite disparaître littéralement son siège. Quant aux créditistes, s'il vous en souvient ...)

S'il ne s'agissait que de « parler » français, pourtant, je ne serais pas loin de donner raison à John Crosbie. On peut parler croate, je suppose, sans rien connaître à la Tchécoslovaquie, donc français sans rien comprendre du Québec. M. Michael Wilson, portrait-robot du candidat idéal, sur papier au moins, se dit par exemple bilingue. Disons-le, pour notre part, bilingue très perfectible, du niveau où se trouvait Joe Clark en 1976, un début honorable. Tout « parlant français » qu'il soit, il a séché lamentablement sur les questions québécoises, lors de son passage au DEVOIR. A peine savait-il, sans trop y croire, que le gouvernement péquiste avait promis de tenir les prochaines élections provinciales sur le thème de la souveraineté, et ses connaissances des revendications traditionnelles québécoises se résumaient, dans une sorte de brume dont il émergeait avec agacement, à notre désir d'un « droit de veto » constitutionnel. L'importance que nous accordions à cette affaire lui semblait d'ailleurs bizarre.

Le cas de bilinguisme de M. Brian Mulroney est encore plus décevant puisqu'il s'agit de l'aspirant québécois. L'image du Québec qu'il véhicule avec autorité remonte aux revendications laurentiennes d'avant notre arrivée en ville. Je suis prêt, dit-il au Canada anglais, à donner au Québec les outils dont il a besoin pour « préserver sa langue et sa culture ». Pourquoi pas sa religion aussi, quant à présider avec tant de magnanimité à cette Saint-Vincent-de-Paul constitutionnelle. Nous serions reconnaissants, heureux de pouvoir parler français chez Eaton et d'écouter nos chansonniers dans le Vieux-Montréal, à l'ombre de nos chapelles. Cette vision d'un Québec frileux, dont les seuls griefs à l'égard de la fédération touchent la « préservation », dans la formaline autant que possible, de son héritage culturel et linguistique, ce Québec obsédé de passé, je l'ai retrouvé cent fois sous la plume de commentateurs américains. Ils se plaisaient en contraste à souligner les griefs économiques de l'Alberta ou de Terre-Neuve, le phénomène moderne du « province-building », un dynamisme auprès duquel nous semblions la plaie ethnique, et la malheureuse faute originelle de la Confédération. M. Mulroney nourrit ainsi les pires clichés, en laissant entendre qu'il nous contentera par une tape généreuse dans le dos, en nous remettant notre langue et notre culture comme il l'a fait des compensations de l'Iron Ore à la fermeture de Schefferville. Et il n'a pas l'excuse de venir d'ailleurs.

Parler français n'est donc pas magique, et j'ai la nette impression qu'il y aurait plus de respect et plus de curiosité à l'égard des besoins du Québec d'aujourd'hui chez M. Crosbie que chez M. Mulroney. De là à décréter qu'on peut s'en dispenser, il y a une marge qu'il est désolant de voir M. Trudeau franchir aussi allègrement. Ou ce pays est officiellement bilingue, ou il ne l'est pas. Un candidat aux plus hautes fonctions doit parler *et* comprendre le français et les francophones, ou il doit rester chez lui. Si un parti, et un pays, en sont à voir là un introuvable miraculé, aussi bien les oublier.

C'est à des milliers de petits pas en arrière que nous ramènerait un dirigeant unilingue. Tout francophone que soit M. Trudeau, son bureau fonctionne généralement en anglais, mais il témoigne au moins d'un souci pointilleux de services en français. Peut-on imaginer que ce souci serait aussi naturel chez un unilingue ? Il me souvient de scènes disgracieuses entre le premier attaché de presse (unilingue) de M. Joe Clark, en 1979, et une presse francophone bilingue dont il était fort surpris qu'elle ne lui fasse pas ses requêtes en anglais. (Je dois à M. Osler de signaler que je l'ai rencontré trois ans plus tard mué en remarquable bilingue.) On pense au retour à l'âge de pierre pour la presse électronique de langue française, au ridicule des voyages en pays francophone d'un premier ministre incapable de s'exprimer en français, au porte-à-faux des pressions qu'il devrait faire sur les ministères-dinosaures au français faiblard ou inexistant, bref on pense au retour des mânes de M. Diefenbaker, et on frissonne.

Et puis assez. Je m'en veux de m'épuiser à donner des raisons quand il devrait être plus impensable, au Canada en 1983, d'élire un premier ministre unilingue que d'en élire un aphone. Car se taire dans les deux langues, plutôt que de renier ses principes, ce serait déjà une amélioration.

LETTRES AU DEVOIR

■ Démission

Extraits d'une lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre du Québec, le 20 avril dernier

« RETOUR DE LA PAIX dans les écoles » titrent les journaux. Et vos thuriféraires d'applaudir à tout rompre. Et pourtant, à la suite de vos décrets, pas un seul de nos jeunes ne sera mieux préparé à poursuivre des études supérieures ou à affronter le marché du travail.

J'enseigne depuis 21 ans. J'en ai mis des heures et des heures supplémentaires (non rémunérées) à rencontrer des élèves en difficultés, à joindre des parents, à organiser des voyages historiques, des concours culturels, un centre d'histoire, etc.

Oh! je ne suis pas le seul à fournir pareil effort, loin de là. Des milliers d'enseignants peuvent vous faire semblables confidences. Mais vous n'en avez cure. Vous préférez retenir l'exception pour l'agiter, en temps de négociations, devant l'opinion publique. Cela vous permet de traiter les enseignants de « dévoyés » et de leur appliquer l'inique présomption de culpabilité.

Votre ministre de l'Éducation prétend que notre négociation n'est qu'une vulgaire affaire de quelques minutes de travail. Je l'invite à vivre l'expérience d'enseigner à nos adolescents d'aujourd'hui pendant quelques semaines. Il réalisera vite que nous ne travaillons pas avec des statistiques mais avec des êtres humains sensibles et vulnérables. Il comprendra qu'une augmentation de 60 élèves c'est autre chose que six minutes de travail additionnel.

Mais vous préférez tous les deux fermer les yeux sur cet aspect de la question. Et c'est à nous qu'on reprochera ensuite de traiter les élèves comme des numéros. Mais où trouver le temps, entre les cours, les préparations, les corrections, les comités, les rencontres et les autobus, d'établir des relations humaines avec 210 élèves?

Non, monsieur le premier ministre, ce n'est pas possible! Voilà pourquoi, après avoir longuement réfléchi, avoir lu attentivement votre décret, vos « aménagements », avoir observé l'acharnement que vous mettez à poursuivre les enseignants qui ont osé vous tenir tête, j'ai pris ma décision. J'ai fait parvenir *ma démission* à la commission scolaire qui m'emploie. En conscience, je ne peut cautionner la dégradation de l'enseignement que vous nous imposez.

Quant à espérer me récupérer par une campage électorale sur la souveraineté, n'y comptez pas, M. Lévesque. Comprenez bien. Je suis indépendantiste convaincu. Je l'étais d'ailleurs alors que vous en étiez encore à défendre la formule Fulton-Favreau. Mais si vous-même ne voudriez pas confier une tâche aussi importante à bon nombre de vos partisans (vous vous souvenez du référendum?) vous conviendrez qu'il est normal que je sois aussi très exigeant dans le choix de l'équipe à qui je confierai cette opération vitale pour notre peuple.

Et je vous le dis tout net, M. Lévesque, je ne vous fais plus confiance, pas plus comme indépendantiste que comme social-démocrate.

— ROBERT LAGASSÉ

Beloeil, 11 mai

■ Une commission « lifting »

LE MINISTRE de l'Énergie, M. Yves Duhaime, qui manque parfois de munitions au cours des débats de la commission parlementaire de l'énergie, aura sûrement été heureux de la lettre de M. Lemay (LE DEVOIR du 7 mai).

Comme le ministre, d'après les conclusions qu'il en tire, M. Lemay ne semble pas du tout comprendre la finalité de la commission.

Pour lui les libéraux sont une race bâtarde qu'il voudrait mieux bannir pour le bien de la démocratie, interprétée ici par le Parti québécois. Façon de voir un peu obtuse, pour le moins, lorsqu'on prend en compte que c'est le gouvernement lui-même qui a convoqué la tenue de cette commission pour se blanchir un peu, tenter de se refaire une beauté, un lifting.

J'ai eu l'occasion de suivre les débats régulièrement, et je constate deux choses:

— que les libéraux, quoique maladroits et arrogants à l'occasion, suivent bien leurs dossiers et posent les bonnes questions, contrairement aux interventions à 50 cents la minute des figurants du PQ;

— que la commission, forum partisan et politique au-delà de toute éthique, a déjà les éléments de sa conclusion en main, parce qu'aucune révélation fracassante ne viendra faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, les témoins manoeuvrant beaucoup plus qu'ils ne témoignent. En conséquence, on continuera à nager dans les eaux stagnantes du procès d'intention, de l'insinuation et du persiflage, d'un côté comme de l'autre.

Évidemment, le gouvernement va encore s'en tirer grâce à l'habileté rhétorique de M. Lévesque, passé maître en désinformation, qui concluera, vierge offensée de l'affaire, que tout ceci n'était qu'une autre entreprise de déstabilisation, orchestrée par les voisins d'en face.

Reste quand même que les piles de documents commencent à obscurcir sérieusement la transparence supposée du gouvernement.

— PIERRE SIGOUIN

Montréal, 8 mai

■ Processus d'inégalité

AVEC LE budget Parizeau le gouvernement du Québec veut stimuler l'économie en aidant l'entreprise privée. Cette assertion ne veut rien dire hors de son contexte politique. Et par contexte politique nous voulons signifier les différences d'inégalités (sociales et économiques) entre les différents groupes de la société.

Stimuler l'économie en aidant l'entreprise privée, remise dans son contexte politique, veut dire la chose suivante: permettre aux riches d'être encore plus riches afin qu'ils puissent donner du travail aux pauvres et les rendre ainsi un peu moins pauvres. Notons que nous associons délibérément l'entrepreneur (le riche) à son entreprise, ne vit-on pas dans le monde de l'entreprise privée?

On pourra toujours trouver plusieurs justifications économiques à ce choix profondément politique; on ne peut rien objecter à la volonté de défendre ses intérêts. Le grand problème c'est qu'un discours strictement économique — ce que Ghyslain Dufour, du Conseil du patronat, aime bien faire — évacue la dimension du politique. Ainsi, le discours économique se trouve dans une drôle de situation où il tente de justifier quelque chose (par la lutte au chômage et à l'inflation) sans vraiment la nommer (quels sont les intérêts en jeu pour le riche et pour le pauvre?).

Pour ma part, j'aurais quelques questions politiques à poser à ces jongleurs de l'économie: Combien de millions faut-il donner aux riches pour que le chômage baisse de 1 %? Combien de millions faut-il donner aux riches pour que le prix des aliments baisse de quelques sous? Combien de millions faut-il donner aux riches pour que le salaire minimum puisse monter au-dessus du seuil de la pauvreté?

— ROBERT POIRIER

Montréal, 11 mai

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'USURE DE L'OPPOSITION

CHRONIQUE DES CAPITALES

MICHEL VASTEL

OTTAWA — « Si nous nous trouvons dans l'opposition, nous dépendons entièrement des médias pour toucher le grand public et le mettre au courant de ce qui se passe ici. » (Révérend William Alexander Blaikie, député néo-démocrate de Winnipeg).

Eh bien, justement, ce qui se passe aux comités parlementaires comme dans l'ensemble de la Chambre des communes, c'est le spectacle navrant d'une opposition de plus en plus usée par le temps.

Exemple: le président du CRTC, John Meisel, et deux bonnes douzaines de ses principaux collaborateurs se présentent devant le Comité sur les communications et la culture pour présenter sa réaction officielle au rapport Applebaum-Hébert, rien de moins. Nombre de députés présents: trois, un seul de chaque parti officiellement représenté aux Communes.

Le clou de l'insignifiance a cependant été atteint cette semaine avec la comparution, d'une rareté exemplaire, du premier ministre lui-même devant le comité des estimés budgétaires. Aux côtés de M. Trudeau, les trois technocratres probablement les plus puissants de la machine fédérale: son secrétaire principal, Tom Axworthy, le secrétaire du Conseil privé, Gordon Osbaldeston, et le secrétaire du cabinet pour les relations fédérales-provinciales, Gérard Veilleux.

Devant lui, trois députés conservateurs, un seul néo-démocrate, et une bonne brochette de députés libéraux (bien sûr). La séance de 90 minutes a été d'une incroyable médiocrité. Le ton a été donné par le député conservateur de Mississauga, Don Blenkarn, qui s'inquiétait de la raison et du coût des voyages du chef du gouvernement à Washington ou à New York. Un député libéral de Terre-Neuve, Roger Simmons, rivalisait avec son collègue conservateur en félicitant le premier ministre d'avoir réduit de $200,000 son budget de 1983 alors que, quelques minutes plus tôt, il venait de se faire dire qu'il y aura un budget supplémentaire de plusieurs centaines de milliers de dollars.

Le seul moment d'intérêt de cette séance aura été l'intervention du député conservateur d'Edmonton, Marcel Lambert, ancien président des Communes, qui entraîna le chef du gouvernement à traiter des rapports entre le pouvoir législatif et le cénacle du pouvoir que constitue le Conseil privé et le bureau du premier ministre.

Depuis plusieurs semaines, que ce soit en comités ou aux Communes même, l'opposition n'existe plus. Elle a été décapitée de ses meilleurs éléments qui font campagne pour la direction du Parti conservateur. Quand on soustrait du maigre caucus conservateur de 101 membres, les cinq principaux candidats et les députés qui font campagne pour eux, on se retrouve avec une opposition décimée dont le seul élément spectaculaire est M. Eric Nielsen, un ancien combattant dont le parlementarisme tient plus de la guerre des tranchées que de tout autre chose.

Quant aux néo-démocrates, ils ont sombré dans la morosité en même temps que dans les sondages.

Certains députés tentent de temps à autre un véritable travail de termite qui n'est pas sans intérêt: des comités officiels comme ceux sur le dialogue Nord-Sud, les accords fiscaux ou la politique canadienne en Amérique centrale, et des comités encore plus restreints comme celui de Céline Hervieux-Payette sur la participation des travailleurs dans les entreprises, sont peut-être passés inaperçus dans la presse. Mais ils ont encore davantage été ignorés par le gouvernement lui-même.

Certes, comme le disait le 23 avril dernier en comité, le député de Notre-Dame-de-Grâces, Warren Allmand, au président de la Tribune de la presse à Ottawa, « si nous marchions dans les rues de ma circonscription ensemble, et qu'on demandait aux gens ce qui se passe au Parlement, la plupart des gens vous diraient que je dois travailler soit sur l'affaire MacKasey, soit sur le budget. C'est tout ce qu'ils connaissent du Parlement en ce moment. »

M. Allmand a bien raison de rappeler l'existence du comité sur l'affaire MacKasey. La salle était comble de députés, membres ou non membres du comité. L'odeur du scandale attire davantage les élus du peuple (et les journalistes) que les réflexions du président du CRTC sur la politique culturelle du Canada.

Depuis le 28 février 1980 que le Parti conservateur est retourné dans l'opposition, on n'a souvenir d'aucune proposition politique globale. Certes, comme le rappelle M. Joe Clark fréquemment, il y eut le débat sur la politique énergétique, celui sur la Constitution, l'affaire des cloches, etc.

Toutefois, ce fut ce qu'on appelle « faire de l'opposition » mais on attend toujours une politique constitutionnelle, ou une politique énergétique, du Parti conservateur. La stratégie de l'opposition officielle de Sa Majesté consiste à mener une guerre de positions avec le gouvernement. Les deux armées se font face, de chaque côté de la Chambre, se bombardent de quolibets, et d'insultes à l'occasion, comme s'il s'agissait d'un sport.

Il faut bien admettre, à la décharge des députés d'opposition, que le gouvernement sait à l'occasion faire preuve d'une mauvaise volonté provocante. Quand le député conservateur Tom Cossitt, décédé depuis deux ans bientôt, n'a pas encore de réponse du ministère des Transports à une question pûrement technique (posée le 16 avril 1980) que le nombre de cadres de la Commission canadienne des Transports qui jouissent d'un laissez-passer sur les vols d'Air Canada, on peut évidemment se demander quel cas le gouvernement fait des élus du peuple. Et hier, à l'ouverture de la période quotidienne de questions, six membres du cabinet, sur 36, faisaient acte de présence.

Toutefois, le mépris du gouvernement pour le Parlement n'explique pas la médiocrité de l'opposition. Il n'est pas inutile de se rappeler le système que M. Trudeau, en 1979, avait mis en place pour l'opposition. Il avait créé une série de comités politiques de son caucus qui ont préparé, pour la plupart, des énoncés de politiques assez élaborés. Il est notamment remarquable que la politique nationale de l'énergie ait été, en grande partie, conçue par le Parti libéral, alors qu'il était dans l'opposition.

Du côté conservateur, les seules réunions de stratégie où on fourbit des armes plutôt que de discuter de politiques. Les conservateurs se présentent au Parlement avec des découpures de presse en guise de dossier!

L'opposition, autant que le pouvoir, doit s'user avec le temps. Un des candidats à la direction des conservateurs, M. Michael Wilson, l'a d'ailleurs reconnu et veut, dès le mois de juin, « préparer son parti au pouvoir ».

Les libéraux, qui n'avaient pas connu l'opposition depuis seize ans, s'y sont révélés imaginatifs en 1979. Tout cela porte à penser que les libéraux feraient une excellente opposition. Mais on a du mal à se convaincre que les conservateurs feraient un bon pouvoir.

De l'érosion des libertés sous le PQ

Il faut abroger la clause de dérogation

HERBERT MARX

Député libéral de D'Arcy-McGee à l'Assemblée nationale et critique de l'opposition en matière de justice. Avant son élection en 1979, M. Marx était professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal.

LE programme politique du Parti québécois prévoit la protection des droits fondamentaux de la personne. De plus, le gouvernement issu de ce parti a modifié, à plusieurs reprises, la Charte québécoise des droits et libertés pour mieux protéger ces droits. Il s'agit notamment des articles concernant les droits de la personne handicapée et le raffermissement des droits judiciaires.

Ironiquement cependant, depuis l'accession du Parti québécois au pouvoir, les Québécois ont assisté à l'érosion de leurs droits et libertés soit à cause de politiques gouvernementales ou à cause de l'adoption de lois spéciales suspendant les droits fondamentaux.

L'Assemblée nationale du Québec adoptait en 1975 sa première charte. Il s'agissait évidemment de la Charte des droits et libertés de la personne. Une disposition dans le texte de cette charte prévoyait que certains droits fondamentaux, politiques et judiciaires ne pouvaient être suspendus que par une clause spéciale de dérogation dans la loi. La Charte québécoise des droits avait donc normalement préséance sur toute autre loi adoptée par l'Assemblée nationale.

Or, le premier projet de loi déposé par le gouvernement du Parti québécois fut le projet de loi no 1, la Charte de la langue française du Québec, qui fut subséquemment adopté comme la loi 101. Le projet de loi no 1 a ajouté à la Charte des droits une disposition à l'effet que cette préséance ne s'appliquera pas à la Charte de la langue française.

En effet, dans la hiérarchie des valeurs, le gouvernement du Parti québécois a mis la protection de la langue française au-dessus des droits fondamentaux, politiques et judiciaires. Cette prise de position a mal auguré le sort de la protection des droits au Québec.

Des protestations de tous les milieux québécois, y compris de vigoureuses dénonciations à l'Assemblée nationale, ont forcé le gouvernement à retirer cette disposition. Il reste que le gouvernement du Parti québécois a montré dès le début de son mandat qu'il était prêt à assujettir la Charte des droits et libertés de la personne à ses politiques, le cas échéant.

« Minute Ottawa » — En 1981, tous les partis politiques du Québec ont condamné la modification unilatérale de la constitution du Canada. Cependant, aussi étrange que cela puisse paraître, le gouvernement du Parti québécois était seul opposé à un enchâssement d'une charte des droits dans la constitution.

La propagande politique diffusée au Québec par le gouvernement à l'époque a joué sur deux tableaux en même temps. D'un côté, le gouvernement attaquait l'action unilatérale du gouvernement fédéral et de l'autre, il tentait de discréditer le principe même d'une charte constitutionnelle des droits. À cette dernière fin, le gouvernement a eu recours à des argumentations nébuleuses et tendancieuses. La publication du livret « Minute Ottawa » constitue un exemple de cette propagande.

Ce livret assorti d'une vaste campagne de publicité a fait état des conséquences concrètes qu'entraînerait l'adoption de la Charte constitutionnelle. Parmi ses prétendues conséquences nous avons retenu les suivantes: les services québécois de main-d'oeuvre seront bousculés; les programmes québécois d'aide aux entreprises seront en danger; la politique d'achat du gouvernement du Québec sera déclarée suspecte; la politique agricole sera affaiblie; l'avenir des PME sera compromis; les consommateurs seront moins bien protégés; et, les industries culturelles seront menacées. De plus, le ministre de la Justice du Québec a solennellement déclaré que la clause de l'égalité aux personnes des deux sexes dans la Charte constitutionnelle aurait l'effet de diminuer les droits des québécoises.

Le gouvernement a combattu le projet de Charte canadienne des droits et libertés au détriment de l'épanouissement des libertés publiques au Québec. La loi 62 était sa réponse législative à cette charte.

La Charte canadienne — La Charte canadienne des droits et libertés est entrée en vigueur en 1982 sauf l'article 15 (droits à l'égalité) qui entrera en vigueur en avril 1985. En juin 1982, l'Assemblée nationale a adopté la loi 62 qui soustrait l'application des articles 2 (libertés fondamentales), 7 à 14 (garanties juridiques) et 15 (droits à l'égalité) de toute loi du Québec! De plus, chaque nouvelle loi québécoise contient une dérogation expresse déclarant que la loi a effet nonobstant les dispositions des articles ci-haut mentionnés.

On admet volontiers dans les milieux juridiques que la Charte qui se trouve dans la constitution canadienne offre des protections plus solides que celles contenues dans la Charte québécoise qui n'est, somme toute, qu'une loi ordinaire. Par exemple, la Charte québécoise peut être modifiée par une loi ordinaire tandis qu'il faudra un amendement constitutionnel afin de modifier la Charte canadienne. Aussi, la Charte québécoise permet des dérogations définitives et sans limite dans le temps tandis que celle du Canada ne permet que des dérogations aux articles 2 et 7 à 15 pour des périodes maximales de cinq ans.

Enfin, le juge en chef Bora Laskin de la Cour suprême du Canada a écrit dans l'arrêt *Curr* (1972) qu'une charte constitutionnelle a plus de poids qu'une charte qui n'est qu'une loi ordinaire. Dans le même sens, le juge en chef Jules Deschênes de la Cour supérieure du Québec commentant ces deux chartes a observé: « un même mot, *Charte*, mais deux réalités. »

Quoiqu'il en soit, la Charte québécoise renforce la Charte canadienne, le cas échéant. Ainsi, elle renferme des dispositions contre la discrimination qui permettent de porter plainte à la Commission des droits de la personne du Québec.

Il est à noter que les articles 2 et 7 à 15 de la Charte canadienne n'empiètent pas sur les pouvoirs de l'Assemblée nationale puisque celle-ci peut choisir de s'y soustraire. La loi 62 a d'ailleurs posé la question sur le fond et sur l'opportunité pour l'Assemblée nationale de choisir ou de renoncer à la protection au Québec de certains droits et libertés. Le choix fait par le gouvernement signifie hélas! une diminution et une protection moins solide de nos droits fondamentaux.

Par ailleurs, le refus de garantir aux Québécois la protection que leur accorde la Charte canadienne signifie également qu'un même comportement assorti d'une infraction pourrait signifier au Québec l'existence de deux protections différentes de nos droits. En effet, la Charte canadienne s'applique à toute loi fédérale y compris le Code criminel. Ainsi, poursuivie en vertu du Code criminel en cas de délit de fuite, une personne pourrait invoquer la Charte canadienne, alors que poursuivie pour la même infraction en verdu du Code de la sécurité routière du Québec elle ne pourrait le faire. Dans cet exemple, la protection de nos droits dépend de la loi en vertu de laquelle le procureur de la Couronne décide de poursuivre le contrevenant.

Il est indéniable qu'avant l'adoption de la loi 62, les Québécois avaient une meilleure protection de leurs droits fondamentaux qu'après l'adoption de cette loi. En fait, cette loi d'inspiration purement politique a eu l'effet de diminuer leurs droits.

La loi 111 — Il est évident qu'on a besoin de plus de protection pour nos droits et libertés en temps de crise. Malheureusement, le gouvernement a cru bon d'enlever cette protection lors de la grève des enseignants au début de cette année.

La loi 111 adoptée pour mettre fin à cette grève dispose à l'article 28 que cette loi s'applique nonobstant les dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne et indépendamment des dispositions des articles 2 et 7 à 15 de la Charte canadienne des droits et libertés. Pour la première fois, l'Assemblée nationale donnait préséance à toute une loi sur la Charte québécoise des droits. L'effet de l'article 28 est qu'en cas de conflit, les dispositions de la loi 111 avaient préséance sur les droits et libertés des deux chartes!

D'aucuns ont argumenté qu'il y avait deux droits en présence à savoir: le droit des jeunes à l'instruction et à l'éducation et le droit des enseignants et d'autres personnes à invoquer les protections des chartes en cas de poursuites en vertu de la loi 111. De là, on a conclu que le premier droit était plus important que le second et que l'on devait accorder préséance au premier. Il me semble qu'un tel argument est spécieux.

En effet, si on accepte cet argument, on peut enchaîner et dire que le droit à la vie est plus important que les droits juridiques. On pourrait vite arriver à la conclusion qu'un présumé meurtrier ne devrait pas nécessairement bénéficier des droits juridiques qui pourraient avoir comme conséquence d'entraver sa poursuite ou même sa condamnation.

Dans la loi 111, le gouvernement du Parti québécois a réussi à donner suite à une politique qu'il chérissait depuis le dépôt de la loi no 1 de 1977. Cette politique est fondée sur les prémices que nos droits et libertés ne sont pas au sommet de la hiérarchie de ses valeurs.

Il me semble qu'on ne peut accorder des droits à une personne quand on sait qu'on va les lui retirer à la première occasion. Si nous avons des droits, il ne faudrait pas qu'une simple loi puisse nous les retirer. Le fait d'inclure une clause expresse de dérogation dans une charte constitue une invitation aux gouvernements à s'en servir. Une fois donnée, cette invitation sera sûrement acceptée si l'on en juge d'après l'expérience canadienne. Depuis 1976, mise à part la loi 62, l'Assemblée nationale a soustrait à neuf occasions certains articles dans diverses lois de la préséance de la Charte québécoise. De plus, le Parlement canadien a dérogé à la Déclaration canadienne des droits dans la loi de 1970 concernant l'ordre public (mesures provisoires).

Il me semble que si vraiment on a à coeur la protection de nos droits et libertés, il serait souhaitable qu'on abroge la clause de dérogation dans la Charte canadienne. Dans le cas où le Parlement du Canada ou des législatures provinciales jugent nuisible l'interprétation de la Charte donnée par des tribunaux, ils auront toujours la possibilité de faire des modifications par voie d'amendement constitutionnel.

Le régime chilien en faillite

VICTOR HUGO URIBE

Diplômé en science politique et étudiant en développement international à l'Université d'Ottawa

DEPUIS 1973, le régime militaire chilien a implanté un modèle économique inspiré des conceptions ultra libérales, sous l'influence d'un groupe d'économistes surnommés les « Chicago's Boys », disciples du prix Nobel d'économie Milton Friedman. Après dix ans d'expérience, la structure économique s'est détériorée considérablement et le pays se trouve actuellement au bord de la faillite économique, situation qui ne s'était pas vue depuis la crise des années 30.

À partir de cette période, en effet, et jusqu'à la chute d'Allende en septembre 1973, les gouvernements, en dépit de leurs différences politiques et idéologiques, avaient implanté des politiques de développement national connues sous le nom de « modèle de substitutions des importations ». En d'autres termes, ces politiques avaient pour but de développer l'investissement et favoriser l'épargne. Ainsi, pouvait se constituer une accumulation interne de capital et en même temps une meilleure distribution du revenu.

D'après une étude réalisée par la Banque Mondiale, pendant la période du gouvernement Frei, d'orientation démocrate-chrétienne, le taux d'investissement brut pour la période 1964-70 fut d'une moyenne de 14 %. La coalition de l'Unité populaire sous le président Allende, malgré la crise politique interne et le blocus financier international, réalisa dans une courte période 1971-73 une moyenne de 12.8 %.

Par contre, sous l'actuel régime le taux est tombé à 8.7 % pour la période comprise entre 74-76. Mais c'est en 1976 que le taux d'investissement brut a connu le niveau le plus bas dans l'histoire du Chili: 5.4 %. D'une économie orientée vers le développement, le Chili est passé à l'application d'un modèle basé sur la croissance externe, la privatisation totale de l'économie, sans accumulation ni développement national autonome. Ainsi, la voie s'ouvre à la spéculation financière et à la consommation de luxe. Également ce régime a bénéficié d'un afflux de capitaux sans précédent dans l'histoire du pays.

Le journal *El Mercurio*, indiquait que la situation en 1982 s'était aggravée considérablement par rapport aux années précédentes. Le produit géographique brut a chuté de 14.1 % par rapport à l'année 1981, l'activité industrielle est tombée à 21.9 %, le commerce à 14.6 %, l'agriculture à 4.5 %, la consommation privée à 16.3 % et celle du gouvernement à 8.7 %, les importations ont chuté à 32.2 %. Seules les exportations ont connu une augmentation de 7.4 %: elles englobent le cuivre, principal produit d'exportation traditionnel, le secteur forestier (pâtes et papier) et le secteur non traditionnel (fruits, agrumes et autres produits horticoles).

C'est uniquement sur ces produits que repose la croissance du régime actuel. La question se pose: le secteur d'exportations peut-il être le levier pour redresser l'économie du pays? Un modèle qui a gaspillé les flux de l'aide financière internationale et a eu une capitalisation médiocre n'est pas valable.

Le régime militaire a conduit le pays à la faillite, et les problèmes auxquels est confronté le Chili dans la renégociation de sa dette externe ne sont que le reflet de la situation interne. En effet, le Chili vient d'avoir une prolongation jusqu'au mois de juin pour faire face aux paiements de sa dette avant d'obtenir une aide supplémentaire pour maintenir le pays à flot.

D'après un porte-parole des banques privées américaines, à la fin de juin le Chili aura épuisé ses réverves: il devrait donc faire un effort diplomatique important pour se procurer cette aide. Dans ce cas, une partie importante de ces nouveaux prêts serviront à payer les dettes et à relancer l'économie nationale et tout cela, après dix ans d'administration du pays par le gouvernement militaire!

Le pays donc, selon les informations du *Wall Street Journal* doit renégocier $18 milliards de dollars avec la finance internationale. Les deux tiers de ces prêts ont été contractés par des banques et des institutions financières privées du Chili. Cette renégociation doit se faire avec un comité de consultants d'un groupe de douze grandes banques internationales représentant plus de 600 créanciers internationaux.

À la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale à Toronto en 1982, l'ancien ministre de l'Économie et des Finances du Chili avait fait état de la situation financière et sollicité un montant d'aide supplémentaire d'environ $900 millions de dollars. C'est seulement le 10 janvier 1983 que le FMI devait donner son accord de principe à cette demande du Chili sur la base d'un mémorandum qui prévoit un plan de relance économique du pays étalé sur une période de 15 mois.

Jusqu'à maintenant, le FMI a octroyé seulement un crédit de $450, le solde serait un crédit « stand by » échelonné sur des périodes trimestrielles. Étant donné la grave crise du système financier du Chili, le FMI, dès le début de mars, a envoyé une mission chargée de vérifier sur place le plan qui a pour objectif d'assainir les finances publiques.

Entre-temps, le 13 janvier, le gouvernement annonça la liquidation et décida d'assumer le contrôle de quatre banques principales et sept autres institutions financières appartenant aux deux groupes financiers les plus puissants du pays: le groupe Vial et le groupe Cruzat-Larrain. Ces institutions avaient accumulé des obligations arrivées à échéance, obligations qui totalisaient plus de 50 % de capitaux et réserves de dites institutions. Cette nouvelle fut une bombe dévastatrice.

La population chilienne se pose actuellement la question: où sont passés les $18 milliards de dollars? La réponse se fit entendre. On appela cet événement « robo financiero » (vol financier) parce que l'aide internationale publique et privée, octroyée au Chili, sous la forme de prêts et crédits dans le but de coopérer au financement du développement de ce pays et à relancer son économie, a servi tout simplement à développer un système financier « fantôme ». Malgré les liens entre l'État et ces deux groupes financiers, le gouvernement déclara la faillite de 43 entreprises appartenant à ces institutions bancaires et financières. Notons que ces deux groupes financiers contrôlent presque 400 entreprises et compagnies les plus importantes du Chili.

Est-ce que les banques internationales devraient encaisser les pertes occasionnées par la liquidation des banques chiliennes? Deux autres banques vinrent s'ajouter à la liste; elles s'étaient endettées pour $400 millions de dollars! Le gouvernement a proposé à la Banque centrale de Chili d'endosser la dette. Est-ce que la population du Chili devrait payer pour la « mauvaise gestion » de l'aide financière octroyée aux banques privées chiliennes?

La tournée faite au mois de janvier par le ministre de l'Économie et des Finances, en compagnie du président de la Banque centrale du Chili auprès de ses créanciers à Washington et à New York, se solda par un échec; il en fut de même de celle réalisée au mois de février en Europe et au Japon. À Londres, le ministre déclara: « Le gouvernement chilien prend l'entière responsabilité de dettes publique et privée du Chili! » À son retour il démissionne. Le 14 février, le gouvernement fait un remaniement ministériel; le ministre des Affaires étrangères ayant démissionné, lui aussi.

Au début d'avril, le Chili a dû demander un nouveau délai pour renégocier sa dette, selon les déclarations d'une revue d'analyse économique au Chili, le pays

Suite à la page 16

PROJETS DE COOPÉRATIVES D'HABITATION

SDC-Habitation, détient des immeubles dans le but de les transférer à des coopératives d'habitation, formées par les résidents de ses projets.

- Si vous avez besoin d'un logement, où vous serez vraiment chez-vous.
- Si vous désirez vous impliquer dans la gestion de votre immeuble.
- Si vous désirez avoir votre mot à dire sur la qualité et la quantité des services disponibles et participer à la décision.
- Si vous désirez faire équipe avec vos voisins, pour améliorer la qualité de vie au sein de votre immeuble,

Nous pouvons vous aider

LOGEMENTS À LOUER

GREENFIELD PARK		**LAVAL**	
Domaine Rivoli,		Résidence Du Souvenir,	
1475 rue Rivoli	462-3541	760 boul. Du Souvenir	667-6220
LONGUEUIL		**MONTRÉAL-EST**	
Terrasse Des Saules,		A.A. Desroches,	
970 rue Darveau	651-5638	8030 A.A. Desroches	354-7576
VILLE LASALLE		Ontario est,	
Terrasses Godbout,		8360 rue Ontario est	354-3279
9091 rue Godbout	364-3432	**PIERREFONDS**	
ST-LAMBERT		Terrasses Westpark,	
Les Jardins St-Lambert,		boul. Gouin et Pierrefonds	683-2610
1550 rue Filion	672-1351		620-0940

SDC-Habitation
Une societe pour le developpement de l'habitation cooperative.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Le conseil municipal déclare la guerre au stationnement illégal

par Angèle Dagenais

Dorénavant, tout propriétaire de véhicule stationné sur un terrain privé ou public de la Ville de Montréal devra être en mesure de faire la preuve qu'il a l'autorisation de garer son véhicule en cet endroit, faute de quoi il risque de le retrouver à la fourrière et d'avoir à défrayer tous les frais de remorquage et remisage (au bas mot $70).

Tel est en effet le règlement qu'a adopté hier soir le Conseil de la Ville et qui autorise policiers et agents de la circulation à procéder sans même avoir à exiger une dénonciation écrite des plaignants.

Les conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) ont vainement tenté de faire adopter des amendements qui auraient laissé une moins grande marge discrétionnaire à ceux qui auront à appliquer ce règlement mais le vice-président du Comité exécutif, M. Lorange, qui défendait cette motion, prétend qu'elle ne donnera lieu à aucun abus.

Le règlement 1319 amendé tranfère ainsi sur le dos de l'administration municipale et du service de Police le fardeau de protéger la propriété privée et publique contre les propriétaires de véhicules qui stationnent n'importent où.

M. Fainstatt du RCM s'est demandé comment la Police trouverait le temps nécessaire pour s'occuper de ces conflits alors qu'elle n'arrive pas présentement à contrôler les excès de vitesse en ville, faute d'effectifs et de moyens suffisants.

M. Lorange a précisé que ce règlement a été élaboré à la suite de nombreuses lettres reçues par l'administration municipale de propriétaires de terrains privés, publics ou semi-publics qui se trouvaient gênés par des véhicules stationnés de façon « sauvage », notamment aux abords des universités, des lieux d'activités sportives ou culturelles, etc.

Le règlement s'étend virtuellement à tous les terrains de Montréal puisque l'expression « terrain privé » signifie « tout emplacement appartenant à une personne autre que la Ville et ses organismes ». Dans le cas des terrains d'accès public ou des parcs de stationnement, le conducteur d'un véhicule devra, selon le règlement, se conformer strictement à toute enseigne qui s'y trouve.

Par ailleurs, le Conseil de ville a adopté avec la dissidence de tous les conseillers du RCM un virement de crédits de l'ordre de $14 millions au budget de 1983, dont $8 millions provenaient d'économies réalisées par l'absence de neige cet hiver. Le gros de ces crédits a été versé au budget de l'administration générale pour fins de « stratégies budgétaires » inconnues et à la protection contre les incendies (presque $12 millions).

Le RCM n'a pas réussi à convaincre l'administration Lamarre à prendre l'engagement ferme d'investir ces sommes à la création d'emplois comme le prévoyait son plan rendu public cette semaine.

Au chapitre des 2200 emplois à créer, M. Lamarre n'a pas l'intention de modifier la proposition déjà présentée à ses syndicats de cols bleus et blancs qui ne l'ont pas agréée parce qu'elle prévoit des rémunérations inférieures aux échelles de salaire négociées.

Le Conseil a également modifié son programme triennal d'immobilisations faisant passer des crédits de $5 millions du développement urbain à l'installation d'éclairage, d'aqueducs et d'égouts pour l'Opération 20,000 logements ($3,5 millions) et à l'achat d'écoles de la CECM ($1,5 millions). Le RCM a désapprouvé ce transfert de crédits qui annule 14 des 84 projets du programme d'immobilisation voté durant la campagne électorale de l'automne dernier.

M. Fainstatt, du RCM, n'a pas manqué de souligner qu'en période électorale l'administration au pouvoir fait miroiter maints projets de revitalisation de rues et de quartiers qu'elle s'empresse de couper une fois les élections passées. Dans ce cas, il s'agit de revitalisation commerciale dont tout le développement est présentement à l'étude, d'expliquer M. Lamarre, et même sous le coup d'un moratoire.

◆ Députés

bécoise affirme que « même si la région de Montréal contribue pour près de 50 % à la capacité de l'industrie canadienne de l'aéronautique, il n'est plus certain que la province retienne une part significative des retombées du F-18 ». Cette question est vitale, ajoute le rapport, puisque l'avenir de l'industrie aéronautique semble associée davantage au marché militaire qu'au marché civil et que l'industrie aéronautique doit jouer un rôle promordial dans la revitalisation de l'industrie manufacturière ».

En fait, dans le domaine de l'aéronautique, comme dans celui de la construction navale, toute la « stratégie industrielle » préparée par le MEIR repose maintenant sur des contrats du gouvernement fédéral et des sociétés fédérales de la Couronne.

Le MEIR se livre à un constat plutôt négatif de ses propres programmes au Québec. « Ces efforts, lit-on dans le rapport, n'ont pas été suffisants pour empêcher que l'importance relative de l'économie québécoise dans l'ensemble canadien continue de diminuer. En l'absence d'une intervention gouvernementale encore plus soutenue afin de favoriser le développement de la base industrielle provinciale, tout porte à croire que cette tendance s'accélèrera ».

Le principal problème de l'économie québécoise, constate le MEIR-Québec, vient de la faiblesse des investissements privés, et plus spécialement des immobilisations dans l'industrie manufacturière. Alors qu'elles représentaient, en 1974, 27.1 % de celles du Canada, elles ne comptent plus que 17.9 % en 1982.

L'essentiel de la stratégie fédérale reposera donc, dans les cinq prochaines années, sur la création d'emplois dans des industries de base. Les deux secteurs prioritaires sont ceux qui dépendent de l'hydro-électricité et de la forêt.

On parle ainsi de la construction possible de nouvelles alumineries, d'une usine de pièces d'aluminium pour l'industrie automobile, d'une usine de fabrication d'hydrogène liquide, enfin d'une usine d'affinage du cuivre.

Dans le secteur de la forêt, on parle de créer une nouvelle usine de pâtes et papier à Matane et de doubler la capacité de celle d'Amos.

Si le développement des ressources au large des côtes s'accélère, on pourrait aussi justifier un agrandissement des chantiers de Lauzon, tout en précisant que le contrat de construction des frégates de la Marine est essentiel pour « stabiliser » l'industrie de la construction navale.

Le MEIR propose dans son document une stratégie en sept points qui porterait sur:

■ l'élargissement de la base industrielle du Québec, en développant des industries de pointe et en « recommandant certains investissements de la part de sociétés de la Couronne fédérale »;

■ le renouveau industriel, déjà en marche, mais qui se concentrera sur la modernisation des usines de pâtes et papier et des scieries;

■ l'amélioration de la productivité par une augmentation de l'apport de capital dans la production industrielle;

■ l'augmentation des capacités de recherche, notamment par la création de plusieurs centres fédéraux comme le centre sur la biotechnologie dont l'ouverture a été annoncée cette semaine;

■ l'expansion des marchés, qui utilisera dans un premier temps les grands marchés institutionnels et publics, plus faciles à influencer par le gouvernement fédéral que les marchés privés;

■ le renforcement des PME, en renforçant surtout leur base financière;

■ et enfin l'exploitation du potentiel touristique, en développant surtout les deux pôles que sont Québec et Montréal et en faisant la promotion du tourisme d'affaires auprès des organisateurs de congrès.

Le MEIR se livre enfin à une analyse de la stratégie du gouvernement provincial et constate « un degré de compatibilité appréciable entre la plupart des grandes orientations et objectifs industriels des deux gouvernements... Cela ne signifie pas qu'il n'y aura aucun problème » ajoutent les fonctionnaires du MEIR, notant en particulier que *Le Virage technologique*, livre blanc du gouvernement du Québec, « ne fait pas référence au rôle d'arbitre interrégional que doit assumer le gouvernement du Canada et à la nécessité de faire des choix ».

Tout ce dossier va faire l'objet de discussions particulièrement tendues mercredi au caucus des députés libéraux du Québec. Ce caucus doit porter exclusivement sur les politiques économiques au Québec, notamment le contrat du F-18 pour lequel M. Lumley n'a pu obtenir aucune assurance de la compagnie MacDonnell Douglas, malgré une intervention personnelle de sa part auprès du président; le contrat des frégates, dont les députés québécois veulent la maîtrise d'oeuvre; la modernisation des radars par le ministère des Transports et ces nouvelles usines qu'Ottawa semble avoir de plus en plus de peine à attirer.

◆ Tuteurs

techniques », a-t-il dit, comme, par exemple, l'heure de reprise du service de transport, etc.

M. Hanigan constate que le taux de roulement d'employés à la CTCUM depuis quelques années est inférieur à 1 % ce qui signifie, d'après lui, que le taux de satisfaction de ses employés est très élevé. « Si les gens n'étaient pas contents, ils ne resteraient pas ici ». Leur attachement à la CTCUM ne date pas seulement du début de la crise économique, a-t-il dit, il était identique dans les années précédentes. Les ateliers Crémazie ont toujours été un « point chaud » de la CTCUM mais représentent une minorité d'employés, a-t-il indiqué en conclusion.

D'autre part, le président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. Pierre DesMarais II, a déclaré hier qu'un « changement de joueurs à la Commission de transport ou, à tout le moins, l'arrivée d'un plus grand nombre d'experts afin de renforcer l'équipe présente » était sans doute nécessaire. Il a indiqué que la loi 16 réglerait des problèmes du quotidien et ramènait l'ordre « à court terme ». « Je crois, a-t-il déclaré, qu'il est temps de mettre de l'ordre d'une façon définitive ». M. DesMarais estime qu'il est impératif que les élus aient droit de regard sur la direction de la CTCUM et « le plus rapidement sera le mieux ».

Mais ces changements, a ajouté M. DesMarais, ne pourront se faire sans un appui massif de la population qu'il encourage à écrire à la CUM et au gouvernement du Québec pour témoigner de son appui aux gestes posés cette semaine.

Les centrales syndicales, pour leur part, ont réagi très négativement à la « dixième loi spéciale » votée par le gouvernement Lévesque pour mettre fin à des problèmes de relations de travail. La CSN, la CEQ, le Conseil central de Montréal (CSN), la Fédération des employés de service public, inc. (CSN) — à laquelle est rattaché le syndicat de l'entretien de la CTCUM — la Fédération des affaires sociales (CSN), la Fédération des enseignants et enseignantes du Québec (CSN) sont unanimes pour dénoncer l'attitude « anti-syndicale » du gouvernement québécois, son parti-pris pour l'employeur, dans ce cas, qualifié de « provocateur et autoritaire qui a maintenant les mains libres pour assouvir sa soif de vengeance », sa manie de gouverner par lois spéciales, son mépris des libertés démocratiques d'association et d'expression, etc. La CSN notamment affirme qu'elle s'en « souviendra aux prochaines élections ».

◆ Lalonde

moins sont assignés par le gouvernement. Le ministre, M. Yves Duhaime, lui rétorque: « Si le Parti libéral avait été un peu plus courageux, il y a peut-être un volontaire qui aurait pu se lever à l'Assemblée nationale et porter une accusation, conformément aux dispositions de notre règlement. »

Après quelques échanges, que le président Jean-Pierre Jolivet tente de tempérer, M. Lalonde finit par rétorquer: « Le ministre revient encore avec son histoire de mettre son siège en jeu. Je lui dis: Attendez, vous ne perdez rien pour attendre. » « C'est une menace très grave qu'on me fait », réplique le ministre, et l'on retourne à l'examen de la rencontre entre M. Gauthier, l'avocat Michel Jasmin et M. Yvan Latouche, au bureau du premier ministre, à Montréal, le 16 février 1979, alors que l'audition de la SEBJ venait de commencer en Cour supérieure.

À l'issue de la commission, M. Lalonde a ensuite nuancé ses propos devant les journalistes. Il a refusé de mettre son siège en jeu, en mars dernier, et il ne le fera sûrement pas avant la fin des travaux de la commission. « Le premier ministre a mis son siège en jeu, il est inutile d'en mettre un autre. » Il ajoute que rien n'est exclu, selon les conclusions auxquelles les libéraux en arriveront, à l'examen de la « preuve ». Il pourrait y avoir une motion de blâme ou une demande de démission, ou un député pourrait mettre son siège en jeu. « Il y a différentes options, c'est une question d'évaluation. »

La mise en jeu d'un siège impliquerait qu'il faudrait reprendre toute la démarche parlementaire entreprise à la fin de mars, avec la différence, toutefois, que l'accusation aurait le contrôle de la liste des témoins. Il faudra tenir compte de cet aspect, conclut M. lalonde.

Quant au premier incident, il est survenu au moment où le député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, interrogeait M. Gauthier sur ses liens d'amitié avec Me Michel Jasmin, qui était avocat des syndicats de la FTQ-Construction mis en cause, et qui est aujourd'hui juge au tribunal de la jeunesse. Le témoin était à expliquer calmement la teneur de conversations téléphoniques, qu'il a eues en mars dernier avec M. Jasmin, lorsqu'il fut pris d'un soudain malaise. Le président ajourna promptement, pour quelques minutes.

En fait, il appert que ces appels n'étaient pas en rapport avec les articles de La Presse ou la commission parlementaire. M. Jasmin s'informait auprès de son ami de l'état de santé précaire de Mme Gauthier. Ce dont M. Gauthier ne voulait pas, étranglé par l'émotion, parler publiquement.

À la reprise, M. Lalonde protesta contre le fait que M. Bélanger se soit permis d'aller porter un bout de papier au témoin, alors que ce dernier est déjà assisté d'un procureur, Me Germain Jutras (auteur du rapport de ce nom sur la CTCUM, l'an dernier). M. Duhaime lui répond que le mémo n'a rien à voir avec le témoignage, portant plutôt sur l'état de santé du témoin. « La charte des droits et libertés permet sûrement de remplir les devoirs que la nature nous impose à tous », ajoute M. Duhaime. M. Justras évoque l'article 4 de la charte : « Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation ». M. Lalonde comprend ces « contraintes », mais il n'accepte pas qu'un étranger aux débats suggère de prendre un « break » à un témoin qui aurait de la difficulté à répondre.

Pour le reste, le long témoignage de M. Gauthier, sur la sellette depuis plus de dix heures déjà, n'a rien appris de neuf hier. Il sera à nouveau interrogé par les libéraux, qui se relaient, à la reprise, mercredi.

Ensuite, ce devrait être au tour de M. Jasmin ou du chef de cabinet du premier ministre, M. Boivin, puis de M. Lévesque lui-même. Les libéraux veulent aussi faire entendre MM. Maurice Pouliot, de la FTQ-Construction, et Yvan Latouche, mais le gouvernement y résiste encore, jugeant que les travaux s'éternisent en longueur et en perte de temps.

Depuis la fin de mars, la commission a siégé durant près de 80 heures, et l'on ne peut prévoir encore quand ni comment elle prendra fin.

◆ Liban

une guerre qui a duré au Liban, d'une manière ou d'une autre, plus de huit ans. Il met fin au mini-État de Haddad dans le sud ainsi qu'à toute ingérence israélienne directe dans les affaires libanaises ».

« Il met un terme à l'anarchie qui règne actuellement aux confins sud du Liban... L'accord de 1949 (armistice entre le Liban et Israël) empêchait l'armée libanaise de déployer plus de 1,500 hommes dans la zone de sécurité (le sud). Le nouvel accord permet d'y baser trois brigades, près de 14,000 hommes », poursuit le communiqué.

Par ailleurs, « le Liban a refusé de signer un accord de paix séparé avec Israël et rejeté le principe d'une normalisation ». Quant aux « commissions de supervision » de la sécurité aux frontières, leur mandat est limité à deux ans et n'implique pas plus de 50 « éléments ». Le texte n'est pas plus explicite. Selon la presse libanaise, une cinquantaine d'officiers israéliens resteraient au Liban dans le cadre des accords de sécurité.

« Le Liban a refusé que le problème Haddad soit inclus dans tout accord, considérant qu'il s'agit d'une affaire interne relevant des autorités libanaises... Le Liban a également refusé de discuter de toute éventuelle relation (avec Israël) avant l'expiration du délai de six mois suivant le départ du dernier soldat israélien du sol libanais. Le Liban a aussi exclu nouer des relations diplomatiques avec Israël. Il a écarté la possibilité de créer un bureau israélien indépendant », poursuit le texte.

« Il nexistera qu'une commission de liaison tripartite (Américains, Israéliens et Libanais) chargée de veiller au respect de l'accord et dans ce cadre, il y aura un bureau israélien chargé de suivre l'application de l'accord. Ce bureau n'aura aucun statut diplomatique », ajoute-t-il.

La Syrie a rejeté les termes de l'accord. Informé par M. Élie Salem, ministre libanais des Affaires étrangères, le président Hafez Assad lui a notamment répondu: « Les dispositions de l'accord compromettent l'indépendance du Liban en raison des nombreuses restrictions imposées par Israël. Elles portent atteinte à la sécurité et aux intérêts du Liban, menacent la sécurité de la Syrie et celle de la patrie arabe ».

Le chef d'État syrien estime qu'il s'agit d'un accord imposé par les États-Unis et Israël et qu'il rétribue l'invasion menée par ce dernier.

Le président du conseil, M. Chafik Wazzan, a rencontré la presse hier soir à l'issue d'un entretien avec le président Amine Gemayel. M. Wazzan a déclaré qu'un groupe de travail avait été créé dans le but de renforcer les contacts avec la Syrie. Interrogé sur les conséquences du refus syrien, il a répondu: « Nous avons décidé de poursuivre les consultations avec toutes les forces, notamment constitutionnelles comme le Parlement. Quand nous irons devant le Parlement (qui a été convoqué pour lundi) pour compléter ces consultations, nous déterminerons notre position définitive ».

La rédaction définitive du projet d'accord se poursuivra demain. Samedi est le jour du sabbat. Ces lenteurs sont dues au soin extrême apporté à la définition des termes, expliquait-on hier soir de source israélienne autorisée.

Washington continue d'espérer que la Syrie retire ses forces du Liban une fois l'accord israélo-libanais conclu. Interrogé à ce sujet par la presse, le président Reagan a brièvement répondu: « Je continue à espérer qu'ils (les Syriens) se retireront ».

On déclarait à la Maison-Blanche que les États-Unis utiliseraient tous les canaux à leur disposition pour convaincre la Syrie de participer à un accord général sur la fin de l'occupation étrangère au Liban.

Selon M. Alan Romberg, porte-parole du département d'État, « la question dépend maintenant de la Syrie et de l'OLP qui doivent s'entendre avec le Liban pour en retirer leurs forces ». Il a ajouté que l'émissaire Philip Habib restait dans la région et qu'il pourrait se rendre à Damas.

Un refus de la Syrie placerait ce pays dans une position délicate, faisant de lui l'obstacle à la restauration de la souveraineté libanaise, commentait un haut fonctionnaire.

Les États-Unis ont très peu d'influence à Damas. Ils comptent plutôt sur des États arabes modérés, comme l'Arabie saoudite, pour tenter d'assouplir les Syriens, estiment les observateurs.

À Washington, M. Ariel Sharon, ancien ministre de la Défense, a accusé l'URSS de fomenter une guerre limitée au Liban afin d'obtenir le départ du contingent américain de la force multinationale de sécurité. Il a suggéré que les 6.000 soldats de l'ONU au Liban soient déployés entre les forces syriennes et israéliennes dans le centre du pays afin d'apaiser la tension.

Dans une interview publiée par le *New York Post*, le général Sharon déclarait en outre: « Je ne crois pas que les Syriens quitteront le Liban volontairement. On sait assez peu que la raison de la répugnance syrienne à quitter ce pays est due aux retombées particulièrement positives pour Damas du trafic de hashich au Liban. Les recettes syriennes provenant de ses prélèvements sur ce type de commerce dans la vallée de la Bekaa avoisinnent le demi-milliad de dollars ».

D'autre part, dans un discours prononcé devant des Juifs américains, M. Caspar Weinberger, secrétaire à la Défense, a estimé que l'accentuation des activités militaires de l'URSS en Syrie aggravait le danger de confrontationn entre ce pays et Israël. Selon lui, les Soviétiques disposent de véritables « unités » en Syrie.

« L'engagement accru de l'Union soviétique dans la région rend plus difficile une solution à la crise libanaise et illustre le danger de conflit direct entre la Syrie et Israël ».

Le ministre israélien de la Défense, M. Moshe Arens, estime que « de nombreux signes indiquent qu'une guerre avec la Syrie est possible », rapportait hier le quotidien pro-gouvernemental *Maariv*.

Dans une interview au journal, M. Arens a déclaré: « L'évacuation des familles (des diplomates) soviétiques de Beyrouth est l'un des nombreux signes qui nous sont parvenus ces dernières semaines indiquant qu'une guerre avec la Syrie était possible. Il y a en Syrie des préparatifs intenses à la guerre et nous ne savons pas si ces préparatifs sont faits dans un but défensif ou offensif ».

« Nous ne voulons pas la guerre avec la Syrie, mais si le président Assad se laisse tenter (par cette éventualité) il en sera cruellement déçu », a ajouté le ministre de la Défense.

« Les Soviétiques eux-mêmes n'ont pas encore décidé s'ils accepteront d'être étroitement mêlés à une guerre éventuelle israélo-syrienne, mais ils réfléchiront à deux fois avant de décider si leurs officiers et leurs soldats prendront concrètement part aux combats. (...) Les États-Unis feront tout leur possible pour dissuader les Soviétiques de prendre part à un conflit », a encore dit M. Arens.

◆ Ottawa

Selon M. Vallerand, il est ridicule d'abandonner ce projet parce qu'il ne créerait pas beaucoup d'emplois. « Il ne faut pas toujours mesurer les retombées d'un projet en termes d'emplois », croit-il en ajoutant que le retrait de ce projet constitue une « victoire pour les fonctionnaires fédéraux aux dépens de la politique ».

Au printemps de 1982, le caucus québécois des députés libéraux avait appuyé le principe de ce projet présenté par la Chambre de commerce du district de Montréal et le Montreal Board of Trade. Cette idée avait aussi reçu l'appui des participants du Sommet économique de Québec d'avril 1982. En outre, dans son dernier budget, le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, annonçait que le Québec était prêt à faire les changements nécessaires pour permettre l'établissement d'un tel centre sur son territoire.

Commentant la contribution de M. Parizeau, M. Loiselle a déclaré: « C'est une baloune politique parce que ça ne coûterait rien à Parizeau ».

Pour M. Lachance, la région de Montréal aura plus de retombées en recevant chez elle des centres de recherche, comme celui en biotechnologie ($ 61 millions, dans le parc industriel Royalmount) et en bureautique ($ 10 millions, à Laval), qui ont été annoncées cette semaine. Ces centres font partie d'une série de 15 nouveaux instituts du savoir scientique dont la mise sur pied a été annoncée dans le budget du ministre fédéral des Finances, M. Marc Lalonde.

Selon M. Loiselle, la région de Montréal recevra au moins cinq de ces 15 centres. « L'effort du gouvernement fédéral pour aider la région montréalaise à sortir de ses difficultés économiques viendra des investissements dans le domaine de la recherche », a-t-il conclu.

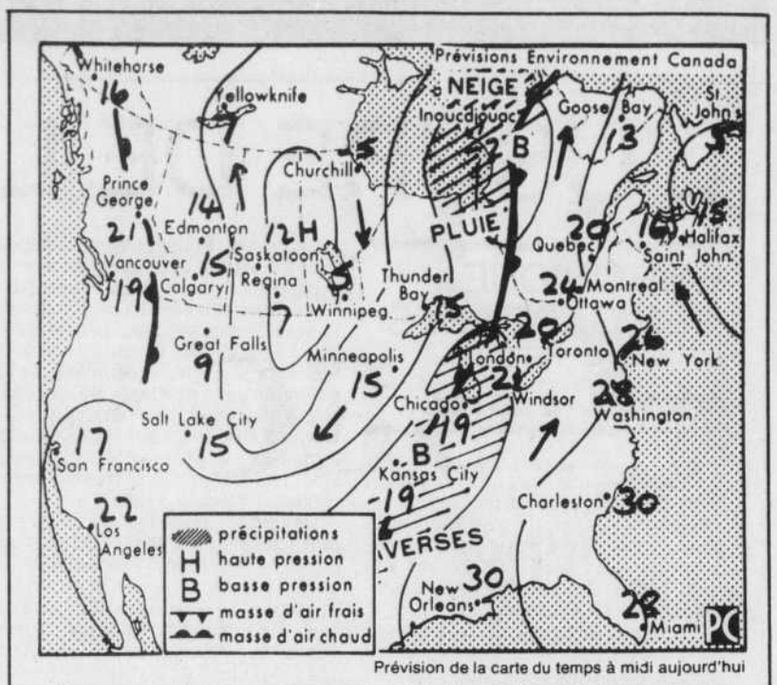

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Québec: ensoleillé. Min. près de 8. Max.: près de 20. Demain: beau.

■

Estrie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 8. Max.: près de 22. Précipitations: 10 %. Demain: beau.

■

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: généralement ensoleillé. Min.: près de 6. Max.: près de 22. Demain: ennuagement.

■

Gaspé, Parc Forillon, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie: généralement ensoleillé. Min.: près de 3. Max.: près de 15. Demain: beau.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de 3. Max.: de 13 à 15. Demain: beau.

■

Basse-Côte-Nord-Anticosti: ensoleillé. Passages nuageux. Min.: de 0 à 3. Max.: de 12 à 15. Demain: beau.

■

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé en matinée. Nébulosité croissante en après-midi. Min.: de 8 à 10. Max.: de 20 à 22. Précipitation: 10 %. Aperçu pour demain: quelques averses.

■

Réservoirs Cagonga et Gouin, Pontiac, Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: de 5 à 8. Max.: près de 20. Demain: quelques averses.

■

Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé. Min.: près de 8. Max.: de 22 à 24. Demain: ennuagement.

Etna opération réussie

ROME (AFP, Reuter) — L'opération de détournement de la lave de l'Etna de son cours naturel paraît avoir réussi si l'on se réfère aux images transmises en direct par la première chaîne de télévision italienne.

L'explosion pour détourner le fleuve de magma a eu lieu à 4h10 locales (2h10 GMT), à l'aide d'une charge de 400 kilos, qui a ouvert une brèche dans le cratère du volcan. Après 33 heures de travail ininterrompu et deux minutes d'incertitude, la lave du volcan sicilien s'est précipitée dans la brèche ouverte par l'équipe d'artificiers du Suédois Rolf Lennart Abersten alors que le flux de l'ancien bras ralentissait sensiblement.

Très rapidement, la lave a dévalé le versant sud du volcan et recouvert le chantier dressé pour permettre l'explosion. Elle a ensuite gagné le canal artificiel qui a été tracé pendant la semaine par 200 techniciens et 100 engins mécaniques.

Le SPGQ rejette le projet de décret

QUEBEC (PC) — Dans une proportion de 80 %, les professionnels du gouvernement ont finalement rejeté les derniers aménagements proposés au décret.

Quelque 30 % des 9,000 syndiqués se sont prononcés au cours des 47 assemblées tenues ces jours derniers à travers le Québec.

Selon le président du SPGQ, M. Roger Lecourt, ce rejet indique clairement que les professionnels ne veulent pas d'une sécurité d'emploi amoindrie ni de l'évaluation au mérite, deux éléments, dit-il, qui sont susceptibles d'instaurer l'arbitraire et l'ingérence politique dans l'appareil gouvernemental.

Ce rejet, ajoute M. Lecourt, peut aussi être interprété comme un appel au bon sens. Lui-même espère encore que le gouvernement constatera son erreur et qu'il fera de nouvelles propositions pour éviter la dégradation des services gouvernementaux.

Il demande enfin au gouvernement de régler le dossier du personnel occasionnel qui a fait l'objet d'une entente de principe et de renoncer aux poursuites contre les syndiqués.

En vertu du Code du travail, 4,000 plaintes sont pendantes relativement au débrayage du mois de janvier et 12 syndiqués sont accusés d'assaut sur des policiers et d'entrave au travail de la police.

◆ Régime

Suite de la page 15

après le mois de juin ne sera pas en mesure de payer les intérêts de sa dette externe. De plus, d'après le *Wall Street Journal*, les banques privées internationales refusent d'accepter que le gouvernement chilien, par la voie de « El Banco Central de Chile », endosse la dette privée. Qu'adviendra-t-il des pays comme le Mexique et l'Argentine, deux des pays les plus endettés au monde?

Dans le cas du Chili, une grande partie de la dette n'a pas été destinée à l'investissement productif ni au développement, elle a servi à la spéculation financière et à la promotion de l'imitation des modèles de consommation des pays développés. Le service de la dette a représenté en 1982, $3.5 milliards de dollars, soit 85 % de la valeur des exportations. Le chômage et la chute du pouvoir d'achat sont douloureusement ressentis par la population chilienne. Au Chili, après cette bacchanale du gaspillage financier, qui va payer la note?

AUJOURD'HUI

Fête du 10e anniversaire du Club coopératif Lafontaine; spectacle de clowns et de magie suivis d'une danse, à 20 h, salle St-Vincent-Piette, 1370 est, St-Joseph. 523-5511

■

À compter de 10 h, ouverture du Jardin des Merveilles pour l'été, jusqu'au 25 septembre.

■

Congrès annuel du Cercle social Marguerite-d'Youville, au Sheraton Mont-Royal, à compter de 9 h. 581-4824

■

Vente de plantes par la Société d'horticulture de Dorval de 9 h à 14 h à l'Aréna de Dorval, 1450, avenue Dawson.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

14 mai

par la PC et l'AP

1972: lancement de la première station orbitale américaine, Skylab;
1964: Nikita Khrouchtchev inaugure le barrage d'Assouan;
1948: fin du mandat britannique sur la Palestine et création de l'État d'Israël. La légion arabe transjordanienne envahit la Palestine et entre dans Jérusalem;
1941: le gouvernement de Vichy approuve l'accord conclu par l'amiral Darlan avec Hitler;
1921: les fascistes remportent les élections italiennes;
1919: l'accord anglo-belge octroie la rive occidentale du lac Albert au Congo belge;
1610: le roi Henri IV est assassiné par Ravaillac;
1509: l'armée française triomphe des Vénitiens à la bataille d'Agnadello et assure sa mainmise sur tout le nord de l'Italie.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 14 mai 1983

LA FIN DE KÉBEC SPEC

La chanson québécoise est-elle condamnée à vivre aux crochets de l'État?

par Nathalie Petrowski

DEPUIS mardi dernier, le 1207 Saint-André, grand immeuble à la peinture flétrie et à l'air abandonné, est à vendre. Le bureau du président au deuxième étage est vide. Guy Latraverse, le père du showbizz québécois, « le p'tit boss » comme l'avaient surnommé ses amis, a juré de ne plus y remettre les pieds. Le patron de Kébec Spec est parti avec ses photos, avec ses trophées, avec ses souvenirs de jours meilleurs. La fin d'un règne, la fin d'une époque...

La fermeture cette semaine de Kébec Spec, la plus importante maison de production de spectacles québécois depuis près de 20 ans, a été accueillie par le milieu avec tristesse. Au-delà des rivalités, au-delà des crises de vedettes et des querelles de clochers, le milieu voit une institution disparaître.

L'« écurie » Kébec Spec, le fondement même du *star-system* québécois et de la grande machine à illusions nationales, n'est plus. Que s'est-il passé? Malchance, mauvaise gestion ou phénomène de société? La chanson québécoise est-elle à ce point en mauvaise posture qu'elle ne peut même plus se payer le luxe d'une seule PME? Pourquoi les gouvernements ne sont-ils pas intervenus?

À la SODICC (Société de développement des industries culturelles et des communications), M. Guy Morin, le président, affirme que Kébec Spec est mort deux ans trop tôt. Au cours des dernières années, la SODICC a prêté $1 million à Kébec Spec mais n'a jamais consenti à y investir directement du capital. La SODICC était actionnaire à 49%.

« S'il avait fallu qu'on mette du capital, dit-il, on devenait majoritaires dans l'entreprise, c'est pas notre rôle. Nous avons par ailleurs fait toutes les pressions possibles auprès du gouvernement mais celui-ci, à cause de sa machine bureaucratique, n'était pas en mesure de sauver l'entreprise. Ce n'était peut-être pas son rôle non plus. »

Nous rejoignons le lendemain le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard. L'ironie veut qu'il y a moins d'une semaine, il annonçait à tambours battants que « pour diversifier la production, intensifier les tournées, le ministère soutiendra financièrement les organismes de diffusion ». Deux millions de dollars additionnels pour les arts de la scène, dont $200,000 consacrés directement à la chanson.

Alors pourquoi avoir refusé $300,000 à Guy Latraverse? « C'est avant tout un problème d'éthique, répond le ministre. La décision fut des plus déchirantes. Il n'y avait pas de solutions. Accorder $300,000 à Kébec Spec c'était finalement l'accorder à un individu, à Guy Latraverse puisque Kébec Spec n'a pas d'infrastructure importante. C'était créer un précédent d'une telle taille que les concurrents ne l'auraient jamais accepté. Pourquoi finalement soutenir un groupe plus qu'un autre même si nous savons tous à quel point Latraverse a travaillé fort pour le spectacle québécois? »

Le ministre poursuit le raisonnement en expliquant que la subvention n'aurait peut-être rien sauvé. « Nous sommes déjà intervenus avec un prêt de $500,000. On nous avait garanti à ce moment-là que ça réglerait le problème. C'est le contraire qui est arrivé. Si Kébec Spec avait été un organisme à but non lucratif, nous aurions pu intervenir, autrement cela devenait de la concurrence déloyale pour les autres. Cela dit, il n'y a rien qui empêche Latraverse de recommencer demain. La disparation de Kébec Spec n'entraîne pas la disparition des artistes québécois ».

À une époque moins sombre, Guy Latraverse (à droite) avec une partie de son « écurie »: Yvon Deschamps, Raoul Duguay, Diane Tell, Jim Corcoran et Claude Dubois

De son côté, Madelaine Careau, porte-parole de l'ADISQ (Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois), est désolée, personnellement peinée. Elle se pose des questions. Lorsque Quebecair, Dome Petroleum menacent de sombrer, les gouvernements réagissent immédiatement avec de l'argent. Pourquoi ne pas en faire autant pour la chanson? demande-t-elle. Guy Latraverse a pris des risques pour développer des carrières, il a travaillé fort pendant 20 ans à bâtir quelque chose et aujourd'hui il se retrouve sans rien dans la rue. En même temps, Madeleine Careau se dit qu'une subvention du gouvernement à ce stade-ci était peut-être inutile, que le déficit accumulé de $500,000 était trop et qu'il valait mieux tout liquider.

Elle arrive difficilement cependant à contenir son amertume. « Quand, demande-t-elle, pourrons-nous voir une maison de production sortir sept ou huit artistes majeurs comme Kébec Spec l'a fait? Jamais. Plus jamais. C'est déprimant. Avant il y avait toujours moyen de s'en sortir, aujourd'hui il faut arriver avec la grosse machine. Sans cela, rien ne passe. La compétition est féroce, le produit américain est omniprésent et les gens ne consomment plus que des stars. Les débutants doivent tout de suite avoir des allures de stars sans cela le système les rejette automatiquement. »

Les subventions lui font peur. Mais la chanson québécoise, grugée de l'intérieur par le dumping des multinationales et par la négligence des radiodiffuseurs, n'a plus le choix. « On a toujours voulu éviter les subventions parce que c'est agréable de dire qu'on se tient debout tout seuls, qu'on n'est pas des assistés sociaux de la culture, qu'on n'est

Suite à la page 32

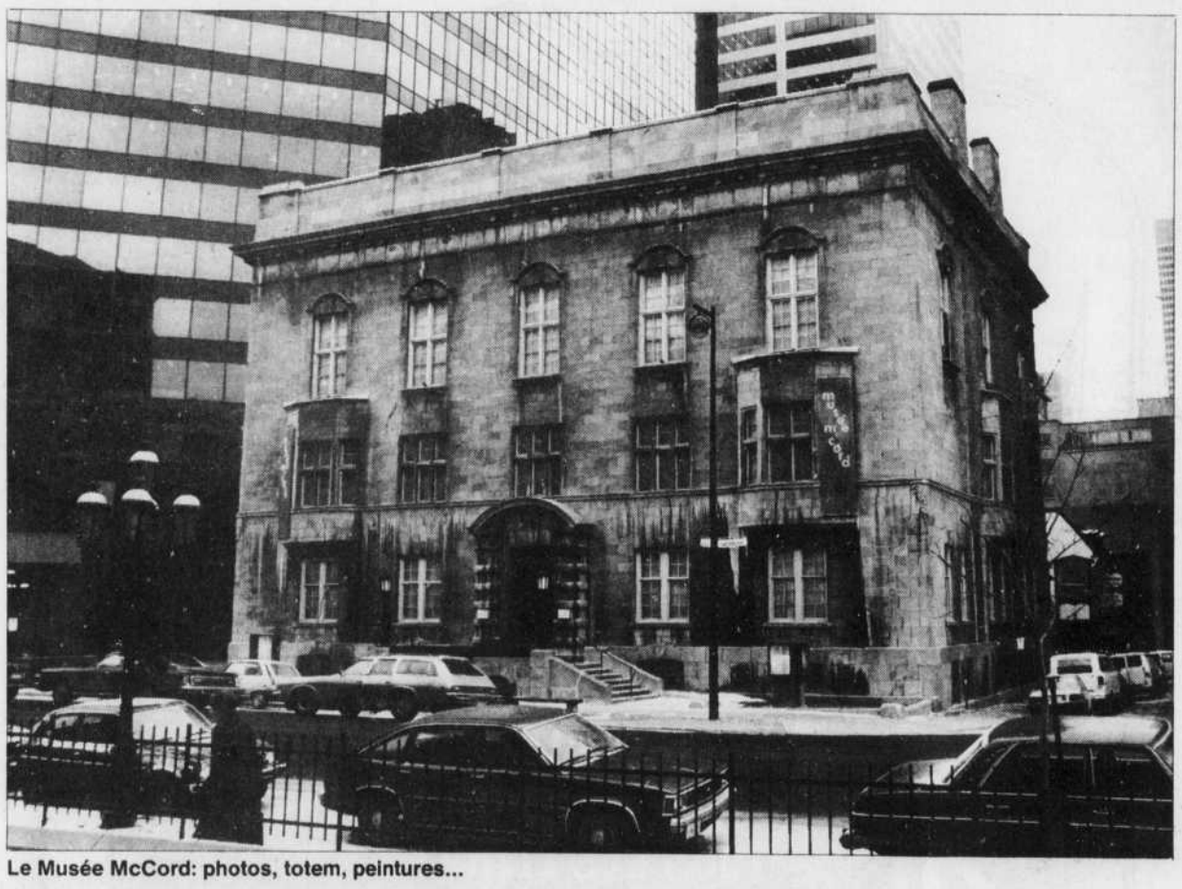

Le Musée McCord: photos, totem, peintures...

LE MUSÉE McCORD

Le grand petit musée de la rue Sherbrooke

par Clément Trudel

LES grands petits musées naissent sans doute du perfectionnisme qui atteint sans retour ceux qui s'y consacrent. Sans ostentation — ils n'en ont ni le goût ni les moyens — ils multiplient les hors-d'oeuvre attrayants, les desserts succulents et, mine de rien, se font les griffes en vue d'un menu plus substantiel.

Peut-on les accuser d'élitisme ou de snobisme? Parfois ils semblent cadrer si bien dans leur marginalité qu'on en oublie presque ces administrateurs déçus du taux de fréquentation et prêts à utiliser les techniques de persuasion les plus modernes pour faire dévier une partie de la foule qui passe sans s'arrêter.

La directrice du Musée McCord, Shirley Thomson, et son adjointe, Delphine Bishop, espèrent que l'importante exposition *Le Meilleur des Mondes de Fritz Brandtner*, qui s'ouvre le 18 mai - — Journée internationale des musées - — les aidera à mieux s'insérer dans le circuit de grands petits musées où l'amateur d'art n'a pas à appréhender la bousculade. Au McCord, on compte en moyenne 1,000 visiteurs par semaine, donc aucune raison de paniquer. (On n'ouvre cependant que du mercredi au dimanche, de 11 h à 17 h. Demain, par anticipation de la Journée internationale des musées, l'entrée sera gratuite dans tous les établissements muséologiques du Québec.)

En 1982, rue Sherbrooke ouest en face de l'université McGill, dans ce *palazzo* conçu par Percy E. Nobbs pour loger le centre social des étudiants de McGill, le Musée McCord semble avoir atteint une courbe de croissance rassurante: 25 % de visiteurs de plus par rapport à l'année précédente.

Sa vocation étant de contribuer à enrichir l'histoire sociale du pays, ce musée s'attendrait à attirer davantage une clientèle d'âge scolaire. Tout est planifié, nous avons dans nos cartons un « projet éducatif » mais cette priorité ne peut être mise en route faute de fonds, confie la directrice Shirley Thomson qui, si l'argent nécessaire y était injecté, verrait à systématiser les « relations publiques » et à étoffer le service des visites guidées. Budget pour l'année en cours: $600,000, qui permet de rémunérer huit personnes à plein temps et 11 à mi-temps; trois des cinq jours d'ouverture sont rendus possibles par une équipe de bénévoles, des étudiants assurant la permanence les samedis et dimanches.

Par comparaison, le Musée des beaux-arts de Montréal a un budget de $4.6 millions, dont $2.7 millions proviennent de l'État québécois. McCord dépend de Québec pour le tiers de son budget.

Petit musée, certes; grands espoirs fondés notamment sur l'important legs du photographe montréalais William Notman (près de 600,000 photos, négatifs et plaques de verre) et sur une importante collection d'artefacts autochtones — amérindiens et inuit — dont une partie fut rapportée par le chercheur George M. Dawson au XIXe siècle. La pièce de résistance de ces trésors amérindiens ne peut échapper à personne: ce mât totémique de Masset (Colombie-Britannique), sur un sobre socle, occupe la position centrale, entouré par l'escalier qui donne accès à tous les niveaux des expositions.

Mardi, jour où le public n'est pas ad-

Suite à la page 32

Nicole Lorange

Se faire bouder au Québec et réussir au « Met »

par Maurice Tourigny

NEW YORK — Le 3 février dernier, le soprano montréalais Nicole Lorange faisait ses débuts au Metropolitan Opera House dans le rôle titre de *Adriana Lecouvreur* de Francesco Cilèa. Quelques semaines plus tard, elle remontait sur les planches du prestigieux théâtre new-yorkais pour incarner une autre héroïne: *Madame Butterfly* de Puccini.

« Ce fut non seulement le moment le plus important de ma carrière mais un des jours les plus heureux de ma vie. C'était presque comme mettre en enfant au monde, vraiment! » Le visage radieux, Nicole Lorange ajoute: « J'avais un trac fou mais toute l'équipe m'a témoigné tellement de chaleur et d'affection! Les costumiers, les régisseurs, les chanteurs, tout le monde attendait avec moi. C'est si important de travailler dans une atmosphère d'amour et de se sentir appréciée parce qu'on est toujours mauvais juge de son travail; le public est le juge final. »

Le public et . . . la critique à laquelle New York accorde tant d'importance. Bernard Holland du *New York Times* a assisté à la première de Nicole Lorange. Dans son article, il souligne « la richesse et la puissance de la voix dans le haut et l'aigu » mais note que ces « qualités semblent s'atténuer dans les registres plus bas ». Il avoue cependant que l'orchestre, sous la direction du jeune Thomas Fulton, avait « tendance à jouer avec trop de force couvrant à plusieurs reprises les voix ».

De retour sur la scène du « Met » en mars, le soprano a donné une interprétation de Cio Cio San qui en a impressionné plusieurs. « Butterfly est un de mes rôles préférés. Je l'ai chanté à Chicago, en Espagne et en Allemagne mais cette fois-ci, j'ai eu une préparation extraordinaire. En plus, j'adore Puccini et sa musique à fleur de peau. »

Entrée au Met depuis près de trois ans, Nicole Lorange devait faire ses débuts au cours de la saison 81-82, mais une grippe tenace contractée en répétition laisse un voile sur sa voix pendant plus de six semaines. Elle est donc forcée de renoncer à chanter tel que prévu. « J'ai trouvé très pénible de devoir remettre mes débuts parce que j'attendais ce moment depuis si longtemps et je savais que ça nuirait à l'enchaînement de ma carrière. »

Elle connaissait déjà cette déception puisqu'en 1980, Covent Garden à Londres avait annulé des représentations qui lui avaient été offertes. Auparavant, elle avait dû résilier un contrat avec l'Opéra de Linz en Autriche à cause d'une coqueluche, transmise par un Otello à la Desdémone qu'elle jouait. Cet épisode fait partie de ce que Nicole Lorange appelle sa « première carrière », celle qui précède son mariage, la naissance de ses enfants et une interruption de huit ans pendant lesquels elle met de côté toute activité professionnelle. « Pas une note en huit ans! Malgré le bonheur que j'ai eu avec mes enfants, il y avait quelque chose de mort en moi. Ma vie ne peut être complète sans le chant, je l'ai toujours su. »

Adolescente, elle préfère « inventer des dialogues en musique » aux jeux de ses compagnes. Elle prend ses premières leçons de chant à 13 ans avec Roger Filiatrault. « J'avais une voix très développée pour mon âge, une voix presque adulte », ce que confirme, deux ans plus tard, un premier prix aux Matinées Symphoniques de l'OSM et Wilfrid Pelletier. Elle entre à l'école Vincent d'Indy et remporte différents prix et distinctions.

Après avoir chanté Chérubino dans *Les Noces de Figaro* à la télévision de Radio-Canada aux côtés de Pierrette Alarie, elle s'inscrit à ses cours de mise en scène. « Je suis très fière d'avoir étudié avec Mme Alarie; ce qu'elle donne comme base aux jeunes chanteurs est tellement solide. Dommage qu'elle ait quitté Montréal. »

Nicole Lorange se rend ensuite à Toronto où elle devient choriste pour la Canadian Opera Company et poursuit ses études avec Herman Geiger-Torel. À la suite de l'obtention d'une bourse du Conseil des Arts, elle part pour Vienne et à l'occasion du 150e anniversaire de l'Académie d'Opéra, elle remplace au pied levé une cantatrice dans le *Te Deum* de Bruckner avec le baryton

Suite à la page 32

Nicole Lorange: de Saint-Bruno à New York

Robert Ludlum
le cercle bleu des Matarèse

LE PLUS ÉTONNANT DES ROMANS DU MAÎTRE INCONTESTÉ DU GRAND THRILLER AMÉRICAIN. ROBERT LUDLUM

LE CERCLE BLEU DES MATARÈSE

«Robert Ludlum est un conteur d'histoires doué d'une rare ingéniosité, armé d'une imagination aussi merveilleuse que convaincante.»
Mario Puzo

516 pages

Du même auteur:
LA MÉMOIRE DANS LA PEAU
LA MOSAÏQUE PARSIFAL

BEST SELLERS
ROBERT LAFFONT

LA VITRINE DU LIVRE

TROIS livres s'imposent en tête. Tous traitent de la « politique » — le soin de la « Cité », pour les Grecs. Deux des ouvrages sont québécois, traitent de la politique et des possibles québécois, tels que des articles de Parti Pris voici 15 ou 20 ans. Ont-ils tellement changé? se demandent des textes plus récents. Ils ont de toutes manières une valeur exceptionnelle par la densité et la qualité des questions posées: éditions Parti Pris, chaque volume, environ 320 pages, $17.95. Coll. Aspects 42 **Un Parti Pris révolutionnaire**, par Pierre Maheu, Aspects 43 **Un Parti Pris anthropologique**, par Paul Chamberland. Les deux volumes sont illustrés.

Le troisième volume, c'est la « politique » vécue, telle que décrite avec beaucoup de documentation et de soin, par un professeur d'université anglophone. Trop optimiste sur le Canada futur? À discuter. **Le Français dans les airs.** Le conflit du bilinguisme dans le contrôle de la circulation aérienne, par Sanford F. Borins, éditions Chenelière et Stanké, 306 pages, traduit de l'anglais, $14.95. C'est tout le récit de la fameuse crise des contrôleurs de l'air en 1976, ses causes et ses suites.

★★★

Un ouvrage de premier ordre: **Terre des femmes.** Panorama de la situation des femmes dans le monde, sous la direction d'Élisabeth Paquot, éditions Boréal Express, 448 pages, relié, $14.95. Une collaboration franco-québécoise, une somme remarquable d'informations sur la femme aujourd'hui.

★★★

Deux ouvrages très différents. **Le Choix de Cécile Chabot** dans l'oeuvre de Cécile Chabot, introduction de Benoit Lacroix, o.p., Les Presses Laurentiennes, 75 pages, illustré, $5.95. Une auteure poète qui a commencé à publier en 1939 ... Un choix de poésies et de textes qui témoignent d'une vie.

Le Prix à payer pour être mère, par Martine Ross, éditions du remue-ménage, coll. « À vrai dire », 288 pages, $14.95. Le volume, réflexion et mise en cause, est très bien présenté par les titres de ses six chapitres: Si les femmes pouvaient parler/Si les femmes possédaient leur corps/Si les hommes avaient des enfants/Si la famille aidait la mère/Si les femmes faisaient les enfants/Si la société respectait la mère.

Un livre tout à fait intéressant (malgré le « Fitness » du titre): **Le Principe du « Fitness »**, par Porter Shimer, Stanké, 265 pages, traduit de l'américain, $12.95. Le sous-titre: « je mange, je bois, j'ai plein de plaisirs ... Résultat: je suis en grande forme. » Un excellent travail sur les connaissances pratiques — avec des bases solides — et la lucidité nécessaire pour se maintenir soi-même en forme. Tout y passe, aide à éliminer la peur, fait vivre.

★★★

Deux volumes pratiques: **L'Éducation du chien de 0 à 6 mois**, par le Dr Joël Dehasse, Dr Colette de Buyser, éditions de l'Homme, 133 pages, illustré, $7.95. Il faudrait dire: « L'éducation du chien ... ET de son maître ». C'est le dernier point qui est le plus important: comprendre le chien. **Trucs et secrets de pêche**, par Daniel Cousineau et Alain Demers, Libre Expression, 154 pages, illustré, $9.95. Un volume sur les « détails » si importants, écrit par des gens d'expérience.

★★★

Deux romans édités au Québec. **Un orage immobile**, par Françoise Sagan, Stanké, 321 pages, $14.95. Une auteure avec une longue expérience. Et, chez Libre Expression, **Le Temps du désir**, par Hélène Fecteau, 185 pages, $14.95. Premier roman (l'auteure avait publié des poèmes).

Et toujours chez Libre Expression: **Jean Gabin**, par Gerty Colin, 209 pages, photographies, $9.95. La vie et les films du célèbre comédien.

★★★

Festival Sartre! Incontestablement, qu'on aime l'auteur ou non, deux volumes très importants pour son oeuvre, **Les Carnets de la drôle de guerre, novembre 1939-mars 1940**, Gallimard, 434 pages, $17.95. Un Sartre inédit. Et **Cahiers pour une morale**, Gallimard, coll. « Bibliothèque de Philosophie », 602 pages, relié, $29.95. Là aussi, des inédits, des textes inachevés. Et dans la collection TEL Gallimard, format poche, les deux premiers tomes de **L'Idiot de la famille**, Flaubert, l'homme et l'oeuvre. Tome 1, 648 pages, $12.50, tome 2, 816 pages, $14.25.

★★★

Amnesty International, **Les Assassinats politiques**, rapport sur la responsabilité des États, Le Seuil, inédit Points-Politique, 191 pages, $5.50. L'assassinat est inscrit au programme de plusieurs gouvernements.

Trois volumes des éditions La Découverte/Maspero, coll. « Repères », chaque volume: 125 pages, $5.95. Dossiers sur des questions à l'ordre du jour et capitales pour demain: **L'Économie des armes**, par Jacques Fontanel, (l'industrie de l'armement), **L'Informatisation et l'emploi**, par Olivier Pastré (L'informatisation, définition, causes, effets), **Le Nucléaire**, par Jean-Pierre Angelier (l'énergie nucléaire, des centrales aux sous-marins).

★★★

Deux volumes sur les femmes. **Les Femmes et les enfants d'abord!**, par Elena Gianini Belotti, Le Seuil, coll. « Libres à elle », 223 pages, traduit de l'italien, $14.95. sous-titre: « Le silence du désir, des émotions, du corps: une communication à inventer. » C'est cela: la femme mise de côté. Lire le texte au dos de la couverture. Dans **Le Genre vernaculaire**, d'Yvan Illich, Le Seuil, 250 pages, traduit de l'anglais, $15.95, le « genre vernaculaire » c'est la complémentarité ambigüe des hommes et des femmes remplacée par la définition du sexe qui aboutit au « sexe économique ». La femme surtout, l'homme aussi y sont perdants.

★★★

Éditions Héritage: **Dis-moi à qui je ressemble**, par Ronald Fertier, 160 p., $12.95, où l'auteur, enfant adopté, décrit la recherche et les retrouvailles de sa mère naturelle. Écrit simplement, avec un ton juste, montre bien les questions soulevées, délicates et souvent émouvantes. Et **Le Prophète exilé**, ou les secrets d'un voyant, par Mario de Sabato, 336 p., $14.95.

★★★

Une correction. La chronique de la semaine dernière parlait du « troisième » volume de Naim Kattan à propos de son nouveau volume d'essais intitulé *Le Désir et le Pouvoir*. Il fallait lire le *treizième* volume.

★★★

Deux romans de grande diffusion, traduits de l'américain, aux éditions Libre Expression: **Verdict**, par Barry Reed, 219 p., $12.95. Le roman d'où l'on a tiré le film à succès du même nom. Et **Traditions**, par Alan Ebert et Janice Rotchstein, 409 p., $16.95, décrivant quatre générations d'acteurs de cinéma et de théâtre aux États-Unis.

★★★

Et deux ouvrages de Kenneth White, éditions Grasset: Scènes d'un **monde flottant**, 115 p., $11.50 et Terre de **diamant**, 269 p., $21. L'auteur habite la France, les poèmes sont en édition bilingue anglais-français, les autres textes en français. Beaucoup de voyages, de l'humour, se lit bien.

Paul MANCEL

Un grand tableau chinois

par Naim Kattan

Pa Kin, **Printemps**, traduit du chinois par Édith Simar-Dauverd, Flammarion, Paris, 1983, 480 pages.

Pa Kin

PA KIN est sans nul doute l'écrivain chinois le plus prestigieux à l'heure actuelle. Président de l'Association des écrivains de Chine, il est célébré dans son pays et ses romans commencent à être traduits dans de nombreuses langues étrangères. Comme la grande majorité des écrivains et artistes chinois, il fut maltraité pendant la Révolution culturelle.

Printemps est le deuxième volet d'une trilogie intitulée *Torrent*, dont nous avons déjà pu lire le premier tome, *Famille*, paru en traduction française il y a quelques années. *Printemps* fut publié pour la première fois en 1938, par conséquent avant que les communistes ne prennent le pouvoir. Pa Kin est né en 1904. Il rédigea ce roman alors qu'il habitait à Shanghai.

Comme Famille, dont il est la suite, *Printemps* est une chronique familiale. Nous sommes en 1920. La Chine est déchirée. Le Traité de Versailles attribue au Japon la province de Shandong. Ailleurs, grèves et manifestations se succèdent. La famille Gao, dont ce roman retrace l'histoire, vit à l'intérieur de ces murs qui, comme tous ceux qui abritent les familles féodales, sont des murs aveugles.

À l'intérieur, quatre générations cohabitent. Le grand-pè re est mort ainsi que ses deux premiers fils. C'est par conséquent le troisième fils qui règne sur cette famille microcosme. Tout se fait par ordre hiérarchique. Chaque cadet doit obéissance à son aîné. Les fils à leur père et oncles, les petits-fils à leurs aînés, père, oncles, grand-oncles et grand-pè res. Les mariages sont arrangés et le chef hiérarchique décide du sort de ses enfants, garçons et filles. Une fois mariée, la jeune fille appartient à la famille de son conjoint. La domesticité est abondante, chaque membre disposant d'un domestique ou d'une servante. Il y a aussi des concubines et des nourrices qui peuvent aussi servir de concubines.

L'intrigue de ce roman de 500 pages est très mince. Une fille que l'on marie contre sa volonté dépérit et meurt. Une autre, qu'un même sort attend, quitte la maison familiale pour rejoindre un frère aîné qui, lui aussi, a décidé d'échapper à l'emprise familiale. Autrement c'est la vie quotidienne, lente, qui se déroule au même rythme depuis des siècles. Les jeunes filles prennent le thé dans un pavillon, leur mère et tantes les appellent pour jouer au Mahjong. Le père revient de son travail et les filles viennent le saluer. Il y a les maladies, les anniversaires, un mariage et une mortalité. Et il y a surtout les disputes entre femmes, concubines, maris faibles, frères aînés sans force, père despote et tantes mégères.

Ici et là, des allusions au travail dans un cabinet d'avocat et à des paysans qui ne paient pas leur dû. Autrement, c'est la famille éternelle que rien ne semble pouvoir secouer. Sauf deux influences majeures. D'abord l'Occident. C'est le lointain, l'étrange et le fascinant. Une jeune femme est malade et ses beaux-p arents la confient à la médecine chinoise qui s'avère impuissante à la soigner. Elle est à l'article de la mort quand ils décident enfin de faire appel à la médecine occidentale.

Il y a aussi l'influence des nouvelles idées. Les étudiants jouent des pièces de gauche et se joignent au parti révolutionnaire. Autrement, le roman est sans éclat. Pa Kin restitue le rythme de la vie d'une époque. Tout est assourdi. Le protocole règne et tout le monde cherche à ne pas perdre la face. Deux hommes ressentent de l'amour pour deux jeunes filles mais n'osent même pas se l'avouer à eux-mêmes.

Comme dans une grande peinture chinoise, ce roman est fait d'une accumulation de détails, qui n'ont de signification que dans la mesure où ils forment un ensemble. Et je me suis demandé, au terme de ma lecture, si la Révolution culturelle n'avait pas eu pour but de briser l'ordre rigide qui oblige le cadet à obéir à son aîné et le fils à son père. On a renversé les rôles. Des adolescents ont mis leurs enseignants au pilori. On a démoli des valeurs sans doute archaïques mais en les remplaçant brutalement par la violence. C'était le règne des adolescents, sans contrôle, transformés en voyous.

Le régime actuel, sous des formes à peine voilées, rétablit la famille sur son socle. Ce que le roman de Pa Kin nous dit involontairement, c'est qu'un ordre élaboré au cours des siècles finit par survivre aux bouleversements les plus sanglants. Il s'agirait moins de le briser que de le transformer en le métamorphosant. Car, à l'intérieur de cette rigidité, on découvre aussi une douceur. Elle est faite de promenades au bord du lac, de la cueillette des fleurs et des repas pris en commun. Et Pa Kin sait refléter aussi bien la rigidité que la douceur.

TRISTAN ET ISEUT de Wagner
traduit et adapté par JEAN MARCEL
Illustrations de Mikie Assif
«Livre aux mille splendeurs. Le plus bel hommage du Québec à l'occasion du centenaire de la mort de Wagner»
Charles Dutoit
Publié aux Éditions E.I.P. Inc.
C.P. 636 Verdun H4G 3G6 514-761-7849
Chez votre libraire (29,95$)

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

la nouvelle barre du jour
nbj
mensuel de création littéraire
abonnement 35$
12 numéros
c.p. 131, succ. outremont, outremont, qué. H2V 4M8

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS
aujourd'hui de 14 à 16 h
Claude Janelle
auteur de
« Les éditions du Jour, une génération d'écrivains »
en présence de Jacques Hébert
samedi 28 mai de 14 h à 16 h
Naïm Kattan
samedi 4 juin de 14h à 16h
Roger Duhamel et le Père Genest
Pour le 50e anniversaire de la fondation de "L'Action Nationale"
samedi 11 juin de 14h à 16h
Anne-Marie Alonzo
vendredi 17 juin de 17 à 19 h
Saint-Arnaud Caron
1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

La Table
de
Francis Ponge
ATELIER D'ÉCRITURE (1967-73)
Présentation de Bernard Beugnot
Édition à tirage limité, imprimée à la main. 60 exemplaires numérotés de 1 à 60 et signés par l'auteur, accompagnés de six clichés d'écriture.
En vente chez l'éditeur, 2348 Hingston, Montréal, H4A 2J2. Quelques exemplaires également disponibles chez Flammarion 1243 rue Université, Mtl. Prix de lancement chez l'éditeur: 84$ (frais de port inclus). Chèques et mandats acceptés.
ÉDITIONS DU SILENCE

Lire
VENTE PRÉ-INVENTAIRE
DU 14 MAI AU 18 JUIN
20% TOUS LES LIVRES (sauf: les livres marqués 4, 5, 6 ou 7)
30% LES COLLECTIONS DE POCHE (Points, J'ai Lu, Folio, etc...)
40% LA COLLECTION «LIVRE DE POCHE»
Ces remises ne s'appliquent que sur les livres en magasin.
HORAIRE: de 9h à 18h — lundi au mercredi
de 9h à 21h — jeudi et vendredi
de 9h à 17h — samedi
à la LIBRAIRIE LEMÉAC ET SES SUCCURSALES
• LIBRAIRIE LEMÉAC, 371 ouest, ave Laurier, Montréal. Tél.: (514) 273-2841 — 42 (métro Laurier, Autobus 51)
• LIBRAIRIE CÔTE-NORD, 770, boulevard Laure, Place de ville, Sept-Iles — Tél.: 968-8881.
• LIBRAIRIE MANICOUAGAN, 836, rue Puyjalon, Hauterive, tél.: 589-5204
• LIBRAIRIE RÉGIONALE LEMÉAC, 769, 3e Ave, Val D'Or, tél.: 824-3808

éditions hurtubise hmh ltée
Les langages de l'informatique

Cobol vol. I
Introduction au langage Cobol et à la programmation structurée
140 p. — 20,40 $

Lire Pascal
À travers de nombreux exemples originaux l'auteur présente l'ensemble des possibilités de ce langage d'une grande facilité d'accès.
124 p. — 17,60 $

Premières leçons de programmation
Une initiation magistrale à la programmation en LSE, Basic et Pascal, qui devrait permettre à chacun d'aborder cette science de façon rationnelle.
222 p. — 25,75 $

Lire Basic
Document essentiel pour comprendre les programmes écrits en Basic, mais aussi pour pouvoir les modifier ou en écrire de nouveaux.
126 p. — 17,60 $
7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323
Disponibles chez votre libraire et chez Marcel Didier Inc. 2050 rue de Bleury, suite 500, Montréal. Tél.: 288-7191

CULTURE ET SOCIÉTÉ

«Balises»: une belle collection

par Madeleine Ouellette-Michalska

Lahontan, **Nouveaux Voyages en Amérique septentrionale**, présentation par Jacques Collin, coll. « Balises », éditions L'Hexagone/Minerve, Montréal, 1983, 346 pages.
Machiavel, **Le Prince et autres écrits politiques**, présentation par Philippe Ranger, « Balises », Montréal, 1982, 414 pages.
Thoreau, **La Désobéissance civile**, présentation par Marc Chabot et Sylvie Chaput, « Balises », Montréal, 1982, 138 pages.
Descartes, **Discours de la méthode**, présentation par Jacques Morissette, « Balises », Montréal, 1981, 182 pages.

SI vous ne connaissez pas encore la collection « Balises » des éditions L'Hexagone/Minerve, il faut la découvrir.

Voilà l'une des plus heureuses réalisations de l'édition québécoise. Ses caractéristiques: intelligence, bon goût, efficacité et modernité.

La collection « Balises », avec quatre titres à ce jour, s'ouvre au monde et accueille des textes qui ont marqué l'histoire des idées, sinon celle du monde lui-même. Des classiques, enfin, qu'on présente sans sombrer dans le fétichisme du passé et sans négliger d'établir des liens avec le présent, ses crises, ses problèmes, dont certains trouvent précisément leur racine dans l'humanisme qui les a sécrétés. Des classiques où l'universalité de la culture ne se limite pas à la culture française et à l'héritage métropolitain.

Avec Machiavel, Descartes, Lahontan et Thoreau, on étale en effet sur quatre pays et quatre siècles les jalons d'une réflexion qui aboutit au Nouveau Monde — à entendre au sens propre et figuré — dont l'essoufflement actuel pourrait signifier que nous sommes en train de basculer dans de l'ancien sans avoir encore saisi ce qui marquera le nouveau carrefour de civilisation.

« Balises » nous a d'abord offert *Le Discours de la méthode*, de Descartes — ça sent déjà Barthes, Lacan, Lévi-Strauss — avec une extraordinaire préface de Jacques Morissette. Dans une écriture rigoureuse et passionnée, celui-ci démontre que le *cogito* cartésien, *je pense donc je suis*, qui inaugurait la pensée critique permettant le progrès scientifique, conduisait néanmoins tout droit au refus d'altérité et à l'utopie du règne de la Raison. Cette organisation rationnelle du monde où prolifèreraient plus tard la détresse urbaine, la fringale de consommation et les déchets de la culture. (Qui ne jette pas ses carnets d'allumettes dans les recoins de l'Élysée ou de la Place des Arts?)

Ensuite il y a eu *La Désobéissance civile*, de Henry David Thoreau, qui, comme le Descartes, s'est vendu comme des petits pains et peut-être pour d'autres raisons, l'année dernière ayant été faste pour les syndicalistes. Ce Thoreau, habitant la Nouvelle-Angleterre du XIXe siècle où tant des nôtres émigrèrent, qui se liant d'amitié avec l'un de nos bûcherons grand lecteur d'Homère, paraît-il (« s'il y avait pas de livres, saurait pas quoi faire quand il mouille »), fut l'un des premiers objecteurs de conscience. Il s'opposa, comme Sylvie Chaput le rappelle dans sa présentation, à la guerre du Mexique et à l'esclavage des Noirs, soulignant ainsi ce que Marc Chabot met en évidence dans son commentaire « Désobéir, c'est avoir des idées. »

Puis il y a eu *Le Prince et autres écrits politiques*, de Machiavel, texte de la Renaissance, accompagné d'un lexique et d'une substantielle présentation de Philippe Ranger, qui constitue en quelque sorte le credo non avoué des chefs d'État modernes. Ce théoricien de l'efficacité, qui fut de fait le premier politigologue, a osé écrire et même recommander des attitudes et pratiques considérées comme amorales: la fin, raison d'État, justifie les moyens; tout prince doit être à la fois renard et lion: « Un trompeur trouve toujours quelqu'un qui se laisse tromper. »

Enfin, dernier-né et non le moins intéressant, *Nouveaux voyages en Amérique septentrionale*, du baron de Lahontan, qui sortira prochainement en librairie. Voici le mythe du Bon Sauvage à des fins machiavéliques, et l'épopée des découvreurs et des coureurs de bois des débuts de la colonie.

À l'époque où les Jésuites, désireux de convertir les « sauvages », comparent leurs coutumes et harangues aux moeurs et discours antiques, Lahontan croit, en bon stratège militaire, qu'exterminer les Iroquois, peuple fier, libre, éloquent et indépendant, serait une erreur puisque la crainte de leur puissance guerrière est ce qui pousse les autres Indiens dans le camp européen. Mais, contrairement à Rousseau, Voltaire, Diderot et Chateaubriand qui le liront et se feront, par voie de conséquence, les chantres du primitivisme sans toujours visiter les régions qu'ils célèbrent, Lahontan vécut en Nouvelle-France de 1683 à 1693 et apprit la langue algonquine.

Cette édition de 1703, la seule authentique et non censurée, et qui fut longtemps l'objet d'une sorte d'occultation, a été transcrite en français moderne. Jacques Collin, le préfacier, situe l'engouement du sauvage et de la vie primitive dans le débat nature/culture qui a présidé à l'élaboration de la philosophie du droit naturel. Celle-ci condamnait la légitimité du droit divin qui justifiait la monarchie déclinante.

Est-ce assez dire que la collection « Balises », dirigée par Robert Dessureault qui en fut l'initiateur, est appétissante, actuelle, indispensable et peu coûteuse? En volume simple, elle coûte moins cher qu'un « Que sais-je ». Le succès de vente atteste que le public s'y intéresse.

Il reste à souhaiter que l'ensemble du milieu éducatif en prendra connaissance. Pourquoi, par exemple, ne pas inscrire ces auteurs, à compléter par des théoriciennes du XXe siècle, aux programmes d'histoire, de français, de philosophie — si la philo existe encore! Ça reposerait la machine à photocopier d'imprimer du texte destiné aux poubelles — photocopier, ce n'est pas nécessairement avoir des idées. Et ça éclipserait le délire technocratique qui a mis le livre de côté pour ressasser, comme dans la grande entreprise, ses objectifs, ses mécanismes opératoires, ses profils de clientèle.

À paraître plus tard dans cette collection: les discours de Confucius, des textes de Marx, de Baudelaire, et un recueil de lettres et de nouvelles de Kafka pour commémorer, cette année, le 100e anniversaire de sa naissance.

Le contrôle social du crime

Par Maurice Cusson.

Au moment où le débat sur le système pénal risque de s'enliser dans la confusion, ce livre fait le point. Il présente une synthèse raisonnée des connaissances actuelles sur l'efficacité des moyens de la lutte contre le crime.

Collection "Sociologies" dirigée par Raymond Boudon et François Bourricaud. Préface d'Alain Peyrefitte. 352 pages **47,35$**

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2 tél.: (514) 641-0514

nouveautés seuil

Le genre vernaculaire
Ivan Illich
250 pages — 15.95$

Le genre est le tissu, il est la couleur, la parole du monde vernaculaire, c'est-à-dire de la communauté où chacun se crée en oeuvrant à la survie et à la culture du groupe. Ivan Illich oppose au genre le « sexe », modalité biologique dont l'économie des sociétés industrielles a fait une simple différenciation entre des humains. Le remplacement du genre vernaculaire par le sexe économique explique pourquoi, de nos jours, les femmes sont toujours des perdantes.

Les femmes et les enfants d'abord !
Elena Gianini Belotti
224 pages — 14.95$

L'auteur de « ***Du côté des petites filles*** » montre que la protection et la priorité accordée aux femmes s'effectuent aux dépens de leur liberté et autonomie. Un recueil de textes qui est un plaidoyer pour des relations authentiques et égalitaires entre les hommes et les femmes.

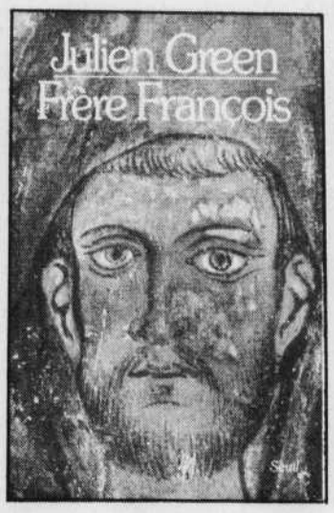

Frère François
Julien Green
342 pages — 19.90$

Du jeune chevalier, grand prince, qui veut tout, à François d'Assise, sans titre et sans orgueil, qui veut le paradis terrestre. Une biographie merveilleuse de St-François d'Assise qui a pour cadre l'Italie mouvementée du Moyen-Age.

La lumière du monde
journal 1978-1981
Julien Green
330 pages — 19.75$

Avec ses lectures, ses voyages, la musique écoutée chaque soir et la naissance d'oeuvres nouvelles, les sentiments personnels de l'auteur s'extériorisent de plus en plus. Nous suivons avec lui l'histoire de notre destin.

Van Gogh
ou l'enterrement dans les blés
Viviane Forrester
348 pages — 19.90$

Le 27 juillet 1890, en plein travail, en plein soleil, en pleine détresse, en pleine jouissance, en plein champ, planète, univers de blé, devant une de ses toiles qui tentent de « mettre en bocal le chaos », Van Gogh tombe transpercé d'une balle de revolver. Une biographie rêvée de Van Gogh.

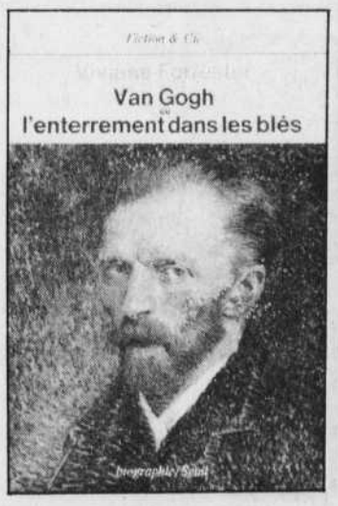

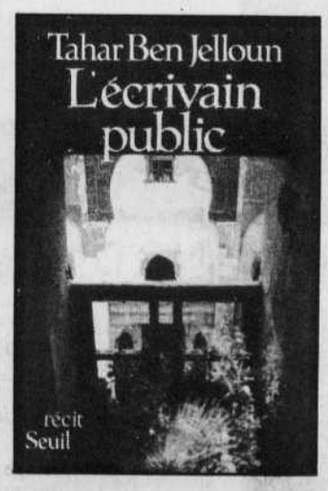

L'écrivain public
Tahar Ben Jelloun
198 pages — 17.10$

J'écrirai cette histoire à voix basse dans l'espoir de dévisager l'image trouble du miroir. Il s'agit de quelqu'un que je connais bien, que j'ai fréquenté longtemps. Il m'a parlé entre deux voyages, entre deux amours. J'ai retenu ce que j'ai pu. *Tahar Ben Jelloun*

L'enfant pain
Augustin Gomez-Arcos
316 pages — 17.95$

Les lendemains de la victoire franquiste dans un village d'Andalousie. Une famille républicaine n'en finit pas de payer le prix de son engagement aux côtés des « rouges ». Pour les vaincus, la paix est synonyme de vengeance, d'humiliation et de soumission. La paix, c'est encore la guerre; peut-être pire. Un jeune enfant participe au malheur de ses parents, de ses frères et soeurs.

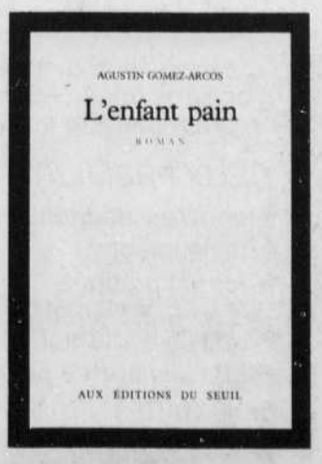

En vente chez votre libraire

Pour recevoir régulièrement et gratuitement le "27 rue Jacob" Bulletin des nouveautés des Éditions du Seuil retournez ce coupon à:
Diffusion Dimédia Inc.
539 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2

NOM.....

ADRESSE.....

PROFESSION.....CODE POSTAL.....

POUR VOUS MESSIEURS...

LA REVUE

Vu Masculin

L'HOMME A SON MEILLEUR

rédacteur en chef :
Winston Mc Quade

ENFIN,

DISPONIBLE EN KIOSQUE

Un soldat nommé Jean-Paul Sartre

par
Pierre Quesnel

Jean-Paul Sartre, **Les Carnets de la drôle de guerre**, Paris, Gallimard, 1983, 432 pages.

FIN 39, début 40. Jean-Paul Sartre est mobilisé quelque part en Alsace à quelque 10 km des lignes ennemies. Il est seconde classe météorologiste. Il a 34 ans. Déjà une petite notoriété (il a publié *La Nausée*). Dans les moments de loisir que la « drôle de guerre » ne lui ménage pas, que fait-il? Ce qu'il a toujours fait, ce qu'il fera toute sa vie: lire et écrire.

D'abord, lire. Comme on s'en doute, les livres, il les dévore. Pas n'importe lesquels: ce sont des lectures « situées ». Ainsi lit-il des romans qui parlent de guerre

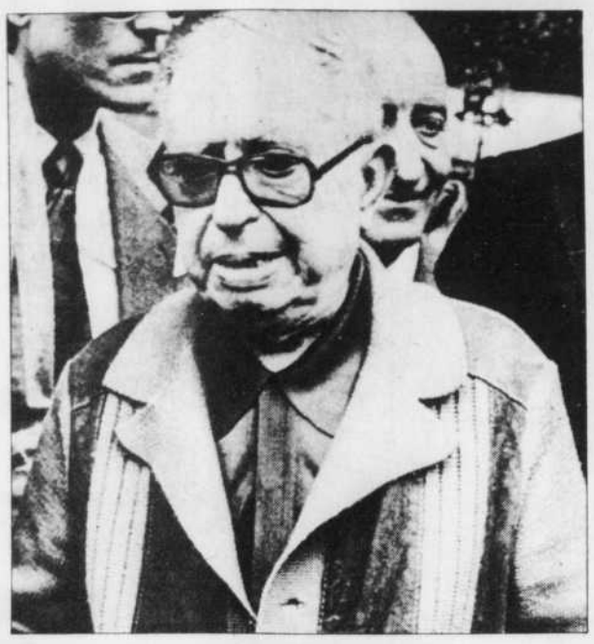

Jean-Paul Sartre: des pages superbes

(*Le Testament espagnol* de Koestler), des livres de stratégie militaire (eh oui!). Peu de classiques à part Shakespeare. *L'Éducation sentimentale* et *La Chartreuse de Parme* (qu'il admire). Et comme il a décidé d'écrire un journal — chose inusitée chez lui et passagère — il se lance dans la lecture des journaux des autres: Gide, Green, Renard, etc.

Et puis, écrire. Si le soldat chôme, l'écrivain, lui, ne chôme pas. D'abord, il reprend certaines pages de *L'Âge de raison*. Ensuite et surtout, il écrit ce journal intime, ces *Carnets de la drôle de guerre* dont quelques-uns seulement viennent d'être publiés (les autres sont introuvables) et qui, bien qu'ils ne couvrent qu'une période de trois mois, font plus de 400 pages.

De quoi y est-il question? De ses lectures, bien entendu, avec quelques remarques notamment sur le style de Flaubert; de morale et de métaphysique, pages ardues que le lecteur non familier avec la philosophie peut bien sauter; des camarades dont il trace le portrait, analyse, interprète les discours et comportements (on y retrouve la manière, le regard aigu du romancier des *Chemins de la liberté*); enfin un peu d'introspection — assez peu car Sartre répugne à ce genre d'exercice — où il parle de sa laideur, de son goût pour les femmes, de l'importance des paroles pour les séduire (il paraît qu'il y réussissait fort bien); de son rapport à l'argent (qu'il dépensait sans compter). À la propriété aussi: il n'accumulait rien, surtout pas les livres, à peine s'attachait-il quelques jours à sa plume et à son stylo.

L'intérêt de ces carnets est d'annoncer les grandes oeuvres futures. On y trouve en effet des spéculations métaphysiques sur la liberté qui sont l'esquisse de *L'Etre et le Néant*; des pages sur Flaubert indiquant un intérêt qui suscitera un jour le monumental *Idiot de la famille* (dont les deux premiers tomes viennent d'être réédités en poche chez Gallimard); des réflexions sur sa vie personnelle, certains traits de caractère, la place et le sens de l'écriture dans sa vie qui préfigurent *Les Mots*.

Bertrand Poirot-Delpech du *Monde* parle de ces carnets comme d'un « grand morceau de littérature ». Ce jugement me semble excessif. Bien sûr que ce journal contient des pages superbes d'intelligence. Mais il reste que ces textes sont des premiers jets. Leur intérêt est d'ordre historique, documentaire: il est de nous montrer un moment privilégié de l'itinéraire intellectuel et moral d'un homme. Et ce témoignage est d'autant plus précieux qu'il s'agit d'un des plus grands esprits de ce temps.

VIENT DE PARAÎTRE

L'AFFAIRE JÉSUS-CHRIST

par Mgr Léo Blais, évêque

comparée à

L'affaire Jésus de Henri Guillemin.

Exposé simple et positif de notre foi dans la T.S.Trinité, en Jésus-Christ, Fils de Dieu incarné, dans le Royaume de Dieu en nous, dans la Rédemption des péchés, dans l'Église-Institution

AVEC

pour chacun de ces points ce qu'en dit Henri Guillemin

EN PLUS

la réponse à 10 questions soulevées dans le livre **« L'affaire Jésus »**

Conférence le 18 mai salle Jésus 1202 rue Bleury à 20h et lancement du livre

150 pages... seulement **$3.00**

par la poste **$4.00**

COMMANDEZ: **L'AFFAIRE JÉSUS-CHRIST**
2335 ouest rue Sherbrooke
Montréal. Qué.
H3H 1G6 — 931-6191

Freud et Paris: la longue guerre

par
Heinz Weinmann

Elisabeth Roudinesco, **La Bataille de cent ans, Histoire de la psychanalyse en France**, vol. I, Éditions Ramsay, 1983, 436 pages.
Histoire de la psychanalyse, sous la direction de R. Jaccard, Hachette, 1982, vol. I, 268 pages, vol. II, 444 pages.
Octave Mannoni, **Ça n'empêche pas d'exister**, Seuil, 1982, 173 pages.

« JE crois que les habitants (de Paris) ignorent la pudeur et la peur. Les femmes comme les hommes se pressent autour des nudités comme autour des cadavres de la morgue. » Non, ce n'est pas un prude fils de pasteur, mais le futur inventeur de la psychanalyse en personne qui décrit ainsi les impressions de la « gaîté parisienne » à sa fiancée Martha.

Nous sommes en 1885. Freud, déprimé, est venu à Paris assister à la Salpêtrière aux séances dramatiques où Charcot livre les femmes hystériques en spectacle à l'intelligentsia parisienne. Freud y côtoie Maupassant et Daudet sans les avoir reconnus.

Véritable mise en scène qui, comme toute pièce classique, se déroule en cinq actes: grâce à un dressage subtil, les hystériques suivent les cinq phases de la crise d'hystérie décrétées par le maître. Freud ne s'arrête pas à ces simagrées et va droit à l'essentiel de l'enseignement de Charcot: l'hystérie n'est pas une maladie d'origine utérine comme l'ont cru les Anciens, mais une affection des nerfs, une névrose. L'hystérie n'a pas de « sexe », elle frappe autant la femme que l'homme.

Du coup, Freud peut s'avouer sa propre hystérie en s'identifiant à ces femmes dont les corps se contractent, se contorsionnent. Sans cette rencontre de Charcot, qui jette un nouvel éclairage sur le cas d'Anna O. que Freud vient d'analyser avec Breuer, que serait devenue la psychanalyse? Paris vaut bien une psychanalyse!

Freud, rentré à Vienne, devenu le fondateur et « conquistador » de la psychanalyse, s'imagine que sa doctrine germée en France allait tomber en terre conquise et faire son entrée triomphale en France. Amère déception pour celui qui se prend pour un Hannibal ou un Napoléon, la France sera le pays qui opposera la résistance la plus farouche à la pénétration de la psychanalyse sur son territoire. Pendant plus de 100 ans, nous assistons à une véritable bataille rangée que le beau livre d'Elisabeth Roudinesco fait revivre dans toutes ses phases. Il se lit comme un roman.

La France n'est pas prête à lâcher les brides de la raison qu'elle a tenues fermes depuis Descartes. Les idées du Juif viennois lui répugnent: céder le contrôle du logis à une folle ni vue ni connue, indéfinie, appelée inconscient; dépouiller le maître-guérisseur de son autorité en passant la parole au patient, qui devient le véritable « actant »; abolir dans le discours de l'analysant la frontière nette entre simulation, erreur et vérité.

Le moment, en ce début du XXe siècle, n'est pas très propice à l'introduction du freudisme en France. Pétrie par un ethnocentrisme culturel qui réduit l'univers à la dimension de l'Hexagone, secouée par un racisme antijuif qui s'exacerbe pendant l'affaire Dreyfus, la France se ferme comme une huître aux idées de la modernité qui viennent du dehors.

Pourquoi lire Einstein ou Freud? Comme le notait un journaliste français de l'époque, « Ronsard faisant déjà de l'Einstein ». Voilà réglé, à la française, le problème de la relativité restreinte! Ne cherchons pas midi à quatorze heures. Pourquoi s'encombrer d'idées barbares venues de l'étranger, puisque la France a déjà *sa* psychanalyse, *son* inconscient et *son* analyste drapé dans le drapeau bleu blanc rouge: Paul Janet. La querelle de priorité entre Janet qui se prend pour le fondateur de la psychanalyse et Freud se continue jusqu'en 1913.

On ne s'étonnera guère que c'est en France qu'on agitera le plus l'épouvantail du pansexualisme germanique de Freud. Paradoxalement, ce sont les arguments des Français qui tombent sous la ceinture. Aussi Janet n'hésite-t-il pas à soutenir que la prépondérance de la sexualité (confondant comme beaucoup encore aujourd'hui sexualité et génitalité) dans l'oeuvre de Freud s'explique par la corruption des moeurs viennoises. Freud se métamorphose ainsi en un faune pervers local, mauvais génie du lieu qui ne saurait rendre justice à l'inconscient du génie français, par définition universel.

En 1925, subitement, le sort tourne en faveur du freudisme en France, grâce au coup de baguette d'une bonne fée: son Altesse Marie Bonaparte, l'arrière-petite-nièce de l'Empereur. Le récit de combat que fut jusque-là l'histoire de la psychanalyse en France se mue en conte de fées. La princesse frigide se jette aux pieds de son prince charmant viennois, le comble de ses largesses royales, traduit ses oeuvres en français, fait une lecture psychanalytique de Poe qui en dit aussi long sur Marie Bonaparte que sur Poe. Freud, comblé, non moins amoureux que la princesse, le lui rend bien: il la psychanalyse, en tranches successives, de 1925 jusqu'en 1938, la veille de sa mort.

Le livre passionnant de Mme Roudinesco se termine sur l'histoire de la Société psychanalytique de Paris.

Après la densité de cette étude, l'*Histoire de la psychanalyse*, malgré son volume, ne fait guère le poids. Plusieurs auteurs (R. Jaccard, P. L. Assoun, G. Raulet, etc.) réchauffent un plat que d'autres (ou les mêmes) cuisiniers nous avaient déjà préparé à d'autres occasions: « Les grandes découvertes de la psychanalyse », « Freud et l'économie politique. » Le deuxième tome, plus inédit, esquisse à grands traits l'introduction de la psychanalyse dans 10 pays, choisis on ne sait selon quel critère.

Quant au livre d'Octave Mannoni intitulé *Ça n'empêche pas d'exister*, il nous ramène à Charcot et au mot qu'il a chuchoté jadis à Freud: « La théorie c'est bon, mais ça n'empêche pas d'exister. » Quelques réflexions à la suite de Freud et de Lacan sur la question du transfert, de l'interprétation, la connaissance analytique. Rien de bien nouveau, sinon que la théorie psychanalytique, manquant d'une sanction expérimentale irréfutable, est éternellement condamnée à gloser les écrits du Maître.

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

LA PAGE TOURNÉE
Laurent Grenier
Collection « L'Astrolabe »

La vie consume la vie le feu consume le feu
Et nous quitterons la vie
Comme un marin
Quitte son voilier en flammes et le regard
Se dédoublant
Ultime lucidité
Ultime déchirement
La distinction extrême entre le corps et l'âme.

ISBN 2-7603-4056-2 **$ 7,95**

Chez votre libraire ou directement aux Éditions de l'Université d'Ottawa 65, avenue Hastey, Ottawa K1N 6N5 (payable d'avance par chèque ou mandat)

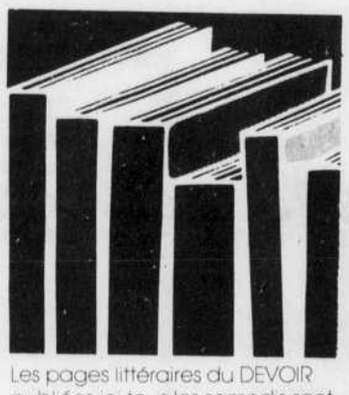

Les pages littéraires du DEVOIR publiées ici tous les samedis sont un excellent lieu de rencontre pour les lecteurs, auteurs, éditeurs, libraires... Ainsi donc,la publicité étalée dans ces pages devient également une source de renseignements pour le bouquineur à l'affût des plus récentes parutions. Pour toute information concernant la publicité, demandez Jacqueline Avril au 844-3361.

LE DEVOIR

Nouveautés

ÉDITIONS PAULINES
3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Qué., H1H 1L1
Tél.: (514) 322-7341

MARGUERITE BOURGEOYS
Traits spirituels et mystiques
par Fernande Charbonneau
Coll. Sève Nouvelle no 36 * 126 pages * 6,95 $

Ce livre met en relief certains traits spirituels et mystiques de Marguerite Bourgeoys. Un livre à lire et à prier pour pouvoir rentrer dans le grand courant de grâce que la co-fondatrice de l'Église Canadienne veut toujours partager avec chacun de nous.

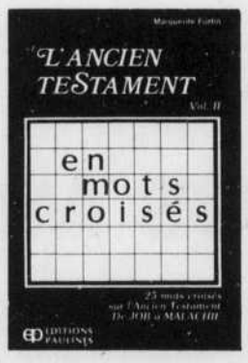

L'ANCIEN TESTAMENT EN MOTS CROISÉS
par Marguerite Fortin
2 vol. de 64 pages par vol. * 3,50 $ ch.

« J'ai parcouru « L'Ancien Testament et le Nouveau Testament en mots croisés » avec beaucoup d'intérêt. Je trouve vraiment ingénieuse l'idée de lier chaque grille à un livre de la Sainte Écriture. C'est une façon merveilleusement intéressante de se faire passer à soi-même un examen ». (Jean Martucci)

En vente chez votre libraire habituel

Aux Éditions La Presse

dans la collection «ROMANS D'AUJOURD'HUI»

La série 2000

Une innovation dans l'édition d'oeuvres originales de création littéraire au Québec

DEUX PREMIERS TITRES

- oeuvres inédites
- texte intégral
- format pratique (11 cm x 18 cm)
- qualité supérieure
- prix à la portée de tous

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES:

6,95$

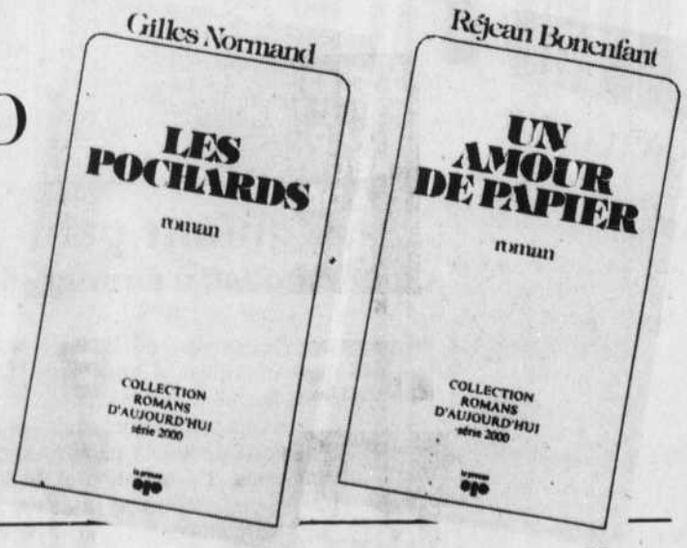

LES POCHARDS
par Gilles Normand
Un premier roman explosif de vérité humaine
208 pages

UN AMOUR DE PAPIER
par Réjean Bonenfant
Un amour fou, fou, fou... par personnages superposés
208 pages

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir le(s) livre(s) indiqué(s) par un crochet:
( ) **Les pochards..... 6,95$**
( ) **Un amour de papier..... 6,95$**
IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.
M/Card ☐ VISA ☐ n°.....

À retourner aux:
Éditions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROVINCE..... CODE POSTAL.....
TOTAL ci-joint..... (plus 1 $ pour frais de poste et manutention) TÉL.....

LA VIE EN ROSE

Pour lire des femmes qui ne mâchent pas leurs mots

DE-05

CULTURE ET SOCIÉTÉ

L'URSS serait-elle sauvée par un putsch militaire?

par
François Brousseau

Edgar Morin, **De la nature de l'URSS/Complexe totalitaire et nouvel Empire**, Fayard, Paris, 1983, 280 pages.

Edgar Morin

«L'aventure de l'URSS est la plus grande expérience et la question majeure de l'Humanité moderne.» L'entrée en matière ne laisse aucun doute sur l'importance que le prolifique philosophe Français Edgar Morin accorde à son dernier livre et au sujet qu'il traite.

Importance d'autant plus grande, ajoute-t-il d'emblée, qu'elle se double d'une méconnaissance profonde de ce pays, non seulement en termes d'informations, de données, mais plus encore sur le plan conceptuel.

La réalité soviétique, ce n'est pas simplement «le stalinisme», ou «un État bureaucratique», ou encore «une grande puissance militaro-industrielle», c'est tout cela et bien plus encore: une entité énorme, incommensurable et déconcertante. C'est, pour reprendre les mots de notre auteur, un «Parti-État-Église-Religion-Police», une réalité «politico-socio-économico-mythico-idéologico-religieuse» insaisissable appelée «d'une façon quadruplement irréelle Union des Républiques Socialistes Soviétiques».

Sur un ton de démonstration tranquille, Morin dresse un portrait de l'URSS qui s'avère être un réquisitoire contre «le plus grand des totalitorismes modernes». Pis que le nazisme et le fascisme, va-t-il jusqu'à dire, car plus achevé et autrement durable. Et l'odieux évident de ces deux idéologies fait ici place à un grand Mythe («le plus grand du XXe siècle, bien avant Hollywood et la publicité télévisée») dont l'enveloppe — le socialisme — a toujours masqué la nature profonde et jusqu'à aujourd'hui malgré les désillusions et les élucidations partielles.

L'idée, par exemple, que le conflit fondamental de notre époque se situe entre le capitalisme et le socialisme, même défendue par des «anti-soviétiques», contribue indirectement, selon Morin, à entretenir le Mythe. Quant à la «libération» post-stalinienne, elle n'a rien changé à l'essentiel de la réalité totalitaire, qui s'est au contraire raffinée en «arrondissant» ses côtés les plus saillants.

Le totalitarisme est donc un «complexe» dans lequel idéologie, religion de la Nation et du Parti-État, appareil policier, monopole de la désinformation, univers concentrationnaire, caste privilégiée, forment un ensemble cohérent dont tous les éléments sont indispensables. «Démocratisation» et «réforme» sont ici des termes abstraits car, appliqués conséquemment, ils signifieraient la mort du système. Malgré les apparences, insiste Morin, la logique fondamentale en URSS demeure celle du «tout ou rien.»

Mais l'URSS est aussi «le plus vivant, le plus vigoureux des impérialismes», qui a toujours progressé en s'autoreproduisant «sous les couleurs admirables de l'anti-impérialisme». Le Mythe anti-impérialiste, même émoussé, continue de jouer et Morin voit une sorte de fatalité qui tend, par les crises mêmes du XXe siècle, à préparer sans cesse la voie au totalitarisme.

Morin, s'il puise abondamment dans des notions déjà élaborées, opère cependant une synthèse originale et arrive souvent, avec sa dialectique (brillante malgré une verbosité excessive) à associer de façon surprenante des propositions apparemment aux antipodes.

Par exemple, lorsqu'il dit que Soljénitsyne et Zinoviev, ces frères ennemis de la dissidence, ont des visions non pas contradictoires mais complémentaires. Le premier, on le sait, insiste sur l'oppression totalitaire, l'opposition irréductible État-société civile, etc. Le second voit plutôt la régulation cybernétique du système par un contrat social tacite, l'anarchie fonctionnelle à la base (pots-de-vin, marché noir,) etc. Morin combine brillamment ces deux visions en montrant la «résistance-collaboration» inhérente à la condition du citoyen soviétique.

Autre exemple: la «faiblesse infinie-force infinie» du totalitarisme. Système, d'une part, dépourvu de base sociale réelle, qui ne peut tolérer autonomie ouvrière ou liberté d'expression sous peine de disparaître, est obligé d'importer blé et technologie pour subsister, et semble à chaque crise sérieuse sur le point de s'effondrer (de la Hongrie à la Pologne); mais qui, en même temps, paraît indestructible, n'a pratiquement jamais reculé, a inoculé le désespoir des crises de l'humanité pour avancer... Et Morin de conclure que «le totalitarisme de l'URSS trouve sa force dans sa propre faiblesse», qu'il «est force infinie parce que faiblesse infinie», pouvant par là sans cesse «transformer ses échecs en succès.»

Alors, quel espoir pour l'avenir? Il est mince, répond Morin, et tient à deux propositions de base: le changement ne peut venir que du centre («l'avenir du monde, qui se joue partout, se rejouera de façon décisive à Moscou»); et il faut espérer en URSS... l'avènement d'une dictature militaire!

Si, en effet, les militaires prenaient véritablement le pouvoir (ce qu'il est prématuré d'annoncer, dit-il contre Castoriadis), il en résulterait alors une «sécularisation» décisive du système, qui reste jusqu'à nouvel ordre un complexe totalitaire multidimensionnel où l'Idéologie, le Mythe, le Parti, etc., gardent un rôle fondamental. Une telle évolution serait rassurante plutôt qu'inquiétante parce qu'une simple dictature militaro-policière serait une relativisation majeure du totalitarisme et, historiquement, de purs militaires avec des critères d'action purement militaires se sont souvent avérés moins agressifs que des «politiques» guidés, consciemment ou non, par une idéologie et un système totalitaires.

Que l'on en partage ou non toutes les conclusions, ce livre s'impose, parce qu'il montre la nécessité de percer l'énigme d'une réalité unique dans l'Histoire, et fait ressortir les résistances de tous ordres qui s'opposent à une élucidation profonde et conséquente. Essai brillant et d'une facture rapide (avec les forces et les faiblesses du genre — notamment quelques erreurs factuelles de détail), il montre l'actualité du concept de totalitarisme, qui est bel et bien plus qu'une autre mode parisienne.

France: la performance de la gauche

par
Roger Duhamel

Henri Amouroux, **Ce que vivent les roses,** éditions Robert Laffont, Paris, 1983, 322 pages.

S'IL est souvent sage de se méfier du journalisme instantané, il l'est encore davantage de redouter les déviations partisanes des hommes politiques empressés à dénoncer les faits et gestes de leurs successeurs. Ce pourrait être le cas, malgré son grand talent, de l'ancien ministre Alain Peyrefitte, l'auteur de *Quand la rose se fanera*, mais ce n'est sûrement pas celui de M. Henri Amouroux, qui joue sur deux tableaux complémentaires. À titre d'historien, il a fait revivre le comportement de ses compatriotes sous l'occupation et comme journaliste, il regarde de très près se dérouler le fil de l'actualité.

L'ouvrage qu'il consacre aujourd'hui aux 18 premiers mois de l'expérience socialiste en France s'élève bien au-dessus des facilités outrancières de la polémique. Si le ton est souvent vif, l'analyse se veut objective, et laisse surtout les faits parler par eux-mêmes en leur langage brutal. Le bilan, bien qu'il ne soit pas définitif, n'est guère rassurant et confirme l'opinion de ceux qui soutiennent que le socialisme ne fonctionne jamais.

Une bonne partie de la marée d'enthousiasme déclenchée par la victoire de François Mitterand tient à une erreur politique, à cette idée fausse que le peuple de gauche est subitement devenu majoritaire. C'était oublier qu'on peut raisonnablement souhaiter changer d'équipe sans vouloir changer de société. Le nouveau Président entretenait l'illusion que le développement du salariat permettrait à la majorité sociologique du pays de coïncider avec une majorité politique de gauche. Il eût mieux fait de méditer l'observation du professeur René Rémond, qui a noté que «s'il y avait vraiment une relation de cause à effet entre l'appartenance sociale et le choix politique, la gauche aurait dû toujours avoir le pouvoir en France, et on ne s'expliquerait pas que la droite ait pu également l'exercer». L'histoire mouvante d'un peuple ne s'écrit pas en des termes idéologiques et abstraits.

Les laudateurs du régime établissent un parallèle entre le Front populaire de 1936 et le retour des socialistes au pouvoir. Ils ont certes raison de se féliciter des lois sur les 40 heures et les congés payés, mais ils devraient ajouter que le programme de Léon Blum contenait aussi beaucoup d'éléments excessifs et contradictoires, l'économie se révélant incapable de digérer une aggravation trop rapide de ses charges. Il n'a fallu aujourd'hui que peu de mois pour se rendre compte que le phénomène d'avant-guerre se répète inéluctablement.

Le bilan du gouvernement Mauroy est déjà troublant: augmentation des cotisations, création de taxes nouvelles, diminution des prestations. Les dévaluations successives du franc traduisent une situation dégradée à la fois par des libéralités inconsidérées, l'augmentation du chômage, une baisse notable des revenus et la majoration des dépenses maladie qui grimpent à un rythme annuel de 20%! On constate de nouveau la fausseté de cette idée qu'il est possible de vivre mieux en travaillant moins. Hélas, personne ne se soustrait impunément à la nature des choses.

Amouroux réserve une bonne partie de son livre à des problèmes économiques et sociaux urgents, mais il ne néglige pas de relever un état d'esprit général de fanatisme et d'intolérance. Un seul exemple: qu'un député socialiste puisse répondre à un adversaire par cette énormité: «Vous avez juridiquement tort car vous êtes politiquement minoritaire», ne dénote-t-il pas un climat intellectuel tout à fait malsain? Une conclusion s'impose aussitôt: «Beaucoup plus vite que ne l'avait parcouru avant elle la droite, la gauche va donc parcourir ce chemin d'intolérance dont les carrefours sont désormais ornés de pancartes à l'enseigne du poing et de la rose quand ce n'est pas à celle de la faucille et du marteau.»

Dans un ouvrage également récent, *Le Grand Bluff économique des socialistes*, Philippe Simonnot monte en épingle un manichéisme fort opportuniste: «En matière économique, la gauche est jugée sur ses intentions, non sur ces résultats, fussent-ils pitoyables. C'est un grand avantage sur la droite qui, elle, n'est jugée que sur ses résultats, ses intentions étant quasiment, par définition, impures, cyniques, égoïstes et machiavéliques.» Deux poids deux mesures, c'est un système qui n'est pas désavantageux pour tout le monde!

Pour résumer en un mot, *Ce que vivent les roses* apporte un constat d'échec. D'aucuns voudront le juger prématuré, et c'est bien leur droit. Les résultats des élections municipales ont toutefois démontré que de nombreux Français ont perdu leur ferveur, sinon leur foi. C'est qu'ils sont sommés de payer les pots cassés et c'est toujours très désagréable...

Vient de paraître

Donald Smith
L'ÉCRIVAIN DEVANT SON ŒUVRE
entrevues

Entrevues avec Félix-Antoine Savard, Anne Hébert, Yves Thériault, Jacques Ferron, Gérard Bessette, Marie-Claire Blais, Jacques Godbout, Gatien Lapointe, Michel Tremblay, Antonine Maillet, Adrien Thério, Gilbert LaRocque, Jean Barbeau et Pierre Morency.

QUÉBEC/AMÉRIQUE

360 pages 14,95$

Enrichi de commentaires, d'anecdotes et de témoignages pertinents, *L'Écrivain devant son oeuvre* nous fait voyager dans l'univers fascinant de l'imaginaire tel qu'il est vécu par des écrivains importants, jeunes et moins jeunes, du Québec et d'Acadie.

Dans *L'Écrivain devant son oeuvre*, quatorze écrivains d'ici répondent à des questions sur l'ensemble de leur oeuvre, sur le pays, sur l'acte d'écrire.

Entrevues de Donald Smith avec Félix-Antoine Savard, Anne Hébert, Yves Thériault, Jacques Ferron, Gérard Bessette, Marie-Claire Blais, Jacques Godbout, Gatien Lapointe, Michel Tremblay, Antonine Maillet, Adrien Thério, Gilbert La Rocque, Jean Barbeau et Pierre Morency.

Chez votre libraire, le professionnel du livre

QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke
Suite 801, Montréal H2L 1J8
Tél.: 288-2371

MICHEL LECLERC
la science politique au québec
304 p. — $14.95

MICHEL LECLERC SERA INTERVIEWÉ À L'ÉMISSION NOIR SUR BLANC LE SAMEDI 14 MAI, À 18 H

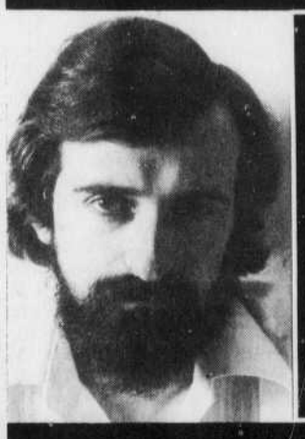

Michel Leclerc
LA SCIENCE POLITIQUE AU QUÉBEC
L'Hexagone

JACQUES MACKAY
le courage de se choisir
105 p. — $6.95

JACQUES MACKAY
LE COURAGE DE SE CHOISIR
L'HEXAGONE
085

PIERRE VADEBONCOEUR
trois essais sur l'insignifiance
120 p. — $6.50

PIERRE VADEBONCOEUR
TROIS ESSAIS SUR L'INSIGNIFIANCE
L'HEXAGONE

L'HEXAGONE

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

LE NOUVEAU BOURGAULT CHEZ VLB ÉDITEUR

Écrits polémiques 1960-1983
2. La culture

La culture, bien sûr, mais aussi des réflexions très pertinentes sur la langue et la communication, des observations osées et amusantes sur l'amour, l'amitié et la tendresse, de l'intelligence, de la sensibilité. Une grande finesse d'esprit et une belle maturité. On dira désormais: *du très très bon Bourgault!*

En vente dans toutes les librairies.

328 pages — 14,95$

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Diane Lavallée, Gérard Poirier et François Cartier dans « La répétition ou l'Amour puni » de Jean Anouilh, au Rideau-Vert

Un retour aux années 50 avec Anouilh au Rideau-Vert

par Robert Lévesque

De Jean Anouilh, **La Répétition ou l'Amour puni**, mise en scène de François Cartier, conception visuelle Barbeau-Borboen, éclairage de Claude-André Roy. Avec Françoise Faucher (la comtesse), Guy Hoffmann (Monsieur Damiens), Gérard Poirier (le comte), Michèle Magny (Hortensia), François Cartier (Héro), Bernard Meney (Villebosse) et Diane Lavallée (Lucile). Au Rideau-Vert jusqu'au 28 mai.

UNE quarantaine de pièces, cela devrait suffire pour apprécier la valeur d'un dramaturge. Avec Jean Anouilh, qui connut son premier succès en 1932 avec *L'Hermine* et qui, en septembre 1981, dirigeait la création du *Nombril* au Théâtre de l'Atelier, où il a le courage de faire dire à son interprète (Bernard Blier) qu'il n'est peut-être qu'un « vieux boulevardier », le jugement n'est pas si facile à arrêter.

Le charme de la représentation passé (cette médecine habilement administrée par cet ancien secrétaire de Jouvet), il reste souvent du théâtre d'Anouilh l'impression d'un abus d'effets de dialogue pour le dialogue, de simplifications de circonstances qui empêchent l'approfondissement d'un sujet, où la virtuosité lui sert de rempart face au public.

Son théâtre a certes un « accent », un ton qui lui est propre et dont on trouve le meilleur du côté d'*Antigone* (en 1944), de *L'Alouette* (en 1953) et de *Becket* (en 1959), mais jusqu'à quel point le pessimisme qui traverse toute son oeuvre nous atteint-il? Jusqu'à quel point est-il trahi par la forme même (hautement bourgeoise) de son écriture dramatique?

Geneviève Serreau disait de Giraudoux (dont Anouilh est un peu l'héritier qui a su trouver le chemin du succès commercial) qu'il lui faisait l'effet d'un acrobate dansant sans le savoir en bordure d'un abîme. La remarque est on ne peut plus juste pour qualifier le théâtre d'Anouilh où les thèmes de la « pureté impossible », de l'échec, sont véhiculés dans un tel conformisme théâtral que même la virtuosité de leur danse risque de nous être inutile, à nous spectateurs du dernier quart du XXe siècle qui tombons souvent dans l'abîme et tentons régulièrement de remonter à l'air libre. Bref, entre Tchekov qui s'enfonce « dans » un drame et Anouilh qui verbalise « sur » un drame, le premier risque de nous atteindre, le second de nous ennuyer.

C'est ce qui se passe au Rideau-Vert, où l'on reprend *La Répétition ou l'Amour puni*. Dans cette pièce écrite en 1950 (au même moment où dans la même ville Ionesco écrivait *La Cantatrice chauve*), Anouilh tente d'appliquer à *La Double Inconstance* de Marivaux (qu'une société de province répète pour une soirée de bienfaisance) une copie moderne de ce drame où l'amour tout en pureté d'une jeune fille simple est trompé par le monde corrompu qui l'entoure. Le texte d'Anouilh, malgré une langue limpide, a quelque chose de terriblement désuet.

D'abord, Anouilh ne se dégage pas d'une admiration (justifiée) pour le maître Marivaux. Cela l'emprisonne dans une préciosité qui est à mille lieux de la sagacité et de l'efficacité de l'auteur de *L'Épreuve*. Ensuite, ses personnages ne semblent avoir aucune vie en dehors de l'espace de scène où ils entrent et sortent comme des automates.

Ce n'est certes pas *La Répétition ou l'Amour puni* qui aidera Anouilh à passer à la postérité. On peut alors se demander où est la pertinence de reprendre cette pièce-là plutôt qu'une autre, et tant qu'à faire pourquoi pas, au moins, la plus récente? D'autant plus que François Cartier sert cet Anouilh dans une mise en scène tout à fait conservatrice, dans le plus pur style des années 50, rangs d'oignons fréquents, fixités des personnages, uniformisation du rythme, raideurs continuelles.

Dans cette pièce où les premiers rôles se bousculent, Gérard Poirier (qui jouait dans la production de 1964) troque parfois son cabotinage pour quelques secondes d'émotion (sa déclaration d'amour), Françoise Faucher est tout à fait correcte mais absente, François Cartier (qui ressemble à Anouilh sans les lunettes rondes) plastronne pour la dernière rangée, Michèle Magny n'est pas à l'aise du tout, Guy Hoffmann (qui fait un pied levé pour Georges Groulx) a perdu de l'aisance, et Diane Lavallée, seule, nous émeut.

Sa scène du quatrième acte prouve qu'elle a des possibilités énormes, une qualité d'émotion rare, très différente de celle de Geneviève Bujold qui jouait le même rôle au Rideau-Vert en 1964, mais aussi irradiante. Elle réussit, sans manières, à rafraîchir cet Anouilh qui en avait bien besoin.

ÉCHOS

Toronto accueille jusqu'à ce soir critiques, responsables de musées ou de galeries venus discuter du rayonnement international des artistes canadiens. L'inscription se fait jeudi au Ontario College of Art (100 McCaul Street). Américains, Européens, Canadiens et Québécois y feront le point sur la possibilité de percer, pour des artistes d'ici, tout en se documentant sur ce que font des pays comme la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, la France, pour promouvoir l'art contemporain.

■

Au Goethe-Institut de Montréal (Place Bonaventure, entrée La Gauchetière et Université) sont exposées, jusqu'au 14 juillet, les gravures de Diter Rot. De 10 h à 18 h (866 62 66).

Une quinzaine de pays représentés au Festival de Québec

QUÉBEC (PC) — Plus de 200 spectacles auxquels participeront quelque 800 artistes figurent dans la programmation du 16e Festival d'été de Québec qui se déroulera cette année du 7 au 17 juillet.

Selon le programme rendu public cette semaine, le Festival aura plus que jamais cette année un caractère international avec la participation d'une quinzaine de pays et de quatre provinces canadiennes.

Dès la soirée d'ouverture, les amateurs de musique auront un difficile choix à faire puisque l'inauguration aura lieu simultanément à deux endroits.

L'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit donnera un concert en plein air aux Jardins de l'hôtel de ville tandis que Robert Charlebois se produira à la Place du Pigeonnier, sur la colline parlementaire.

Parmi les autres artistes invités au Festival, on note les noms de Maureen Forrester, Léo Munger, Danielle Oderra, Michel Rivard et Édith Butler.

Le programme comprend des spectacles de musique populaire et classique, de théâtre, de danse, de mime et de clowns.

Le Festival dispose d'un budget de $925,000. Les plus importantes contributions proviennent des gouvernements, dont un montant de $657,000 versé par le Québec.

Les organisateurs comptent recueillir quelque $30,000 dans le cadre d'une campagne de financement menée auprès des milieux d'affaires.

L'ESKABEL présente la «Quarantaine» du Théâtre Expérimental

Inf.: 272-6412
277-8370

3819 Calixa Lavallée
« Une histoire encore possible »
une présentation de Tess Imaginaire
Ce soir

5402 St-Laurent
« L'heure du thé »
avec Celine Chabot et Lynne McGee
Dernière représentation

Rivière polluée, source d'eau potable en DANGER!

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

DUCEPPE

SAISON 83-84

1 Du 7 septembre au 15 octobre 83
SŒUR AGNÈS (Agnes of God)
de John Pielmeier
Mise en scène de Lorraine Pintal
Avec: Andrée Lachapelle
Béatrice Picard
distribution à compléter

2 Du 26 octobre au 3 décembre 83
LE DERNIER ROUND (The Shadow Box)
de Michael Cristofer
Mise en scène de Gilbert Lepage
Avec: Benoit Girard Roger Le Bel
Denise Morelle
distribution à compléter

3 Du 14 décembre au 20 décembre 83
4 janvier au 4 février 84
CAVIAR OU LENTILLES
de Giulio Scarnicci Renzo Tarabusi
Mise en scène de Gaétan Labrèche
Avec: Monique Joly Guy Provost
distribution à compléter

4 Du 15 février au 24 mars 84
LES PETITS MATINS (Morning's at Seven)
de Paul Osborn
Avec: Benoit Girard Béatrice Picard
Jean Duceppe Roger Le Bel
distribution à compléter

5 Du 4 avril au 12 mai 84
LE CLAN (Brothers)
de George Sibbald
Mise en scène de Claude Maher
Traduction de Michel Dumont
Avec: Michel Dumont
distribution à compléter

Yves Paquin imager inc.

Si vous n'êtes pas déjà abonné, veuillez remplir ce coupon et nous vous ferons parvenir toute la documentation relative à la prochaine saison. (Lettres moulées)

Nom _____

Adresse _____ App _____

Code postal _____ Téléphone _____

THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS

N.B.: Nous rappelons aux abonnés actuels qu'ils recevront automatiquement cette documentation par la poste.

Compagnie Jean Duceppe (1975) Inc. 1400, rue St-Urbain Montréal (Québec) H2X 2M5 Tél.: (514) 842-8194

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
PRÉSENTE
EN COLLABORATION AVEC
LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE

YVON DESCHAMPS
LINDA SORGINI

Un feu roulant de rire et d'émotion!

DANS CAMILLE ET CYRENNE :

Tapage Nocturne

DE CHARLES DYER

AVEC ALAIN ZOUVI

TRADUCTION : JEAN-LOUIS ROUX
MISE EN SCÈNE : OLIVIER REICHENBACH
DÉCOR ET COSTUMES : MICHEL DEMERS
ÉCLAIRAGES : MICHEL BEAULIEU
MUSIQUE : MICHEL HINTON

À L'AFFICHE

tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84 OUEST STE-CATHERINE 861-0563

25 60 ANS. REDUCTION 40 H AVANT LE SPECTACLE

CENTRE NATIONAL DES ARTS

FESTIVAL OTTAWA

Concerts

À L'OPÉRA
l'Orchestre symphonique de Montréal (Charles Dutoit), le Canadian Brass et les grands noms du New York Philharmonic, l'Orchestre du Centre national des Arts, (Franco Mannino)

AU THÉÂTRE
Maureen Forrester, le Quatuor Orford, Menahem Pressler, Jean-Paul Sévilla, Angela Hewitt, Nexus, Yo-Yo Ma, Emanuel Ax, Gillian Weir, Anton Kuerti, et autres artistes.

AU STUDIO
Yuval Fichman, Scott Ross & Kenneth Gilbert

Prix des billets et offres spéciales

Opéras
$25.00, $18.50, $13.50, $9.00
L'Orchestre symphonique de Montréal à l'Opéra
$20.00, $17.50, $15.00, $10.00
Autres concerts à l'Opéra
$13.50, $11.50, $9.00, $6.50
Musique de chambre au Théâtre
$10.00, $8.00, $6.50
Manifestations au Studio: $6.00

Offres spéciales

#1 2 opéras et 1 concert à l'Opéra
$58.00, $43.00, $34.00, $22.00
#2 Les trois concerts à l'Opéra
$40.00, $33.00, $26.00, $20.00
#3 Votre choix de 5 des manifestations au Théâtre
$38.00, $30.00, $25.00

Frais de Service: $0.50 par billet pour les commandes postales et téléphoniques. (Ne s'applique pas aux offres spéciales)

Rossini *La Cenerentola*
Cendrillon (chanté en italien)
Applaudie dans le monde entier, la production de Jean-Pierre Ponnelle est une magnifique adaptation de l'histoire de Cendrillon par Rossini.
En vedette: *Judith Forst, Paolo Barbacini, Enrico Fissore, Paolo Montarsolo, Colette Boky, Gabrielle Lavigne, Donnie Ray Albert. Production et scénographie de Jean-Pierre Ponnelle, mise en scène de Grischa Asagaroff. L'Orchestre du CNA, au pupitre: Franco Mannino.*
9, 16, 20, 22, 27 juillet

Tchaikovsky *Eugene Onegin*
(Chanté en anglais)
Une toute nouvelle et étincelante production d'un des plus grands chefs-d'oeuvre romantiques!
En vedette: *Thomas Allen, Kathryn Bouleyn, David Rendall, Lois Marshall, Diane Loeb, Don Garrard. Mise en scène de John Copley, scénographie de Robin Don/ Michael Stennett. L'Orchestre du CNA, au pupitre: Neeme Jarvi.*
15, 19, 23, 26, 28 juillet

Thomas Allen (Eugene Onegin) Judith Forst (La Cenerentola)

FESTIVAL OTTAWA 1·9·8·3

BILLETS EN VENTE DES MAINTENANT AU CNA
10:00 à 21:00
lundi à samedi
Teleticket 237-4400
Zone sans frais en dehors d'Ottawa et de Hull uniquement
514-613-416-819-705
1·800·267·9038

9-30 JUILLET

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Pointépiénu: une danse qui ose rire

par Suzanne Asselin

LA troupe montréalaise de danse contemporaine Pointépiénu, c'est d'abord et avant tout Louise Latreille, qui l'a fondée en 1976.

Jusqu'à maintenant, cette troupe n'a pas fait beaucoup de bruit, mais Louise Latreille a envie d'en faire « la » compagnie de danse contemporaine de Montréal. Rien de moins.

Dans le prochain spectacle annuel que la compagnie donnera au Théâtre Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM les 19, 20 et 21 mai, ceux qui n'auraient pas encore vu cette compagnie seront à même de découvrir son style très spécifique.

Comme son nom l'indique, sa danse est un mélange de technique classique et moderne. À cela, Louise Latreille ajoute sa conception personnelle du rythme et l'utilisation du plexus solaire avec l'aide du théâtre et du chant.

Généralement, ses oeuvres sont connues pour leur humour et leur allure décontractée. « Il nous a fallu un certain temps avant d'être à l'aise dans ce style. Avant, je ne réalisais pas que j'étais comique. J'essayais même de nier cette partie de moi-même parce que je croyais que ça recelait moins de crédibilité. Toute ma vie, j'ai voulu danser ou créer des rôles sérieux. Parce que ça fait bien d'être sérieux », m'avoue candidement la chorégraphe, âgée d'une trentaine d'années.

La compagnie qui est surtout connue ici, en France et en Belgique dans les institutions d'enseignement où elle donne régulièrement des séances d'animation et des spectacles, présentera six oeuvres la semaine prochaine à l'UQAM. Louise Latreille a créé une seule oeuvre cette année intitulée *Ich grolle nicht* (qui veut dire: « Je ne t'en veux pas »).

« C'est une pièce drôle qui joue sur les mots. Je l'ai créée par impulsion après avoir écouté Nina Hagen. Tout en montrant une fille qui ne cadre pas dans le groupe, je fais aussi allusion aux médias qui, à mon avis, contrôlent le monde », explique Latreille. Cette oeuvre sera peut-être le début d'un nouveau courant de création pour la jeune chorégraphe formée à l'école de Mudra de Béjart, après être passée par l'Académie des Grands Ballets Canadiens.

Récemment, la compagnie Pointépiénu s'est renouvelée. De nouveaux danseurs et d'autres personnes à l'administration lui apportent un bouquet de fraîcheur. « Je me sentais restreinte par tous les commentaires de mon entourage, explique la chorégraphe. À écouter tout le monde, je ne m'y retrouvais plus. J'ai aussi accumulé un peu d'expérience en tant que chorégraphe et les danseurs me respectent davantage. Il y a quelques années, j'avais le même âge que certains d'entre eux. »

En fait, Louise Latreille n'est pas une intellectuelle de la danse. Elle chorégraphie pour exprimer des émotions ou décharger le trop-plein de sa quotidienneté, comme en fait foi *Le Carrousel de la vie* présenté en studio l'an dernier. Cette oeuvre sera reprise cette année, avec quelques modifications cependant. Les personnages représentent ceux et celles qui gravitent autour de la femme personnifiant Latreille. La section centrale (les enfants) est éliminée ainsi que quelques éléments de décor tel ce gros carrousel. D'ailleurs, cette oeuvre qui tient beaucoup du ballet-théâtre paraissait surchargée dans les studios de la compagnie. Elle prendra vraisemblablement une dimension plus intéressante sur la scène de Gérin-Lajoie.

Un nouveau venu à la chorégraphie, le danseur Howard Richard, vient de créer *Cast Dance to an Indigo Night*. Les danseurs ont rencontré certaines difficultés puisque Richard a étudié avec l'américaine Twyla Tharp, qui a développé un style où les danseurs ressemblent à des athlètes gracieux à l'allure nonchalante.

L'autre chorégraphe invité est la Canadienne Judith Marcuse qui a donné, plus tôt cette année, un spectacle en duo avec l'un des danseurs de Pointépiénu, Sacha Bélinsky. On retrouvera donc un pas de deux, *Elegy*, plein de nuances. Un autre pas de deux *Initiation* (1979), basé sur une gestuelle faite de contractions, est une sorte de vision du rite animal. Enfin, Latreille, qui danse de moins en moins, s'est réservé une petite place avec ses huit danseurs dans le *Ballet d'intro* (1982) qui sert effectivement d'introduction au spectacle.

Mais le véritable changement chez Louise Latreille, nous le verrons possiblement l'an prochain puisque la compagnie projette alors de danser à la Place des Arts. À l'heure actuelle, la chorégraphe est en phase de mutation, de découvertes et de mûrissement de son art. Elle entend faire de plus en plus appel à d'autres chorégraphes pour diversifier le répertoire.

Depuis ses débuts, la compagnie a été encouragée par les organismes de subvention montréalais et québécois. C'est la première fois, cette année, qu'elle reçoit une subvention du Conseil des Arts du Canada. Mais la compagnie a quand même dû organiser une grande campagne de souscription qui se clôturera lors de l'avant-première du 18 mai. Comme plusieurs chorégraphies de son répertoire s'adressent plus spécifiquement aux enfants, Pointépiénu fera une matinée (avec un programme différent) qui se tiendra le 21 mai à 15 h.

La compagnie devrait commencer à se sortir graduellement de sa position financière difficile puisque maintenant l'école, fréquentée par 400 élèves, est rentable depuis cette année. Dès les débuts, Louise Latreille avait aussi mis sur pied une sorte d'école de formation de trois ans en vue de produire des danseurs pour la compagnie. Mireille Leblanc est un produit de cette école où s'exercent, environ 30 heures par semaine, 15 autres personnes qui, un jour, pourront venir grossir les rangs de Pointépiénu.

« Je crois que la technique classique est très importante, mais je n'en recherche pas nécessairement l'esthétique. Les élèves suivent aussi des cours de danse moderne, et des ateliers de rythme, de chant et de théâtre. Ils commencent également à apprendre des oeuvres au répertoire (il y en a un peu plus de 20 en tout) » explique Louise Latreille.

En somme, Pointépiénu est en voie de solidifier sa structure et de se donner tranquillement un style à l'image de sa fondatrice et de ses huit danseurs qui ont une expérience diversifiée en jazz, moderne et classique et qui ne demandent qu'à exploser, comme le souhaite la fondatrice, dans « la décontraction, la spontanéité et l'effet théâtral. »

Sacha Bélinsky, France Bruyère, Mark Chambers, France-Anne Fortier, Benoit Lachambre et Anne-Marie Lalancette de la compagnie Pointépiénu dans « Le Caroussel de la vie », de Louise Latreille, qui sera repris la semaine prochaine à l'UQAM

Hommage à Max Linder

CANNES (Reuter) — Le festival de Cannes a rendu hommage hier au comique français Max Linder en présentant un film, *L'homme au chapeau de soie*, écrit et réalisé par sa fille, Maud Linder.

Ce film, hors compétition, a été produit à l'occasion du centenaire de la naissance de Max Linder, dont il retrace la vie et la carrière internationale au moyen d'extraits de ses propres films.

Maud Linder n'a jamais connu « l'aristocrate du cinéma » que fut son père, qui se suicida en 1925. Pour réaliser *L'homme au chapeau de soie*, elle a effectué un travail de mise en forme à partir des quinze kilomètres de pellicule faisant apparaître celui que Chaplin avait reconnu pour son maître.

Le 36e festival de Cannes présentait également hier deux films qui ont reçu un bon accueil de la critique — *L'histoire de Pierra*, de Marco Ferreri, et *Kharij* de l'Indien Mrinal Sen.

Seul film italien en compétition officielle, *L'histoire de Pierra* met en scène une petite fille entraînée dans les aventures amoureuses de sa mère.

Kharij (affaire classée), qui représente l'Inde en compétition officielle, est une enquête sur la classe moyenne du sous-continent en contrepoint de la mort d'un jeune homme.

Mrinal Sen, que certains tiennent pour le plus grand cinéaste indien après Satyajit Ray, voit dans son film l'autopsie de son propre milieu social: « J'ai voulu y exposer mes réflexions sur les heurts qui déchirent une société où la séparation en classes est peut-être plus forte que partout ailleurs ».

« VIVRE COMME TOUT LE MONDE »

CINÉ-RENCONTRE sur la vie quotidienne de la personne handicapée

À Montréal:

Du 17 au 20 mai 1983 à 20h35

Cinémathèque québécoise
335, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 842-9763

Diverses personnes-ressources rencontreront le public à l'issue des projections

Prix d'admission 1,50 $

Une initiative de l'Office des personnes handicapées du Québec en collaboration avec la Direction de la diffusion des documents audiovisuels du Ministère des Communications, et de la Régie de l'assurance-automobile du Québec

Québec

UN SEUL SOIR!
Grande soirée
du Paris des années '30!
De Bruant à Mistinguett,
Jean-Marie Moncelet
chante
«Paris-Pègre»
humour et nostalgie avec la java bleue, à la Bastille, le mauvais garçon etc...
À l'Union Française le 20 mai à 20.30 hres
429 Viger est
Métro: Champs de Mars
Rés.: 845-5195, de 9.00 à 17.00 hres
UN BON BON SPECTACLE! F. GRIMALDI

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind amour, mercedes palomino
Mardi au vendredi: 20h — Samedi: 17h et 21h — Dimanche: 19h
LA RÉPÉTITION OU L'AMOUR PUNI
de JEAN ANOUILH
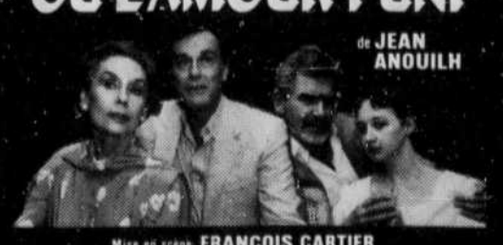
Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
FRANÇOISE FAUCHER - FRANÇOIS CARTIER
DIANE LAVALLÉE - GÉRARD POIRIER
MICHÈLE MAGNY - GUY HOFFMANN
BERNARD MENEY
Conception visuelle: BARBEAU - BORBOEN
Éclairages: CLAUDE - ANDRÉ ROY
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St Denis
844 1793

"SON ET SILENCE"
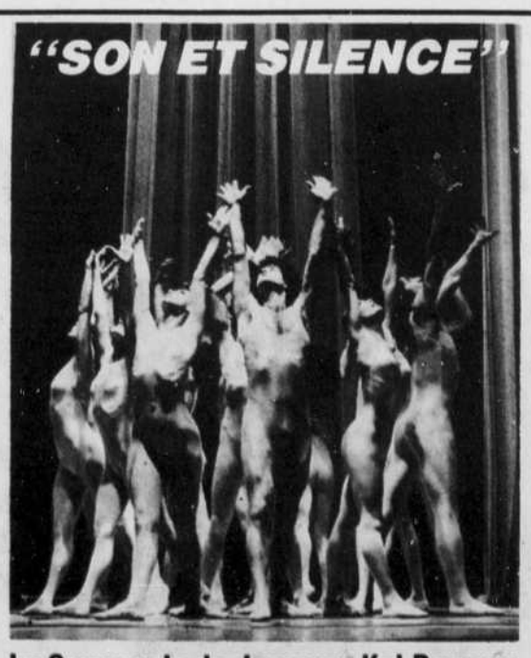
La Compagnie de danseurs Kol Demama
Troupe israélienne de danseurs professionnels modernes composée d'artistes malentendants et entendants, se produira à
La Place des Arts
Dimanche, 22 mai 1983, à 14 h et 20 h.
dans le cadre de sa première tournée canadienne
Pour renseignements et billets, s'adresser à l'Organisation canadienne de la culture hébraique au
Place des Arts 285-4245
ou 934-0804, poste 40

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Cette production est présentée grâce à Air Canada
Une oeuvre bouleversante qui associe le génie de Shakespeare à celui de Verdi.
Quelques-uns des plus beaux airs de l'opéra romantique italien.
Macbeth
de Verdi
(chanté en italien)
31 mai, 4, 7, 10, 14, 18 et 22 juin 1983
Louis Quilico
Marita Napier
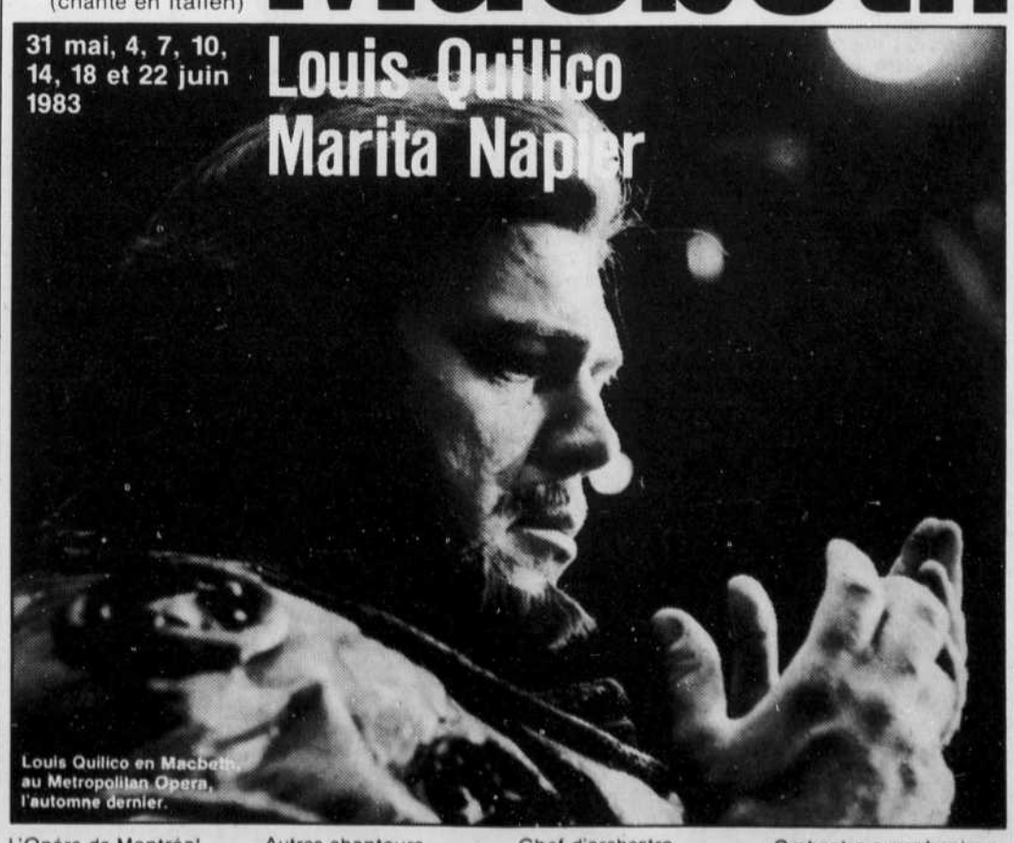
Louis Quilico en Macbeth, au Metropolitan Opera, l'automne dernier.
L'Opéra de Montréal remercie pour leur contribution:
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
Northern Telecom
Shell Canada
Mme Paul Desmarais
Standard Life
Autres chanteurs invités:
Harry Dworchak
André Turp
Richard Turp
Nancy DeLong
Roland Gosselin
Chef d'orchestre
Cal Stewart Kellogg
Mise en scène
Václav Kašlik
Décors
Josef Svoboda
Costumes
Richard Lorain
Maître des choeurs
René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
Billets:
12 $, 17 $, 25 $, 30 $
Rideau:
20 heures précises
L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

Un aspect méconnu de Mozart

par
Carol Bergeron

Wolfgang Amadeus **Mozart** (1756-1791): les quatre Quatuors pour flûte K. 285, 285a, 285b et 298; Barthold Kuijken (flûte traversière), Sigiswald Kuijken (violon), Lucy van Dael (alto), Wieland Kuijken (violoncelle). Accent ACC 8225, texte de présentation en français.
Mozart: les deux Concertos pour flûte K. 313, 314 et l'Andante K. 315; Alain Marion (flûte) et l'Orchestre de chambre de la Sarre; dir. Karl Ristenpart. Musidisc 30 RC 582, texte de présentation en français.
Mozart: Quatuors à cordes dédiés à Haydn no. 16 K. 428 et no. 17 K. 458; le Quartetto Italiano. Philips 6570 922, Musica da Camera, réédition (1967), texte de présentation en français.
Mozart: les six Quatuors dédiés à Haydn K. 387, 421, 428, 458, 464 et 465; le quatuor Esterhazy. L'Oiseau-lyre D220D3 (3 disques), texte de présentation en français.
Mozart: les deux Quatuors pour piano et cordes K. 478 et 493; André Previn (piano) et des membres du quatuor Musikverein. London CS 7220, texte de présentation en anglais.
Mozart: trio pour clarinette K. 498 et Quintette pour clarinette K. 581; Jack Brymer (clarinette) Patrick Ireland (alto) et Stephen Bishop (piano), le quatuor Allegri. Philips 6570 573, Musica da Camera, réédition (1970), texte de présentation en français.

LA musique de chambre de Mozart . . . vous connaissez? On imagine que tout le monde connaît Mozart, celui des concertos pour piano, des symphonies et, bien entendu, des opéras. Le nom nous est si familier qu'il est presque naturel de penser que Mozart n'est le génie que du petit peu que notre mémoire a gardé de son oeuvre gigantesque. Et pourtant, passer du Mozart symphoniste ou lyrique au Mozart chambriste n'est en aucune manière passer du sublime au ridicule.

Ainsi, ce n'est pas parce que Mozart n'aimait pas la flûte — « un instrument que je ne peux pas souffrir », écrivait-il à son père — qu'on doit s'empresser de conclure qu'il ne lui a laissé que des pages insignifiantes. Il y a dans les mouvements lents des *Quatuors pour flûte* par exemple, suffisament de poésie, de tendresse, voire même de pathétisme (l'Adagio du *Quatuor* K. 285) pour en faire rêver plus d'un, surtout si on les découvre dans l'interprétation du flûtiste belge Berthold Kuijken.

Berthold est ici accompagné de ses frères Sigiswald au violon, Wieland au violoncelle et de Lucy van Dael à l'alto. Ils jouent tous à l'ancienne, les instruments accordés à un diapason plus bas que celui d'aujourd'hui. Cela a pour effet immédiat de décaper cette musique et de nous en faire découvrir ou redécouvrir le grain.

Interprétée de cette manière, on ne résiste pas à son charme. Berthold Kuijken est un merveilleux flûtiste. Ne serait-ce que pour l'Adagio du Quatuor K. 285, il vaut la peine de se procurer ce disque. De plus, sur un plan purement technique, cet enregistrement Accent (ACC 8225) est une réussite remarquable.

Les K. 285, 285a, 285b, 313, 314 et 315 font partie d'une commande, de type alimentaire pour Mozart, de De Jean, un riche Hollandais qui voulait des quatuors et des concertos agréables pour flûte. C'est là l'essentiel de ce qu'il a consacré à cet instrument. Le manque de zèle à remplir ce contrat explique peut-être que des deux concertos pour flûte et orchestre, le second ne soit en réalité que la transcription en ré majeur du Concerto en do majeur pour hautbois K. 271.

En tout état de cause, le flûtiste Alain Marion nous en offre une très belle interprétation (à la moderne) pleine de poésie et de légèreté (Musidisc 30 RC 582 également disponible sur Nonesuch 71126). *L'Andante* pour flûte et orchestre K. 315 qu'Alain Marion a eu la bonne idée d'ajouter, c'est la solution de rechange pour l'Adagio du *Concerto* K. 313 que De Jean n'avait pas dû apprécier.

Les six *Quatuors* dédiés à Haydn n'ont pas besoin de présentation, car on a beaucoup écrit sur ces extraordinaires chefs-d'oeuvre. Le problème se situe bien davantage au niveau de l'interprétation. On s'en rend immédiatement compte lorsqu'on a l'occasion de comparer le Quartetto Italiano et le Quatuor Esterhazy, instruments à la moderne et instruments à l'ancienne.

Quoi que l'on ait dit de bien de la conception très lyrique des Mozart du Quartetto Italiano (Philips 6570 922), cette approche, qui donne néanmoins des moments de grande beauté (Adagio du *Quatuor* K. 458) ne satisfait jamais autant que celle du quatuor Esterhazy. Avec le diapason à 415 (un demi-ton plus bas que celui d'aujourd'hui), avec un vibrato plus discret, cette musique acquiert une transparence et une luminosité extraordinaires.

On dirait que le texte musical parvient jusqu'à nous par un chemin tout naturel. La moindre indication de Mozart se traduit sonorement. Avec le quatuor Esterhazy, tout devient signifiant et la musique de Mozart peut enfin s'exprimer sans entrave (L'Oiseau-Lyre D220D3).

À côté de cela, les deux *Quatuors* pour piano et cordes (ces concertos intimes) K. 478 et 493 sont des oeuvres absolument magnifiques que leur difficulté rend plus d'un pianiste timide. Ce n'est certes pas le problème d'André Previn, qui semble avoir autant d'aplomb au clavier qu'à la direction d'orchestre. Sur la même longueur d'onde, le pianiste et les membres du Musikvereinquartett nous offrent une interprétation brillante et pleine d'énergie. Il n'est cependant pas certain que le Mozart philosophe n'ait voulu rien d'autre que cela. (London CS 7220)

Sur le plan technique, la réédition du *Trio* pour clarinette, piano et alto K. 498 n'est pas à placer parmi les réussites de Philips. D'autre part, rien n'est vraiment transcendant sur ce disque. Jack Brymer joue magnifiquement bien de la clarinette mais cela ne suffit pas: le texte aussi est très important.

Simple Minds: froid et synthétisé

Une musique qui ne fait pas le poids

par
Nathalie Petrowski

IL y a des soirs où il vaut mieux rester chez soi, s'installer devant son système de son et écouler sa collection complète de disques de Simple Minds. C'est ce que j'aurais dû faire cette semaine au lieu d'aller me perdre sur une piste de patins à roulette à l'ancien Palais du commerce devenu le Paladium, une salle qui semble tout à coup intéresser les producteurs.

Étourdie par la chaleur, par la foule robotique, par le martèlement du tonnerre, j'ai compris dès les premiers accords froids et synthétisés que Simple Minds allait me donner un sérieux mal de tête. Pas que sa musique impunément inspirée de David Bowie et de Roxy Music soit complètement dépourvue d'intérêt, mais tant qu'à filer *Star Wars* autant y aller avec ceux qui ont inventé le son, pas ceux qui l'ont copié.

Simple Minds est le prototype même du groupe fabriqué et parrainé par l'industrie. Originaires d'Écosse, ses membres ont eu la chance de décrocher en 80-81 une tournée avec Peter Gabriel.

Leur force de persuasion tient à la machine qui les entoure et à la formule qu'ils suivent à la lettre et de façon plutôt linéaire. Sur disque et à la radio, leur son est caverneux, identifiable et presque magique. En spectacle on a l'impression qu'ils jouent toujours la même pièce, sans relief, sans âme et sans émotion. Au moment où David Bowie, le père de la vague froide, dénonce le manque de vitalité de la musique électronique, Simple Minds érige cette musique en système.

Ils m'apparaît malheureusement en retard d'une révolution. L'atmosphère funeste qui régnait dans ce Paladium chromé noir témoignait d'une absence totale de communication et de chaleur. Debout le visage vide d'expression, certains spectateurs se laissaient aller à danser tandis que la grande majorité semblaient attendre un train qui ne viendrait jamais.

C'est que Simple Minds n'explore pas le courant le plus explosif de la nouvelle musique et cultive un souci technique qui pêche finalement par sa banalité. Le produit se maintient malgré tout au seuil de la respectabilité et de la qualité. Simple Minds livre la marchandise. La marchandise dans son cas ne fait pas toujours le poids.

GIGOGNE
ESPACE LIBRE

JE CHOISIS LA TENDRESSE

MARIE-THÉRÈSE ORAIN
dans un one-woman show tout en gaieté et fantaisie
Au piano: Jean-Luc Ethier

"Quelle dynamo que cette femme-là! Une énergie qui vous retient sur votre chaise!
Le Soleil
"Réservez votre soirée, vous ne risquez pas la déception. Amusez-vous bien en compagnie de Marie-Thérèse."
Georges Brassens

Jusqu'au 12 juin: 20 h 30
Du mercredi au dimanche
les repas sont servis de 18 h à 19 h 30

Au CAFÉ MOLIÈRE,
1200, St-Hubert
Rés.: 844-7000, métro Berri
Une promotion: FUSION

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN
Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

JAMES KOCH
«Un des remarquables pianistes américains de sa génération
Le mardi 24 mai 1983
à 20 h 00
Billets: $8.00 / $12.50 / $15.00
En vente aux guichets de la Place des Arts
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Le Choeur de l'Église St. Andrew & St. Paul
Sous la Direction de **Wayne Riddell**
PRESENTE
(Avec Orchestre)
-F.J. HAYDN-
TE DEUM
Dedidée à l'Impératrice Marie Thérèse
HARMONIE MESSE
Messe en Si b Majeur
Dimanche, le 15 mai, 1983 **à 20 h**
L'Église St. Andrew & St. Paul
(Rue Sherbrooke Ouest, Coin Bishop)
Collecte ***Bienvenu à Tous***

Orchestre des Jeunes du Québec

21 octobre
Chef invité
CHARLES DUTOIT
Artiste invité
SHELLEY KATZ, piano
SOIRÉE MENDELSSOHN
Ouverture Ruy Blas, op. 95
Concerto pour piano no 1 en sol mineur, op. 25
Symphonie no 3 en la mineur, op. 56 «Écossaise»

18 novembre
Chef invité
URI MAYER
Artiste invitée
CHANTAL JUILLET, violon
VIVALDI
Les Quatre Saisons, op. 8
BARTÓK
Divertimento pour cordes

16 décembre
Chef invité
MARIO BERNARDI
Artistes invités
SONIA RACINE, soprano
BENOIT BOUTET, ténor
MARC TRUDEAU, baryton
YVES SAINT-AMANT, basse
Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
Chef des chœurs
GILBERT PATENAUDE
BERLIOZ
L'Enfance du Christ

10 février
Chef invité
FRANZ-PAUL DECKER
SIBELIUS
Pelléas et Mélisande, op. 46
FAURÉ
Pelléas et Mélisande, op. 80
SCHUMANN
Symphonie no 3 en mi b majeur, op.97 «Rhénane»

6 avril
Chef invité
URI MAYER
Artistes invités
Le trio Robert-Motard-Fournier
ANN ROBERT, violon
THÉRÈSE MOTARD, violoncelle
MICHEL FOURNIER, piano
LONGTIN
Lettre d'Étienne à Jacques (création d'une commande de l'OJQ)
MOZART
Symphonie no 35 en ré majeur, K. 385 «Haffner»
BEETHOVEN
Triple concerto pour violon, violoncelle et piano en do majeur, op. 56

30 mai • Forum
Chef d'orchestre
CHARLES DUTOIT
MAHLER
Symphonie no 8 en mi b majeur, dite Symphonie des mille
Concert-conjoint de l'OSM et de l'OJQ avec 8 solistes réputés et un chœur de 650 voix

Série montréalaise le vendredi soir à 20 h
Salle Redpath (3459 McTavish)
Exception 16 décembre:
Salle Pollack (555 o. Serbrooke)
Abonnements
La série montréalaise comprend 5 concerts pour 20$.
Le concert Mahler est offert au coût additionnel de 5$ (prix régulier 8$).
On peut s'abonner en écrivant à:
Orchestre des Jeunes du Québec
1501, rue Jeanne-Mance
Montréal, Québec H2X 1Z9
Téléphone: 282-9465

SAISON 1983 • 1984

ÉTÉ 1983
Permis no: 749569
CONSERVATOIRE LASSALLE
des cours intensifs en
ART ORATOIRE ET ART DRAMATIQUE
De jour (60 hres) du lundi au vendredi de: 9 h 20 à 12 h 10
du: 9 juin au 8 juillet
De soir (45 hres) lundi-mardi-mercredi de: 18 h 20 à 21 h 10
du: 13 juin au 13 juillet
PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE
INSCRIPTION: Dès maintenant
3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
288-4034

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
Dernier concert de la saison
LES CONCERTS GALA
mardi et mercredi, 17-18 mai, 20h

Charles Dutoit
Jessye Norman, *soprano*
James McCracken, *ténor*
Louis Quilico, *baryton*
Berlioz: *Le Corsaire, ouverture*
Saint-Saëns: *Samson et Dalila, Acte II*
Stravinsky: *Le Sacre du Printemps*

Billets 6,50$ à 18$
À compter de 19 heures, les soirs de concert, 100 billets seront offerts à 5$ si disponibles.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

CANNES / *Variations sur l'inceste*

par Francine Laurendeau

ON a souvent reproché aux journalistes d'avoir la simplification facile. Mais avouez que devant un matériel aussi abondant et aussi hétéroclite que le programme de Cannes, c'est bien commode de pouvoir dégager des lignes de force, des courants, voire des modes. Ces jours-ci, sur la Croisette, le vent est très nettement à l'inceste.

Il y a l'inceste choisi et assumé de ce couple frère-soeur des *Récidivistes*, du réalisateur hongrois Zsolt Zezdi-Kovacs, présenté au début de la compétition. Il y a l'inceste freudien plus ou moins classique de la fille qui cherche désespérément son père véritable, comme ce personnage complexe superbement interprété par Isabelle Adjani dans *L'été meurtrier*, de Jean Becker. Dans *Mortelle randonnée*, de Claude Miller (un film insolite et captivant que j'ai pu voir au marché du film), c'est un père, Michel Serrault, qui cherche désespérément sa fille présumée, encore Adjani.

Il y a l'inceste, romantique de l'homme obsédé par le souvenir de sa soeur bien-aimée morte tragiquement. C'est le point de départ de *La lune dans le caniveau*, le deuxième long métrage de Jean-Jacques Beneix, l'auteur du populaire et brillant *Diva*. Il y a le tendre amour familial: papa, maman, fille et frérot se bécotent et échangent d'incestueux gros calins dans l'univers de *La storia di piera, (L'histoire de Pierra)*, toujours dans le cadre de la sélection officielle, du réalisateur italien Marco Ferreri.

Et enfin il y a l'inceste sordide et quotidien, l'inceste qu'un père autoritaire impose à ses filles trop jeunes pour se défendre. C'est le thème de *Rien qu'un jeu*, de la cinéaste québécoise Brigitte Sauriol, présenté à la quinzaine des réalisateurs. Une petite famille passe ses vacances à Percé. Le père (Raymond Cloutier), la mère (Marie Tifo) et leurs deux filles, Catherine (Jennifer Grenier) et Julie (Julie Mongeau) sa soeur cadette. Une famille ordinaire, une famille sans histoire. Sans histoire? Depuis quelques années, nous le comprendrons dès le début, le père oblige régulièrement Catherine à le masturber. À 14 ans, l'adolescente trouve la force de se rebeller et elle indique clairement à l'auteur de ses jours que ce « jeu » lui répugne et qu'elle ne s'y soumettra plus. Mais l'adorable Julie, elle, à 9 ans, voue à son père une confiance illimitée. Et il lui fait de si beaux cadeaux... C'est donc Julie qui succèdera à Catherine révoltée, mais impuissante. D'autant plus que l'attitude maternelle est indécise et contradictoire.

Le sujet délicat de *Rien qu'un jeu* était tendu de pièges, à commencer par celui de la complaisance, volontaire ou involontaire. Combien de films dénonçant un phénomène condamnable — par exemple la prostitution et, encore récemment, la pornographie — ne sont-ils pas en fin de compte des films qui attirent les voyeurs?... *Rien qu'un jeu* ne participe pas à cette ambiguïté. Rien d'érotique ni de séduisant dans cette histoire dont nous retiendrons surtout la fausseté des rapports familiaux, l'atmosphère angoissante de ce chalet où chacun s'épie sans oser parler ouvertement et, surtout, le visage fermé de Catherine, son désespoir muet. Ce sont les regards lourds de sous-entendus, les moments chargés d'émotion inexprimée qui passent le mieux et qui font la preuve d'une bonne direction d'acteurs. Les dernières séquences, naïvement explicites, m'ont semblé superflues dans ce film grave, sincère et sobre.

Marco Ferreri, le réalisateur scandaleux de la *Grande bouffe, La dernière femme* ou *Contes de la folie ordinaire*, semble avoir pour une fois renoncé au vitriol pour s'essayer à la tendresse. Il nous convie à la description d'un triangle inhabituel. Le mari (Marcello Mastroianni) comme sa fille Piera (Isabelle Huppert) sont amoureux d'Eugenia (Hanna Schygulla) mais souffrent tous deux du comportement de cette femme insolemment libre qui, au mépris des règles établies, vit au gré de ses désirs. Avec la brève séquence où Piera femme se déshabille devant son père et celle où Piera et Eugenia s'enlacent, nues, sur une plage, il y aurait certes de quoi composer un film-annonce affriolant et accrocheur. J'imagine que les distributeurs y ont pensé avant moi. Mais les spectateurs risquent d'être déçus par ces amours qui ne tiennent pas leurs promesses, par cette intrigue flottante qui ne mène finalement nulle part.

Jean-Jacques Beneix, lui, a l'intention de nous mener très loin avec *La lune dans le caniveau*, un film extrêmement ambitieux, encombré de références à l'art publicitaire, tourné dans un décor pour *Quai des brumes* qui serait éclairé par le photographe de *Querelle*... Mais alors que son imagination était, dans *Diva*, efficacement mise au service d'un suspense nerveux et haletant, elle semble ici être une fin en soi et se délecte dans une contemplation narcissique.

J'ai admiré, tout du long, les trouvailles visuelles et j'aurais bien aimé participer au délire. Mais l'affectation de Nastassia Kinski, aussi belle qu'inhabitée, la cocasserie (involontaire) du dialogue et les redondances d'une musique emphatique ont eu raison de ma bonne volonté...

TORONTO et son marché de l'art

par Lucie Amyot
(collaboration spéciale)

Si l'appellation « Toronto — ville d'art » fera sourire certains — on chercherait en vain les monuments anciens qu'on associe généralement à ce qualificatif — par contre, « Toronto — Second marché de l'art en Amérique » ralliera les suffrages de ceux qui suivent, depuis une dizaine d'années, l'expansion du marché de l'art; et « Toronto — Région qui compte la plus grande concentration de musées, galeries d'art et collections privées » fera l'unanimité, les chiffres et les faits sont indéniables.

« Ville d'art » si nous en élargissons le sens pour comprendre les autres arts: musique, opéra, danse, théâtre et littérature alors, nous reconnaîtrons que la ville mérite ce nom.

Pour ce qui est de « Second marché », Toronto compte plus de cent galeries commerciales, qui, malgré la crise économique, continuent d'offrir un vaste choix d'oeuvres d'art canadiennes contemporaines et un choix plus restreint d'oeuvres du XIXe siècle et internationales. Ces galeries, qui, il y a quelques années étaient surtout regroupées dans le quartier Yorkville, ont suivi l'exemple de New York et se sont installées dans des locaux réaménagées, plus spacieux et moins dispendieux. Nous trouvons une trentaine d'entre elles dans ce Soho torontois. C'est aussi dans ce quartier du bas de la ville qu'on retrouve une dizaine de galeries « alternatives » qui sont un baromètre du dynamisme du milieu artistique. Quatre d'entre elles présentaient l'été dernier une gigantesque exposition *Monumenta* qui réflétait mieux ce que faisait la jeune peinture que ce que l'on pouvait voir dans les galeries traditionnelles.

Un autre facteur a une influence sur le marché torontois: les collections des banques et des grandes sociétés. Si certaines d'entre elles ont ralenti leur programme d'acquisitions, la source n'est pas tarie. Pour ce qui est des collectionneurs, on a pu voir en novembre dernier, lors de la vente chez Sotheby, un acheteur n'hésitant pas à verser un quart de million en quelques minutes, pour cinq tableaux qui lui plaisaient. Lorsqu'on interroge les marchands ils expliquent que ce sont surtout les « spéculateurs » qui ont quitté le marché, et, ce qui est plus grave, les « débutants », jeunes cadres ou professionnels pour qui l'avenir est incertain, ils n'achètent plus avec le même enthousiasme et la même fougue.

Mais toutes ces considérations n'ont pas empêché la maison Sotheby Parke Bernet (Canada) Inc., installée depuis 1979 dans de vaste locaux sur la rue Front, de tenir sa vente aux enchères semi-annuelle d'art canadien au début de mai. La hausse anticipée des prix n'a pas été confirmée.

« Concentration de musées et de galeries... » l'évidence semble irréfutable. Le ROM (Royal Ontario Museum) est considéré comme un des grands musées encyclopédiques du monde à cause de la qualité et de l'étendue de ses collections. En 1979, il entreprenait un vaste projet d'expansion et de rénovation, qui s'élève déjà à plus de 60 millions$ et qui projète une dépense annuelle de $2.5 millions d'ici l'an 2000, pour le développement de ses galeries d'exposition qui atteindront alors une superficie de plus de 70,000 mètres carrés..

Mais quantité n'étant pas gage de qualité voyons sur quoi sa réputation est fondée. Ses collections chinoises sont exceptionnelles et sont célèbres dans le monde entier. Elles suffiraient à elles seules à attirer un vaste public. C'est pourquoi on a demandé au directeur, le Docteur Cruise, quand nous pourrons les voir à nouveau. Il assure que, dès octobre prochain, les visiteurs pourront admirer des sculptures mais surtout les grandes peintures murales qui ont été restaurées pendant que le musée était fermé. Il a ajouté qu'il espérait que les gens seraient compréhensifs et qu'ils reviendraient à mesure que les salles seront ouvertes.

Pour le moment on nous présente, entre autres, deux grandes expositions: *Les Trésors de la Tour de Londres*, jusqu'au 19 juin; et jusqu'au 10 juillet *À la Recherche d'Alexandre*. À partir du 10 septembre prochain, et ce jusqu'au 8 janvier 1984, on propose une exposition organisée par le ROM: « SIlk Roads/China Ships », ces routes de la soie font rêver, onimagine tous ces objets de luxe qui, pendant près de deux mille ans, sont venus de l'Orient. Cette exposition en présentera quelque 300 dont 90 % proviennent des collections du musée.

Comme l'exposition circulera dans l'ouest du Canada et aux États-Unis pendant plus de deux ans, la richesse des collections du ROM permettra de remplacer certains des objets pour éviter qu'ilis soient « fatigués ». Le musée compte sur cette exposition pour lui procurer le revenu important dont il a besoin pour poursuivre ses travaux.

Le Musée des Beaux-Arts de l'Ontario, pour sa part, est célèbre à l'étranger surtout à cause de sa collection des oeuvres du grand sculpteur britannique, Henry Moore. (La collection publique la plus importante au monde). Mais les visiteurs peuvent aussi y admirer la deuxième collection d'art canadien au pays et une collection d'art européen que complètent de nombreux prêts d'oeuvres importantes. Pour son directeur William Withrow, « la raison d'être d'un musée est de collectionner. »

Il n'est donc pas d'accord avec ceux qui voudraient réduire ou cesser les achats quand les temps sont difficiles. Il considère qu'on « se doit d'acheter pour assurer un héritage à la postérité ». Tous les achats du musée étant faits avec des fonds venant du secteur privé, il doit donc compter sur la générosité des amis du musée et sur le travail de ses volontaires qui chaque année donnent des sommes importantes au musée.

Son programme d'exposition offre cette année à partir du 23 juillet prochain et jusqu'au 18 septembre: *Alex Colville: Une rétrospective* et du 1er octobre au 11 décembre 1983, *Mauritshuis: Peintures hollandaises de l'Âge d'or*, tirées des Collections de la Galerie royale de peintures, La Haye.

Mais quand on parle de concentration il faut inclure la fameuse collection d'art canadien de la McMichael Gallery qu'on peut visiter à quelques kilomètres au nord de Toronto. Dans une pittoresque structure de pierres des champs et de bois, récemment réaménagée, on trouve des tableaux du Groupe des Sept et de l'art Inuit. À moins de 75 kilomètres à l'est on trouve à Oshawa la galerie Robert McLaughin dirigée par Joan Murray qui y monte régulièrement des expositions d'un grand intérêt; tandis qu'à l'ouest la Hamilton Art Gallery outre une importante offre un programme collection permanente, varié d'expositions et d'activités.

À Toronto même, Harbourfront offre dans sa galerie des expositions mensuelles; les galeries des universités, York, Glendon et Hart House à l'université de Toronto ont des programmes d'expositions. Le nombre d'expositions et leur rythme est tel qu'il ne permet pas au critique d'en faire le tour.

Comment peut-on financer toutes ces activités? C'est la question que se pose le gouvernement de l'Ontario. Le ministre des Affaires culturelles, M. Bruce McCaffrey, annonçait, le 28 avril la formation d'un comité de trois personnes à qui on demande une étude sur les rapports entre le Gouvernement et les arts. Le ministre rappelait à cette occasion que le résultat d'une étude de ce genre en 1963 avait été à l'origine du Conseil des Arts de l'Ontario, qui avait alors un budget de $300,000.

En 1973, des directives pour l'élaboration d'une politique culturelle avaient été présentées au gouvernement, alors que le budget des arts était passé à $33 millions. Dix ans plus tard, alors que le budget de l'année courante est de $89 millions, il est temps de réexaminer les priorités du Gouvernement et de formuler une nouvelle politique.

Depuis quelques mois nous semblons assister à une campagne concertée de la part du gouvernement pour justifier le financement des arts avec des arguments économiques. Le 10 mars dernier, M. McCaffrey, dans un discours prononcé à l'École d'administration de l'Université York, employait ces termes: « Quand la situation économique est mauvaise, le meilleur argument en faveur des arts n'est pas artistique, comme on aimerait le croire, mais un argument économique que tous peuvent constater.. » et il ajoutait, chiffres à l'appui: « ...Ils emploient 50,000 personnes et contribuent $2.5 milliards à l'économie de la province... »

Toujours en mars, la Conférence internationale sur le tourisme et les arts avait lieu à Toronto. On faisait valoir à nouveau l'importance de l'apport des arts à l'économie, en l'occurence par le biais du tourisme. Les délégués étaient surpris de constater que le Gouvernement avait investi $5 millions dans le système *Teleguide:* 320 terminaux dans la région du Toronto Métropolitain répondent aux questions des citoyens et des touristes, non seulement sur les hôtels mais sur les ressources et activités artistiques.

Prépare-t-on maintenant le débat politique? Le président de ce nouveau comité est un ancien ministre, élu à la législature en 1951 et au cabinet en 1959; il occupe entre autres le poste de ministre de l'Économie et de l'Industrie et fut responsable de la formation du Conseil des Arts en 1963, année où il quitta le gouvernement pour retourner à la pratique du droit. D'après une rumeur qui circule depuis quelque temps, on enlèverait au Conseil des Arts de l'Ontario, dont le budget est de $17 millions, cette année, le financement des cinq groupes importants: le festival de Stratford et celui de Shaw, le Ballet national, le Canadian Opera Company et l'Orchestre Symphonique de Toronto. Ils deviendraient des agences du ministère au même titre que le ROM, le MBAO, McMichael et quelques autres qui sont financés directement par le ministère. S'agirait-il d'un changement d'attitude au sujet du « arms-lenght relationship » si cher aux gouvernements anglo-saxons et d'un rapprochement vers la formule européenne et québécoise ?

en tête d'affiche

■ **Vivre comme tout le monde.** Une série de ciné-rencontres axées sur la vie quotidienne des personnes handicapées. Des films québécois, canadiens et étrangers. Des thèmes, des invités aussi. Au programme vendredi soir le 20, la première de « À chacun son rêve », un nouveau court métrage de Michel Moreau. (Cinémathèque québécoise du 17 au 20 mai)

■ **Un monde nucléaire.** Documentaires et longs métrages de fiction composent cette série de films qui vise à provoquer la félexion sur nos sociétés qui ont de plus en plus recours au nucléaire. (Cinémathèque québécoise jusqu'au 22 mai)

■ **La Traviata.** L'opéra de Verdi brillamment transposé à l'écran par Franco Zeffirelli qui réussit à nous faire voir la musique et entendre le cinéma. Avec Teresa Stratas et Placido Domingo. (Dauphin, avec sous-titres français; Alexis-Nihon, avec sous-titres anglais)

■ **Permanent Vacation.** Deux jours et demi dans la vie d'un jeune mésadapté qui n'a ni foyer, ni formation, ni travail. Tourné par le cinéaste américain Jim Jarmush qui signe aussi le scénario, la production, le montage et la musique du film. (Cinéma Parallèle du 16 au 22 mai)

■ **Maria Chapdelaine.** Le roman de Louis Hémon adapté pour l'écran par Gilles Carle et principalement interprété par Carole Laure et Nick Mancuso. De belles images, une reconstitution historique soignée, mais sans grande puissance romantique. (Berri, Longueuil, Verdun, Laval)

■ **Cocteau par Cocteau.** À l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Jean Cocteau, un spectacle complété d'un court métrage inédit de Cocteau, « La Villa Santo Sospir ». Un film, une villa, une galerie: l'univers de Cocteau. (Cinéma Parallèle jusqu'au 15 mai)

■ **Querelle.** Librement adapté du roman « Querelle de Brest » de Jean Genet, une descente aux enfers signée Fassbinder qui tournait là son dernier film avant sa mort. Magnifiquement stylisé et suintant de sensualité. (Place Ville-Marie)

■ **Betrayal.** Un couple d'amants au moment où tout est fini entre eux. Et de là, on remonte dans le temps jusqu'à l'instant où l'homme et la femme se sont rencontrés. Pour l'ingéniosité et l'ironie du récit d'Harold Pinter, pour l'excellence des comédiens aussi: Jeremy Irons, Ben Kingsley et Patricia Hodge. (Place Ville-Marie)

■ La Turlute des années **dures.** Films d'archives, témoignages, chansons rappellent la crise des années 30 au Québec et au Canada pour mieux questionner finalement la crise économique actuelle. Un document original et réussi signé Richard Boutet et Pascal Gélinas. (L'Autre Cinéma)

Richard GAY

Compagnie Jeunesse du Théâtre Nouveau-Brunswick
AUDITIONS
les 17, 18, 19 mai
Qualifications: — *bilingue*
— *entraînement théâtral*
— *Âge: 20-25 ans*
Communiquer avec Suzanne Pozezanac
842-7954 Poste 35 Lundi au vendredi 9h à 17h

Les Petits Chanteurs du
Du Mont-Royal
CONCERT SPIRITUEL
Jeudi, le 19 mai, à 20 h 00.
Lieu: Queen Mary United Church.
13 ch. Finchley (près de Décarie)
Billets $5.00 et $3.00.
En vente à l'Oratoire et à l'église, avant le concert.

acreq
JOURNÉES ÉLECTROACOUSTIQUES 1983
de Vancouver à Montréal
Musique mixte, multi média, performances, musique analogique, musique numérique, théâtre musical, installations.
Samedi 14 mai de 20h30 à 1h00
Dimanche 15 mai de 14h00 à 17h30
Dimanche 15 mai de 20h00 à 22h00
GALERIE UQAM (Coin Berri Ste-Catherine)
Un concert: $5.00
Les deux journées: $12.00
tél.: 279-4654

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT
FESTIVAL À NOTRE-DAME '83
MOZART PLUS

1er juin MARK ELDER André Lapierre Piano	MOZART Idomeneo: ouverture Concerto pour piano no 24, K.491	BEETHOVEN Symphonie no 7
8 juin MARIO BERNARDI Richard Roberts Violon Robert Verebes Alto	MOZART Les Noces de Figaro: ouverture Sinfonia concertante pour violon et alto, K.364	BRAHMS Symphonie no 2
21 juin NEEME JARVI Theodore Baskin Hautbois	MOZART Così fan tutte: ouverture Concerto pour hautbois, K.314	TCHAIKOWSKY Symphonie no 4
28 juin CHARLES DUTOIT Pascal Rogé Piano	MOZART Don Giovanni: ouverture Concerto pour piano no 26, K.537 (Couronnement)	R. STRAUSS Also sprach Zarathustra (violon solo: Richard Roberts) (orgue: Pierre Grandmaison)
5 juillet CHARLES DUTOIT Joseph Kalichstein Piano	MOZART La clemenza di Tito: ouverture Concerto pour piano no 21, K.467	SIBELIUS Symphonie no 2
12 juillet CHARLES DUTOIT Cecile Licad Piano	MOZART L'impresario: ouverture Concerto pour piano no 17, K.453	BERLIOZ Symphonie fantastique
19 et 21 juillet CHARLES DUTOIT Colette Boky: soprano Susanne Mentzer: mezzo-soprano Mark Dubois: tenor Christopher Cameron: basse Choeurs de l'OSM: Wayne Riddell	MOZART Messe en do mineur, K.427 (Solennelle)	BACH Magnificat BWV 243

ABONNEZ-VOUS et recevez un disque de l'OSM GRATUITEMENT
7 concerts pour 70 $ ou 52,50 $
Abonnements en vente à l'OSM seulement
200 ouest, de Maisonneuve tél.: 842-9951
Billets individuels 10 $, 7,50 $ en vente
• aux comptoirs Ticketron (0,75 $)
• aux guichets de la Place des Arts (0,75 $)
• à l'OSM
Sièges réservés. Les concerts débutent à 19:30
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA

pointépiénu
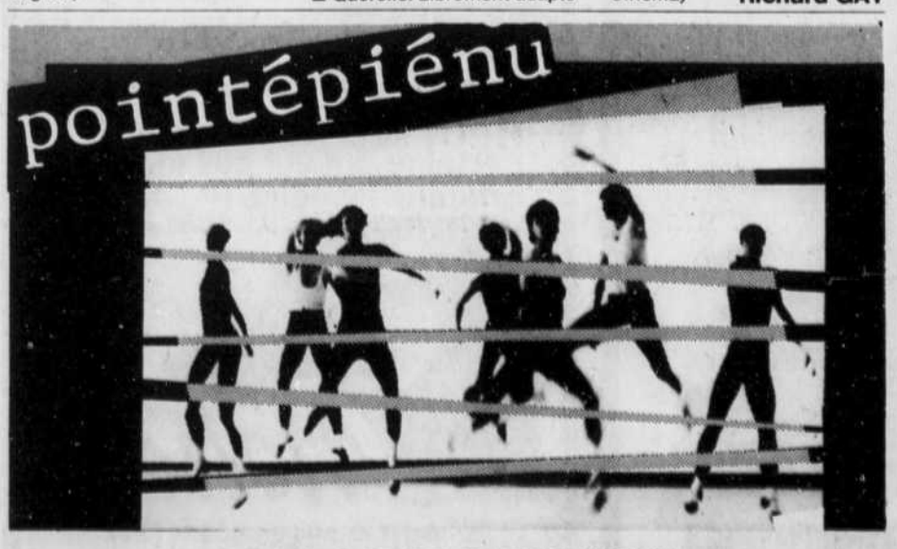
3 soirées: 19, 20, 21 mai à 20h30
1 matinée (pour enfants): 21 mai à 15 h
Théâtre Marie Gérin-Lajoie (U.Q.A.M.) 1455 St-Denis (métro Berri)
Adultes $8.50 • Étudiants - Enfants $6.50
Adultes acc. d'un enfant $6.50 • Enfants $4.00
Billets en vente dès maintenant à Pointépiénu, 5415 Chemin Queen Mary et au guichet de l'U.Q.A.M. de 11h à 17h30. Tél.: 282-3456
Pour renseignements ou réservations: (514) 487-5622

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Saison 1983-1984
Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier
avec l'Orchestre symphonique de Montréal

Manon de Massenet (chanté en français)	**Le Nozze di Figaro** de Mozart (chanté en italien)	**Turandot** de Puccini (chanté en italien)	**Rigoletto** de Verdi (chanté en italien)
Les 4, 7, 10, 15, 19, 22 et 25 octobre Diana Soviero John Fowler Gino Quilico Yoland Guérard Pierre Hétu Nathaniel Merrill Toni Businger	**Les 29 novembre, 2, 5, 10, 14, 17 et 19 décembre** Claude Corbeil Benita Valente Allan Monk Anne-Marie Rodde Susan Quittmeyer Pierre Charbonneau Mario Bernardi Humbert Camerlo Bernard Arnould	**Les 21, 24, 27 février, 3, 7, 10 et 14 mars** Olivia Stapp Maria Pellegrini Thanos Petrakis Don Garrard Michelangelo Veltri Bliss Hebert Allen Charles Klein	**Les 22, 25, 28 mai, 2, 6, 9 et 13 juin** Louis Quilico Enrico Di Giuseppe Costanza Cuccaro Joseph Rouleau Bruno Amaducci Frans Boerlage Harold Laxton Richard Lorain

Période de réabonnement:
du 21 mars au 14 mai
Nouveaux abonnements:
du 24 mai au 27 août
Prix des abonnements:
51$, 71$, 75$, 103$, 111$, 123$, 131$
Dépliants disponibles à la Place des Arts
Renseignements
514 **842 2112**

De plus grands privilèges sont réservés à nos abonnés
Réductions allant jusqu'à 20% du prix régulier.
Prix particulièrement avantageux pour ceux qui choisissent un abonnement en semaine.
Séries offrant le même soir de la semaine pour les quatre opéras.
Choix des meilleurs fauteuils.
Abonnez-vous maintenant!

Trois films modestes et... bons

par Richard Gay

LE film *Local Hero*, toujours à l'affiche sur nos écrans, nous faisait découvrir récemment le ton humoristique personnel du réalisateur écossais Bill Forsyth. Un cinéaste à suivre, disions-nous lors de la sortie de ce film.

Or voici que, grâce aux hasards de la distribution, on peut voir **Gregory's Girl**, un autre long métrage de Forsyth, moins récent celui-là mais encore plus réussi, où on retrouve encore une fois ce ton original qui mêle habilement la vérité d'un Kenneth Loach, celui de *Family Life* par exemple, au comique d'un Woody Allen. Et le résultat est réjouissant.

Gregory, celui du titre, est un grand adolescent, du genre trop maigre parce qu'il a grandi trop vite. Il étudie dans une école secondaire où se déroulera presque tout le récit et où se retrouvent presque tous les personnages, des jeunes pour la plupart. Et si le titre est *Gregory's Girl*, c'est que Gregory devient follement amoureux d'une jeune fille qui se taille une place de choix au sein de l'équipe de soccer de l'école, équipe jusque-là réservée aux garçons.

D'ailleurs, un des aspects amusants du film réside précisément dans le fait que les rôles habituels sont souvent inversés: la fille joue au soccer et les garçons, par exemple, suivent des cours de cuisine.

Gordon John Sinclair dans « Gregory's Girl »

Mais une chose demeure: les garçons aiment bien les jeunes filles et les jeunes filles les garçons. Gregory voudrait bien rencontrer la nouvelle venue de son équipe de soccer, lui parler, l'inviter à sortir. Timidement, maladroitement, il en trouvera finalement le courage.

Et à sa grande surprise, la jeune fille qui est bien meilleure que lui au soccer accepte le rendez-vous. Mais en fait elle ne viendra pas, c'est plutôt une autre qui viendra, une autre jeune fille qui aime bien Gregory, lequel, finalement, ne sera pas du tout mécontent de la tournure des événements.

Si certains films sont à hauteur d'hommes, en voici un à hauteur d'adolescents. On dirait en effet le quotidien de l'adolescence saisi sur le vif. Par moments d'ailleurs, ce film pourtant de fiction présente la simplicité et la vérité bien observée d'un documentaire: un document sur les jeunes mais aussi sur l'école, les professeurs, les parents.

Mais rapidement, on sent poindre l'humour: dans le comportement gauche de Gregory, les dialogues, la construction du récit avec ses personnages secondaires colorés et ses *running gags*. Conséquemment, le spectateur sourit du début à la fin, d'autant plus que *Gregory's Girl* est habilement interprété par des acteurs inconnus dont la plupart sont sans doute des non-professionnels mais que Bill Forsyth a su diriger en imposant le ton vrai et tendrement humoristique qui, de toute évidence, est le sien. (Cinéplex).

★ ★ ★

Un film réalisé par l'Australien Bruce Beresford qui nous a déjà donné l'excellent *Breaker Morant* et principalement interprété par Robert Duvall, un des meilleurs comédiens du cinéma américain, voilà qui intéresse. C'est le cas de **Tender Mercies** à l'affiche depuis une semaine, un long métrage qu'il faut s'empresser de voir puisque ce film, qui n'a rien de commercial, risque malheureusement de ne pas garder l'affiche très longtemps.

Duvall y joue le rôle de Mac Sledge, un chanteur country qui a déjà connu la gloire mais qui, à cause de l'alcool, a tout perdu: le succès, sa femme, son honneur personnel. Au début du film, il échoue sans un sou dans un motel perdu sur une route déserte du Texas et c'est là, en compagnie de la propriétaire du motel, une jeune veuve mère d'un garçon, que Mac retrouve lentement et simplement son amour-propre.

Ce film écrit par Horton Foote, le scénariste de *To Kill a Mockingbird*, est donc le récit d'une résurrection, symbolisée entre autres par le baptême de Mac dans une petite église que fréquente la jeune veuve qu'il a finalement épousée.

Mais cette résurrection de Mac n'est cependant pas facile: il y a l'alcool qu'il faut cesser de boire goulûment, ses relations troubles avec sa première femme, sa fille qui se tue dans un accident de voiture. Mais progressivement, Mac retrouve un équilibre précaire et le bonheur de vivre.

Tender Mercies était un film très difficile à tourner car le scénario ne présente rien de spectaculaire. Mais quelle réalisation! Une mise en scène économe, simple comme le récit lui-même. Une simplicité un peu austère, jamais artificiellement dramatisée, émouvante parce que profondément sensible aux êtres.

Et des images qui parlent, comme celle plusieurs fois répétée du motel/station-service perdu dans la campagne déserte, un univers dénudé mais à combler comme la vie même de Mac. Une vie dont le film ne montre qu'un morceau, mais une des grandes qualités de *Tender Mercies* est précisément de faire vivre les personnages au-delà du récit, avant et après ce qui leur arrive sur l'écran.

Quant aux comédiens, Robert Duvall et Tess Harper jouent avec une retenue qui se fond parfaitement à l'ensemble. Une retenue toujours expressive, toujours touchante, toujours vraie. Et dire que cette vérité des sentiments, des personnages, du décor aussi, a été atteinte par un cinéaste australien qui tournait pourtant avec *Tender Mercies* son premier film américain. (Loews).

Chan is Missing nous fait découvrir un nouveau réalisateur, Wayne Wang, qui signe là son premier long métrage, un film profondément ancré dans la culture et les moeurs de son auteur américano-chinois qui, avec la somme dérisoire de $22,000, l'a produit, écrit, réalisé et monté.

L'intrigue, qui n'a rien à voir avec le célèbre Charlie Chan, est centrée sur deux personnages, Jo, un immigré chinois et son cousin Steve, qui recherchent un certain Chan à qui ils ont confié $4,000 pour mettre sur pied une petite entreprise de taxi. Ils retrouveront l'argent mais jamais Chan.

D'ailleurs peu importe, puisque cette intrigue un peu confuse, sorte de casse-tête chinois, est un fait un prétexte pour nous faire connaître le quartier chinois de San Francisco, ses rues, ses restaurants, ses visages, mais plus globalement encore l'univers américano-chinois dont on connaît, il faut bien l'admettre, fort peu de choses.

À travers les nombreux dialogues entre Jo et Steve, ou avec d'autres personnages, il sera question des différences et des luttes entre les immigrés chinois de Formose et ceux de la République populaire, du sort des Chinois qui sont nés aux États-Unis, des problèmes d'intégration, de politique même. *Chan is Missing* est donc une fiction dont le principal intérêt est d'ordre documentaire.

Mais il ne faut pas oublier pour autant la construction dynamique du film où le climat, la photographie noir et blanc, la narration en *voix-off* renvoient aux films de Série Noire, ceux que Wim Wenders aime tant, et où les dialogues incessants rappellent la démarche d'Eric Rohmer. L'humour n'est pas absent non plus: les Blancs y passent, les Chinois aussi d'ailleurs.

Malheureusement, la prise de son dans ce film où l'on parle beaucoup est loin d'être parfaite et la copie qu'on peut voir à Montréal assez mauvaise merci.

Mais comme *Gregory's Girl* et *Tender Mercies*, *Chan is Missing* est un bon exemple de cinéma qui a su trouver son excellence dans sa modestie même. (New-Yorker).

Nadeau reste à Radio-Québec

Mettant fin aux spéculations sur le sort de l'émission *Pierre Nadeau rencontre* pour la saison prochaine, Radio-Québec a annoncé hier la reconduction du contrat de l'animateur. M. Nadeau fera une série d'enregistrements, cet été, pour l'antenne de Radio-Canada et se rendra disponible en septembre pour sa cinquième saison à la télévision de Radio-Québec. *Pierre Nadeau rencontre* est une télémission diffusée sur semaine à 19h; en 1984, la saison sera cependant écourtée de deux ou trois semaines.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Quelles en sont les conséquences pour les travailleurs et les entreprises?

Le 1er juin, représentants syndicaux, chefs d'entreprises et administrateurs publics se rencontrent pour évaluer l'incidence des nouvelles technologies à partir de cas vécus et pour explorer les voies d'action.

TECHNOLOGIE ET TRAVAIL: UN VIRAGE HUMAIN

Colloque de l'INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

Mercredi, le 1er juin 1983
Hôtel MÉRIDIEN, Montréal

Pour information supplémentaire: Catherine Escojido, INP (514) 873-7601

INP
INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ
C.P. 157, Succursale Desjardins
1, Complexe Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B3

Ciné Plex 9 cinémas 2001 UNIVERSITÉ COIN de MAISONNEUVE 849-4518 McGILL

POUR TOUS

"GREGORY'S GIRL À VOIR SANS CRAINTE ET SANS DÉLAI". — Luc Perreault, La Presse

"★ ★ ★ ★ ★" — Bruce Baily, Gazette

Gregory's Girl

Écrit et réalisé par Bill Forsyth

3e semaine!

1.45 - 3.35 - 5.25 - 7.20 - 4.15

CLAUDE BRASSEUR • NATHALIE BAYE
JACQUES DUTRONC • ANDREA FERREOL

POUR TOUS

L'OMBRE ROUGE
UN FILM DE JEAN-LOUIS COMOLLI

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20, SEM. 7.15, 9.20.

"NE LE RATEZ PAS!... VOUS AUREZ DU PLAISIR!" — Bruce Bailey, The Gazette

ANNY DUPEREY BERNARD GIRAUDEAU
POUR TOUS
meurtres à domicile
un film de MARC LOBET

ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 1.10, 2.50, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30, SEM. 6.10, 7.50, 9.30.

C'est tout simplement grandiose... Les amateurs, et les autres, se sont régalés du début à la fin, même qu'à certains passages on ne pouvait retenir les applaudissements. — Suzanne Gauthier, Journal de Montréal

POUR TOUS

FRANCO ZEFFIRELLI FILM
GIUSEPPE VERDI'S
La Traviata
A UNIVERSAL CLASSIC

© 1982 ACCENT FILMS B.V. ALL RIGHTS RESERVED

2e SEM.

Présenté en Version Originale Italienne

aux 2 cinémas, Lun. à vend.: 7.05 - 9.20. Sam.-Dim.: 2.20 - 4.40 - 7.05 - 9.25.

avec sous-titres français: le DAUPHIN 1, BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

avec sous-titres anglais: PLAZA ALEXIS NIHON-1, NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246 (Version Dolby au Alexis Nihon seulement).

DOLBY STEREO

"Carle a su étoffer son récit, reconstituer non seulement les décors, mais encore, rendre en images, la substance même de l'oeuvre." LUC PERREAULT, La Presse

"Un succès: Le large et grand public risque fort de faire une fête à cette histoire d'amour formidable au pays de nos ancêtres..." LOUIS-GUY LEMIEUX, Le Soleil

"La véritable révélation de "MARIA CHAPDELAINE" de Carle c'est Yoland Guérard. L'homme perce l'écran." FRANCO NUOVO, Journal de Montréal

Maria Chapdelaine

POUR TOUS

3e SEM.

LES FILMS ASTRAL LTÉE présentent MARIA CHAPDELAINE

un film de GILLES CARLE d'après le roman de LOUIS HÉMON

avec CAROLE LAURE
NICK MANCUSO · CLAUDE RICH dans le rôle du curé
AMULETTE GARNEAU • YOLAND GUÉRARD • PIERRE CURZI
DONALD LAUTREC • MARIE TIFO • PATRICK MESSE • PAUL BERVAL

Producteur HAROLD GREENBERG
Producteurs délégués MURRAY SHOSTAK, ROBERT BAYLIS
Scénario GILLES CARLE et GUY FOURNIER Musique LEWIS FUREY
LES PRODUCTIONS DE FILMS ASTRAL LTÉE en collaboration avec
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA et LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMMES T. F. 1
avec la participation de la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE et L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DU CINÉMA

Berri, 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
Laval et Longueuil, lun. à vend.: 7.00 - 9.05. Sam.-Dim.: 12.40 - 2.45 - 5.00 - 7.05 - 9.15.
2e film aux Verdun, St-Jérôme et ciné-parcs — 3e film boni aux ciné-parcs vendredi et samedi

BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
VERDUN — 3841 W ELLINGTON 768-2092
ST-JEROME — CINEMA REX
CINE-PARC LAVAL 3 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC CHATEAUGUAY 2 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHÂTEAUGUAY 691-1310/861-0659
CINE-PARC BOUCHERVILLE 2 — TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515

Joliette | Granby | Valleyfield | Drummondville | Victoriaville | Trois-Rivières

L'HOMME QUI A PRÉVU L'APOCALYPSE

L'EXTRAORDINAIRE VISION ASTROLOGIQUE JUSQU'À L'AN 2000

POUR TOUS

NOSTRADAMUS 1999
de JEAN-CHARLES DE FONTBRUNE

Version française "MAN WHO SAW TOMORROW" avec ORSON WELLES réalisation ROBERT GUÉNETTE.

Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30.

"LE MEILLEUR FILM FRANÇAIS EN 1982!" — Jean-Louis Lemieux, Le Soleil

SIGNORET NOIRET SIMENON GRANIER-DEFERRE

POUR TOUS

L'ÉTOILE DU NORD

LaCité 1
3575 AV. DU PARC 844-9470

SAM. DIM. 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, SEM. 7.00, 9.10.

UN FILM SUR LA GRANDE DÉPRESSION QUI NE SOIT PAS DÉPRIMANT À REGARDER, EST-CE POSSIBLE? N'EN DOUTEZ PLUS. Luc Perreault, La Presse

LA TURLUTE TOMBE À POINT NOMMÉ DANS UNE SOCIÉTÉ QUI....VOIT PACIFISTES ET FAUCONS S'AFFRONTER. Clément Trudel, Le Devoir

LA TURLUTE DES ANNÉES DURES EST UN FILM CAPTIVANT... UN DOCUMENT ESSENTIEL SUR LA GRANDE CRISE. Luc Rufiange, Journal de Montréal

Les Films du Crépuscule présente

LA TURLUTE DES ANNÉES DURES

un film de RICHARD BOUTET et PASCAL GÉLINAS
Une tragédie musicale des années '30

A L'AUTRE CINEMA
6430 Papineau 722-1451
Metro Beaubien autobus 18

Du 13 au 19 mai à 21h30

"Si je n'éprouvais pas une certaine pudeur des mots, je crierais au génie!" — FRANCO NUOVO le Journal de Montréal

POUR TOUS

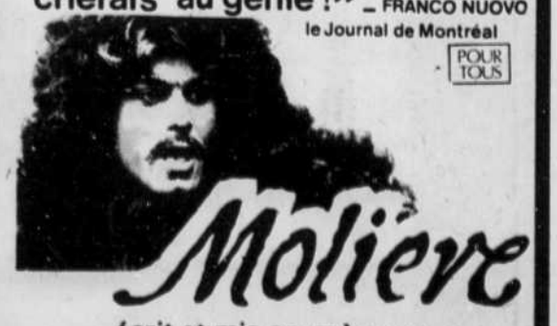

Molière

écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE

VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES

Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

TOUS LES JOURS À 2.00 & 7.10.

Toulouse-Lautrec: l'art de l'essentiel

par Gilles Daigneault

À revoir la centaine d'oeuvres sur papier de Toulouse-Lautrec, qui proviennent de la prestigieuse Baldwin M. Baldwin Foundation et que le Musée des beaux-arts (MBA) de Montréal reçoit du San Diego Museum of Art, on a le sentiment que le « nabot génial » pressentait la brièveté de sa vie — il est mort à 37 ans, comme Van Gogh — et qu'il n'avait pas de temps à perdre.

En effet, son écriture, ébouriffée en apparence, va droit à l'essentiel et ne s'embarrasse ni de la finition ni de l'*emballage* des sujets qui le passionnent. Il n'y a guère de différence entre ses esquisses et ses oeuvres achevées: celles-ci ne sont ni plus structurées ni moins spontanées que celles-là, et vice versa.

L'exposition du MBA comprend surtout des lithographies — cette technique qui a exercé sur Toulouse-Lautrec une influence aussi libératrice que lui sur elle —, quelques dessins et une pointe sèche. Les oeuvres s'échelonnent de 1879 à 1901, soit la presque totalité de la vie créatrice de l'artiste, mais plus des trois quarts datent des seules cinq années qui suivent l'exécution de la fameuse affiche du Moulin-Rouge (*La Goulue*, 1891), avec l'inoubliable silhouette de Valentin le Désossé au premier plan, qui valut à son auteur une gloire immédiate.

Il est d'ailleurs remarquable qu'il n'existe pas, chez Toulouse-Lautrec, de différence qualitative entre les travaux destinés à l'affiche et les *vraies* estampes. C'est qu'il y a une concordance naturelle de l'économie de son écriture avec celle de la publicité: l'une et l'autre schématisent leurs sujets, n'en soignant que le détail expressif, et recourent volontiers à une mise en scène inattendue, susceptible de frapper directement l'imagination du regardeur.

D'autre part, les affiches les plus célèbres de l'artiste — et notamment celles qui représentent Aristide Bruant — témoignent de la compréhension et de l'assimilation par Toulouse-Lautrec du style des bois gravés japonais (qui étaient très en vogue en Europe à la fin du XIXe siècle) par l'utilisation aussi bien de larges aplats de couleurs pures qui bloquent la profondeur que d'un dessin limité à quelques traits suggestifs pour évoquer tout un tempérament ou toute une atmosphère; à ce propos, la lithographie intitulée *À La Gaieté Rochechouart: Nicolle en Pierreuse*, 1893 (cat. No 13), constitue une des oeuvres les plus remarquables de l'accrochage, et probablement une des meilleures estampes du XIXe siècle.

Si la *Comédie humaine* de Toulouse-Lautrec n'a pas l'ampleur de celle de Balzac ni même de Daumier, elle n'en est pas moins profonde; elle est surtout plus personnelle et, par là, plus pathétique. Et le gigantesque babillard que crée la juxtaposition des affiches sur le grand mur de la salle d'exposition du Musée constitue en même temps une sorte de journal personnel, le plus beau qu'il m'ait été donné de lire depuis longtemps. (Jusqu'au 12 juin)

★ ★ ★

En comparaison, on trouvera plus austère, et même un peu terne, l'exposition d'estampes allemandes qui regroupe des oeuvres de Liebermann, Slevogt et Corinth dans le Cabinet des dessins et estampes du **Musée des beaux-arts**. Il s'agit de trois peintres dont la carrière est à cheval sur les XIXe et XXe siècles, et qui ont en commun de s'être adonnés à la gravure avec un certain brio.

Dans l'ensemble, leur travail a subi beaucoup plus d'influences qu'il n'en a exercées. Il intéressera peut-être les gens qui aiment échafauder des filiations et sûrement ceux qui se passionnent pour la *cuisine* de l'estampe. (Jusqu'au 19 juin)

★ ★ ★

Le **Musée Marsil** (349 Riverside Drive, à Saint-Lambert) occupe une jolie maison, mais bien peu susceptible d'accueillir efficacement une exposition de sculptures. À plus forte raison, si l'artiste aime *voir en plus gros* les objets qu'elle interroge.

« Ambassadeurs: Aristide Bruant », 1892; une affiche lithographiée en couleurs de Toulouse-Lautrec

Or, la sculpteure québécoise Esther Lapointe (qui est morte dans un accident en Italie, en octobre 1980) subvertissait volontiers l'échelle de son entourage, et ni ses aiguilles (de plus de deux mètres!) ni ses boutons de géant ne semblent à l'aise dans les petits locaux passablement accidentés du Musée.

D'autre part, cette oeuvre est complexe et, à vouloir tout montrer sans rien approfondir, on risque d'aboutir à un bric-à-brac qui ne rend certes pas justice à l'aventure généreuse d'Esther Lapointe. Cela dit, l'exposition laisse deviner la belle histoire d'amour qui avait commencé entre le marbre et la jeune Québécoise et, surtout, donne envie d'en découvrir les moments les plus vrais dans un espace approprié. (Jusqu'au 29 mai)

★ ★ ★

Tout n'est pas nouveau, loin de là, dans les travaux récents de Reynald Connolly qui sont exposés à la galerie **Cultart** (maintenant située rue Laurier), mais la fiction autour de six personnages, qui constitue le noeud de cet accrochage, dénote une faculté d'animation de la surface qui surprend agréablement chez cet artiste qui fut longtemps un dessinateur habile mais anodin. Quant aux grandes toiles, elles ont une certaine présence même si elles jonglent avec des notions souvent ressassées par notre siècle, et qu'elles ne profitent pas d'un espace adéquat. Connolly part de loin, mais au moins il décolle. (Jusqu'au 21 mai)

★ ★ ★

À la galerie **Les deux B**, François Jolly dessine et peint avec la lumière, dissimulant des tubes fluorescents derrière ses tableaux, et se joue des effets de celle-ci sur l'aire picturale. J'avoue être resté sceptique devant la légèreté et la gratuité de la plupart des interventions picturales, eu égard à la rigueur de la technique extrêmement alambiquée qui produit la lumière et qui m'a paru le lieu le plus fertile de la réflexion de l'artiste. Décidément, les installations d'envergure conviennent mieux au tempérament de Jolly. (Jusqu'au 23 mai)

MICHEL TETREAULT
présente...
Lise Landry
« Façons de faire »
travaux récents
jusqu'au 29 mai 83
4260 St-Denis, Montréal Tél.: 843-5487
mar. merc. de 10h00 à 18h00, jeu. ven. de 10h00 à 21h00, sam. de 10h00 à 17h00, dim. de 12h00 à 17h00
ART CONTEMPORAIN

langage PLUS
présente:
Installation d'oeuvres en papier fait à la main
FRANÇOIS-XAVIER ALACOQUE
16 au 29 mai '83
à la Salle Tremblé
675, boul. Auger O.
Alma P.Q.
G8B 2B7
Tél.: (418) 662-6332

FOYER DES ARTS
EATON, 9e ÉTAGE, CENTRE-VILLE
EXPO-VENTE
Collection d'artistes canadiens
Léo Ayotte, John A. Barwick, P. Boucher, Y. Dagenais, G. Des Clayes, C. Dionne-Valois, Hélène Dubé, S. Dubreuil, Eve Rell, M. Favreau, M. Fournier, R. Galli, W.E. Gebauer, D. Harper, Aline Lalancette, O. de Lall, H. Langeder, Viateur Lapierre, Roger S. Leduc, E. Lemieux, Fernand Lorion, J. Lortie, C.D. Maillet, Muguette, J. Oppenheimer, L. Paradis, Gordon Pfeiffer, G.M.Rae, René Richard, R. Rivard, Avrum Rosenthal, A. Rousseau, N. Simard, V. Walker.
EATON

LE CLUB DES ARTS
Exposition du printemps
par les membres
les 19, 20 et 21 mai
Ouvert jeudi et vendredi de 13h à 21h
samedi de 13h à 17h
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

Denis Farley, Installation photographique
Jenny Holzer, Installation
du 13 au 28 mai
OPTICA 1029 Côte du Beaver Hall, 5e étage Montréal, 866-5178

«L'OEIL»
4427 rue St-Denis 282-1756
gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$ (encadré)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

Niki de Saint Phalle
PREMIÈRE EXPOSITION À MONTRÉAL
12 avril - 14 mai
du mardi au samedi 11 h - 18 h
GALERIE esperanza
2144 MacKay, Montréal, Québec, Tél: (514) 933-6455

Jean-Jacques Thibault
présente...
Une exposition posthume des dernières oeuvres de
Michael Behnan
gouaches, pastels et linogravures
jusqu'au 27 mai
4226 av. Laval, Montréal
Rens. 844-9193
Sam. dim. de 13h. à 17h. Sem. sur rendez-vous

WORKSHOP-Béland-De Heusch-Tétreault
Creation libre animée par des artistes professionnels dans leurs ateliers.
Du 4 au 22 juillet 1983 à Montréal et Kamouraska
Information S.Marceau 277-0784

John-Franklin KOENIG
rétrospective l'oeuvre gravé
1954-1982
et six collages 1983
Dernier jour demain
du 17 avril au 15 mai
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h. à 17h.

GALERIE LA MAGIE DE L'ART ANTIQUITÉS
VERNISSAGE
Mariette Fortin-Ruiz
et
Len Sherman, Gina Watson et Antonio Ramirez
le mercredi 18 mai de 19h. à 22h.
1235 rue Guy 935-1446

LA GALERIE CULTART
J. Ph. Peides, directeur
REYNALD CONNOLLY
L'exposition se poursuivra jusqu'au 21 mai
386 ouest, Laurier • 273-5149
mer. et jeu. de 10h à 18h, ven. de 12h à 20h, sam. et dim. de 12h à 18h

HENRY MOORE
40 bronzes 25 dessins 40 oeuvres graphiques
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

Vernissage
Yolande Taillon
« Les malvas d'Onze-Haures »
huiles sur toile
Dimanche le 15 mai 1983 de 13h à 17h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 mai 1983
NOCTUELLE GALERIE D'ART
Galerie d'art NOCTUELLE
333, St-Laurent ouest
longueuil, Québec
Tél.: 670-9076
Ouvert tous les jours sauf le lundi

Exposition de
TATOSSIAN A.R.C.
Vernissage le 19 mai 1983
L'exposition se poursuivra jusqu'au 2 juin
GALERIE BERNARD DESROCHES
1444 rue Sherbrooke ouest Montréal (514) 842-8648

Le charme d'une vieille demeure... Un relais pour les gourmets gourmands
Auberge Hatley
Dans la vraie campagne 20 chambres qui vous rappellent chez grand-mère
La galerie de l'Auberge Hatley
vous propose un
Atelier-Vacances d'aquarelles
avec Jean-Guy Meunier, S.C.A.*
* Membre de la Société Canadienne d'Aquarelles
Atelier du 5 au 9 juin 1983
L'atelier vise essentiellement à vous amener à une maîtrise significative des techniques spécifiques à l'aquarelle: les instruments et le matériel; le traitement, les éléments plastiques.
Ces éléments appliqués sur des thèmes privilégiés des aquarellistes: paysages, nature morte, scènes d'intérieur.
Pour information:
Liliane ou Robert Gagnon
Auberge Hatley (819) 842-2325
C.P. 330, North Hatley J0B 2C0

Musée des beaux-arts de Montréal

1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h de même que **tous les jeudis soirs** jusqu'à 21h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

Expositions

Fragments et figures
Jusqu'au 5 juin
Organisée par le Centre d'Arts Plastiques Contemporains de Bordeaux en collaboration avec AIR FRANCE

L'artiste Serge Fauchier animera un **atelier sur les techniques de peinture** pour les adolescents de 10 à 15 ans, le samedi 14 mai de 11 à 13h dans les salles d'exposition

Rencontre avec Serge Fauchier le dimanche 15 mai à 14h dans les salles d'exposition

Jeu de signes peints
Conçu par le Service éducatif du CAPC pour le grand public tous les dimanches de 13h30 à 15h30 dans les salles d'exposition

Serge Fauchier, **Sans titre**, huile, acrylique et collage sur toile, 1983

Boiseries de la maison Mallard-Beaudry
Jusqu'au 5 juin

Dessins et estampes de Henri de Toulouse-Lautrec
Jusqu'au 12 juin
Organisée par le San Diego Museum of Art et diffusée par la International Exhibitions Foundation de Washington, D.C.

«La Belle Époque: l'était-elle vraiment?»
Sur ce thème, une animatrice discutera avec le public des œuvres de l'artiste. Tous les dimanches de 13h30 à 15h30 dans la salle d'exposition, 3e étage

«Moi-z-et les miens»
Animation musicale et théâtrale de chansons et monologues d'Aristide Bruant le dimanche 15 mai à 14 et 15h et le jeudi 19 mai à 19h30 dans la salle d'exposition, 3e étage

Liebermann, Slevogt et Corinth
Jusqu'au 19 juin

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000257-837. PAUL BERTRAND INC., demanderesse —vs— ANDRÉ LUSSIER, défendeur. Le 30 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1265 rue Labonté, en la cité Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Shelbern meuble, 1 Buick brun lic. 4655777, 1 foyer franklin, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-041031-829. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse —vs— 95270 CANADA INC., défenderesse. Le 24 mai 1983, à 14:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1253 rue McGill College # 425, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Sharp SF-811 & acc., 1 filière latérale 6 tiroirs, 1 dactylo IBM & acc., équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001873-830. 97118 CANADA LTÉE, demanderesse —vs— GILLES LAFLEUR, défendeur. Le 24 mai 1983, à 15:00 heures au domicile du défendeur, au No 2132 rue Amherst, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse GE blanche, 1 sécheuse GE blanche, 2 causeuses vertes, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-000328-831. CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE STE-BÉATRIX, demanderesse —vs— M. FRANCO DI MICHELE, défendeur. Le 24 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 3422 rue De Lyon, en la cité de Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble Magnavox, 1 Jerrold, 1 vaisselier de bois foncé, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045556-813. PAUL ÉMILE BOUDREAU, demandeur —vs— GAÉTAN CHARBONNEAU, défendeur. Le 26 mai 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 6308 rue Prince Rupert, en la cité Auteuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Mercury Comet 1974 de couleur brune no. plaques 1982 374M095, # série 4K30F590324 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-031961-826. FRANCINE RIOPEL GEWELT agissant Bureau des Examinateurs électriciens, demanderesse —vs— FERNAND MALO, défendeur. Le 26 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1237 rue Des Bouleaux, en la cité La Plaine district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mazda Pickup B 2200 Diesel licence 900H032, 1 tv couleur console Fleetwood, 1 enregistreuse Sony TC 399, 1 cassette Deck Nec. 8300E, 1 petite remorque et articles divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE huissier, 845-1147. Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-033904-824. GILLES MATHIEU agissant pour le Ministère du Revenu du Québec, demanderesse —vs— LIBRAIRIE UNIC INC., demanderesse. Le 27 mai 1983, à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1727 rue Shevchenko, en la cité Lasalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse NCR, 1 photocopieur Canon NP 200 avec meuble, 1 photocopieur Minolta Minoltafax 1114 avec meuble et articles divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT huissier, 845-1147. Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-008542-829. BRAULT-CLÉMENT INC., demanderesse —vs— ÉPICERIE J.A.D. INC. & AL., défenderesse. Le 30 mai 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9 rue St-Pierre, en la cité St-Constant district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 trancheur à viande Berkel # série 9151011109303 & acc., 1 frigidaire à viande Husmann, 1 scie à découper pour viande Stempson Globe # série 9-16001, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPRIEURE, No: 500-05-009725-829. LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC, demanderesse —vs— DIMITRIOS VASMARIS (JIMMY), défendeur. Le 25 mai 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 9515 rue St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil pour changer les pneus Coots & acc., 1 towing Curten 30 jaune lic. Qué. 83/F344-425 = série CC43341173875 & acc., acc. pour graisser et changer l'huile, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022103-837. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- PLOMBERIE DESROCHES & FILS LTÉE, défenderesse. Le 26 mai 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2700 rue Lafrance en la cité St Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Photocopieur 3M 051, 1 Econoline rouge licence F585-898 et contenu, 1 Armoire métal 2 portes et articles divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier (845-1147). Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-017017-813. ALIMENTS HELLAS INC., cessionnaire des droits de la Banque de Montréal, demanderesse -vs- MARIE-FRANCE JOURNET MOUZAKIOTIS, défenderesse -et- LES INDUSTRIES SUPERCHEF LTÉE, Mise-en-cause. Le 14 juin 1983, à 10:00 heures, à la place d'affaire de la Mise-en-cause LES INDUSTRIES SUPERCHEF LTÉE au No 1900 rue Moreau en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 500 actions ordinaires de la compagnie Les Industries Superchef Ltée étant représentées par le certificat numéro 3. Cette vente se fera selon les règles de transfert de la Mise-en-cause, à savoir, l'acquéreur doit être actionnaire de la mise-en-cause Les Industries Superchef Ltée., Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (Tél.: 845-1147). Montréal, le 12 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000257-837. PAUL BERTRAND INC., demanderesse —vs— ANDRÉ LUSSIER, défendeur. Le 30 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1265 rue Labonté, en la cité Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Shelbern meuble, 1 Buick brun lic. 4655777, 1 foyer franklin, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-041031-829. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse —vs— 95270 CANADA INC., défenderesse. Le 24 mai 1983, à 14:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1253 rue McGill College # 425, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Sharp SF-811 & acc., 1 filière latérale 6 tiroirs, 1 dactylo IBM & acc., équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001873-830. 97118 CANADA LTÉE, demanderesse —vs— GILLES LAFLEUR, défendeur. Le 24 mai 1983, à 15:00 heures au domicile du défendeur, au No 2132 rue Amherst, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse GE blanche, 1 sécheuse GE blanche, 2 causeuses vertes, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-000328-831. CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE STE-BÉATRIX, demanderesse —vs— M. FRANCO DI MICHELE, défendeur. Le 24 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 3422 rue De Lyon, en la cité de Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble Magnavox, 1 Jerrold, 1 vaisselier de bois foncé, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-02-045556-813. PAUL ÉMILE BOUDREAU, demandeur —vs— GAÉTAN CHARBONNEAU, défendeur. Le 26 mai 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 6308 rue Prince Rupert, en la cité Auteuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Mercury Comet 1974 de couleur brune no. plaques 1982 374M095, # série 4K30F590324 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-031961-826. FRANCINE RIOPEL GEWELT agissant Bureau des Examinateurs électriciens, demanderesse —vs— FERNAND MALO, défendeur. Le 26 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1237 rue Des Bouleaux, en la cité La Plaine district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mazda Pickup B 2200 Diesel licence 900H032, 1 tv couleur console Fleetwood, 1 enregistreuse Sony TC 399, 1 cassette Deck Nec. 8300E, 1 petite remorque et articles divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE huissier, 845-1147. Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-033904-824. GILLES MATHIEU agissant pour le Ministère du Revenu du Québec, demanderesse —vs— LIBRAIRIE UNIC INC., demanderesse. Le 27 mai 1983, à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1727 rue Shevchenko, en la cité Lasalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse NCR, 1 photocopieur Canon NP 200 avec meuble, 1 photocopieur Minolta Minoltafax 1114 avec meuble et articles divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT huissier, 845-1147. Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-008542-829. BRAULT-CLÉMENT INC., demanderesse —vs— ÉPICERIE J.A.D. INC. & AL., défenderesse. Le 30 mai 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9 rue St-Pierre, en la cité St-Constant district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 trancheur à viande Berkel # série 9151011109303 & acc., 1 frigidaire à viande Husmann, 1 scie à découper pour viande Stempson Globe # série 9-16001, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPRIEURE, No: 500-05-009725-829. LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC, demanderesse —vs— DIMITRIOS VASMARIS (JIMMY), défendeur. Le 25 mai 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 9515 rue St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil pour changer les pneus Coots & acc., 1 towing Curten 30 jaune lic. Qué. 83/F344-425 = série CC43341173875 & acc., acc. pour graisser et changer l'huile, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022103-837. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- PLOMBERIE DESROCHES & FILS LTÉE, défenderesse. Le 26 mai 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2700 rue Lafrance en la cité St Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Photocopieur 3M 051, 1 Econoline rouge licence F585-898 et contenu, 1 Armoire métal 2 portes et articles divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier (845-1147). Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-017017-813. ALIMENTS HELLAS INC., cessionnaire des droits de la Banque de Montréal, demanderesse -vs- MARIE-FRANCE JOURNET MOUZAKIOTIS, défenderesse -et- LES INDUSTRIES SUPERCHEF LTÉE, Mise-en-cause. Le 14 juin 1983, à 10:00 heures, à la place d'affaire de la Mise-en-cause LES INDUSTRIES SUPERCHEF LTÉE au No 1900 rue Moreau en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 500 actions ordinaires de la compagnie Les Industries Superchef Ltée étant représentées par le certificat numéro 3. Cette vente se fera selon les règles de transfert de la Mise-en-cause, à savoir, l'acquéreur doit être actionnaire de la mise-en-cause Les Industries Superchef Ltée., Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (Tél.: 845-1147). Montréal, le 12 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000257-837. PAUL BERTRAND INC., demanderesse —vs— ANDRÉ LUSSIER, défendeur. Le 30 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1265 rue Labonté, en la cité Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Shelbern meuble, 1 Buick brun lic. 4655777, 1 foyer franklin, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-041031-829. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse —vs— 95270 CANADA INC., défenderesse. Le 24 mai 1983, à 14:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1253 rue McGill College # 425, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Sharp SF-811 & acc., 1 filière latérale 6 tiroirs, 1 dactylo IBM & acc., équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-001873-830. 97118 CANADA LTÉE, demanderesse —vs— GILLES LAFLEUR, défendeur. Le 24 mai 1983, à 15:00 heures au domicile du défendeur, au No 2132 rue Amherst, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse GE blanche, 1 sécheuse GE blanche, 2 causeuses vertes, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-000328-831. CORPORATION MUNICIPALE DE LA PAROISSE DE STE-BÉATRIX, demanderesse —vs— M. FRANCO DI MICHELE, défendeur. Le 24 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 3422 rue De Lyon, en la cité de Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble Magnavox, 1 Jerrold, 1 vaisselier de bois foncé, effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045556-813. PAUL ÉMILE BOUDREAU, demandeur —vs— GAÉTAN CHARBONNEAU, défendeur. Le 26 mai 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 6308 rue Prince Rupert, en la cité Auteuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Mercury Comet 1974 de couleur brune no. plaques 1982 374M095, # série 4K30F590324 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-031961-826. FRANCINE RIOPEL GEWELT agissant Bureau des Examinateurs électriciens, demanderesse —vs— FERNAND MALO, défendeur. Le 26 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1237 rue Des Bouleaux, en la cité La Plaine district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mazda Pickup B 2200 Diesel licence 900H032, 1 tv couleur console Fleetwood, 1 enregistreuse Sony TC 399, 1 cassette Deck Nec. 8300E, 1 petite remorque et articles divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE huissier, 845-1147. Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-033904-824. GILLES MATHIEU agissant pour le Ministère du Revenu du Québec, demanderesse —vs— LIBRAIRIE UNIC INC., demanderesse. Le 27 mai 1983, à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1727 rue Shevchenko, en la cité Lasalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse NCR, 1 photocopieur Canon NP 200 avec meuble, 1 photocopieur Minolta Minoltafax 1114 avec meuble et articles divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT huissier, 845-1147. Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-008542-829. BRAULT-CLÉMENT INC., demanderesse —vs— ÉPICERIE J.A.D. INC. & AL., défenderesse. Le 30 mai 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9 rue St-Pierre, en la cité St-Constant district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 trancheur à viande Berkel # série 9151011109303 & acc., 1 frigidaire à viande Husmann, 1 scie à découper pour viande Stempson Globe # série 9-16001, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPRIEURE, No: 500-05-009725-829. LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC, demanderesse —vs— DIMITRIOS VASMARIS (JIMMY), défendeur. Le 25 mai 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 9515 rue St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil pour changer les pneus Coots & acc., 1 towing Curten 30 jaune lic. Qué. 83/F344-425 = série CC43341173875 & acc., acc. pour graisser et changer l'huile, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022103-837. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- PLOMBERIE DESROCHES & FILS LTÉE, défenderesse. Le 26 mai 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2700 rue Lafrance en la cité St Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Photocopieur 3M 051, 1 Econoline rouge licence F585-898 et contenu, 1 Armoire métal 2 portes et articles divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier (845-1147). Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-017017-813. ALIMENTS HELLAS INC., cessionnaire des droits de la Banque de Montréal, demanderesse -vs- MARIE-FRANCE JOURNET MOUZAKIOTIS, défenderesse -et- LES INDUSTRIES SUPERCHEF LTÉE, Mise-en-cause. Le 14 juin 1983, à 10:00 heures, à la place d'affaire de la Mise-en-cause LES INDUSTRIES SUPERCHEF LTÉE au No 1900 rue Moreau en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 500 actions ordinaires de la compagnie Les Industries Superchef Ltée étant représentées par le certificat numéro 3. Cette vente se fera selon les règles de transfert de la Mise-en-cause, à savoir, l'acquéreur doit être actionnaire de la mise-en-cause Les Industries Superchef Ltée., Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (Tél.: 845-1147). Montréal, le 12 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-046820-820. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse —vs— SERVICE D'ENTRETIEN D'IMMEUBLE ANDREAS LTÉE, défenderesse. Le 25 mai 1983, à 10:30 heures au domicile et place d'affaires de la défenderesse au No 798 rue Liège o. = 6, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 secrétaire en bois, 3 tiroirs et chaise, 1 répondeur automatique duofone de Radio Shack & acc., 1 filière métal beige 4 tiroirs Commodore, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-006075-837. SOCIÉTÉ DE COURTAGE MELOCHE LTÉE, demanderesse -vs- 98579 CANADA INC. ET PIAZZA ALFREDO ENR. défendeurs. Le 27 mai 1983, à 10:00 heures aux places d'affaires des défenderesses, au No 221, rue Hémond en la cité St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défenderesses, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 fauteuil pivotant, 1 paymaster, équipements de bureau, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (845-1147). Montréal, le 12 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-050338-818. MAYRAND LTÉE, demanderesse, -vs- SEBASTIANO DI MARIA, défendeur. Le 27 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 11620 rue Louis Jobin en la cité Montréal dit district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile de marque Pontiac, 1 set de salon, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier (845-1147). Montréal, le 12 mai 1983.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, No.: 755-02-001438-82, CAISSE POPULAIRE ST-CONSTANT, demanderesse -vs- ALFREDO SEBASTIANO, défendeur. Le 26 mai 1983, à 11:00 heures, à la place d'affaire du défendeur au No 190 rue St-Pierre en la cité St-Constant District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigrateur H.A. BROWN LTD, 1 congélateur Général Freezer, 1 réfrigérateur Général refrigeration of Canada, 1 balance électrique, 1 climatiseur Viking, 1 slicer Berkel, autres biens meubles, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier (Tél.: 845-1147). Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-009696-822, LA COMPAGNIE DE FINANCE BÉNÉFICIAL DU CANADA, demanderesse -vs- GHISLAINE BÉLANGER, défenderesse. Le 26 mai 1983, à 10:30 heures au domicile de la défenderesse au No 100 rue Jean Maneau en la cité Boucherville district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine, 1 set de salon, 1 sécheuse Maytag et articles de ménage etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DURÉ, huissier (845-1147). Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-027028-820, LE PROCUREUR GÉNÉRAL, demandeur -vs- ABRAHAM STEELE, défendeur. Le 30 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5235 rue Walkley # 8 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Vaisselier porte vitré, 1 Téléviseur RCA couleur et articles de ménage etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS DUPONT, huissier (845-1147). Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-049902-823, LEPAGE ET PETTIGREW INC. demanderesse -vs- LA CLINIQUE MÉDICALE INC. défenderesse. Le 26 mai 1983 à 11:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6341 rue Fabre en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Pontiac, 1 Chevrolet 1977, ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-6317). Montréal, 14 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-02-002918-835, ÉCHAFAUDAGE VOLANT LTÉE. demanderesse -vs- RESTAURATION SHAWBEC INC. défenderesse. Le 25 mai 1983, à 11:30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 2660 rue Mullin en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire à crème glacée Liquid environ 5'x3', 1 frigidaire à crème glacée Universal blanc environ 5'x3', 1 air climatisé GSW Fourteen + acc., équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-003384-827. SIMPSONS SEARS LTÉE, Demanderesse —vs— ROBERT CAMPBELL, Défendeur. Le 25 mai 1983, à 14 heures au domicile du défendeur, au No 5450 Queen Mary Road # 409 district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL100 et contrôle à distance; 1 FM stéréo/AM enregistreuse à cassette Lloyd's et 2 boîtes de son Lloyd's; 1 table tournante Optonica; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (879-1007). Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No. 705-02-001185-818. DROLET TRANSPORT INC., demandeur -vs- GERMAIN J. NADEAU, défendeur. Le 25 mai 1983, à 11:00 heures au No 3640 rue Chemin Gascon en la cité St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux & acc., 1 t.v. portative couleur Admiral 12'', 1 répondeur Télé-Tender IVC, & acc., équipement divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-020718-829. BRAULT-CLÉMENT INC., demandeur -vs- GISÈLE PICHÉ-MORIN & RENÉ MORIN, défendeur. Le 27 mai 1983, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1071 rue Sylvestre en la cité Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 115 paquets de cigarettes assortis de 25 cigarettes ch. 1 caisse enregistreuse National brune série 5682662, 1 lot de cannage diverse grandeur et marque ass. 132 unités, effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-020718-829. BRAULT-CLÉMENT INC., demandeur -vs- GISÈLE PICHÉ-MORIN & RENÉ MORIN, défendeur. Le 27 mai 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 315 rue De Courcelles en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire à crème glacée Liquid environ 5'x3', 1 frigidaire à crème glacée Universal blanc environ 5'x3', 1 air climatisé GSW Fourteen + acc., équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007, huissier. Montréal, le 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-038384-827. SIMPSONS SEARS LTÉE, Demanderesse —vs— ROBERT CAMPBELL, Défendeur. Le 25 mai 1983, à 14 heures au domicile du défendeur, au No 5450 Queen Mary Road # 409 district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL100 et contrôle à distance; 1 FM stéréo/AM enregistreuse à cassette Lloyd's et 2 boîtes de son Lloyd's; 1 table tournante Optonica; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (879-1007). Montréal, 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No. 705-02-001185-818. DROLET TRANSPORT INC., demandeur -vs- GERMAIN J. NADEAU, défendeur. Le 25 mai 1983, à 11:00 heures au No 3640 rue Chemin Gascon en la cité St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux & acc., 1 t.v. portative couleur Admiral 12'', 1 répondeur Télé-Tender IVC, & acc., équipement divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-020718-829. BRAULT-CLÉMENT INC., demandeur -vs- GISÈLE PICHÉ-MORIN & RENÉ MORIN, défendeur. Le 27 mai 1983, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1071 rue Sylvestre en la cité Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 115 paquets de cigarettes assortis de 25 cigarettes ch. 1 caisse enregistreuse National brune série 5682662, 1 lot de cannage diverse grandeur et marque ass. 132 unités, effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, le 11 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-038384-827. SIMPSONS SEARS LTÉE, Demanderesse —vs— ROBERT CAMPBELL, Défendeur. Le 25 mai 1983, à 14 heures au domicile du défendeur, au No 5450 Queen Mary

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-008811-83-3, L.N. NOISEUX LTÉE, Partie demanderesse -vs- DIANE S. LOUIS, partie défenderesse. Le 25 mai 1983 à 12:00 heures, au 203 DES LAURENTIDES PONT VIAU, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DIANE S. LOUIS saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur en métal 4 tiroirs, 1 machine à chèque de marque PAYMASTER, article de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-018796-82-6, HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderese -s- VIA MONDE TOURS ET VOYAGES LTD. Partie défenderesse. Le 25 mai 1983 à 10:00 heures, au 5157 BÉLANGER EST MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de VIA MONDE TOURS ET VOYAGES LTD saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux en bois, 3 calculatrices de marque TOSHIBA, articles de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ème jour de mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-058133-82-3, INDUSTRIES WAJAX LTÉE, Partie demanderesse -vs- RICHARD ZATYLNY, Partie défenderesse. Le 26 mai 1983 à 12:30 heures, au 162 HAMILTON CHÂTEAUGUAY, district de BEAUHARNOIS seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD ZATYLNY saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile, immatriculée: 975-M-253, de marque CAPRICE CLASSIC. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-03-027115-82-8, MARIE ANDRÉE CHAMPAGNE, Partie demanderesse -vs- RÉNALD LACOMBE, Partie défenderesse. Le 25 mai 1983 à 11:30 heures, au 1301 CH. ARCHAMBAULT CRABTREE district de JOLIETTE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RÉNALD LACOMBE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975, no. de série: L1.29G58203454 de marque DODGE DART. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-003387-82-7. MARCHÉ T. PAQUETTE INC., Partie demanderesse -vs- ALAIN DULUDE, Partie défenderesse. Le 25 mai 1983 à 11:30 heures au 3850 Raymond St-Louis de Terrebonne district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN DULUDE saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 morceaux, 1 laveuse de marque Kenmore, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-058932-828. MOD-CON CONSTRUCTION LTÉE, partie demanderesse, — VS — N. SPALLONE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 11:00 heures, au: 1545 Jolicoeur, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de N. SPALLONE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console RCA, 1 bibliothèque en bois 3 modules, 1 divan en matériel. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-005062-839. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — 97655 CANADA LTÉE "RESTAURANT KAM TONG", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 12:00 heures, au: 1051 Ste-Elizabeth, à Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 87655 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse NCR, 1 récepteur AM-FM, 1 bar comptoir avec évier, 1 téléviseur noir et blanc Candle, 1 four micro-ondes Toshiba, 1 réfrigérateur blanc, 1 poêle noir 6 ronds, 1 plaque chauffante et 2 fours de marque Garland, 1 poêle à mets chinois 4 ronds Custom, 1 réfrigérateur 2 portes avec table de travail, 1 mélangeur industriel, 1 lave-vaisselle industriel Hobart, 1 congélateur Kelvinator, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-008725-835. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — LES ENTREPRISES TAGED INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 10:00 heures, au: 2020 Université, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES TAGED INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 extincteur chimique, 1 coffre-fort National Safe, 1 congélateur horizontal, 1 comptoir réfrigérateur, 1 tranche-viande Globe, 1 four à pizza Bakers Pride, 1 plaque chauffante Garland, 1 machine à chèque Paymaster, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003580-832. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — LAZO CONSULTING LTD., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 10:00 heures, au: 417, St-Pierre = 600 à Montréal dans le dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAZO CONSULTING LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 distributrice à liqueur douce Coca Cola, 1 table de travail arborite blanche, 2 classeurs en métal, 1 pièce murale, 7 lampes suspendues, 1 bureau plat en arborite blanc, 1 chaise de secrétaire et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX, No.: 700-27-006791-816. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, — VS — RHÉAL CAYA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 10:00 heures, au: 105 Éthier, à St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RHÉAL CAYA, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 6 roues avec boite fermée de couleur rouge vin, plaque = 399-994, Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 412325351, 108176224, 409034113. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, — VS — ACE RUBBER PLASTIC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 1983 à 14:00 heures, au: 552, 90e rue, à Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ACE RUBBER PLASTIC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Volare 1976 non immatriculée, rouge vin, 1 automobile Honda Accord, plaque = 773L810 de couleur brun, 1 dictaphone, 1 classeur Cole 3 tiroirs et 1 porte, 1 moulin à gazon, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-027733-825. LA REINE, partie demanderesse, — VS — PIERRE DOMINIQUE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 11:30 heures, au: 27 Lahaie, à Pont-Viau Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE DOMINIQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury 500, 1975, plaque = 167S181 Qué. 82, de couleur verte. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-011644-814. LA REINE, partie demanderesse, — VS — ANDRÉ KEUNINCKD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 10:00 heures, au: 3962 Gertrude, à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ KEUNINCKD, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Ford 196, plaque = 6301.904 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-016154-83-1. LESLIE DOELLE, Partie demanderesse -vs- ANNA SICORELLO, Partie défenderesse -et- RÉGISTRATEUR DE MONTRÉAL, Tierce-saisie. Le 27 mai 1983 à 12:30 heures au 2204 Ste-Catherine ouest Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANNA SICORELLO saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 53 chaises en bois, 1 lot de 350 verres assortis, équipement de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-015500-821, 505-27-004499-829. LA RINE, partie demanderesse, — VS — FREDERIC LAFON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 11:30 heures, au: 2151 Des Roses, à Carignan, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FREDERIC LAFON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur portatif Zenith, 1 récepteur AM/FM stéréo Lloyds comprenant 1 lecteur de cartouches 8 pistes, 1 lecteur de cassettes incorporé dans le même meuble, 1 table tournante, 1 balayeuse Electrolux, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-002483-825, 505-27-002484-823. LA REINE, partie demanderesse, — VS — SOLANGE TREMBLAY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 13:30 heures, au: 507 Varennes = 204, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOLANGE TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur 25" Panasonic, 1 amplificateur Sanyo, 1 appareil stéréo cassette Sanyo, 2 haut-parleurs Sanyo. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, GREFFE DE LA PAIX, No.: 750-27-003074-823, 750-27-003378-828. LA REINE, partie demanderesse, — VS — YVON SICOTTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 11:00 heures, au: 4424 Messier, à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON SICOTTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford Econoline 1976, de couleur bleu, plaque = F514-744. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-010278-823. SIMPSONS SEARS LTÉE, partie demanderesse, — VS — JEAN-JACQUES RASTOLDO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 10:00 heures, au: 5685 Bertrand, à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-JACQUES RASTOLDO, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Panasonic, 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 piano avec banc en bois, 1 souffleuse jaune MTD, 1 machine à écrire IBM, 1 machine à chèque Paymaster, 1 photocopieur Toshiba, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, No.: 750-02-000518-82. HUILES BELOEIL ST-HILAIRE, partie demanderesse, — VS — JEAN-PAUL LALIBERTÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 13:00 heures, au: 3175 Bélanger est, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BAR SALON FRICOT, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de billard, 2 boîtes de son Allegro, 2 réfrigérateurs 3 portes, 1 air conditionné, 1 orgue Hammond, 1 machine à cigarettes Smokeshop, 1 poêle Garland 6 ronds, 1 four et 1 plaque, 1 table tournante, 1 caisse enregistreuse Delta, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-000193-834. PROGESTIM INC., partie demanderesse, — VS — DENNIS MANDENICI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 10:00 heures, au: 2555 Havre des Îles = 1014, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENNIS MANDENICI, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Sears, 1 système vidéo Zenith, 1 cablosélecteur Philips, 1 système de son Zenith Allegro AM/FM stéréo, 8 pistes, 1 humidificateur G.E., 1 bibliothèque 3 sections, 1 téléviseur couleur 14" Sharp, 1 paire de ski KR modèle 250 MD, 1 paire de bottines de ski Koflach, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005350-835. SUNOCO INC., partie demanderesse, — VS — LES ENT. D'AUTOS MAURICE TESSIER INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 11:00 heures, au: 541 St-Louis, à Terrebonne, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES D'AUTOS MAURICE TESSIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 6 tiroirs, 2 classeurs en métal, 1 compresseur Devilbiss, 1 machine pour changer les pneus Bishman, 1 scie électrique B&D, 1 ensemble de bonbonnes pour souder, câbles et fusils, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, GREFFE DE LA PAIX, No.: 750-27-001002-82. SOUS-MINSTRE DU REVENU, partie demanderesse, — VS — MICHEL BROUILLETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 13:00 heures, au: 672 Samuel de Champlain, à Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BROUILLETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur 20" Electrohome, 1 divan 3 places avec 6 coussins de couleur beige, 1 meuble de coin en bois avec pattes sculptées, 1 fauteuil 1 place avec 2 coussins, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN MARC-GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, GREFFE DE LA PAIX, No.: 750-27-002969-825. LA REINE, partie demanderesse, — VS — RAYMOND DESJARDINS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 11:00 heures, au: 284 Proulx, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND DESJARDINS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Modular 4. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, GREFFE DE LA PAIX, No.: 700-27-006892-812. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, — VS — JEAN-GUY THIVIERGE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 10:00 heures, au: 117, 113e avenue, à St-Hypolyte, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY THIVIERGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorque de marque Ford, de couleur bleu, plaque = F402-586, = de série: F26BCC92929. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-021095-825. LA REINE, partie demanderesse, — VS — MICHEL CHARTIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 13:00 heures, au: 282 Gauthier, à Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL CHARTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Toshiba, 1 téléviseur coulour console 26" RCA. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-009153-824. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES BEAUCHAMP & COUTU INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 10:00 heures, au: 11975 Victoria, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES BEAUCHAMP & COUTU INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford Econoline 250 de couleur rouge, année 1977, plaque = F477-623, 1 camion de marque Chevrolet Chevy Van 20, année 1974, de couleur rouge, plaque = F319-421, 1 camion de marque GMC Vandura gris et bleu, 1 autobus Chevrolet 50, vert, jaune et blanc, 1 camion de marque Dodge Custom 100 rouge, plaque = 319-422. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-003913-827. SOUS-MINSTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — LEISHMAN, ALLAN ET AL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 12:00 heures, au: 2275, Swallow ave. à Dorval dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEISHMAN ALLAN ET AL., saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Fleetwood, 1 système de son Candle et acc., 1 machine à écrire Royal, 1 système de son en console, 1 piano, 1 souffleuse à neige Toro, 1 set de laveuse et sécheuse blanc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-001261-820. BOUCHERIE PIERRE INC., Partie demanderesse -vs- LES ENTREPRISES SHELSO LTÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 13:00 heures au 4080 Marie-Victorin, à Ste-Catherine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES SHELSO LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Victor, 1 réfrigérateur à bières 6 portes, 1 récepteur AM FM stéréo Motorola, 1 distributrice à cigarettes, 2 haut-parleurs, 2 amplificateurs Traynor, 1 congélateur, 1 réfrigérateur 3 portes en stainless steel, 2 extincteurs chimiques, 1 four micro-ondes Litton, 1 poêle à gaz 6 ronds 2 fours South Bend avec plaque chauffante, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 11 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR SUPÉRIEURE. NO: 750-05-000196-82. BANQUE NATIONALE DU CANADA, Partie demanderesse -vs- EMPAQUETAGE R.F. INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 11:00 heures au 1560 Laurier, à St-Hilaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EMPAQUETAGE R.F. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Mita, 1 machine à écrire électrique Facit, 1 radio AM FM Electrophonic stéréo, 1 convoyeur élévateur, 1 compresseur à air, 1 laveuse à pression Fury, 1 air climatisé 3000 BTV, 1 vanne 1970 de marque Trail Mobil, 8 convoyeurs à rouleaux Métal, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE PAUL HAINAULT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 11 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-037698-821. SIMPSONS SEARS LTÉE, Partie demanderesse -vs- THÉRÈSE GAUVREAU, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 10:30 heures au 5247 Paul Pau, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THÉRÈSE GAUVREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Electrohome et convertisseur Philips, 1 téléviseur portatif noir et blanc Hitachi, 1 sofa et 1 fauteuil en tissus orange, 2 tables de salon en verre et métal, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (Tél: 284-1148). Montréal le 11 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006873-835. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- HERMANN MILETTE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 13:30 heures au 3731 St-Elzear ouest, à Chomedey Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HERMANN MILETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford 1975 modèle F350, plaque = F330-552 Qué. 82, de couleur brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 11 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de St-François. COUR SUPÉRIEURE. NO: 450-05-001073-820. NATIONART CANADA INC., Partie demanderesse -vs- DAME ANITA RHÉAUME GAGNON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 10:00 heures au 167 Ste-Catherine ouest, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME ANITA RHÉAUME GAGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique Sharp, 1 scie électrique pour métal, 1 scie à bois, 1 compresseur Beaver, 1 photocopieuse Toshiba, 1 presse Ademco, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 11 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-02-003991-820. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- DAVIE AMAR "ÉCOPRIX", Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 10:00 heures au 280 Alexis Nihon = 310, à St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID AMAR saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa bleu et vert, 1 set de salle à diner 7 morceaux, 1 bahut en bois 5 portes, 1 téléviseur portatif couleur, 1 table à café ovale, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000883-833. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, — VS — LES GESTIONS JAMI INC., "PLACE DE L'ARTISAN INC.", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 10:00 heures, au: 191 De Mortagne, à Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES GESTIONS JAMI INC., "PLACE DE L'ARTISAN INC.", saisis en cette cause, consistant en: 1 machine distributrice à cigarettes, 1 récepteur AM-FM cassettes MacDonald avec 4 boîtes de son, 1 réfrigérateur en acier inoxydable 2 portes et 2 panneaux coulissants vitrés, 1 mouleur de café, 1 réfrigérateur à boisson 4 portes, au gaz de marque Blanchard, 1 congélateur Hotpoint, 1 poêle à gaz 6 ronds et 1 four South Bend, 1 comptoir réfrigéré 3 portes 2 tablettes, 1 caisse enregistreuse Litton, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-010298-819. LA RINE, partie demanderesse, — VS — ALAIN LANCTÔT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 13:30 heures, au: 728 Vachon, à St-Amable, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN LANCTÔT, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford modèle F250, de couleur vert lime, plaque = F459-408 Qué. 83. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHAR LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-006208-822, 505-27-002289-826, 505-27-005296-828. LA REINE, partie demanderesse, — VS — ALAIN BERTHIAUME, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 12:30 heures, au: 2715 Roland Therien, à Longueuil, district de Montéral, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN BERTHIAUME, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 3 places et 1 divan 1 place en velour, 1 table de coin 2 tiroirs en bois, 1 table de coin 1 tiroir en bois, 1 table centrale en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-009546-822. LA REINE, partie demanderesse, — VS — ANDRÉ BEAUDIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 11:00 heures, au: 165 Lemoyne est = 3, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BEAUDIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de ping pong, 1 FM-AM-FM Multiplex receiver stereo cassette recorder Juliette, 1 table tournante Candle, 2 haut-parleurs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIXNo.: 505-27-002652-826. LA REINE, partie demanderesse, — VS — JEAN-YVES LECLERC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 10:30 heures, au: 3776, 1ère rue, à St-Jean-Baptiste de Rouville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-YVES LECLERC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Buick modèle Skylark 1989, plaque = 1655411 Qué. 83, 1 téléviseur couleur Admiral, 1 table tournante Electrophonic, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: CR83/0051. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, — VS — RENÉ DUQUETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 mai 1983 à 11:30 heures, au: 4640 Côte Terrebonne, à St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ DUQUETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Fleetwood et convertisseur Jerrold, 1 sofa et 1 fauteuil beige, 2 tables de salon en bois, 1 bibliothèque en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: CV82/1577. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, — VS — GÉRALD GIRARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 mai 1983 à 10:00 heures, au: 2244 Ste-Hélène, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRALD GIRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chevrolet Monte Carlo de couleur noire, plaque = 884M232 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 10 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000965-838. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- GRAVIBEX LTÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 mai 1983 à 11:00 heures au Rang 2, Ste-Clothilde, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRAVIBEX LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 2 perceuses à "rock" à compression sur chenilles, 1 compresseur industriel sur roues Gardner, 1 camion Pick Up Ford Custom F-150 1979, de couleur rouge et blanc, non immatriculé, 1 coffre-fort à explosif de marque inconnue, 1 remorque pour tracteur plaque = R558-702 Qué. 82 Traillbec, 1 camion Pick Up GMC Sierra 25, 4 roues motrices, plaque = F481-461 Qué. 82, 1

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
recherche un (e)

JEUNE AVOCAT (E)

pour un poste permanent

Description de la tâche:
L'avocat(e) agira généralement comme conseiller(ère) juridique au comité des griefs et, occasionnellement, auprès du comité exécutif du Syndicat des Professeurs de l'Université de Laval.

Qualifications:
— Membre en règle du Barreau du Québec;
— Expérience en droit de travail;
— Préférence accordée aux candidats(es) ayant acquis cette expérience en milieu syndical.

Salaire:
Rémunération conforme aux normes en usage en pareil cas. Cependant on ne reconnaît pas plus de deux années d'expérience.

Les dossiers de candidatures et curriculum vitae devront être déposés d'ici **le 23 mai 1983, au:**

Syndicat des Professeurs de l'Université Laval
Bureau 419
Pavillon Félix Antoine Savard
Université Laval
Ste-Foy, Québec
G1K 7P4

Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne
Canadian Film Development Corporation

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne est une société de la Couronne créée, il y a 15 ans, en vue de promouvoir le développement de l'industrie privée du film. Dernièrement, elle a reçu le mandat d'administrer le Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes. Par conséquent elle est à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant, à son siège social, à Montréal.

Cette offre s'adresse également aux femmes et aux hommes.

CONSEILLER JURIDIQUE

FONCTIONS: Sous l'autorité des directeurs des projets de Montréal et de Toronto, le titulaire a la responsabilité d'analyser, de négocier, de faire des recommandations et de préparer les documents pertinents quant aux aspects légaux et contractuels des engagements et transactions considérées ou entreprises par la SDICC. Il assure le suivi des contrats et prépare les rapports et analyses afférant aux diverses transactions de la SDICC et à l'industrie du film et de la vidéo. Il participe à des réunions d'affaires avec des tierces parties telles que les producteurs, les télédiffuseurs, les banques, les compagnies de fiducie, etc. et offre à la SDICC des conseils quant à la légalité et à la sécurité des ententes proposées. Il effectue toute recherche quant aux litiges, prépare les recommandations y afférant et suit les dossiers en cours. Il conseille la SDICC au plan légal quant à ses politiques générales, quant à ses méthodes et procédures ou sur toute autre question que pourrait lui confier la direction.

EXIGENCES: Le candidat recherché est membre du Barreau du Québec et possède un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente. Il a une expérience pratique de gestion contractuelle dans le domaine du cinéma et de la télévision. Il doit pouvoir traiter avec les paliers juridiques pertinents des maisons de production, des télédiffuseurs, des associations professionnelles, des divers organismes publics et para-publics canadiens et étrangers, etc.

Le candidat doit posséder d'excellentes aptitudes en communication et être capable de travailler avec un minimum de supervision. Il doit avoir une facilité à communiquer verbalement et par écrit de façon efficace et il est bilingue.

CONDITIONS DE TRAVAIL: À l'occasion, le titulaire sera appelé à voyager. Le salaire est en fonction de la compétence. Nous offrons des avantages sociaux des plus intéressants.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:

Monsieur Luc Germain
La SDICC
Casier postal 71
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1A8

Directeur(trice) des soins infirmiers

L'Hôpital Chisasibi est présentement à la recherche d'un(e) directeur(trice) des soins infirmiers. Cette personne relève du directeur général adjoint pour l'Hôpital. Elle a la responsabilité entière des programmes de soins infirmiers de l'Hôpital Chisasibi.

Le lieu de travail est à Chisasibi, situé à 100 kilomètres à l'ouest de LG-2.

Les postulants sont bilingues, possèdent un baccalauréat en sciences infirmières ou une expérience pertinente en administration et en santé communautaire. Le salaire et les avantages sociaux sont déterminés selon les directives du Ministère des affaires sociales du Québec.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 31 mai 1983 en indiquant le concours "Directeur des soins infirmiers", a/s du Directeur du personnel, Hôpital Chisasibi, Chisasibi, Baie James, Nouveau Québec J0M 1E0.

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
ᓄᑖᓂᓯᐤ ᐊᐢᐧᐃᐣ ᐊᑕᐃᓇᐯᒧᐎᓐ ᐊᓂᔑᓇᐯᒧᐎᓐ
Cree Board of Health and Social Services of James Bay

Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne
Canadian Film Development Corporation

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne est une société de la Couronne créée, il y a 15 ans, en vue de promouvoir le développement de l'industrie privée du film. Dernièrement, elle a reçu le mandat d'administrer le Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes. Par conséquent elle est à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant, à son siège social, à Montréal.

Cette offre s'adresse également aux femmes et aux hommes.

ANALYSTE FINANCIER

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur de l'administration et du directeur des projets, le titulaire a la responsabilité d'analyser et de formuler des recommandations quant aux devis de production. Il assure le suivi financier et contrôle les déboursés de fonds des divers projets en cours de production et prépare les rapports et statistiques afférant aux diverses transactions de la SDICC et à l'industrie du film et de la vidéo. Il conseille la SDICC quant à la rédaction des contrats.

EXIGENCES: Le candidat recherché possède un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente. Il a une expérience pratique de l'analyse des états financiers des compagnies et de gestion des ressources financières, matérielles et humaines, en particulier au niveau des opérations comptables, financières et statistiques dans le domaine de la production destinée à la télévision. Sous l'autorité du directeur des projets, il traite avec les paliers administratifs pertinents des maisons de production, des télédiffuseurs et des associations professionnelles.

Le candidat doit posséder d'excellentes aptitudes en communication et être capable de travailler avec un minimum de supervision. Il doit avoir une facilité à communiquer verbalement et par écrit de façon efficace et il doit être bilingue.

CONDITIONS DE TRAVAIL: À l'occasion, le titulaire sera appelé à voyager. Le salaire est en fonction de la compétence. Nous offrons des avantages sociaux des plus intéressants.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:

Monsieur Luc Germain
La SDICC
Casier postal 71
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1A8

MANOIR CARTIERVILLE

Type d'établissement:
Le Centre d'accueil Manoir Cartierville est un centre d'accueil de 285 lits dont 137 lits pour clientèle à soins prolongés et 148 lits pour handicapés auditifs, duquel relève aussi le Centre de Jour Rolland-Major.

Le poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du bon fonctionnement de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en confirmité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

Exigences:
— formation académique appropriée et 2e cycle en administration est souhaitable. Expérience de 5 ans dans un poste à responsabilités équivalentes
— **Qualités personnelles:** leadership, capacité de bien définir le Manoir dans l'ensemble des institutions du réseau, sensibilité particulière aux 2 clientèles.

Rémunération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales. Classe salariale 20.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae au:

Président du Conseil d'administration
Centre d'accueil Manoir Cartierville
12, 235 rue Grenet
Montréal, Québec
H4J 2N9

avant le 18 mai 1983

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: "Concours, Poste de Directeur général".

Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne
Canadian Film Development Corporation

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne est une société de la Couronne créée, il y a 15 ans, en vue de promouvoir le développement de l'industrie privée du film. Dernièrement, elle a reçu le mandat d'administrer le Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes. Par conséquent elle est à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant, à son bureau de Toronto.

Cette offre s'adresse également aux femmes et aux hommes.

DIRECTEUR DES PROGRAMMES

Le mandat de ce nouveau poste vise l'administration d'un fonds de plusieurs millions de dollars créé en vue de promouvoir la production télévisuelle canadienne dans le secteur privé. Cette production est destinée à la diffusion auprès de la télévision privée (stations et réseaux hertziens) et auprès de la télévision publique canadiennes. Sous l'autorité du directeur exécutif, le directeur des programmes voit à la préparation et à l'application des politiques et des programmes et il en analyse la portée et les résultats. Il est également responsable du personnel affecté à l'administration du Fonds.

Ce poste exige une solide expérience en administration dans le domaine de la production télévisuelle et de sa diffusion. Le candidat a une vaste expérience des secteurs privé et public et il a une connaissance solide et pratique des structures financières afférant à la production et à la diffusion télévisuelles. Il est parfaitement bilingue.

Ce poste peut intéresser les candidats dont le traitement annuel est de l'ordre de $60,000 et il offre de sérieux avantages pour la carrière professionnelle du candidat. Les avantages sociaux s'avèrent des plus intéressants.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à:

Monsieur Luc Germain
La SDICC
Casier postal 71
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1A8

LE THÉÂTRE PARMINOU

La Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs

Est à la recherche de trois (3) travailleurs/euses pour les postes de:

PROMOTION — 2 personnes
JEU (rôles féminins)

PROMOTION
FONCTIONS PRINCIPALES: assurer la vente des spectacles de la troupe.
CRITÈRES: — avoir de l'expérience en promotion d'activités culturelles;
— connaître la théâtralité du Parminou.

JEU
FONCTIONS PRINCIPALES: participer à la création des spectacles et à leur diffusion en tournée.
CRITÈRES: — être professionnel/le
— avoir de l'expérience en création collective.

EXIGENCES GÉNÉRALES:
— vouloir résider dans la région des Bois-Francs;
— vouloir adhérer à une coopérative autogérée.

CONDITIONS GÉNÉRALES:
— travail à plein temps
— contrat minimal d'un an.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 mai, au:

THÉÂTRE PARMINOU
C.P. 158 Victoriaville
QC G6P 6S8
(819) 758-0577

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SHIPPAGAN

COORDONNATEUR DU CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA TOURBE

L'Université de Moncton sollicite des candidatures pour le poste de coordonnateur du Centre de recherche et de développement dans le domaine de la tourbe au Centre universitaire de Shippagan.

(Le poste en question est ouvert aux femmes et aux hommes).

FONCTIONS:
Étant le principal responsable du Centre de recherche et de développement dans le domaine de la tourbe, il voit à l'atteinte de ces objectifs:
1) diriger et coordonner les travaux;
2) élaborer des méthodes et techniques analytiques;
3) établir de bons rapports avec l'industrie et les agences gouvernementales concernées;
4) analyser les données dérivées des études entreprises;
5) rédiger des rapports; et
6) communiquer de manière efficace verbalement et par écrit.

QUALIFICATIONS:
Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise et une préférence sera accordée aux détenteurs d'un doctorat. De plus, ils doivent posséder une certaine expérience en administration et en recherche.

TRAITEMENT:
Selon la formation et l'expérience.

DÉBUT DE L'EMPLOI:
le 1er juillet 1983.

Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 31 mai 1983 à:

M. Jean-Guy Rioux, recteur adjoint
Centre universitaire de Shippagan
218, boul. J.-D. Gauthier
Shippagan, N.-B. E0B 2P0

CEGEP de L'OUTAOUAIS

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE L'OUTAOUAIS RECHERCHE LES SERVICES D'UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Concours également offert aux hommes et aux femmes)

L'INSTITUTION:
Le Collège d'enseignement général et professionnel de l'Outaouais est une maison d'enseignement de niveau collégial, desservant l'Outaouais québécois (région 07). La clientèle régulière du collège comporte environ 4200 étudiants/étudiantes, répartis (es) sur (2) campus distincts, l'un étant de langue française (3550 ét.), l'autre de langue anglaise (650 ét.). Le Cegep dispense aussi des enseignements qui touchent une abondante clientèle adulte qui fréquente le collège surtout le soir.

ATTRIBUTIONS:
— Membre du Conseil d'administration et président du Comité exécutif, le directeur général est le principal administrateur du collège.
— Il est responsable de l'administration courante du collège et assure la coordination des divers services de l'institution.
— Il propose au Conseil d'administration divers plans ou stratégies susceptibles d'assurer le développement harmonieux du collège.
— Le directeur général assume l'ensemble des responsabilités habituelles de gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) pour tous les programmes dont le collège a besoin pour atteindre ses objectifs et accomplir sa mission.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle.
— Posséder dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) ans dans un emploi de cadre.
— Posséder une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.
— Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de scolarité peut compenser l'absence de l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité ci-haut mentionnées.

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur pour les CEGEP.

Toute candidature accompagnée d'un Curriculum Vitae complet, devra être parvenue à l'adresse suivante, **au plus tard le 27 mai 83 à 16 h 00.**

Monsieur Gérard Laurin
Président du Conseil d'administration
CEGEP de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
C.P. 5220, Succursale A
Hull, P.Q. J8Y 6M5

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

Postes de professeur

(régulier ou invité)

Service de l'enseignement de la finance

Le service de l'enseignement de la finance est présentement à la recherche d'au moins un professeur de carrière dans chacun des domaines suivants: marchés et institutions financières, financement de l'immobilier et finance corporative.

Nature de la fonction:

Le professeur assume une participation active à l'enseignement et à la préparation des cours au niveau du baccalauréat, de la maîtrise (M.B.A.), de la maîtrise en sciences de la gestion et du doctorat. Il effectue également des travaux de recherche dans son domaine d'expertise et assiste les étudiants dans leur cheminement académique. Il peut être appelé à siéger sur des comités, et à assumer diverses charges administratives.

Exigences:

Les candidats recherchés détiennent un doctorat ou sont sur le point d'en obtenir un. Exceptionnellement, une vaste expérience dans l'administration financière peut compenser en partie le diplôme mentionné plus haut.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae avant le 28 mai 1983 au:

Service du personnel
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal, H3T 1V6

AUX ANNONCEURS

Carrières et professions

D'une pierre deux coups...

ÉCONOMISEZ DOUBLEMENT
EN ANNONÇANT VOS OFFRES D'EMPLOIS
DANS LE DEVOIR

En matière d'annonces de recrutement, on ne mesure pas un journal à son tirage, mais plutôt à la qualité de son auditoire.

LE DEVOIR est l'instrument privilégié des universitaires, des professionnels(les), des gestionnaires, des hauts fonctionnaires et du personnel du milieu de l'éducation. En vous adressant à cet auditoire:

- *vous recueillez rapidement des réponses pertinentes de candidats(es) aptes à une entrevue;*
- *vous profitez de nos tarifs incomparablement bas;*
- *vous couvrez tout le Québec;*
- *vous publiez dans un contexte éditorial qui rehausse la crédibilité et l'efficacité de vos messages.*

Faites d'une pierre deux coups; ***évitez les délais*** *de procédures en visant juste et* ***économisez*** *en profitant de nos tarifs avantageux.*
Nous offrons, gracieusement, les services de composition, montage et épreuves.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LE DEVOIR, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Qué. H2Y 1X1
Micheline Turgeon, *publicité, tél.: 844-3361*

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Le Centre de Recherche du Centre Hospitalier Côte-des-Neiges
(affilié à l'Université de Montréal)

recherche

DES ASSISTANT(E)S DE RECHERCHE
(À TEMPS COMPLET)

Dans le cadre de son programme de recherches en neuropsychologie du vieillissement normal et pathologique, en aphasiologie et en neurolinguistique.

FONCTIONS
Travail de recherche effectué au sein d'une équipe multidisciplinaire sous la responsabilité d'un chercheur senior.

EXIGENCES
- Détenir un doctorat (PhD) ou une maîtrise (MA ou MSc) en Psychologie avec expérience de recherche en psychologie expérimentale et en neuropsychologie humaine;

OU

- Détenir un doctorat (PhD) ou une maîtrise (MOA ou MSc) en Orthophonie avec expérience de recherche en aphasiologie et en neurolinguistique.
- Dans les deux cas, avoir une certaine expérience clinique.

TRAITEMENT
Selon les échelles en vigueur à l'Université de Montréal.

FAIRE PARVENIR
- Votre Curriculum Vitae
- Des tirés-à-part de vos publications
- Un essai d'environ 500 mots sur vos intérêts de recherche

à **Madame Solange Tremblay**
Laboratoire Th.-Alajouanine
Centre de Recherche du
Centre Hospitalier Côte-des-Neiges
4565 Chemin de la Reine-Marie
Montréal, Québec H3W 1W5

Imaginez un court-circuit dans ce système!

Le fonctionnement du corps humain peut se comparer à celui d'un système électrique. Une panne peut toujours survenir, Par exemple, avec la sclérose en plaques; un mal redoutable qui court-circuite le système nerveux. La SP perturbe les messages du cerveau aux yeux, aux bras, aux jambes... Elle peut affecter toutes les fonctions motrices et sensorielles.

On ne connait pas les causes de la maladie ni les moyens de la prévenir ou de la guérir. Les recherches se poursuivent activement mais il faudrait faire plus pour les patients.

Vous qui avez encore vos réflexes, donnez un petit coup de pouce à la Société canadienne de la sclérose en plaques

Division Québec, 3555, rue Berri, suite 919, Montréal, P.Q. 849-7023

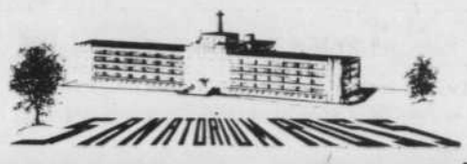

PSYCHIATRE DEMANDÉ
RÉGION DE GASPÉ

Lieu de travail principal situé au CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS.

POUR INFORMATIONS COMPLÈTES CONCERNANT LES DIVERS ASPECTS D'UNE PRATIQUE PSYCHIATRIQUE DANS CETTE RÉGION, COMMUNIQUER AVEC:

Docteur André Beaudoin
Centre Hospitalier Sanatorium Ross
Gaspé, Qué. G0C 1R0
Tél.: (418) 368-2291

Data General

RÉPARTITEUR (TRICE)

Data General (Canada) Inc. compagnie internationale, spécialisée dans la vente et le service en informatique a des postes de répartiteurs (trices) disponibles à son bureau de Mississauga.

Les candidats choisis devront prendre les appels du service et diriger les ingénieurs de chantier sur les sites des clients.

Les candidats devront être réceptifs envers les clients, habiles au téléphone et rapides au dactylo (50 m/m). De l'expérience comme répartiteur (trice) surtout en informatique serait un atout.

Les candidats devront bien s'exprimer en français et en anglais et devront accepter de travailler à des heures irrégulières.

Si vous êtes intéressé, appeler:

Personnel Département
Data General (Canada) Inc.
2155 Leanne blvd.
Mississauga, Ont. L5K 2K8
(416) 823-7830
PAS D'AGENCE S.V.P.

mouvement des caisses populaires desjardins

offre d'emploi

l'institution:
CAISSE POPULAIRE DE JOLIETTE

le titre:
DIRECTEUR
(CE POSTE EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES)

la description:

Dotée d'un actif dépassant 60 millions $, et desservant ses membres avec le support de plus de 60 employés répartis en 2 points de service, la Caisse populaire de Joliette recherche une personne capable d'assumer la responsabilité des opérations de l'entreprise selon l'orientation et le rythme donnés par ses prédécesseurs.

Le rôle du directeur sera de planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités de la Caisse, sous l'autorité du Conseil d'administration.

Le candidat recherché est un gestionnaire financier d'expérience faisant montre d'une expertise certaine dans le crédit commercial. Une connaissance des coopératives d'épargne et de crédit est un atout qui joue en sa faveur. Dynamique, reconnu pour la qualité de ses relations interpersonnelles, manifestant de l'intérêt à s'intégrer au milieu et une grande disponibilité, il possède beaucoup de facilité dans les domaines de la communication: relations publiques, marketing, leadership, direction du personnel.

Le salaire qui lui sera attribué variera en fonction de ses qualifications et de son expérience à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance. Un plan compétitif d'avantages sociaux est prévu.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE À POSER SA CANDIDATURE DEVRA LE FAIRE, PAR ÉCRIT, AVANT LE 28 MAI 1983, EN L'ADRESSANT À:

Monsieur Laurent Beaudoin, président
Caisse populaire de Joliette
C.P. 158
JOLIETTE (Québec)
J6E 3Z3

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue recherche pour son département des sciences administratives et sociales de Rouyn des professeurs dans les disciplines suivantes:

— **1 FINANCE (poste régulier)**
— **1 MANAGEMENT (poste régulier)**
— **1 TRAVAIL SOCIAL (poste suppléant)**

Qualifications:
Le candidat devra normalement posséder une scolarité de troisième cycle dans la discipline ou une discipline connexe et devra s'engager à compléter des études de doctorat.

À défaut de pouvoir recruter un candidat répondant au critère ci-haut mentionné, les départements pourront recommander l'engagement d'un professeur régulier qui répond au critère minimal suivant c'est-à-dire, diplôme de deuxième cycle dans la discipline ou une discipline connexe et quatre (4) années d'expérience pertinente. En plus, le candidat devra s'engager à compléter des études de doctorat ou d'un autre deuxième cycle selon les priorités indiquées par le département.

Lieu de travail: Rouyn.

Entrée en fonction: Immédiate.

Traitement:
Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

★★★ Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada. ★★★

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 25 mai 1983.**

Directeur du Département
des Sciences administratives et sociales
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné
C.P. 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi Témiscamingue

Le Conseil scolaire de Chapleau requiert pour le 1er septembre 1983, des

ENSEIGNANTS DE SCIENCES, MATHÉMATIQUES ET FRANÇAIS

Prière de faire parvenir votre demande à:

M. J.B. Walsh, directeur
Chapleau High School
C.P. 880
Chapleau, Ontario P0M 1K0

M.R.C. DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

COORDONNATEUR EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

Le Conseil de la Municipalité Régionale de comté de La Rivière-du-Nord est à la recherche d'un coordonnateur en matière d'aménagement.

TÂCHE ET RESPONSABILITÉS
En collaboration avec le secrétaire-trésorier, coordonne les travaux nécessaires à la préparation, à l'adoption et à la mise en oeuvre du schéma d'aménagement de la M.R.C.

Prépare les dossiers pertinents pour assister le conseil dans ses décisions en matière d'aménagement et d'urbanisme.

QUALIFICATIONS
Maîtrise en aménagement ou urbanisme.
Connaissance et compréhension de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et des législations ayant des incidences sur l'aménagement.
Expérience pertinente, minimum trois (3) ans.
Facilité de communication.

SALAIRE
Faire connaître le salaire désiré.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae, dans les plus brefs délais, à l'adresse suivante :

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
236, rue du Palais,
Saint-Jérôme, P.Qué.
J7Z 1X8

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE SHIPPAGAN

TECHNICIEN DU CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA TOURBE

L'Université de Moncton sollicite des candidatures pour le poste de technicien du Centre de recherche et de développement dans le domaine de la tourbe au Centre universitaire de Shippagan.

(Le poste en question est ouvert aux femmes et aux hommes).

FONCTIONS:
Sous l'autorité du coordonnateur du Centre de recherche et de développement dans le domaine de la tourbe, il devra:

1) utiliser avec compétence le matériel technique pour effectuer les analyses qualitatives et quantitatives;

2) réunir et classer les résultats sous forme de diagrammes graphiques à l'intention des chercheurs;

3) seconder les travailleurs scientifiques;

4) démontrer la capacité de comprendre et d'appliquer les principes scientifiques et techniques et les méthodes de travail adaptées à un laboratoire de recherche.

QUALIFICATIONS:
Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme en technologie d'une école reconnue et une préférence sera accordée aux détenteurs d'un baccalauréat en sciences. Ils doivent posséder un très grand intérêt pour la recherche.

TRAITEMENT:
Selon la formation et l'expérience.

DÉBUT DE L'EMPLOI:
le 1er juillet 1983.

Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 31 mai 1983 à:

M. Jean-Guy Rioux, recteur adjoint
Centre universitaire de Shippagan
218, boul. J.-D. Gauthier
Shippagan, N.-B. E0B 2P0

Fonction publique Canada / Public Service Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

ÉCONOMISTE SENIOR

Traitement: $50,979 à $55,550
No de réf.: 83-Q-800-2 (49)

Département d'État au
Développement économique
Montréal (Québec)

Fonctions:
Le titulaire de ce poste relèvera directement du Coordonnateur fédéral du développement économique et travaillera en collaboration avec les hauts fonctinnaires d'autres ministères à vocation économique. Ses recherches, ses analyses intensives et ses interventions, à titre personnel ou comme dirigeant d'équipes interministérielles régionales, serviront de base à l'élaboration de politiques fédérales détaillées devant favoriser le développement économique au Québec. Il sera également responsable de l'évaluation de plusieurs propositions de politiques ou de programmes majeurs des ministères et organismes fédéraux à vocation économique; il devra présenter les résultats de ses analyses aux hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et aux organismes directement visés; et finalement, il devra défendre les conclusions et recommandations émanant soit de ses propres analyses ou de celles des équipes interministérielles qu'il aura lui-même dirigées.

Exigences professionnelles:
— Grade acceptable d'une université reconnue avec spécialisation en économie ou dans un domaine pertinent aux fonctions du poste.
— Vaste expérience de l'analyse économique et de l'élaboration de politiques de développement économique reliés en particulier au développement de l'industrie, des ressources ou de l'énergie. Egalement, une expérience reconnue, à un niveau supérieur, en analyse de politiques liées au développement régional et aux changements à apporter aux politiques nationales.

Exigences linguistiques:
En raison des nécessités du service, la personne choisie devra pouvoir exercer ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais dès son entrée en fonction. Les personnes déjà bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Numéro d'autorisation: 213-112-008

"De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante"; **et**

"Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat:
Envoyez votre demande ou votre curriculum vitae à:
Albin Tremblay, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal (Québec)
H3B 2R1
Date limite: le 26 mai 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

KÉBEC SPEC

(suite de la page 17)

pas à vendre, mais tout a changé. »

Mêmes réactions de morosité chez Spectra-Scène, qui assure la relève avec quelques rares autres jeunes producteurs. Alain Simard et André Ménard ne se frottent pas les mains à l'idée de voir un important concurrent se casser la figure. « Au niveau des commanditaires, c'est mauvais pour tout le monde. La confiance que le milieu des affaires peut avoir en nous en prend un sérieux coup », explique André Ménard.

Il refuse toutefois de tirer trop vite des conclusions et de mettre la chanson québécoise « sur le bien-être ». « Kébec Spec était tributaire d'une époque plus prospère, dit-il. Le nouveau talent de l'époque allait instinctivement vers lui, ce qui n'était pas forcément le cas au cours des dernières années. C'est lui qui a inventé le showbizz québécois. Il a sorti les artistes d'ici des cabarets, leur a permis de faire des grandes salles, il leur a donné un statut de vedette sur leur propre territoire mais au Québec tu plafonnes tellement vite, que bientôt t'as plus besoin de gérance, t'as plus besoin d'une grosse machine de production, tu finis par t'accomoder de ton propre petit système. »

Peut-être que des entreprises comme Kébec Spec n'ont tout simplement plus de raison d'être en 1983. La dépression économique et le déclin du nationalisme ont bouleversé les enjeux. Cette chanson nationale paradée sur les grandes scènes, rêvant de grandeurs et de conquêtes culturelles, fière jusqu'à l'ivresse collective et jusqu'à la mégalomanie, a vu trop haut, a vu trop loin, s'est isolée dans sa tour d'ivoire, a perdu contact avec la réalité. Elle s'est crue seule au monde, meilleure que les autres.

Au premier coup de vent, elle s'est mise à trembler comme une feuille. Une à une les multinationales du disque qui avaient contribué à son essor ont fermé le robinet. Un à un les radiodiffuseurs l'ont abandonnée. Le public a suivi. Charlebois s'est enfui en France, Jean-Pierre Ferland s'est retiré à la campagne, Beau Dommage et Harmonium ont disparu, Diane Dufresne et Pauline Julien ont fait leurs valises pour voir d'autres paysages, Paul Piché, Fabienne Thibeault et Diane Tell ont espacé leurs apparitions. Le *star-system* québécois s'est tranquillement éteint tout en continuant à maintenir l'illusion de la prospérité. Aujourd'hui même l'illusion ne tient plus et s'écroule comme un fragile château de cartes. Le réveil est brutal, le lendemain de veille semble être sans lendemain.

Les aînés, Dubois, Dufresne, Charlebois, Deschamps, Lapointe, Ferland s'en sortiront. Mais quel genre d'avenir attend les futures générations? $200,000 des Affaires culturelles vont-ils suffire à régler un problème de survie culturelle? Les musiciens, artistes, chanteurs vont-ils démissionner devant l'absence de débouchés, vont-ils renoncer à se produire en français, auront-ils seulement les moyens de pratiquer leur métier et de combattre les canons de plus en plus envahissants de la musique américaine?

La fermeture de Kébec Spec marque la fin d'une époque et le début d'un jour nouveau. Ou alors d'un avenir terriblement incertain.

Nicole Lorange

(suite de la page 17)

Tom Krause et l'Orchestre philharmonique de Vienne. Elle trouve vite un agent, passe de nombreuses auditions et décroche un contrat de deux ans à l'opéra de Linz.

« Je me demande parfois si la coqueluche était une chance ou une malchance parce que je n'avais ni la maturité vocale ni la maturité émotive pour jouer les rôles qu'on me proposait à Linz. » Une fois rétablie, elle se prépare pour le Concours international de chant de Montréal. « Ce qui s'est passé là, c'est le secret des diables. Il n'y a pas eu de premier prix et on m'a décerné le 9e prix que je ne suis pas allée chercher. »

Après sa retraite dans sa maison de Saint-Bruno, elle revient sur scène à Chicago et à Barcelone dans *Pagliacci* avec Placido Domingo. « Ça m'a coûté très cher physiquement et moralement pour reprendre ma carrière. Je ne voyais comment je pouvais me sortir de là. J'ai recommencé à zéro, j'ai tout donné et ça a marché. »

Une audition pour Zubin Mehta lui vaut de chanter *Tosca* en Israël en 1979; le succès est tel qu'elle est engagée par diverses petites maisons d'opéra à travers le monde. Elle revêt à nouveau le costume de *Tosca* à l'Opéra de Montréal en 1980. « J'ai aimé chanter sous la direction de Dutoit, on s'est vite compris et je crois que la production a été un succès. Je me disais: quelle chance j'ai de travailler chez moi, près de mes enfants! Malheureusement, je n'ai pas chanté à Montréal depuis. On ne m'a jamais redemandée. »

Nicole Lorange, l'air perplexe, ajoute que son métier exige les voyages et les déplacements. « Mais j'aimerais chanter chez moi plus souvent. On dirait que quand on acquiert une expérience des scènes étrangères, on est rejeté des nôtres et ça fait très mal. » Bien des chanteurs ont vécu ce « rejet ». Comment ne pas réagir à la lecture de certaines distributions d'opéra qui oublient les Canadiens des maisons américaines et européennes au profit d'artistes étrangers moins reconnus? « Ermanno Mauro, le ténor canadien au Met, ne s'est jamais produit à Montréal et je n'ai même pas été invitée au Centre national des arts encore! Quand on me demande si on pourra bientôt m'entendre au Québec, je réponds que je ne sais pas et que ça ne dépend pas de moi. »

Nicole Lorange se souvient de commentaires qui suivirent son passage à l'Opéra de Montréal. « Il s'est trouvé des gens pour dire que je n'étais pas de calibre à faire carrière. C'est ridicule et inhumain; c'est terrifiant! » Elle poursuit: « Et si vous vous défendez, on vous traite de petite provinciale. Pourtant, je suis une personne flexible. Il faut pouvoir s'adapter aux circonstances et aux personnalités pour faire ce métier. Et dans ces cages de maisons d'opéra, on en rencontre de toutes sortes. Tant qu'on peut maintenir le respect et la discipline sur le plateau, tout va bien. »

Ces deux valeurs soutiennent le Met, souligne la cantatrice; on exige beaucoup des artistes mais, en échange, on leur fournit des conditions de travail idéales. « La responsabilité du chanteur en scène est énorme et la voix, un instrument fragile. Une grande discipline est donc essentielle, on pourrait même parler de vocation. Au Met, les gens autour de vous le savent et font tout pour que vous puissiez donner le meilleur. Chacun assume ses responsabilités, du technicien au metteur en scène. »

Selon Nicole Lorange, les plus grands chanteurs et chefs d'orchestre sont les partenaires les plus simples et travailler avec eux se révèle toujours facile. « On parvient à se débarrasser de l'accessoire pour se donner complètement dans l'intimité de la musique. »

La saison 1983-84 marque le centenaire du Metropolitan Opera et le nom de la cantatrice québécoise apparaît à deux reprises au calendrier. Elle chantera aux côtés de Renata Scotto et Placido Domingo dans une nouvelle production, *Francesca da Rimini* de Zandonai et on la verra aussi en Donna Elvira dans *Don Giovanni*. Rien n'est encore signé pour les années subséquentes mais Mme Lorange compte solidifier son association avec le Met tout en regardant du côté des maisons européennes. Elle conclut dans un grand rire: « Vous savez, on fait un peu des vies de fou! »

Musée McCord

(suite de la page 17)

mis, j'ai pu à loisir examiner les collections, solliciter les experts : Conrad Graham, le conservateur en chef, m'a initié aux estampes et dessins d'une réserve servant principalement à des étudiants; avec Pamela Miller (archives) j'ai pu feuilleter l'une des trois bibles en iroquois que possède le Musée, où l'on est à étudier une somme imposante de documents provenant de la Seigneurerie de Rouville (on a réussi à reconstituer presque entièrement la galerie de portraits couvrant sept générations de Rouville).

Côté photos, Stanley Triggs et ses adjoints Nora Higg et Tom Humphrey baignent dans cette pléthore de clichés, clefs de la vie quotidienne au temps de nos grands-parents. C'était avant qu'on ne se préoccupe de *smog* et de circulation automobile, lorsque Côte-des-Neiges n'était encore qu'un village et que les ingénieurs accouchaient d'une merveille qui fut baptisée pont Victoria. Il y a peu, le Musée attirait l'attention sur ces *Souvenirs d'élégance*, sur les costumes et textiles que Jacqueline Beaudoin-Roth restaure ou conserve jalousement. Bientôt s'ouvrira d'ailleurs une exposition de chapeaux et bonnets.

Qui est ce Brandtner dont le Musée McCord offre, du 18 mai au 4 septembre, une rétrospective préparée par le Agnes Etherington Art Centre de l'université Queen's, de Kingston, en Ontario? Allemand né à Dantzig (devenue Gdansk et rattachée à la Pologne en 1945), cet artiste se fixe à Winnipeg en 1928 puis gagne Montréal en 1934. Il sera ami de Norman Bethune avec lequel il fondera une école d'art pour enfants, enseignera à de futurs travailleurs sociaux à McGill et, en tant que peintre, adoptera une attitude qui le situe en retrait du Groupe des Sept. Son credo d'artiste peut se rapprocher du « refus global » mais il n'épouse pas les querelles de chapelles. Comme les automatistes il entend élargir, consolider la liberté. Il adhère avant tout à l'« expressionnisme abstrait ».

Fritz Brandtner est un autodidacte qui s'est bien pénétré des courants allemands d'avant-garde avant de se décider à gagner ce « meilleur des mondes » où il est navré de trouver si peu de connaisseurs de l'art « actuel ». Il parviendra néanmoins à dénicher des emplois qui lui laisseront le loisir de créer, voire d'expérimenter. L'un des croquis de l'exposition porte sur un projet de «pavillon de verre» que Brandtner aurait voulu réaliser pour une exposition canadienne -- on ne lui en donna pas l'occasion. Beaucoup des oeuvres qu'il a laissées furent commandées par le C.N. Brandtner s'y meut à l'aise dans des dimensions imposantes de murales. Le tryptique *La vérité vous rendra libres* (The Truth Shall Make You Free) réalisé à Winnipeg en 1934 au moment où son ami Fitzgerald lui organisait une exposition solo pourrait représenter une pièce type de l'art tel que Brandtner le percevait, avec ses couleurs flamboyantes et la force qui s'en dégage.

L'histoire du Musée McCord commence en 1919 lorsque David Ross McCord fait don de ses collections à McGill. D'abord accueilli, en 1922, dans la maison Jesse Joseph (démolie pour faire place à la bibliothèque McLennan) le Musée interrompt ses activités en 1936. C'est dire que les caisses s'ouvrent à peine, lorsque McGill consent des prêts à des lieux d'exposition.

Au milieu des années 50, feu Walter M. Stewart et sa femme se font les mécènes d'une relance (par la formation du personnel, la définition d'un programme de conservation et le nouvel emplacement). Le vrai départ se produit en fait en 1971, lorsque naît enfin de musée d'histoire sociale dont avait rêvé McCord. Les richesses ethnographiques du Musée se divisent en six volets confiés à autant de spécialistes: ethnographie canadienne (concentration exceptionnelle d'objets et documents reliés aux premiers occupants du territoire); costume; arts décoratifs et populaires (on peut y voir encore quelque temps une exposition de maisons de poupées); photographies (le fonds Notman n'est pas le seul, les dations sont fréquentes, en provenance de familles ayant joué un rôle important dans notre société); archives et bibliothèque et, enfin, une riche collection de peintures, estampes et dessins au nombre desquels une trentaine d'huiles de Krieghoff, des relevés d'ingénieurs ou d'officiers sur les agglomérations de l'Est comme de l'Ouest canadiens.

Shirley Thomson, désignée il y a à peine 14 mois à la direction du Musée, dit avoir tout d'abord adopté une conduite pragmatique, évitant de surimposer ses goûts ou ses priorités à des collègues «perfectionnistes» comme elle et déjà engagés à fond chacun dans sa spécialité. Mme Thomson, qui détient un doctorat en histoire de l'art français des XVIIe et XVIIIe siècles, se sent maintenant mieux en selle, et voudrait bien que ce musée s'insère davantage « dans la sensibilité des francophones » qui ont pu avoir l'impression qu'un établissement relié à une université comme McGill les atteignait moins.

Pourtant, les chercheurs ne s'y trompent pas, qui multiplient les demandes d'études; le patrimoine est là, il appartient à tous sans qu'intervienne *a priori* le clivage linguistique. Sans qu'une étude précise lui en ait fourni la raison, la direction du Musée attribue la hausse de clientèle en 1982 au fait que « nous nous sommes fait connaître aux médias francophones ».

La planification des années 84 et 85 est déjà presque terminée s'agissant des expositions: l'une portera sur Hochelaga comme a pu la connaître Jacques-Cartier; l'autre s'attachera à l'influence de la rivière Saint-François sur la vie et les moeurs de ses riverains; se profilent aussi des expositions thématiques (sculpture inuit, génération des femmes du XVIIe siècle) et une autre autre sur l'architecte Ostell, et sur le peintre d'origine ukrainienne Kureleck.

Les vrais innovateurs ne pullulent pas, on le sait. Aux archives photographiques Notman, vous pourrez revoir les documents que ce précurseur a réalisés sur l'énorme cargo *Great Eastern* qui posa le premier câble sous l'Atlantique. Un cliché réalisé en 1860 par Notman a déjà figuré à Milan à titre de source probable du courant de peinture dite abstraite ! En 1967 les presses de McGill ont publié un livre sur Notman et son oeuvre : *Portrait of a Period -- a Collection of Notman Photographs, 1856 - 1915*; une publication devenue introuvable, mais l'équipe du Musée McCord, dans cette collection, comme dans les autres, semble souvent mise à contribution.

Histoire sociale qui, par moments, se fond même avec la chronique mondaine. Une histoire dont les bribes, n'eût été la patience appliquée de telles équipes, ne seraient que reconstitution laissée aux hasards et à la conjoncture.

ÉCHOS

A 15 h aujourd'hui et demain, le théâtre expérimental Volcan présente *Le pourquoi des pourquoi?* au Centre multiethnique Saint-Louis (3553 Saint-Urbain).

■

Les 14 et 15, de 9 h à 16 h 30, atelier d'écriture journalistique au 1415 est, Jarry (Fédération québécoise du loisir littéraire: 374 47 00.

■

A 20 h30, concert-conférence par l'ensemble Gérineldo (dir. Oro Librowicz) au 350, rue Boucher, sur le répertoire judéo-espagnol. L'une des manifestations du 10e colloque de l'Institut d'études médiévales sur *La mémoire*.

■

A 20 h. en l'école secondaire Lachine (5050 Sherbrooke), spectacle du ballet Shayda d'Ottawa, composé de neuf danseuses dirigées par la fondatrice du groupe Michèle Danesh.

■

Journées électroacoustiques 83, à l'UQAM, aujourd'hui et demain, organisées par l'A C R E Q. 48 participants venus des quatre coins du pays. De 20 h 30 à minuit ce soir et, dimanche, de 14 h à 18 h et de 20 h à 22 h.

■

Au Bateau Ivre, dimanche, à compter de midi, se déroule l'encan Tibo, illustrateur. Au 1720 de la rue Saint-Denis.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "Capitaine à venger" 1 h 00, 4 h 35, 8 h 10 — "L'oeil du tire" 2 h 50, 6 h 25, 10 h 00.
ASTRE II: — "Venim" 1 h 00, 4 h 40, 8 h 15 "Les aventuriers de l'Arche perdue" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 55.
ASTRE III: — "Les hommes préfèrent les grosses" 1 h 15, 4 h 35, 8 h 00. — "Le bombardier" 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40.
ASTRE IV: — "La fureur du juste" 1 h 10, 4 h 35, 8 h 00. — "Les diplômés du dernier rang" 3 h 00, 6 h 25, 9 h 50.
AVENUE: (937-2747) — "Flashdance" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — "Maria Chapdelaine" 12 h 45, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30.
BERRI II: — "Le retour de Martin Guerre" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40.
BERRI III: "Le choix de Sophie" 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20.
BERRI IV: — "L'emprise" 1 h 35, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 10.
BERRI V: — "Le verdict" 1 h 40, 4 h 25, 7 h 10, 9 h 50.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Gandhi" 8 h 00.
BONAVENTURE II: — "Tootsie" 7 h 00, 9 h 10.
BROSSARD I: — "Tootsie" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9h 25.
BROSSARD II: (465-3851) — "Gandhi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
BROSSARD III: — "Parasite" 6 h 20, 8 h 00, 9 h 40.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Tootsie" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
CHAMPLAIN II: — "E.T. l'extra-terrestre" 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "Meurtres en 3 dimensions" 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 00 7 h 40, 9 h 20.
CHÂTEAU II: — "Chez Porky's" 1 h 30, 5 h 55, 10 h 05. "Le policier du Bronx" 3 h 30, 8 h 00.
CINÉMA LUMIÈRE: — "Tintin et le crabe aux pinces d'or" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00. — "Tire.., l'arme absolue" 7 h 00. — "Emerson Lake & Palmer aux Stade Olympique" 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS: — "10 to Midnight" 1 h 25, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — 6 h 35. "Voyages dans les Antrailles de la terre" et "L'Héritage nucléaire". 20 h 35 "23 Ski-Doo" et "From Hitler to the MX".
CINÉPLEX I: (849-4518) — "E.T. The extra-terrestrial" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉPLEX II: — "Raiders of the Lost Ark" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 40.
CINÉPLEX III: — "The year of living dangerously" 2 h 35, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
CINÉPLEX IV: — "Spring break" 1 h 50, 3 h 45, 5 h 40, 7 h 35, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — "Bad Boys" 2 h 15, 4 h 35, 7 h 00, 9 h 20.
CINÉPLEX VI: — "The verdict" 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — Relâche.
CINÉPLEX VIII: — "Gregory's Girl" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — "The King of comedy" 1 h 40, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Le cristal magique" 2 h 20, 5 h 50, 9 h 20 "Le trésor de la montagne sacrée" 12 h 30, 4 h 00, 7 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Dumbo l'éléphant volant" 12 h 25, 3 h 30, 6 h 35, 9 h 40, "Namou le fils de la jungle" 1 h 40, 4 h 45, 7 h 50.
CINÉMA NEW YORKER: — "Diva" 5 h 15, 11 h 15. — "Altered States" 7 h 30. — "Chan is missing" 9 h 30.
CLAREMONT: (486-7395) — "Fame" 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Victor, Victoria" 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "La cage aux folles I" 12 h 05, 3 h 45, 7 h 25. — "La cage aux Folles II" 1 h 55, 5 h 35, 9 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Tu ne penses qu'à ça" 12 h 05, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 35, 22 h 05 "Jeux de nymphomane" 13 h 10, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Love You" 12 h 10, 13 h 45, 15 h 20, 16 h 55, 18 h 30, 20 h 05, 21 h 40.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "The maltime falcon" 7 h 00 — "The African Queen" 9 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Gandhi" 8 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Gandhi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
DAUPHIN I: (721-6060) — "La Traviata" 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25.
DAUPHIN II: "Les valseuses" 2 h 15, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — "The Hunger" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL II: "The Outsiders" 12 h 15, 2 h 00, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 05.
DORVAL III: "Around the world in 80 days" 1 h 20, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Dr. Detroit" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
DÉCARIE II: "Sophie Choice" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Ombre rouge" 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — "Meurtre à domicile" 1 h 10, 2 h 50, 4 h 30, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Local Hero" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 10.
FAIRVIEW II: — "Porky's" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "The Outsiders" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 7 h 45, 9 h 35.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Tootsie" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
KENT I: (489-9707) — "Porky's" 12 h 45, 2 h 25, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 40, 9 h 25.
KENT II: — "Max Dugan returns" 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
LA CITÉ I: (844-2829) — "L'étoile du nord" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
LA CITÉ II: — "Cité de la nuit" 12 h 55, 3 h 00, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.
LA CITÉ III: — "Les uns les autres" 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "La petite" 7 h 00. — "Interdit aux moins de 13 ans" 7 h 15. — "La femme-enfant" 9 h 15. — "La turlute des années dures" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Chez Porky's" 2 h 20, 6 h 15, 10 h 10 — "Le policier du Bronx" 12 h 10, 4 h 05, 8 h 00.
LAVAL II: — "Le pirate de mes rêves" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
LAVAL III: — "Officier et gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
LAVAL IV: — "Tir groupe" 12 h 00, 3 h 15, 6 h 30, 9 h 45 — "Anthropophage" 1 h 35, 4 h 50, 8 h 05.
LAVAL V: — "Meurtres en 3 dimensions" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
LAVAL-ODÉON I: — "Maria Chapdelaine" 12 h 40, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL-ODÉON II: — "Le verdict" 12 h 30, 4 h 40, 8 h 50. — "Cocktail explosif" 2 h 55, 7 h 05.
CARTIER LAVAL: —"Le choix de Sophie" 2 h 00, 5 h 00, 8 h 00.
LOEW'S I: (861-7437) — "Flashdance" 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 30.
LOEW'S II: — "Porky's" 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 6 h 05, 8 h 05, 10 h 05.
LOEW'S III: — "Tender Mercies" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
LOEW'S IV: — "An officer & a gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LOEW'S V: — "High road to China" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.
MERCIER: — "Galaxie de la terreur" 12 h 30, 3 h 50, 7 h 45. — "Coup pour coup" 2 h 00, 5 h 45, 9 h 20.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Blade runner" 7 h 00, 9 h 30. — "Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux" 7 h 15, 9 h 15.
OUTREMONT: — "Le diable en boîte" 7 h 00. — "Salo ou les 120 jornées de Sodome" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Alien" 1 h 10, 5 h 10, 9 h 10. — "Quest for fire" 3 h 20, 7 h 20.
PALACE II: — "Friday the 13th, 3 dimensions" 12 h 25, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 25, 7 h 45, 9 h 35.
PALACE III: — "48 Hours" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 10.
PALACE IV: — "Mad Max" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE V: — "Lone Wolfe McQuade" 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
PALACE VI: — "Hunger" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Le sang d'un poète" 19 h 00. — "Cocteau par Cocteau" 21 h 00.
PARADIS I: (866-6991) — "Capitaine à venger" 1 h 00, 4 h 25, 8 h 10. — "L'oeil du tigre" 2 h 50, 6 h 25, 10 h 00.
PARADIS II: — "Les hommes préfèrent les grosses" 1 h 15, 4 h 35, 8 h 00. — "Le bombardier" 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40.
PARADIS III: — "Fantasme" 1 h 00 5 h 50, 10 h 50. — "Réincarnations" 2 h 30, 7 h 20. — "Terreur à l'hôpital central" 4 h 05, 9 h 05.
PARISIEN I: (866-3856) — "Le pirate de mes rêves" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PARISIEN II: — "Nostradamus 1999" 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 00, 9 h 45.
PARISIEN III: — "Officier et gentleman" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
PARISIEN IV: — "Tir grupe" 12 h 45, 2 h 25, 4 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25.
PARISIEN V: — "Molière" 2 h 00, 7 h 10.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Maria Chapdelaine" 12 h 40, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — "Le choix de Sophie" 2 h 00, 5 h 00, 8 h 00.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Querelle" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Betrayal" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 00, 9 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "La Traviata" 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Dr. Détroit" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Monty Python the meaning of life" 1 h 05, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Blue Thunder" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
SAINT-DENIS I: — "Les treizes marches de l'angoisse" 12 h 15, 15 h 45, 19 h 20. "Le bombardier" 13 h 55, 17 h 25, 21 h 05.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "La poursuite la plus folle du monde" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 00. "Corps et âme" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.
VERDUN: — "Maria Chapdelaine" 1 h 25, 5 h 30, 9 h 40. — "Pair et impair" 3 h 20, 7 h 30.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Le dévastateur", 2 h 45, 6 h 10, 9 h 35 — "De plein fouet" 1 h 00, 4 h 25, 7 h 50.
VERSAILLES II: — "Meurtres en 3 dimensions" 1 h 00, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 00, 7 h 40, 9 h 20.
VERSAILLES III: — "Officier et gentleman" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
VILLERAY: (388-5577) — "Galaxie de la terreur" 2 h 10, 5 h 50, 9 h 30. — "Coup pour coup" 12 h 10, 3 h 50, 7 h 30.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Around the world in 80 days" 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 05.
YORK: (937-8978) — "Exposed" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

expositions

ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Altitude 3 (953-8030) — Sélection de tableaux de plusieurs artistes.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) — Louise Pominville — eau-forte pour le 150e anniversaire de la Société St-Vincent-de-Paul, du 1er mai au 31 mai.
CENTRE ARTICULE: 4060 Boul. St-Laurent # 106 Mtl. (842-9686) — "Projects international" du 18 mai au 5 juin de Nell Tenhaff et Jan David Ross.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN DE L'UQAM: Pavillon Arts-IV, 175 avenue Président Kennedy. architectures Colombiennes du 19 mai au 5 juin.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301).
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de Catherine Bates, Kittie Bruneau, Rolf Harden, Ann McCall, Graime Ross et Ernestino Tahadl.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke Ouest (284-2493).
GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis (273-7088) Exposition d'atistes canadiens contemporains; Basque, Breton, Del Signori, Gingras, Lecor, Horik, Savard.
GALERIE ART & STYLE: 4875 a, sherbrooke Ouest (484-3184) Oeuvres de Colette Boivin, Bruno Côté, la curto, St-Gilles, jusqu'au 23 mai.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Aquarelles de J.P. Ladouceur, N. Ruiz, L. Tiengo, J.g. Meunier, N. Peacock et autres.
GALERIE AUBES 3935: 3935 rue St-Denis (845-5078) — Nicole Morisset, graphiste, du 5 mai au 29 mai.
GALERIE DON STEWART: 1460 rue Sherbrooke (845-2905) — Michel Morin, dessins et tableaux, du 12 au 28 mai.
GALERIE DU CENTRE DE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581) — exposition permanente de pièces céramiques.
GALERIE DU CENTRE: Artistes contemporains de la Galerie, du 4 mai au 22 mai.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060) — Exposition de Maria Luisa Signoret, du 18 mai au 11 juin.
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 rue Crescent (844-7147) Peintures récentes de Hélène Truffaut du 12 mai au 28 mai.
GALERIE CULTART: 386 rue Laurier ouest (273-5149) — "Dynamisme" 1983, Artistes de la galerie, du 18 mai au 6 juin.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene Av. (931-3174).
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 rue St-Denis (282-0588). François Jolly, du 4 mai au 23 mai.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke Ouest (845-7833, 845-7471) — Henry Moore, 40 bronzes, 25 dessins, 40 oeuvres graphiques, mai.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646) — Oeuvres récentes de David T. Alexander. Aussi grande sélection de sculptures, gravures et tapisseries inuites. Jusqu'au 21 mai.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455).
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 Stanley (842-3639) — Maîtres japonais contemporains: Amano — Hoshi — Kuroda — Saito — Satoh — Sawada — Shimizu.
GALERIE FRÈRE JÉRÔME: 1601 rue St-Denis (739-3371).
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria (465-3337).
GALERIE FUCITO: 5283 venue du Parc (279-1919) — Albert Dumouchel, jusqu'au 22 mai.
GALERIE GRAFF: 963 Rachel est (526-2616) — Oeuvres de Sheelag Keely et photographies de Holly King, jusqu'au 17 mai.
GALERIE IT/DASTERLLUNG INC: 2013 — 15 St-Laurent (849-8246).
GALERIE INTERACTION: "Sans-pied", Jacques Lavigne, du 1er mai au 21 mai.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639). Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1335 boul. des Laurentides, Laval (668-1531) — Albric Soly et Roy Garant et oeuvres chinoises du 20 avril au 10 juin.
GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 Sherbrooke Ouest. — Exposition de Fred Ross, du 10 au 21 mai.
GALERIE LAURIER: 398 Laurier Ouest, Étage 3B.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke Ouest, (842-6369) — Les sculptures Inuit par Kingwatsiak, Funellie et Simigak.
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) — Poissant, Alvarez, Bellego, Lamoureux, Labelle, Bergeron, Rousseau.
GALERIE D'ART MARTIN: 805 rue Tellier, St-Hyacinthe (774-6764) — Jeannine EveRell, Françoise Pascals, Claire D. Valois, du 1er mai au 16 mai.
GALERIE MARIE-ANASTASIE: (4334 rue St-Denis).
GALERIE MIHALIS: 1500, rue Sherbrooke Ouest (932-4554).
GALERIE MOTIVATION V: 316 Ontario Est (845-5962) — "Gilles Girard", "Pierre Fournier" et "Reno Salvail" exposent leurs oeuvres du 19 mai au 5 juin.
**G